

Département de la Mayenne

VILLE DE LAVAL

CONSEIL MUNICIPAL



PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU 24 JUIN 2019

N° 492



SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE DU 24 JUIN 2019

Présidence de M. François ZOCCHETTO, maire

Le lundi vingt-quatre juin deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué le dix-huit juin deux mille dix-neuf, comme le prévoient les articles L2121-10 et L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance publique, sous la présidence de M. François Zocchetto, maire.

Étaient présents

François Zocchetto, maire, Xavier Dubourg (à partir de 20 h 30), Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Jean-Jacques Perrin, Danielle Jacoviac, Didier Pillon, Béatrice Mottier (à partir de 20 h 08), Philippe Habault, Gwendoline Galou, Jean-Paul Goussin (à partir de 19 h 25), Sophie Lefort, Jacques Phelippot, adjoints, Jean-Pierre Fouquet, Damiano Macaluso, Bruno de Lavenère-Lussan, Anita Robineau, Bruno Maurin, Marie-Hélène Paty, Alain Guinoiseau (à partir de 19 h 25), Josiane Derouet, Jamal Hasnaoui, Pascal Huon, Martine Chalot, Philippe Vallin (à partir de 19 h 26), Stéphanie Hibon-Arthuis, Florence Quentin, Patrice Aubry, Hanan Boubberka, Claude Gourvil, Isabelle Beaudouin, Jean-Christophe Gruau, Catherine Romagné, Georges Poirier, Nadia Caumont, Pascale Cupif et Isabelle Eymon, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Xavier Dubourg était représenté par Marie-Cécile Clavreul (jusqu'à 20 h 30), Alexandre Lanoë a donné pouvoir à Didier Pillon, Béatrice Mottier était représentée par Sophie Lefort (jusqu'à 20 h 08), Jean-Paul Goussin était représenté par Gwendoline Galou (jusqu'à 19 h 25), Philippe Vallin était représenté par Martine Chalot (jusqu'à 19 h 26), Mickaël Buzaré a donné pouvoir à Jacques Phelippot, Dorothée Martin a donné pouvoir à Jean-Jacques Perrin, Sophie Dirson a donné pouvoir à Stéphanie Hibon-Arthuis, Aurélien Guillot a donné pouvoir à Catherine Romagné, Florian Marteau a donné pouvoir à Chantal Grandière, Claudette Lefebvre a donné pouvoir à Georges Poirier et Jean-François Germerie a donné pouvoir à Pascale Cupif.

Florence Quentin et Georges Poirier sont désignés secrétaires.

La séance est ouverte à 19 h 05.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2019

M. Le Maire : *Vous avez reçu le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2019. Y a-t-il des observations ? Non, donc le procès-verbal est approuvé.*

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 2122-22 ET L. 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE).

M. Le Maire : *Vous avez également reçu le compte-rendu des décisions municipales. Y a-t-il des observations ? Madame Eymon.*

Isabelle Eymon : *Je vous remercie. J'aurais souhaité une explication sur la décision municipale numéro 20, l'abrogation de la décision municipale numéro 16. Pourquoi renoncer à cette demande de prêt, qui est quand même d'un montant conséquent ?*

Monsieur le Maire : *Vous voulez dire pourquoi nous décidons de ne pas emprunter ?, c'est cela ?*

Isabelle Eymon : *Oui.*

Monsieur le Maire : *Philippe Habault va vous répondre. Non ? Sinon, je peux répondre. C'est l'abrogation du contrat de prêt pour un montant de 3,6 millions d'euros auprès d'Arkéa.*

Philippe Habault : *Effectivement, je peux répondre. Nous avons pris contact avec une banque de financement qui s'appelle Arkéa. Finalement, il s'est avéré que devant certaines difficultés qui ont été rencontrées, en particulier un taux d'intérêt qui nous a paru trop important et flirtant trop dangereusement avec le taux d'usure, nous avons considéré que pour la collectivité, il n'était pas pertinent de continuer la discussion avec cette banque. C'est pour cela que cet accord initial a été invalidé. Puisque cela nous apparaissait comme non pertinent et trop coûteux pour la commune.*

Isabelle Eymon : *Est-ce que cela veut dire que vous renoncez au projet ? Quel était le projet d'investissement correspondant ?*

Monsieur le Maire : *Vous nous donnez l'occasion de rentrer dans le vif du sujet. Vous allez voir tout à l'heure que la situation financière de la ville s'est très nettement améliorée, que la dette baisse, que les indicateurs sont au vert. Disons-le. La situation reste encore à améliorer, mais elle n'est plus du tout celle qu'elle était il y a quelques années. Nous pouvons, s'agissant du choix de nos banques, poser un certain nombre de conditions.*

Je vous confirme que les conditions qui étaient proposées au final, au moment de signer cet emprunt, qui était l'emprunt d'équilibre des investissements de l'année, n'étaient pas les meilleures que nous pouvions trouver. Nous avons donc pris la décision de ne pas donner suite à cette proposition d'Arkéa BEI (Crédit Mutuel) parce que nous avons d'autres propositions qui sont plus intéressantes. Vous verrez aussi tout à l'heure que nous proposons de moins emprunter que ce qui était prévu pour réaliser au moins autant d'investissement que prévu, c'est-à-dire l'engagement de notre mandat qui, je le rappelle, était de 45 millions d'euros. Y a-t-il d'autres questions ? Claude Gourvil.

Claude Gourvil : *Ce n'est pas une question, c'est juste pour vous dire que finalement, cette fois-ci, nous avons décidé de ne pas intervenir sur la gratuité temporaire du stationnement sur voirie en zone verte et rouge le samedi 29 juin, qui est le premier samedi des soldes. Parce que vous persistez dans vos mauvais choix. Mais nous finissons par nous lasser à force de le dire. Donc, nous ne le disons pas.*

Monsieur le Maire : *C'est moi qui vais m'emparer du sujet, puisque j'espérais que vous alliez en parler. Comme nous vous écoutons et qu'il n'est pas interdit, parfois, de se poser des questions vis-à-vis de soi-même, j'ai proposé à la majorité municipale, mais je ne sais pas si je serai suivi, parce que vous savez bien en plus que les transports en commun dépendent de l'agglomération, de lancer une petite étude sur le thème de la gratuité, certains jours, notamment le jour des soldes, des transports en commun. Mais je parle d'une étude qui ne part pas du présupposé qu'il faut que ce soit gratuit, en disant « qu'est-ce qui se passe si c'est gratuit ? » Cela vous surprend ?*

Claude Gourvil : *Que dire ? Non, je pense que vous êtes sur la bonne voie. Cela ne va pas assez vite, mais disons cela. Peut-être que vous commencez à emprunter le bon chemin, mais vous savez que le chemin va être très long d'où vous partez. Rendez-vous donc au bout du chemin. Et puis c'est juste une petite étude... mais je comprends. Ce n'est pas votre truc, donc il est normal que vous soyez un peu timide là-dessus. Mais de vous voir essayer, c'est bon signe.*

Monsieur le Maire : *Je ne suis pas le seul à décider. D'abord, il y a le conseil municipal. Puis les transports publics sont du ressort de l'agglomération. Voilà, c'est une ouverture que je vous fais en vous disant que ce sont les vertus du dialogue. Y a-t-il d'autres observations ? Non.*

COMPTE-RENDU DES MARCHÉS CONCLUS DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2019

M. Le Maire : *Vous avez également reçu le compte-rendu des marchés conclus. Y a-t-il des observations ? Non.*

QUESTION DU MAIRE

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Rapporteur : le maire

I - Présentation de la décision

Le conseil de discipline de recours de la fonction publique territoriale, qui, pour les Pays de la Loire, a son siège au centre de gestion de Loire-Atlantique, comprend en nombre égal des représentants du personnel et des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

La nouvelle répartition des sièges au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, qui fait l'objet de l'arrêté ministériel du 18 janvier 2019 consécutivement aux élections des représentants du personnel aux comités techniques organisées le 6 décembre 2018, conduit à augmenter d'un siège (de 8 à 9) la représentation du personnel au conseil de discipline de recours de la fonction publique de la région des Pays de la Loire et, pour assurer la parité, la représentation des membres des conseils municipaux, portée à titulaires et 6 suppléants.

En vertu de la règle énoncée à l'article 18 du décret du 18 septembre 1989, les représentants des conseils municipaux des communes de plus de 20 000 habitants disposent donc désormais d'un siège supplémentaire (de 2 à 3), ce qui rend nécessaire une nouvelle procédure de désignation.

Par délibération du 23 avril 2014, le conseil municipal a désigné un représentant de la ville de Laval au conseil de discipline de recours de la fonction publique territoriale de la région des Pays de la Loire.

Par courrier en date du 5 février 2019, le conseil de discipline et de recours de la fonction publique territoriale des Pays de la Loire demande à la ville de Laval de délibérer à nouveau afin de désigner un représentant pour siéger au sein de leur conseil.

Il appartient, par conséquent, au conseil municipal de désigner un représentant pour siéger au conseil de discipline et de recours de la fonction publique territoriale des Pays de la Loire.

Il vous est donc proposé de désigner à nouveau :

- Danielle Jacoviac.

II - Impact budgétaire et financier

Sans objet.

M. le Maire : *Je passe donc à la question du maire, qui est toute simple. Puisqu'il s'agit de désigner un représentant au conseil de discipline de recours de la fonction publique territoriale de la région des Pays de la Loire. Je vous propose de désigner Danielle Jacoviac. Y a-t-il des commentaires ? Non. Je mets donc aux voix la désignation de Danielle Jacoviac pour représenter la ville au conseil de discipline de recours. C'est adopté, merci.*

N° S492 - QM - I

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Rapporteur : le maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121 33,

Vu le décret n° 89-677 du décret du 18 septembre 1989 et notamment l'article 18 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu l'arrêté ministériel du 18 janvier 2019 portant répartition des sièges attribués aux organisations syndicales de fonctionnaires territoriaux au conseil supérieur de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération de la ville de Laval en date du 23 avril 2014 par laquelle le conseil municipal a désigné un représentant pour siéger au conseil de discipline de recours de la fonction publique territoriale de la région des Pays de la Loire,

Vu la demande du conseil de discipline et de recours de la fonction publique territoriale des Pays de la Loire en date du 5 février 2019 de délibérer à nouveau afin de désigner un représentant pour siéger au sein de leur conseil,

Vu la décision unanime du conseil municipal de ne pas recourir au scrutin secret,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Est désignée pour siéger au conseil de discipline de recours de la fonction publique territoriale de la région des Pays de la Loire :

- Danielle Jacoviac.

Article 2

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire : *Nous passons tout de suite aux questions financières avec l'examen des comptes de l'année 2018. Philippe Habault.*

**PERSONNEL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
FINANCES - GESTION DE LA VILLE**

COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe Habault

I - Présentation de la décision

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le trésorier qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire et doit être transmis au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice.

Ce document retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Il doit être conforme au compte administratif.

Il appartient à la collectivité d'arrêter le compte de gestion après vérification de sa conformité avec le compte administratif. Après contrôle, il ressort que l'exécution par chapitre et les résultats sont identiques au compte administratif.

II - Impact budgétaire et financier

Il n'y a aucun impact budgétaire et financier.

Il vous est donc proposé d'arrêter le compte de gestion 2018 dressé par le trésorier municipal et de le certifier conforme au compte administratif 2018.

Philippe Habault : *Merci, Monsieur le Maire. La première délibération concerne le compte de gestion. Comme vous le savez certainement, contrairement à un ménage, la commune n'encaisse pas elle-même ses recettes et ne règle pas elle-même ses dépenses. Les deux opérations sont faites par un agent de l'État, le comptable public, et l'agent de l'État tient une comptabilité rigoureuse de tout ce qui est encaissé et de tout ce qui est décaissé. Cela s'appelle le compte de gestion. Ensuite, le compte de gestion est transmis à la collectivité, donc à la ville, pour que l'on vérifie bien que ce compte de gestion est conforme à ce que nous allons présenter au niveau du compte administratif. Nous avons deux agents qui travaillent à cette tâche. Une fois que les deux agents ont vérifié la conformité du compte de gestion et du compte administratif, il appartient au conseil municipal d'arrêter ce compte de gestion. Ce que je vous propose de faire, puisque la vérification a été satisfaisante.*

Monsieur le Maire : *Merci. Je pense qu'il n'y a pas de sujet sur le compte de gestion, donc je mets aux voix. C'est adopté.*

N° S492 - PAGFGV - 1

COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Philippe Habault

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Considérant qu'après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Qu'après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Sur proposition de la commission personnel - administration générale - finances - gestion de la ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal statue :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 janvier 2019,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- sur la comptabilité des valeurs inactives.

Article 2

Le conseil municipal arrête le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Philippe Habault

I - Présentation de la décision

Le compte administratif retrace les opérations comptables de l'exercice 2018 imputées aux budgets de la ville : budget principal, budget du lotissement de Beauregard et budget parkings.

Les soldes et les restes à réaliser des sections de fonctionnement et d'investissement permettent de déterminer les résultats 2018 de ces budgets.

	SOLDE FONCTIONNEMENT	SOLDE INVESTISSEMENT	SOLDE RESTES À RÉALISER	RÉSULTAT NET
Budget principal	7 203 867.71	-3 264 889.68	1 417 538.18	5 356 516.21
Budget lotissement de Beauregard	0.00	-1 615 436.28	0.00	-1 615 436.28
Budget parkings	451.88	720 934.00	0.00	721 385.88

Une présentation détaillée du compte administratif de l'exercice 2018 est annexée au présent rapport.

II - Impact budgétaire et financier

Il n'y a pas d'impact budgétaire et financier.

Il vous est proposé d'adopter le compte administratif 2018.

Monsieur le Maire : *Nous allons passer évidemment plus de temps sur le compte administratif, qui vient maintenant.*

Philippe Habault : *Oui, sur le compte administratif, une fois n'est pas coutume, permettez-moi de commencer par les budgets annexes, qui seront plus rapides et qui nous permettront de nous concentrer sur le compte administratif.*

Vous savez que les budgets annexes, il y en a deux. Il y a le lotissement Beauregard et le parking. Le premier des deux budgets annexes est le budget parking. Vous le savez, c'est un budget qui retrace finalement uniquement le financement du parking en ouvrage. Vous voyez qu'en 2018, les produits de fonctionnement ont été constitués par une subvention d'exploitation que nous avons pu baisser à 336 000 €, et une redevance du concessionnaire qui est de 173 000 €, en augmentation par rapport à 2017. Ce qui est heureux. Nous avons donc des produits de fonctionnement qui s'établissent à 509 000 €. L'excédent brut courant est à 509 000 €. Ensuite, il n'y a pas de produits exceptionnels et pas de dépenses exceptionnelles. C'est un budget où il se passe peu de choses. L'excédent de gestion est à 509 000 €. Il reste alors à payer l'endettement, qui est, au niveau des intérêts de la dette, de 200 000 €. Il reste donc 309 000 € pour la capacité d'autofinancement brute. Enfin, le remboursement de capital s'élève à 285 000 €. La CAF nette ou le fonds de roulement de clôture est à 25 000 € positifs.

Le deuxième et dernier budget annexe concerne le lotissement Beauregard, dont vous voyez qu'il n'y a pas de mouvement. Le terrain a été acquis pour 1 615 000 € et nous restons toujours au résultat de clôture, à -1 615 000 €.

Nous arrivons maintenant au niveau du compte administratif 2018. Je rappelle que le compte administratif est un compte qui est certifié par les services de l'État. Les chiffres sont donc incontestables. Ces chiffres incontestables montrent incontestablement qu'il y a eu une amélioration largement dans les finances de la ville. C'est aussi un compte que nous pourrions appeler le compte des promesses tenues. Objectivement, tous les critères d'analyse financière par rapport à 2017 sont en amélioration. Également, ce qui est plus intéressant, ils sont en amélioration par rapport à 2013. Ce compte 2018 est donc meilleur que le compte 2013. Et pourtant, il y a eu des événements qui ont fortement impacté les finances de la ville entre 2013 et 2018. Le premier a été notre décision de réduire les impôts demandés aux Lavallois, car nous avions le sentiment que ces impôts étaient trop élevés et nuisaient à l'attractivité de la ville. Cette réduction assumée de nos recettes entraînait donc une baisse de 3 millions d'euros par an. Ensuite, de manière subie, nous avons dû participer au redressement des finances publiques initié par le gouvernement de François Hollande. Une fois la phase d'installation terminée, c'est 4 millions d'euros en moins pour la ville par an. Enfin, nous avons eu l'envolée des emprunts toxiques, vous le verrez tout à l'heure, avec une incidence extrêmement importante sur les comptes. Je rappelle que ces emprunts toxiques auraient pu être soldés bien avant, dès 2018, et que cela n'a pas été le cas, mettant la ville dans la situation que nous avons connue, et occasionnant une perte finale pour la ville d'à peu près 20 millions d'euros, voire 21 millions d'euros.

Au niveau du tableau que vous avez là, sur la colonne de droite, nous avons des produits de fonctionnement courant qui apparaissent sur ce tableau légèrement en diminution, alors qu'en fait, ils sont en augmentation d'un peu plus de 2,9 %. Parce que sur 2017, nous recevions une subvention de l'agglomération de 2 millions d'euros et nous avons une dépense de 2 millions d'euros sur notre compte. En 2018, nous n'avons plus la subvention de l'agglomération. Nous n'avons plus la dépense. Mais vous voyez que si nous enlevions 2 millions à 62 415 000 €, nous serions à 60 415 000 €. Il y a donc bien une petite réascension de nos recettes, parce que la DGF a fini de baisser. Nous commençons donc à avoir une petite réascension.

C'est aussi parce que nous avons eu quelques produits exceptionnels, comme des subventions CAF, la taxe locale de publicité extérieure et les forfaits post stationnement qui sont maintenant encaissés en fonctionnement. Nous avons donc 62 152 000 € de recettes. Les charges de fonctionnement courant sont à 51 222 000 €, c'est-à-dire en baisse d'à peu près 2,8 %. L'excédent brut courant est à 10 930 000 €. Vous voyez que ce sont les recettes moins les dépenses de fonctionnement. En 2017, nous étions à 7,7 millions d'euros à ce stade-là. En 2013, nous étions juste à 11 millions d'euros. Nous sommes donc vraiment comparables en excédent brut courant. J'y reviendrai. Ensuite, il y a eu des produits exceptionnels et des charges exceptionnelles. Nous arrivons à l'excédent de gestion qui est de 9 300 000 €. Nous n'avons pas encore payé notre dette. À ce stade-là, sur les 9 330 000 €, il faut retirer 2 383 000 € d'intérêts de la dette. J'y reviendrai. Nous arrivons à ce qu'on appelle la capacité d'autofinancement brute, qui s'élève à 6 955 000 € en 2018, alors qu'elle était de 3,9 millions d'euros en 2017, et qu'elle n'était, en 2013, que de 5,4 millions d'euros. Notre capacité d'autofinancement brute est donc meilleure en 2018 qu'en 2013. Nous y reviendrons. Il reste donc 6,9 millions d'euros. Mais nous n'avons pas encore payé le remboursement de notre capital.

Nous avons 7 587 000 € de capital à rembourser. Ce qui nous amène en capacité d'autofinancement nette à un négatif de 632 000 €, en nette amélioration puisqu'en 2017, au même stade, nous étions à -3 457 000 €. Surtout, en 2013, nous étions à -1 204 000. Nous divisons donc par deux le déficit qui existait en 2013, aux mêmes indicateurs d'analyse financière. Une fois réglée notre section de fonctionnement, il faut encore que nous payions nos investissements. Il y a ce qu'on appelle les ressources propres aux investissements, la FCTVA, les subventions, la taxe électricité. Ces ressources, ajoutées à notre capacité financière, font que nous avons un disponible pour le financement, hors cessions, de 1 252 000 €, donc positif. Nous n'avons pas encore fait de cession. Il nous reste 1 200 000 € pour investir.

Au même moment, en 2013, il manquait 59 000 €. C'est important, j'y reviendrai au niveau des cessions. Enfin, il reste les cessions, qui sont également des ressources d'investissement. Vous voyez que nous avons fait 1 571 000 € de cession. Ce qui porte notre disponible pour le financement à 2 823 000 €, alors qu'au même moment d'analyse financière, en 2013, il était de 338 000 €. En d'autres termes, nous avons multiplié par neuf la capacité de la ville à investir sans emprunter.

Une fois obtenue cette vision globale, je vous propose quelques focus de manière à préciser les choses. Tout d'abord, concernant les dépenses de fonctionnement, vous savez que quand nous avons présenté notre plan d'assainissement des finances publiques en novembre 2014, le contrôle des dépenses de fonctionnement faisait partie de nos promesses. Vous avez sur ce diagramme l'évolution des dépenses de fonctionnement, qui sont en 2018 de 55 426 000 €, en diminution de 2,8 % par rapport à 2017. Elles sont en diminution de 8 % par rapport à 2013.

Autre focus : les recettes de fonctionnement. À périmètre constant... bien entendu, tout ce qui concerne les transferts et les mutualisations est sorti des raisonnements et des calculs, car sinon, les chiffres ne seraient pas comparables. Vous voyez que les ressources sont établies à 62 398 000 € en 2018, en augmentation, comme je vous le disais, par rapport à 2017. Mais vous voyez que malgré tout, ces ressources restent bien inférieures aux ressources qui étaient celles dont disposait l'équipe précédente en 2013, à 65 434 000 €, aidées en cela, il est vrai, par une fiscalité qui avait été très largement augmentée, à pratiquement 30 %, au niveau des ressources de l'imposition directe.

Autre focus : l'excédent brut courant. Vous vous souvenez que l'excédent brut courant, ce sont les recettes moins les dépenses. C'est très important parce que cela donne la vision du niveau auquel se trouvent les dépenses de fonctionnement. Aujourd'hui, quand nous déduisons les dépenses de fonctionnement, en 2018, nous déduisons les dépenses des recettes. Il reste pratiquement 11 millions d'euros. En 2013, quand nous déduisons les dépenses de fonctionnement des recettes de fonctionnement, il restait 11 millions d'euros.

C'est-à-dire que nous sommes au même niveau, à la différence près qu'entre-temps, il y a quand même eu une très nette réduction des recettes et une réduction des dépenses. Aussi, tout simplement, ce diagramme, cet excédent brut courant permet de voir que les dépenses de fonctionnement sont dorénavant contrôlées en ayant absorbé les baisses de recettes.

Le diagramme suivant concerne la capacité d'autofinancement brute. Je rappelle que la capacité d'autofinancement brute, c'est les recettes moins les dépenses, moins les événements exceptionnels, moins les intérêts d'emprunt.

Là, vous observez que sur la partie haute de la diapositive, vous avez une capacité d'autofinancement brute qui est en forte augmentation depuis 2015 et qui, en 2018, atteint 6 955 000 €. Elle est supérieure de 27 % à la capacité d'autofinancement brute de 2013. C'est très important parce que c'est un indicateur qui est regardé par l'État, la capacité d'autofinancement brute. C'est celle qui sert à calculer notre temps de désendettement. J'y reviendrai tout à l'heure. Vous voyez donc que cette capacité d'autofinancement brute est en forte amélioration, puisque par rapport à 2013, nous passons de 5,4 à 6,9 millions d'euros. Pourquoi ? Comment est-ce possible que cette capacité d'autofinancement brute ait augmenté dans ces proportions ? C'est tout simple. Puisque vous savez que c'est au moment de l'analyse financière que nous retirons les intérêts d'emprunt. Nous avons tout simplement eu une action sur les intérêts d'emprunt. La partie basse du diagramme que vous avez vous permet de voir l'amélioration que nous avons pu obtenir au niveau des intérêts d'emprunt. Quand vous regardez en 2013, nous payions presque 5 millions d'euros d'intérêts d'emprunt, 5,2 millions en 2014. Puis l'emprunt toxique explosé, avec 6,4 millions d'euros en 2015, presque 6,2 millions d'euros en 2016, puis 2,3 millions d'euros en 2017. 2,3 millions d'euros parce que nous étions sortis de l'emprunt toxique, avec cette réduction très importante du coût de notre dette, qui a fait que mécaniquement, nous avons eu tout de suite une amélioration de notre capacité d'autofinancement brute.

Je rappelle quand même que nous aurions pu sortir plus vite et que nous aurions pu ne pas avoir tout cet argent à dépenser, tout cet argent perdu pour la ville si, à l'époque, en 2008, Guillaume Garot avait pris la bonne décision.

Claude Gourvil : *Il n'est pas là.*

Philippe Habault : *J'avais remarqué. Mais puisque vous le dites, nous sommes bien obligés de constater que Guillaume Garot n'est pas là parce qu'il a choisi une deuxième fois de ne pas remplir ses obligations contractées envers les Lavallois. Ce n'est pas moi qui l'ai fait partir. Sur la capacité d'autofinancement nette, vous savez que par rapport à la diapositive d'avant, nous retirons le capital de la dette. Vous vous apercevez une fois que nous avons fait cela, les comptes de la ville restent légèrement négatifs, à - 632 000 €. Je dis « légèrement », parce qu'en 2013, avec des recettes bien supérieures, les comptes étaient négatifs de 1 204 000 €. Nous avons donc, sur ces cinq années, réduit par deux le déficit à ce stade-là de l'analyse financière. Comment avons-nous fait ? Nous l'avons fait en réduisant notre endettement. Pourtant, regardez la partie basse de ce diagramme. Puisque nous parlons de la capacité d'autofinancement nette, c'est-à-dire une fois que nous avons retiré le capital de la dette. Vous vous apercevez qu'en 2013, l'équipe précédente remboursait 6,6 millions d'euros là où nous avons remboursé 7,6 millions d'euros. La charge du remboursement de la dette était moins importante alors même que le résultat était moins bon en 2013.*

Concernant le disponible pour le financement, vous savez qu'une fois que nous sommes à la capacité d'autofinancement nette, il reste à investir. En 2013, à ce stade-là, il manquait 59 000 € et l'équipe avait fait 380 000 € de cession. Ce qui lui donnait une capacité à investir sans emprunter de 338 000 €. C'était bien peu compte tenu du fait qu'une année moyenne d'investissement, c'est entre 7 et 8 millions d'euros. Nous, en 2018, une fois que nous avons payé notre capital de dette et utilisé les ressources propres de financement sans les cessions, sommes positifs à 1 252 000 €. Avec les cessions, nous sommes positifs à 2 823 000 €. C'est donc là que nous avons multiplié par neuf la

capacité de la ville à investir sans emprunter.

La partie basse du diagramme est destinée à vous faire voir dans quelle mesure la dette plombe les comptes de la ville. Sur la partie gauche du diagramme, vous avez la ville de Laval, l'histogramme le plus à gauche. À côté, vous avez La Roche-sur-Yon, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Cholet. C'est l'excédent brut courant, c'est-à-dire les recettes moins les dépenses de fonctionnement. Vous vous apercevez qu'à ce stade, la ville de Laval est tout à fait dans les clous. C'est-à-dire que les dépenses de fonctionnement sont contrôlées, puisque nous sommes comparables avec La Roche-sur-Yon et Saint-Malo et que nous sommes meilleurs que Saint-Brieuc et Cholet. Sur la partie droite du diagramme, c'est la capacité d'autofinancement nette, c'est-à-dire une fois que nous avons tenu compte du remboursement de la dette. Là, vous voyez que la ville de Laval est nettement en dessous de ces villes de comparaison. Ce qui veut dire évidemment qu'il reste encore un travail à faire sur l'endettement de la ville pour accéder à un assainissement complet et définitif. Nous avons donc eu une action sur cette dette. Pour cette dette, et c'était une des promesses qui avaient été faites en 2014, il s'agissait d'en réduire le coût, de l'assainir et d'en réduire l'encours. Vous avez, en haut de la diapositive, l'encours de dette en 2013, 85 167 000 €, et en 2018, 81 502 000 €. Il y a eu un désendettement de 5 %. Ce qui est important. C'est un désendettement qui va se continuer. Vous voyez qu'en 2016, il y a eu un petit décroché dans la courbe. Je vous rappelle que c'est le moment où nous avons eu à renégocier l'emprunt toxique. Les emprunts de 2016 ont été finalement versés en 2017. Ce qui donne cet aspect un peu anormal à la courbe en 2016 et 2017. En dessous, vous avez les emprunts qui ont été contractés pour l'investissement. Vous voyez qu'en 2018, l'emprunt a été assez bas puisque nous avons de l'autofinancement, 3 330 000 €. Enfin, la partie basse de la diapositive vous montre le plan d'extinction de la dette. Vous voyez que jusqu'en 2024/2025, nous avons une dette qui est à peu près en plateau. C'est le remboursement de la dette qui est en plateau, entre 7 et 8 millions d'euros. C'est à la fois une charge budgétaire, mais aussi une opportunité. C'est une charge parce qu'évidemment, il faut payer la dette. Chaque budget oblige à trouver entre 7 et 8 millions d'euros. Mais c'est également une opportunité puisque si nous avons la capacité à moins emprunter que ce que nous remboursons, nous désendettions la ville. C'est exactement ce que nous faisons. C'est pour cela que j'insiste sur notre capacité d'autofinancement nette, qui est à 2 800 000 € là où elle était à 300 000 € en 2013. Une autre de nos promesses avait été de sécuriser la dette. Vous avez la partie basse de cette diapositive. La partie haute reprend ce que j'ai dit, à savoir une baisse de l'encours. La partie basse montre le travail qui a été fait pour sécuriser la dette. En 2013, nous avons évidemment deux emprunts toxiques, un que nous avons pu solder rapidement en 2014, l'autre que nous avons soldé en 2017. Vous voyez qu'aujourd'hui, cette dette est totalement sécurisée avec une grande majorité de taux fixes. Les quelques taux variables qui restent encore dans notre portefeuille de dette sont des taux qui ne posent aucun risque de toxicité. Un dernier focus sur les frais financiers. Vous voyez quand même la diminution très importante de la charge de notre dette en termes de paiement d'intérêts. C'est important parce que cette charge de paiement d'intérêts définit l'épargne brute, qui définit notre temps de désendettement. Je rappelle que le taux de désendettement, c'est notre encours de dette divisé par notre épargne brute. En 2013, l'équipe précédente nous a cédé une situation où le temps de désendettement était pratiquement à 15 ans. En 2018, nous avons la satisfaction de voir que ce temps est déjà arrivé à 11 ans. Ce qui fait qu'objectivement, cela va mieux. Les services de l'État, qui regardent cet indicateur, pourront considérer que cela va mieux.

Concernant les cessions, vous vous souvenez que dans le plan que nous avons présenté en novembre 2014, elles étaient la variable d'ajustement qui nous permettait de réduire nos recettes et d'équilibrer nos finances, le temps de faire les économies que nous avons prévu de faire. Ces cessions, vous en avez le détail par année. Nous avons réalisé 14,5 millions d'euros de cession depuis que nous avons commencé à les faire. J'ai insisté tout à l'heure sur le fait que nous ne sommes plus dépendant des cessions, puisque nous avons une capacité d'autofinancement hors cessions positive à 1,2 million d'euros. Cela veut dire qu'aujourd'hui, même si nous ne faisons plus de cessions, les finances sont équilibrées. Mais bien entendu, nous allons continuer à les faire, ces cessions. Parce que c'est de bonne politique que de se séparer de locaux qui n'ont pas d'utilité, qui coûtent à entretenir, et de rendre ces locaux à la vie économique pour en faire des magasins, des locaux d'habitation. Il reste à identifier encore un portefeuille important de cessions. Nous pourrions y revenir. Nous faisons un focus sur l'investissement 2017/2018. Vous voyez que l'investissement a été de 8,9 millions d'euros, auxquels il faut ajouter un peu plus de 2 millions d'euros du CRD. Je rappelle que la compétence enseignement artistique étant passée à l'agglomération, l'emprunt qui y est afférent est passé à l'agglomération. Mais c'est quand même la ville qui paye l'emprunt. Nous sommes donc à pratiquement 11 millions d'euros d'investissement pour 2018. Permettez-moi maintenant de vous présenter cette diapositive, qui est une comparaison des indicateurs de gestion entre 2013 et 2018. Pourquoi fais-je cela ? Je vous le dirai tout à l'heure parce qu'il se trouve qu'en 2013/2014, certains nous ont dit que nous n'y arriverions pas. Je vous présente donc les choses qui permettent de voir que nous y sommes arrivés. En haut, à gauche, sur l'excédent brut courant, voyez qu'entre 2013 et 2018, il y a une égalité. En haut, à droite, sur la capacité d'autofinancement brut, elle a augmenté de 27 % en 2018 par rapport à 2013, 6,9 millions contre 5,4 millions. Sur la capacité d'autofinancement nette, le déficit est divisé par deux depuis 2013.

Sur la capacité de désendettement, elle était de 14,9 années en 2013. Elle est passée à 11,1 années en 2018. Aussi, indiscutablement, sur des critères qui ne sont pas des critères politiques, mais des critères d'analyse financière, nous allons mieux en 2018 qu'en 2013. J'ai presque fini cette présentation. Permettez-moi de dire qu'en politique, il y a des temps différents. Il y a, à certains moments, des temps où on fait des promesses. Et il y a des temps où il faut voir si ces promesses ont été tenues. En novembre 2014, nous avons présenté ce plan de restructuration, qui disait que nous ferions à la fois moins de demandes d'impôt aux Lavallois, que nous réduirions les dépenses de fonctionnement, la dette, que nous l'assainirions, et que nous soutiendrions l'investissement en assainissant les finances publiques. À ce moment-là, il y avait dans l'opposition un ténor, que je ne nommerai pas, mais qui n'est plus là, je vous le concède, Monsieur Gourvil, et qui, à l'énoncé de ce plan de restructuration, dont je vous ai démontré aujourd'hui qu'il avait parfaitement fonctionné, a dit, je cite, « J'ai écouté attentivement ce qu'a dit l'adjoint des finances. Très franchement, je trouve que nous sommes dans le catalogue des bonnes intentions. C'est « demain, nous allons continuer d'investir, demain, nous allons baisser les impôts, demain, nous allons maintenir la qualité des services aux Lavallois et demain, nous allons désendetter. » » Et cette personne, ce ténor de l'opposition ajoutait, avec une clairvoyance qui laisse stupéfait, « très franchement, si nous avons un minimum de sérieux, nous savons très bien que nous ne pouvons pas faire tout cela en même temps, ou alors, nous sommes Merlin l'enchanteur. Mais vous n'êtes pas Merlin l'enchanteur. » Voilà, chers collègues, je vous laisse répondre à cette question.

Monsieur le Maire : *Merci pour cette présentation. Qui souhaite prendre la parole ?
Georges Poirier.*

Georges Poirier : *Nous ne savons pas s'il nous faut applaudir le numéro de claquettes. Je croyais pourtant, Monsieur Habault, que votre score de 2017 vous aurait incité à un peu plus d'humilité. D'abord, une remarque, c'est que nous n'avons pas les mêmes tableaux. Ce qu'on nous a fourni, ce n'est pas ces tableaux-là. Ce qui est dans le rapport que nous avons reçu n'a rien à voir avec les 33 pages qu'on nous a fournies. Ce ne sont pas les mêmes tableaux. C'est donc très compliqué, quand même. Ce que vous avez présenté, ce n'est pas ce qui est dans les rapports qu'on nous a fournis.*

Philippe Habault : *C'est un rapport de présentation. C'est une présentation, et les chiffres sont les mêmes.*

Georges Poirier : *Non, mais il y a des façons de dire les choses. Autre chose, il manque un indicateur essentiel dans vos commentaires : il n'y a pas le taux de réalisation effective du budget 2018. Il n'y a pas de tableau qui permet de comparer le prévisionnel et le réalisé. Ce taux-là n'existe pas. Je vais égrainer quelques remarques, comme cela, au fil des tableaux que nous avons reçus, des 33 pages. À la page quatre, vous faites écho à toutes les recettes annexes. Mais cela fait des années que nous voyons bien que ce que vous avez stabilisé d'un côté, parce que la baisse des impôts n'a eu lieu qu'une fois, est compensée largement, pour un certain nombre de hausses de tarifs... et nous allons encore en avoir ce soir. Dans vos tableaux, à la fin, vous évoquez la taxe locale de publicité, qui a augmenté de 84 %. C'est le chiffre que j'ai trouvé dans votre tableau. Vous avancez que le forfait de post stationnement, c'est plus 35 %. Le produit des activités périscolaires, ce que nous faisons payer aux jeunes familles, c'est plus 7 %. Aussi, merci aux recettes annexes. Merci aussi à l'agglomération, qui permet d'externaliser un certain nombre de charges et de dépenses de personnel. Merci aussi à l'État, parce que nous avons entendu des discours contre l'État assez régulièrement, à une certaine époque. Mais c'est quand même plus 9 % de la dotation de solidarité urbaine. Puis il y a des choses, au fil des tableaux ou de vos commentaires, assez curieuses. À la page cinq, par exemple, vous dites qu'on a amélioré la capacité d'autofinancement. Mais juste après, à la ligne suivante, vous évoquez qu'un volume important d'emprunts a été reporté en 2019. Cela fait un joli tour de passe-passe d'affichage. À la page six, vous évoquez les recettes fiscales et vous semblez assez dépité, parce que vous écrivez « la progression relativement faible des bases fiscales ». Puis vous avez une espèce de regret caché, en disant « la progression du produit fiscal ne s'élevant qu'à 1,3 % ». C'est écrit dans votre texte. C'est une espèce de regret caché. Je passe sur les différents tableaux indicateurs. Je passe aux subventions aux associations. Vous savez que cela me tient à cœur. Vous vous rappelez les cris d'orfraie de certains quand j'ai évoqué le fait que vous baissiez les subventions aux associations. Sauf que là, le tableau de votre page 23 est clair. Vous avez effectivement, c'est écrit noir sur blanc... sur le compte administratif, effectivement, ce sont les bons chiffres. Depuis 2014, c'est -1,2 en 2015, -1,7 en 2016, -4,4 en 2017 et maintenant, -6,5 en 2018. Ce que j'ai dit est donc validé par votre compte administratif. Quand nous faisons l'addition en euros, c'est bien 649 000 € de moins pour les*

associations lavalloises depuis 2014. C'est l'addition de vos tableaux.

C'est écrit noir sur blanc, à la page 23. Quant à la courbe des cessions, elle parle d'elle-même. C'est-à-dire que cela monte et cela redescend. Cela veut dire que la courbe des cessions ne dure qu'un temps. Ce n'est qu'une poire pour la soif, mais elle n'est pas continue. Puis vous dire qu'il y a une cession qui n'est toujours pas digérée par les Lavallois. On m'en parle presque tous les jours. C'est la vente de Saint-Julien. Elle n'est pas digérée parce que c'est le seul poumon vert de la rive gauche. Enfin, concernant les dépenses nettes d'investissement, c'est à la page 30. Vous affichez presque 9 millions d'euros d'investissement en 2018, contre 10 millions l'année précédente. Mais surtout, et cela apparaît aussi dans le tableau, c'est 14 millions d'euros en 2013, 14 millions d'euros en 2014. C'est-à-dire que vous avez baissé les investissements de la ville. C'est votre tableau. Prenez donc un peu moins d'euphorisants. Nous attendrons le rapport de la Chambre régionale des comptes pour avoir une vision réelle des finances de la ville.

Monsieur le Maire : *Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur Gruau.*

Jean-Christophe Gruau : *Moi, je voudrais dire que je ne suis pas d'accord avec Monsieur Poirier. On me dit que la vente de Saint-Julien est une excellente chose. On m'en parle tous les jours aussi. Mais nous ne devons pas fréquenter les mêmes personnes. Ce que je voudrais dire, c'est que j'ai retenu une phrase qui résume tout, je dois le dire. Je parle au nom de l'extrême droite, bien sûr. « Nous allons mieux en 2018 qu'en 2013. » Quel dommage que nous ayons tous six ans de plus, quand même, Monsieur Habault. C'est le seul regret que vous ayez. Je pense que vous présentez les chiffres, une fois de plus, et ne prenez pas cela pour une espèce d'accroche pour vous ramener dans mon équipe municipale de 2020, car vous seriez excellent au poste de grand argentier... vous auriez les coudées franches pour baisser les impôts de manière encore plus marquée. Car je pense qu'à Laval, il y a trop de dépenses pour le personnel. Ce qui ne veut pas dire que le personnel ne fait pas bien son travail. Mais je maintiens que 30 %, c'était faisable. Je voulais également dire qu'il est évident que l'équipe en place est animée par un respect de l'argent public que n'avaient pas les deux équipes précédentes. Je parle de l'équipe Garot, que nous avons vue quelques années, quelques mois, et de l'équipe Boyer. Équipes dont les deux responsables ont préféré fuir le conseil municipal plutôt que d'affronter la gestion zocchettienne des comptes publics. Il est vrai qu'un mandat, et je terminerai là-dessus, à 26 € par mois n'intéresse guère l'ancien Secrétaire d'État aux petits pois et aux surgelés.*

Monsieur le Maire : *Qui d'autre souhaite intervenir ? Monsieur Gourvil.*

Claude Gourvil : *Georges Poirier a dit l'essentiel pour notre groupe. Je voulais quand même relever deux ou trois petites bricoles. Vous avez dit par exemple que votre choix de baisser les impôts, notamment de 10 %, était justifié par le fait de vouloir redonner un regain d'attractivité à la ville de Laval. Alors, que penser de la baisse de population de la ville de Laval ? Est-ce que votre argument tient toujours la route ? De quelle attractivité s'agit-il ? Deuxièmement, vous continuez de faire référence au passé. C'est votre choix. La politique au rétroviseur, c'est votre gagne-pain, presque, politique.*

N'oubliez pas par exemple que vous avez commencé par les deux budgets annexes, Monsieur Habault, notamment le lotissement de Beaugard, qui est un euphémisme : 1 615 000 €. C'est quand même l'héritage de Monsieur d'Aubert, dont un certain nombre d'entre vous, et pas les moindres, étaient déjà dans cette équipe-là à l'époque. Ensuite, sur l'emprunt toxique, il faut arrêter un peu. Nous vous avons déjà expliqué plein de fois effectivement, nous aurions pu... et ce n'est pas moi qui étais à la manette des sous. Mais seulement, la fenêtre de tir était très faible. Nous venions juste d'arriver et forcément, quand on arrivait, on fait d'abord confiance aux services qui nous disent « on peut attendre, ce sera meilleur plus tard ». Sauf que plus tard, cela n'a pas été meilleur du tout. Nous avons raté le coche, mais parce que nous venions d'arriver, tout simplement. Peut-être responsables, en tout cas pas coupables : quand on arrive, on commence par faire confiance aux services dont on a la charge. Juste pour finir, les impôts ont été augmentés de 26 %, et non pas de 30 %, à une certaine époque, oui. Avec l'effet des bases, les effets mécaniques d'augmentation de la fiscalité, nous avons déjà dépassé les 36 %, à une certaine époque. Mais si, Monsieur Habault. Ce qui me fait dire que comme vous n'avez enlevé que 10 %, finalement, vous validez cette hypothèse des 26 %. Sinon, vous auriez baissé de 30 %, voire plus, puisque vous êtes encore plus fort que les autres. Comprenez-vous ce que je veux dire ? Non. Si vraiment vous étiez allé au bout de votre raisonnement, cette hausse de 26 % des impôts n'était pas justifiée. Alors, il fallait baisser les impôts de 26 % en augmentant ce pourcentage des effets des bases, de façon à revenir à un taux antérieur. Vous ne l'avez pas fait. Vous avez fait une baisse de 10 %. C'était juste un argument politique. Très bien, mais c'est un argument politique, quasiment le seul. En cela, vous validez le choix qui a été fait par l'équipe précédente, à quelques pourcentages près. Puisque nous sommes revenus à l'étiage, et nous avons même peut-être dépassé la fiscalité de l'équipe précédente.

Monsieur le Maire : *D'autres interventions sur le compte administratif ? Philippe Habault va apporter des éléments de réponse, et même répondre à tout, je pense.*

Philippe Habault : *Oui, je vais commencer par répondre à Monsieur Gourvil, qui est le dernier à s'être exprimé. Concernant l'attractivité de la ville, vous posez la question de savoir s'il y a eu un effet positif sur notre action. Écoutez, je constate que vous n'avez peut-être pas vu dans le rapport, ou peut-être que ce n'est pas un chiffre qui arrangeait Monsieur Poirier et qu'il n'a donc pas regardé cela... mais si vous regardez les droits de mutation dans la ville de Laval, en 2013, ils étaient à 1,1 million d'euros. En 2018, ils sont à 1,8 million d'euros. C'est quoi, les droits de mutation ? C'est le dynamisme économique par l'immobilier dans la ville. Je considère donc que cet indicateur est tout à fait valable et répond à votre question. Oui, la politique d'attractivité de la ville voit ses fruits tout à fait objectivement réalisés. Vous avez parlé ensuite de l'emprunt toxique. Là, je dois dire que si je vous ai bien compris, finalement, c'est de la faute des services. Je les regarde, derrière. Dites donc, qu'est-ce que j'apprends, les services ? C'est vous qui conseillez de faire des bêtises comme cela. Écoutez, je crois que le minimum en politique, Monsieur Gourvil, c'est d'assumer. Il faut assumer. On est responsable, on assume. Je trouve donc que votre argument n'est pas très recevable. Enfin, sur cette espèce de calcul, que je ne comprends absolument pas, de dire que nous validons l'augmentation de 30 %, vous prenez les recettes que nous aurions eues maintenant et vous les comparez aux dépenses que nous aurions eues avant ?*

Après, vous nous demandez pourquoi nous n'avons pas baissé de 30 %. Tout simplement, Monsieur Gourvil, il y a une cinétique dans le désendettement, il y a une cinétique dans la baisse des coûts de consommation et des dépenses de fonctionnement. Une fois que quelqu'un a embauché, et vous le savez mieux que moi, une personne qui va être là pour 40 ans, on ne va pas s'en défaire tout de suite si jamais on devait le faire. Vous savez donc bien que nous ne pouvons pas mener des réductions de dépenses aussi rapidement que des réductions de recettes. C'est donc pour cela que nous n'avons baissé que de 10 %. Nous avons eu par ailleurs ce que je vous ai expliqué tout à l'heure, l'emprunt toxique qui a explosé, le redressement des finances publiques à la demande du Président de la République. Si nous n'avions pas eu à faire face à cela, bien sûr que nous aurions pu baisser les 30 %. Seulement, nous l'avons eu. Aujourd'hui, nous présentons quand même un compte dont nous ne rougissons pas. Maintenant, Monsieur Poirier, qui est un habitué des inventaires à la Prévert, va piquer des petits chiffres dans les documents dont il dispose. Après, il dit que ce ne sont pas les mêmes que ceux que j'ai présentés. Écoutez, je suis prêt à en discuter avec vous. Il faut qu'on se voie. Vous me dites que le prévisionnel et le réalisé n'ont pas été marqués. Là, c'est faux. Vous n'avez pas regardé votre document puisque vous avez le fonds de roulement de clôture. Vous retrouverez la page facilement. Ce fonds de roulement de clôture est à 5 357 000 €. Nous en parlerons dans le budget supplémentaire. Concernant les recettes annexes, vous savez qu'il y a des fluctuations. C'est ainsi. Puis vous parlez du plus 9 % de la DSU. Mais cela s'applique à quel volume financier, ce plus 9 % ? C'est ce qu'il faut voir. Il ne faut pas sortir un chiffre comme cela. C'est plus 9 % d'un tout petit volume. Ce n'est pas la DGF. Que m'avez-vous dit encore ? Concernant les bases fiscales, je tiens quand même à vous rappeler que c'est l'État qui décide. Que nous ayons l'air de nous réjouir ou pas, peu importe. Ce n'est pas nous qui décidons. L'État nous dit tous les ans « les bases fiscales augmentent de tant ». Et nous, nous ne faisons que le prévoir et en prendre acte. Effectivement, les bases fiscales contribuent à renchérir l'impôt d'une année sur l'autre. Mais si vous étiez restés vos affaires avec vos impôts très élevés, vous auriez aussi eu cette augmentation des bases fiscales. Il ne faut donc pas en tirer un argument pour dire que cela annule ce que nous avons fait. Ce n'est pas vrai. Concernant les cessions, vous nous dites que cela prouve bien que les cessions, ce n'est pas éternel. Effectivement, les cessions, ce n'est pas éternel. Ou alors, il aurait fallu que les gestionnaires avant nous aient fait de multiples acquisitions infondées. Effectivement, les cessions, ce n'est pas éternel. Sauf que nous en faisons avec une proportionnalité de ce dont nous avons besoin pour équilibrer le budget. Quand nous n'avons plus besoin des cessions pour équilibrer le budget, nous prenons un peu plus de temps pour faire ces cessions. D'ailleurs, j'en profite pour remercier Gérard Nicolas, qui est là, de son activité au niveau des cessions. Les cessions, il en reste encore à peu près 13 millions d'euros d'identifiés, Monsieur Poirier. Nous allons continuer à les faire, ces cessions. Parce que c'est de bonne gestion que de se débarrasser de bâtiments qui ne servent à rien, qui ne manquent à personne, qui coûtent à entretenir et qui obèrent l'activité économique. Nous vous présenterons prochainement à quoi ont servi les cessions que nous avons faites. Vous verrez que vous serez surpris de voir l'activité économique que cela a entraînée, l'emploi que cela a entraîné ou le logement que cela a entraîné. Sur la vente de Saint-Julien, je ne réponds pas. Sur l'investissement, il y a effectivement eu plus d'investissement en 2013 et en 2014. En 2013, pourquoi ? Parce que l'équipe municipale était soucieuse de se faire réélire. Elle a donc beaucoup investi. Je vous ai expliqué tout à l'heure que c'est précisément à un moment où elle n'avait pas les moyens d'investir.

Est-ce que c'est pour vous de bonne politique que d'alourdir un encours de dette juste une année avant les élections et alors qu'on n'a pas les moyens de financer de l'investissement ? Je laisse la question à votre sagacité. Nous avons donc juste choisi une politique de soutien de l'investissement. Je vous rappelle qu'avec tous les éléments positifs que vous avez pu avoir, vous avez fait 47 millions d'euros d'investissement sur le mandat précédent. Nous, nous allons faire 45,5. C'est quand même pas mal. Je crois que j'ai à peu près répondu. Il reste les associations, où je vais demander le secours de Didier Pillon.

Monsieur le Maire : *Non, mais comme c'est un sujet qui revient régulièrement et que les chiffres qui sont présentés respectent bien évidemment la nomenclature comptable, il y a des explications à donner, pour que vous compreniez que nous avons maintenu notre soutien aux associations et qu'il est faux de dire qu'il y a un désengagement. Didier Pillon va vous expliquer cela.*

Didier Pillon : *Auparavant, j'aimerais revenir 30 secondes sur Saint-Julien, simplement pour expliquer que Saint-Julien avait été conçu, acheté par la municipalité précédente pour en faire un lieu d'équipements culturels. À partir du moment où le concours n'a pas réussi et où des fautes ont été faites dans le lancement du concours, le projet a dû être abandonné. Nous pouvions donc nous poser la question de savoir ce que nous allions faire de cet ensemble immobilier. Moi, au titre des monuments historiques, je me réjouis de savoir que cet ensemble intéressant a conservé tout ce qu'il y a de patrimonial à l'intérieur. On va réaffecter la chapelle. Pourquoi pas ? Tant mieux, cela va lui redonner un sens. Parce que je crois que dans le patrimoine, il faut aussi savoir donner un sens. Enfin, on va remettre du monde dans cet ensemble. Parce que je rappelle que du fait de l'abandon brutal du projet autour du centre culturel, non pas par nous, mais à la fin de votre mandat... puisque vous vous êtes rendu compte qu'il n'y avait pas l'argent pour le faire et que le concours était infructueux. Nous nous sommes donc retrouvés avec un monument historique vide. Nous ne pouvons donc être que contents que maintenant, ce monument historique, grâce à l'apport du privé, et tant mieux... la chose publique n'est pas là pour remplir en permanence des équipements vides. Nous pouvons nous réjouir, encore une fois, de la sauvegarde et de la mise en valeur de Saint-Julien. Je termine là mon propos, avec en plus un emprunt qui était in fine. Ce qui était un piège supplémentaire qui avait été fait pour les successeurs. Nous pouvons donc nous réjouir que Saint-Julien soit aujourd'hui sauvé et en état de recevoir, sans doute, de nombreuses personnes dans les années à venir. Je reviens maintenant aux associations. C'est en effet un débat récurrent que nous avons ensemble. Et nous pouvons faire dire aux chiffres beaucoup de choses. Moi, je regarde les chiffres aussi, du compte administratif. Si j'enlève le contrat de ville, qui est encore une fois pris dans l'ensemble aux associations, en effet, en 2013, le compte administratif proposait 2 622 194 € aux associations. En effet, aujourd'hui, à la fin du compte administratif 2018, les subventions aux associations sont de 2 232 534 €. Ce qui fait bien une baisse apparente de 390 000 €, si je compte bien, et pas 620... là, je ne sais pas où ils sont pris. Maintenant, si nous analysons les 390 000 €, et je vais redire ce que je dis chaque année, au moins sur trois gros dossiers, l'aide que nous accordions autrefois à la FAL pour tout ce qui était programmation jeune public, avec une subvention importante... nous avons réintégré, tout le monde s'en réjouit, la personne qui travaillait à la FAL, qui est Virginie Dréano, qui est maintenant la directrice adjointe du Théâtre.*

Toute la programmation jeune public, pour laquelle nous sommes labellisés au niveau national, est prise en charge directement par le Théâtre. C'est donc déjà plus de 56 000 € qu'il faut enlever dans ce déficit apparent. Je vais continuer également avec l'office du tourisme. En effet, il y avait, à un moment donné, un versement d'une subvention à l'office du tourisme pour 52 150 €. Mais c'était pour un poste. Or, ce poste-là a été pris directement en charge par la ville et mis à la disposition de l'office de tourisme. Donc, là encore, il y a bien en effet une baisse apparente, à hauteur de 52 000 €, mais ce n'est pas le cas. Puisque le poste est maintenant pris en charge directement par la ville, et non plus par l'office du tourisme via une association. Je continue également sur une subvention qui était accordée à Alternatri. Nous avons maintenant pris en charge la maîtrise de tout ce qui est fait. Là encore, c'est une économie, ou une dépense en moins aux associations, prenez-le comme vous voulez, de 54 900 €. Déjà, sur ces trois postes, nous arrivons à près de la moitié de ce qui vous apparaît, vous, comme une baisse des aides aux associations. Nous pourrions continuer ainsi sur un certain nombre de choses. Et comme le dit également Alexandre Lanoë au niveau des associations sportives, nous regardons maintenant beaucoup plus les projets et nous versons en fonction de ce qui a été réalisé. Il y a donc un ajustement, année par année, association par association, d'un certain nombre de manifestations sportives. Je dirai la même chose pour la culture. Là, je vais reconnaître en effet que nous avons baissé la culture, les subventions, sur trois grands chapitres, que j'ai déjà évoqués et que j'évoque à nouveau : les Trois éléphants... mais je voudrais dire là encore que tout ce qui était programmation jeune public ou tout ce qui était programmation gratuite des Trois éléphants n'est plus versé à l'association des Trois éléphants. C'est pris en charge directement par le budget culture de la ville. En effet donc, la baisse de subventions aux Trois éléphants apparaît en frontal, mais elle n'apparaît pas en réalité des activités. Puisque c'est maintenant pris en charge par la ville. Les seuls qui ont une véritable baisse de subventions, mais nous l'avons fait ensemble et nous l'avons fait de manière, je pense, cohérente, en fonction des autres partenaires que sont l'État et la région, c'est le Chaînon manquant. Aujourd'hui, vous allez voir le Chaînon manquant. Vous allez vous rendre compte qu'ils sont très contents de la participation de la ville qui, encore une fois, est très forte. J'en reviens sur notre autre manière d'aider les associations, sur laquelle je vais insister. Cela peut faire mal par rapport à nos prédécesseurs. C'est la qualité des équipements que nous mettons à disposition des associations, notamment culturelles. Et justement, le Chaînon manquant bénéficie maintenant de bureaux qui sont nettement plus agréables, avec un outil de travail plus adapté, à la Scomam. Je vais continuer sur la Scomam. Nous avons créé une salle de danse et de répétition très intéressante à la Scomam pour la compagnie Chantiers ou David Drouard, qui n'existait pas avant. C'est pourtant un grand créateur lavallois. Il n'était pas aidé. Il n'avait pas de locaux. C'est aussi un soutien très important pour les acteurs culturels. Ce n'est pas une subvention qui est importante. C'est un lieu de travail, de répétition et de rayonnement. Là, je vais redire encore ce que nous avons dit. Jean Macé, le Théâtre, a été entièrement refait, permettant à Jean-Luc Bansard d'avoir un magnifique outil. François Béchu, qui avait été viré manu militari, quasiment, de la grande surface, nous lui avons recréé un espace culturel pour le Théâtre de l'Échappée, qui se trouve maintenant au 42e. Allez voir et vous verrez comment cela fonctionne. A la grande surface, où se trouvent le Théâtre d'Air et Arts Zygote nous avons refait les bureaux, les salles de répétition, pour plusieurs centaines de milliers d'euros au total. Bien sûr, ce ne sont pas des subventions que nous donnons aux associations. Mais nous leur permettons de travailler dans de meilleures conditions. Cela me paraît plus responsable.

En effet donc, s'il y a une baisse apparente de subventions, elle n'est pas réelle compte tenu à la fois des soutiens de la ville, des activités qui sont générées et de ce que nous faisons. C'est la même chose pour la Porte Beucheresse et pour l'Art au centre. Mais je vais arrêter là mon propos parce que tout à l'heure, j'évoquerai les monuments historiques. Ce que je veux donc dire, c'est qu'on ne peut pas dire qu'il y a une baisse importante allouée aux associations. Ce n'est pas vrai. C'est une reprise en direct de la ville sur des budgets sportifs, culturels, caritatifs ou autres. C'est le premier point. Les quelques baisses de subventions que nous pouvons avoir sont parce qu'elles sont ajustées aux associations et parce que nous les aidons d'une manière beaucoup plus importante en termes d'outils de travail. Voilà ce que je voulais dire, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : *J'ajouterai juste un chiffre, qui se rattache à cette dernière phrase. Dans le compte administratif 2018, vous avez la somme très précise de 476 000 € de travaux qui sont faits pour aménager l'espace associatif. C'est pour qui si ce n'est pas pour les associations ? En tout cas, si vous y allez, vous verrez que les associations y sont bien installées. Cela n'existait pas avant. Nous pouvons donc faire la liste de tous les chapitres budgétaires et nous arriverons à démontrer assez facilement que ce n'est pas notre municipalité qui aura été défaillante dans le soutien aux associations. Je rajoute aussi la contractualisation, qui s'est faite conformément aux recommandations des Chambres régionales des comptes alors qu'elles étaient embryonnaires jusqu'à présent. Claude Gourvil.*

Claude Gourvil : *Oui, j'ai trois ou quatre petits points. D'abord, Monsieur Habault, il ne faut pas transformer mes propos. Nous ne rejetons pas la faute sur les services. C'est probablement une erreur d'analyse, peut-être commune d'ailleurs. Je n'en sais rien. Mais en tout cas, c'est une décision qui n'a pas été la meilleure et aujourd'hui, c'est la lecture a posteriori que nous en faisons, avec l'éclairage que nous pouvons avoir. Quant à vous, c'est vrai, vous avez aidé à sortir de l'emprunt toxique. En revanche, cela va nous coûter un peu cher pendant longtemps. Ceci dit, nous sommes contents quand même. Un jour, on en sort, mais cela coûte cher. Vous avez dit que nous avions, l'équipe précédente, puisque c'est toujours comme cela que cela se passe, investi en fin de mandat pour garantir notre réélection. Si c'était vrai, nous aurions été réélus. Et vous avez dit que nous n'en avions pas les moyens. Nous avons donc forcément augmenté la dette, en ayant recours à l'emprunt. J'ai pour habitude de dire que les investissements d'aujourd'hui sont nos économies de demain. Mais nous y sommes, demain. Et c'est sans doute grâce à une part des investissements que nous avons pu consentir que vous pouvez faire certaines économies sur votre mandat. Tout cela s'enchaîne. Vous parliez de cinétique tout à l'heure. C'est valable pour les aspects budgétaires et investissements, la succession des différentes équipes municipales. Enfin, pour finir, Monsieur Habault, il y a quand même entre nous une grande différence. Je parlais de la baisse de population à la ville de Laval, pour critiquer le critère d'attractivité qui justifierait qu'on baisse les impôts. Vous nous répondez que les droits de mutation ont augmenté. Une de nos différences est que vous avez une lecture en euros et nous, en personnes humaines.*

Monsieur le Maire : *Parce que vous pensez sincèrement que nous serions autour de cette table à travailler depuis des années si nous n'avions pas sur ce point la même lecture que vous ? Je veux bien croire que dans les politiques de gestion, il y a des différences.*

Mais donnez-nous au moins le crédit que si les élus sont ici, c'est totalement, je pense, parce qu'ils partagent un certain souci d'éclairer leurs concitoyens, de participer à la vie locale et de préparer leur avenir, et d'assurer les meilleurs services. Vous ne pouvez donc pas nous faire de mauvais procès là-dessus. Je voudrais juste ajouter une précision sur l'évolution de la démographie à Laval. Parce que j'ai été assez choqué par l'éditorial d'une des oppositions dans le dernier journal municipal. Il y a une espèce de tonalité défaitiste vis-à-vis de notre ville qui ressort de ce document et qui laisserait à penser que finalement, vous vous réjouissez de certains mauvais indicateurs. Alors, parlons-en, de ces indicateurs, c'est-à-dire de la population, pour savoir si nous sommes au-dessus de 50 000 habitants ou en dessous. Personne ne contestera les chiffres de l'INSEE. Je précise cependant que les chiffres qui ont été produits par l'INSEE sont ceux du recensement partiel de 2016. 2016, pour ceux qui aiment les calendriers, c'est un an et demi après notre prise de fonction. Même si c'est deux ans, je veux bien. La deuxième chose est que vous ne citez que les chiffres de la population municipale et pas de la population totale, qui, à la même date, était de 52 359 habitants. L'honnêteté conduirait à rappeler que la population de Laval baisse régulièrement depuis 2009, c'est-à-dire quelques mois après le début du mandat de Monsieur Garot et de Monsieur Boyer. La population de Laval était d'environ 51 200 habitants. À la fin du mandat, elle était juste au-dessus de 50 000. C'est-à-dire qu'en l'espace de six ans, disons cinq ans puisque j'ai les chiffres des cinq dernières années du mandat, la ville de Laval a perdu plus de 1000 habitants. Vous me donnerez les explications. Je les connais. Mais ne faites pas porter à la majorité actuelle la baisse de la population de Laval, qui, fort heureusement, n'est quand même pas si importante que cela. Je rappelle que ce mouvement démographique s'inscrit dans une baisse de la natalité, en France. Si vous niez l'évidence, nous mettrons les chiffres en plus gros. Laval n'échappe pas... elle échappe moins que d'autres villes et moins que d'autres régions, et moins que d'autres communes du département de la Mayenne, à la baisse de la natalité. Néanmoins, c'est une tendance lourde. Nous, ayant évidemment pressenti depuis des années ces tendances lourdes, nous avons tenté, et nous tentons d'y remédier par le développement de nouveaux logements, par exemple dans les quartiers de la gare, dans le quartier Ferrié, en effet par le projet de Saint-Julien, qui consiste à avoir des logements en plein cœur de ville. Mais nous avons aussi dans les cartons, et cela sortira bientôt, le projet Corbineau. Nous avons aussi encouragé un certain nombre d'investisseurs privés à construire, et les bailleurs sociaux également. Vous voyez bien qu'aux Fourches en ce moment, il y a un chantier qui se termine et que Méduane habitat est également en train d'achever un programme dans le quartier des Pommeraiès. Concernant la cession de certains bâtiments communaux, qui bien souvent d'ailleurs étaient très peu reluisants, elle est très critiquée par vous. Sans vouloir rentrer dans l'exposé qui sera fait un jour des bienfaits de ces cessions, sachez que depuis le début du mandat, elles ont permis la création de 673 logements. J'en ai la liste détaillée. D'ailleurs, il est à noter que l'INSEE a déjà relevé une progression du nombre de logements, arguant, je pense, d'un inversement de tendance. C'est vrai que nous étions sur la courbe descendante. Mais avec toutes les mesures qui ont été prises, également en termes de règlement d'urbanisme, c'est vrai que nous cherchons à densifier la ville. Moi, je ne doute pas que la ville de Laval saura surmonter cette difficulté qui, je l'espère, est désormais derrière nous. En tout cas, ceci explique une partie de notre action. C'est le fait de rendre la ville plus riche en habitants et plus riche en compétences, et de faire en sorte que notre ville retrouve la bonne tendance. Les chiffres qui nous ont été donnés tout à l'heure ne sont pas contestables. Ce sont ceux du compte administratif.

Je pense que sur la base de ces bons résultats, puisque tout à l'heure, nous allons parler de l'affectation des excédents de l'année 2018, vous pouvez, et je m'adresse en tout cas à la majorité municipale... mais je ne désespère jamais non plus de convaincre. Tout à l'heure, j'ai montré que nous n'avions pas été insensibles à vos remarques sur certains sujets. Là, je pense que vous pourriez prendre acte du redressement des finances de la ville, du fait que cela ouvre des perspectives favorables, pour ainsi retrouver un langage un peu plus optimiste et encourageant pour tous ceux qui travaillent. Je voudrais, en clôture de mon propos, remercier tous ceux qui s'engagent au jour le jour dans ce travail de gestion des finances de la ville, pour essayer d'apporter le meilleur service à nos concitoyens. Je pense bien sûr aux élus, en tout cas ceux de la majorité municipale. Mais je pense aussi surtout aux agents de la ville et à l'équipe qui les encadre. Merci à vous. Nous allons passer au vote du compte administratif. Ne soyez pas étonnés, mais la réglementation oblige que je me retire. Marie-Cécile Clavreul va faire passer le vote.

Marie-Cécile Clavreul : Pour le vote du compte administratif, c'est adopté.

N° S492 - PAGFGV - 2

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Philippe Habault

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2121-29 et L2121-31,

Sur proposition de la commission personnel - administration générale - finances - gestion de la ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les résultats de l'exercice 2018 se présentent ainsi :

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	10 102 766.52	5 105.00
012	Charges de personnel	34 175 177.47	0.00
014	Atténuations de produits	242 359.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	6 701 481.46	0.00
66	Charges financières	3 538 489.93	0.00
67	Charges exceptionnelles	1 427 222.27	0.00
68	Dotations aux amortissements et provisions	211 372.50	0.00
	Sous-total opérations réelles	56 398 869.15	5 105.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 138 217.45	0.00
	Sous-total opérations d'ordre	3 138 217.45	0.00
	TOTAL GENERAL	59 537 086.60	5 105.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 897 826.57	0.00
013	Atténuations de charges	193 570.17	0.00
70	Produits des services	6 501 248.45	0.00
73	Impôts et taxes	38 157 838.68	0.00
74	Dotations subventions et participations	16 633 135.62	0.00
75	Autres produits de gestion courante	491 968.14	0.00
76	Produits financiers	75 187.30	0.00
77	Produits exceptionnels	1 424 644.29	0.00
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 008 262.78	0.00
	Sous-total opérations réelles	66 383 682.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 272.31	0.00
	Sous-total opérations d'ordre	357 272.31	0.00
	TOTAL GENERAL	66 740 954.31	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
5001	Plan qualité voirie	895 739.48	366 063.37
5002	Plan qualité espaces verts	86 669.15	175 885.80
5003	Plan qualité équipements culturels	66 641.63	150 572.64
5004	Plan qualité équipements sportifs	113 417.53	138 380.72
5005	Plan qualité écoles	198 324.58	138 787.17
5006	Plan qualité équipements de proximité	233 846.43	300 181.81
5007	Plan qualité équipements publics	36 799.21	8 131.18
5008	Programme accessibilité	102 743.39	94 741.08
5009	Dotations équipements	421 624.54	595 038.48
5010	Divers aménagements urbains	140 173.96	0.00
5011	Aménagements centre ville	104 383.80	42 573.00
5012	Pru Saint Nicolas	5 880.00	33 360.00
5013	Zac Ferrié	226 491.90	0.00
5014	Pem Gare	1 290 509.12	636 362.97
5020	Salle polyvalente	1 003.20	548 425.19
5021	Presbytère cathédrale	83 229.44	1 268.64
5024	Sécurisation espaces publics	40 277.27	9 722.70
5025	Pru pommeraies	61 758.88	0.00
5027	Economies d'énergie	458 049.85	106 499.27
5100	Eaux pluviales	196 327.22	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 562.00	57 196.00
13	Subventions d'investissement	165 000.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 665 527.51	0.00
20	Immobilisations incorporelles	305 741.51	229 076.49
204	Subventions d'équipements versées	367 498.66	208 952.65
21	Immobilisations corporelles	551 999.04	183 323.70
23	Immobilisations en cours	2 603 704.69	322 313.96
27	Autres immobilisations financières	70 043.08	0.00
	Sous-total opérations réelles	16 524 967.07	4 346 856.82
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 272.31	0.00
041	Opérations patrimoniales	1 354 586.72	0.00
	Sous-total opérations d'ordre	1 711 859.03	0.00
	TOTAL GENERAL	18 236 826.10	4 346 856.82

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
5001	Plan qualité voirie	0.00	155 822.00
5002	Plan qualité espaces verts	7 881.88	0.00
5005	Plan qualité écoles	3 283.10	0.00
5006	Plan qualité équipements de proximité	39 790.14	148 548.00
5009	Dotations équipements	12 121.10	5 402.00
5010	Divers aménagements urbains	5 000.00	0.00
5011	Aménagements centre ville	42 000.00	18 000.00
5012	Pru Saint Nicolas	23 038.50	0.00
5013	Zac Ferrié	0.00	27 600.00
5014	Pem Gare	167 766.06	287 919.00
5015	Espace associatif	13 180.91	1 246.00
5016	Bains douches	3 050.40	0.00
5024	Sécurisation espaces publics	27 548.10	0.00
5025	Pru pommeraies	0.00	18 169.00
5027	Economies d'énergie	0.00	453 371.00
5100	Eaux pluviales	0.00	15 384.00
001	Résultat d'investissement reporté	2 317 508.96	0.00
10	Dotations, fonds divers	1 914 955.12	0.00
13	Subventions d'investissement	2 147 187.77	168 039.00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 345 910.00	4 470 000.00
27	Autres immobilisations financières	408 910.21	0.00
	Sous-total opérations réelles	10 479 132.25	5 769 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 138 217.45	0.00
041	Opérations patrimoniales	1 354 586.72	0.00
	Sous-total opérations d'ordre	4 492 804.17	0.00
	TOTAL GENERAL	14 971 936.42	5 769 500.00

II) LOTISSEMENT de BEAUREGARD

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	1 615 436.64

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	1 615 436.64

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Résultat antérieur reporté	1 615 436.28
	Sous-total opérations réelles	1 615 436.28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	3 230 872.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	1 615 436.64

III) PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
66	Charges financières	199 733.20
	Sous-total opérations réelles	199 733.20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 717.00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	436 717.00
	TOTAL GENERAL	636 450.20

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	549.58
74	Subvention d'exploitation	336 000.00
75	Autres produits de gestion courante	173 129.50
	Sous-total opérations réelles	509 679.08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 223.00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	127 223.00
	TOTAL GENERAL	636 902.08

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	284 692.62
	Sous-total opérations réelles	284 692.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 223.00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	127 223.00
	TOTAL GENERAL	411 915.62

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Résultat antérieur reporté	696 132.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 717.00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 132 849.62
	TOTAL GENERAL	1 132 849.62

Le compte administratif de la ville de Laval s'établit comme suit :

Budget principal

	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser	Total
Dépenses	59 537 086.60	18 236 826.10	4 351 961.82	82 125 874.52
Recettes	66 740 954.31	14 971 936.42	5 769 500.00	87 482 390.73
Solde	7 203 867.71	-3 264 889.68	1 417 538.18	5 356 516.21

Lotissement de Beaugard

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 615 436.64	3 230 872.92	4 846 309.56
Recettes	1 615 436.64	1 615 436.64	3 230 873.28
Solde	0.00	-1 615 436.28	-1 615 436.28

Parkings

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	636 450.20	411 915.62	1 048 365.82
Recettes	636 902.08	1 132 849.62	1 769 751.70
Solde	451.88	720 934.00	721 385.88

Article 2

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

François Zocchetto, maire, dont le compte administratif est débattu s'étant retiré de l'enceinte du conseil, le compte administratif est adopté, neuf conseillers municipaux s'étant abstenus (Claude Gourvil, Georges Poirier, Pascale Cupif, Isabelle Beaudouin, Catherine Romagné et Isabelle Eymon).

VILLE DE LAVAL



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

RAPPORT DE PRÉSENTATION

BUDGET PRINCIPAL & BUDGETS ANNEXES

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Synthèse	4
2. Les produits de fonctionnement	6
2.1. Le produit des contributions directes.....	7
2.1.1. Les bases de taxe d'habitation	8
2.1.2. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties.....	9
2.2. Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)	10
2.2.1. La contribution au FPIC	10
2.2.2. L'attribution du FPIC	10
2.3. Les dotations communautaires	11
2.4. Les concours financiers de l'Etat.....	12
2.4.1. Les compensations fiscales.....	12
2.4.2. La dotation globale de fonctionnement	14
2.5. Les produits des services	17
2.6. Les autres produits de fonctionnement	18
2.6.1. Autres impôts et taxes	18
2.6.2. Subventions et participations.....	18
2.6.3. Atténuations de charges	19
2.6.4. Autres produits de gestion courante.....	19
2.7. Les produits exceptionnels	19
3. Les dépenses de fonctionnement.....	20
3.1. Le fonctionnement courant.....	20
3.1.1. Les charges à caractère général	21
3.1.2. Les dépenses de personnel.....	22
3.1.3. Autres charges de gestion courante.....	23
3.2. Les dépenses exceptionnelles et financières hors intérêts.....	24
4. Analyse de la dette	25
5. Les ressources propres d'investissement	28
6. Disponible pour financement	29
7. Les investissements	30
8. Les budgets annexes.....	31
8.1. Le budget lotissement de Beuregard	31
8.2. Le budget parking	32

Introduction

Le compte administratif 2018 démontre de façon objective l'assainissement des finances de notre commune.

Tous les indicateurs d'analyse financière s'améliorent notablement par rapport à 2017 et sont, pour leur quasi totalité, meilleurs que l'exercice 2013, dernière année de la précédente mandature.

Cette amélioration par rapport à 2013 montre que nos ambitions pour la ville n'étaient pas illusoire et qu'il existait bien une autre façon de gérer, permettant de garantir un service public de qualité, de soutenir l'investissement, tout en diminuant les impôts pesant sur les Lavallois.

Le redressement, réussi malgré la diminution des recettes, a été obtenu par une politique de sérieux budgétaire, soutenue par l'action des différents services de notre ville. Cette politique, basée sur la réduction des dépenses de fonctionnement (qui baissent encore de 2,8% en 2018), la recherche de synergies avec l'agglomération et la réduction de la dette, obtient en 2018 des résultats incontestables.

- Excédent brut courant : + 41% par rapport à 2017, stable par rapport à 2013
- Capacité d'autofinancement brute : + 78% par rapport à 2017, + 27% par rapport à 2013
- Capacité d'autofinancement nette : encore faiblement déficitaire mais un déficit divisé par 5 par rapport à 2017 et divisé par 2 par rapport à 2013
- Disponible pour le financement : multiplié par 2,5 par rapport à 2017 et multiplié par 9 par rapport à 2013
- Temps de désendettement de 11,1 ans alors qu'il était de 14,9 ans en 2013.
- En cours de dette : en baisse de 5% à 81,5M€
- Coût moyen de la dette : 3,1% grâce à la sécurisation de la dette par sortie de « l'emprunt toxique » alors qu'il était de 6,3% en 2013

Ce redressement ne s'est pas fait aux dépens des investissements qui, pour impulser une dynamique économique, ont été soutenus et dont nous pouvons confirmer le montant de 45,5M€ net sur le mandat.

La situation financière de notre ville est donc maintenant meilleure qu'en 2013. Pourtant, il a fallu faire face à des événements majeurs, ayant un impact fort sur les finances de notre commune :

- Baisse assumée des impôts locaux de 10% entraînant une moindre recette de 3M€ par an.
- Baisse subie des dotations de l'état dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques, de l'ordre de 4M€ par an depuis la fin de la phase d'installation de la mesure.
- Explosion du taux d'intérêt du « l'emprunt toxique » à partir de 2015 amenant notre commune à verser des montants énormes d'intérêts en 2015 (3,85M€) et 2016 (3,79M€) avant que nous réussissions à trouver une issue favorable à cette situation intenable au début 2017.

Pour notre municipalité faire mieux qu'en 2013 ne doit pas être considéré comme suffisant, tant les finances de la ville n'étaient pas florissantes.

Cependant, ces bons résultats ne doivent pas conduire à relâcher nos efforts car, si la situation financière de Laval est bien meilleure, elle reste fragile. Il faudra encore rester vigilant pour éviter toute dégradation. C'est notre responsabilité d'élus.

L'objectif reste une meilleure efficacité du service public rendu aux lavallois, le soutien au dynamisme économique de notre territoire et le financement d'investissements structurants pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et l'attractivité de notre ville.

1. SYNTHÈSE

Les comptes 2018 traduisent les effets de la mutualisation avec Laval Agglomération (directions générales des services techniques) et des transferts de compétence (enseignement artistique) qui conduit à des baisses de charges conjointes à des baisses de recettes.

L'année 2018 a été marquée par un redressement significatif de l'excédent brut courant qui est passé de 7,7 M€ à 10,9 M€. Ce redressement s'explique tant par le dynamisme des recettes que par une réduction des charges :

- en neutralisant l'impact des transferts à l'agglomération, les recettes courantes sont en progression de 2,9% dont le dynamisme s'explique par :

- de nouvelles subventions de la CAF pour les activités périscolaires (+760 m€),
- la taxe locale sur la publicité (+354 m€) pour laquelle les rattachements qui avaient été effectués pour 2016 et 2017 avaient été prudents et se sont avérés inférieurs aux réalisations,
- la mise en œuvre du forfait post stationnement (+257 m€) faisant que la recette est dorénavant perçue en fonctionnement alors que les amendes de police sont comptabilisées en investissement.

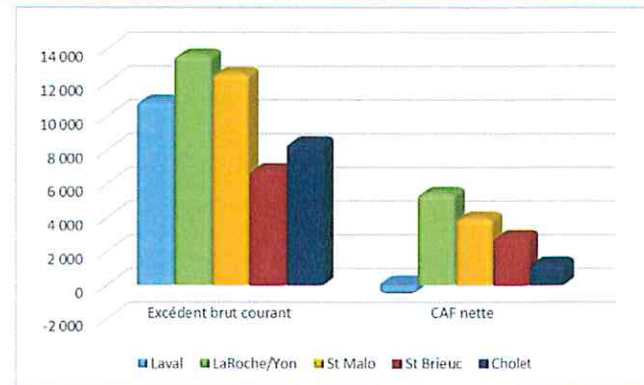
- en neutralisant l'impact des transferts à l'agglomération, les dépenses courantes sont en diminution de 2,8% ce qui s'explique essentiellement par une diminution des dépenses de personnel (- 1 169 m€).

Malgré ce redressement de l'excédent brut courant, le poids de la dette a fait que la CAF nette demeure négative (-632 m€). Ainsi, on constate que si l'excédent brut courant de Laval est comparable à celui des communes similaires du grand Ouest, la CAF nette témoignant du poids important de la dette pour Laval.

DÉTERMINATION DU DISPONIBLE POUR FINANCEMENT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits fonctionnement courant	72 862	73 787	68 036	65 273	62 415	62 152
- Charges fonctionnement courant	61 778	62 519	59 812	57 517	54 683	51 222
= Excédent brut courant	11 084	11 268	8 224	7 756	7 732	10 930
+ Produits exceptionnels	518	323	301	1 419	266	246
- Dépenses exceptionnelles	1 155	1 033	667	851	1 719	1 838
= Excédent de gestion	10 448	10 558	7 859	8 325	6 278	9 338
- Intérêts de la dette	4 966	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383
= CAF brute	5 482	5 288	1 448	2 145	3 901	6 955
- Remboursement de capital	6 686	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587
= CAF nette	-1 204	-1 559	-5 571	-4 990	-3 475	-632
+ FPI hors cessions	1 145	1 960	1 799	1 514	1 474	1 883
= DPF hors cessions	-59	401	-3 771	-3 475	-2 002	1 252
+ Cessions*	398	2 825	3 421	4 038	3 039	1 571
= Disponible pour financement	338	3 226	-351	562	1 037	2 823

* : cession de la résidence Avicenne comptabilisée sur 2016

COMPARAISON



4

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2018 à 13,3 M€ dont 8,9 M€ ont donné lieu à mandatement.

Les principales opérations ont été :

- le pôle d'échange multimodal (3,4 M€),
- le plan qualité voirie (1,6 M€),
- les économies d'énergie (0,6 M€),
- le plan qualité équipements de proximité (0,6 M€),
- l'espace associatif (0,5 M€),
- la salle polyvalente (0,5 M€),
- le plan qualité école (0,4 M€),
- le plan qualité équipements culturels (0,4 M€),
- le plan qualité espaces verts (0,4 M€),
- la dotation équipements (1,8 M€),
- le centre-ville (0,3 M€),
- le programme accessibilité (0,3 M€),
- le plan qualité équipements sportifs (0,3 M€),
- les eaux pluviales (0,3 M€)...

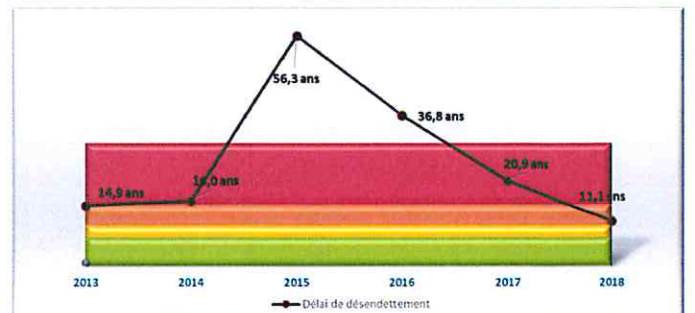
Les emprunts encaissés en 2018 se sont élevés à 3 340 m€ conduisant à un encours de dette mobilisé de 77 032 m€ au 31/12, soit une diminution de l'encours de 4 320 m€. De cette diminution conjointe à la progression significative de la CAF brute a résulté une amélioration de la capacité de désendettement qui se fixe en 2018 à 11,1 ans.

A noter un volume important d'emprunts reportés sur 2019 permis par une situation de trésorerie suffisante.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Disponible pour financement	338	3 226	-351	562	1 037	2 823
+ Subventions	2 698	3 957	2 607	2 841	4 236	2 489
+ Emprunt	4 537	10 005	3 800	4 606	9 912	3 340
= Financement des invest.	7 573	17 188	6 057	8 009	15 185	8 651
- Dépenses d'investissement	14 213	14 012	9 052	7 705	10 715	8 928
- indemnité de refinancement	0	500	0	0	0	0
= Variation excédent de clôture	-6 640	2 676	-2 995	305	4 470	-276

EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Excédent global de clôture n-1	6 409	-231	2 445	-550	-246	4 224
+ EGC n-1 pompes funèbres	0	0	0	0	0	-9
+ Variation excédent de clôture	-6 640	2 676	-2 995	305	4 470	-276
= Excédent global de clôture n	-231	2 445	-550	-246	4 224	3 939
- reports en dépense						4 352
+ reports en recette						5 770
= Excédent global de clôture net						5 357

CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT						
---------------------------	--	--	--	--	--	--



5

2. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement courant s'élèvent en 2018 à 62 152 m€ et se composent principalement des contributions directes (48%), des concours financiers de l'Etat (19%) et des produits des services (10%).

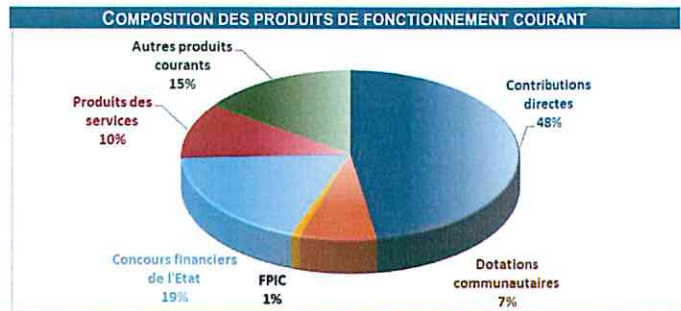
Par rapport à 2017, ils sont en baisse de 4,6%, qui s'explique principalement par le transfert de l'enseignement artistique à l'agglomération en septembre 2017 conduisant au transfert de recettes à l'EPCI et une retenue de la charge sur les dotations communautaires. La mutualisation des directions générales « services urbains et infrastructures » et « aménagement » ont également conduit à une baisse des dotations communautaires.

Par ailleurs, la progression des bases fiscales a été relativement faible en 2018, la progression du produit fiscal ne s'élevant qu'à 1,3% avec une actualisation des bases d'imposition de 1,2%.

A l'inverse, l'année 2018 a confirmé le dynamisme retrouvé de la dotation de solidarité urbaine faisant que les concours financiers de l'Etat ont progressé de 1,6%.

Le dynamisme du marché immobilier s'est également confirmé en 2018 avec une nouvelle progression des droits de mutation.

La mise en œuvre d'une tarification pour les activités périscolaire a permis de bénéficier de subventions significatives de la CAF contribuant à la forte progression des subventions (+12%).



LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Contributions directes	30 531	31 155	28 656	28 535	29 142	29 527
Dotations communautaires	11 517	11 635	9 958	8 385	6 163	4 508
FPIC	317	485	656	783	692	537
Concours financiers de l'Etat	15 432	14 791	13 341	11 632	11 449	11 636
Produits des services	7 633	7 598	7 504	7 769	6 366	6 501
Autres produits courants	7 433	8 123	7 921	8 169	8 603	9 442
Produits fonctionnement courant	72 862	73 787	68 036	65 273	62 415	62 152

EVOLUTION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Contributions directes	-0,7%	2,0%	-8,0%	-0,4%	2,1%	1,3%
Dotations communautaires	-17,1%	1,0%	-14,4%	-15,8%	-26,5%	-26,9%
Concours financiers de l'Etat	-5,5%	-4,2%	-9,8%	-12,8%	-1,6%	1,6%
Produits des services	-3,2%	-0,5%	-1,2%	3,5%	-18,1%	2,1%
Autres produits courants	4,9%	9,3%	-2,5%	3,1%	5,3%	9,8%
Produits fonctionnement courant	-3,1%	1,3%	-7,8%	-4,1%	-4,4%	-0,4%

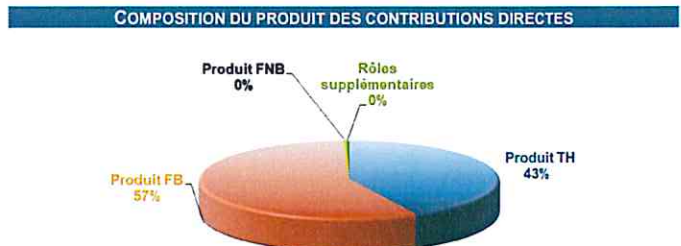
6

2.1. Le produit des contributions directes

Le produit des contributions directes, qui s'élève en 2018 à 29 527 m€, se compose principalement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (57%) et de la taxe d'habitation (43%).

Bien que les taux d'imposition aient été baissés de 10% en 2015 et sans augmentation depuis, ce produit est en hausse de 1,3% par rapport à 2017, principalement du fait du coefficient d'actualisation des bases (1,2%), la progression des bases fiscales ayant été relativement faible en 2018.

Rappelons que depuis la dernière réforme, seuls 16% des lavallois paient l'intégralité de leur taxe d'habitation, 71% ne paient que partiellement et 13% sont totalement exonérés.



LE PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produit TH	13 542	13 681	12 633	12 278	12 427	12 613
+ Produit FB	16 754	17 236	15 877	16 079	16 459	16 722
+ Produit FNB	103	99	86	86	91	94
+ Rôles supplémentaires	132	139	60	92	166	89
= Contributions directes	30 531	31 155	28 656	28 535	29 142	29 527

EVOLUTION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Produit TH	-1,4%	1,0%	-7,7%	-2,8%	1,2%	1,5%
Produit FB	0,0%	2,9%	-7,9%	1,3%	2,4%	1,6%
Produit FNB	-1,8%	-4,0%	-12,9%	0,6%	5,8%	2,7%
Contributions directes	-0,7%	2,0%	-8,0%	-0,4%	2,1%	1,3%

7

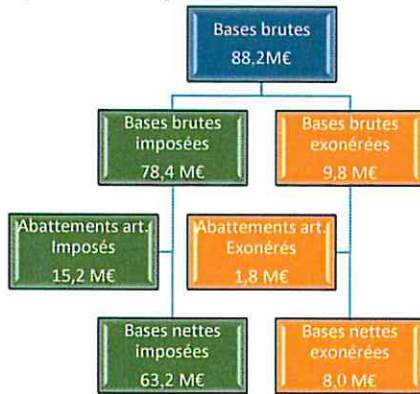
2.1.1. Les bases de taxe d'habitation

En 2018, les bases brutes de taxe d'habitation ont progressé de 0,6% ce qui est proche de la moyenne de ces cinq dernières années mais en net retrait par rapport à 2017. A cette évolution physique, s'ajoute l'actualisation des bases décidée par le parlement.

Au sein de ces bases :

- les bases brutes des articles exonérés ont progressé de 3,2%,
- les bases brutes des articles imposés ont augmenté de 0,3%.

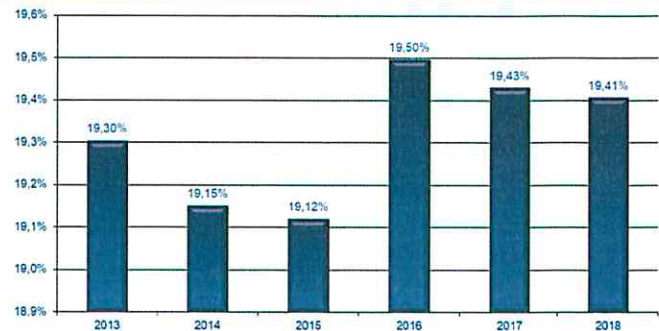
Le poids des abattements des articles imposés ayant été relativement stable entre 2017 et 2018, la progression de bases nettes imposables s'est également fixée à 0,3%.



EVOLUTION PHYSIQUE DES BASES						
	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Nombre d'articles supplémentaires	-36	16	-402	-85	160	133
Bases brutes	0,4%	0,6%	-0,4%	0,0%	1,2%	0,6%
Valeur locative moyenne	0,5%	0,6%	1,0%	0,3%	0,6%	0,1%

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Bases brutes	0,4%	0,6%	-0,4%	0,0%	1,2%	0,6%
Abattements	0,4%	-0,4%	0,0%	1,1%	0,9%	0,5%
Bases brutes abattues	0,4%	0,9%	-0,5%	-0,3%	1,3%	0,6%
Bases brutes exonérées	5,6%	7,8%	-20,7%	41,4%	5,3%	3,2%
Bases brutes articles imposés	-0,2%	-0,1%	1,7%	-3,3%	0,7%	0,3%
Bases nettes exonérées	5,7%	8,5%	-21,7%	43,4%	5,3%	2,9%
Bases nettes	-0,2%	0,1%	1,7%	-3,8%	0,8%	0,3%

POIDS DES ABATTEMENTS DES ARTICLES IMPOSÉS

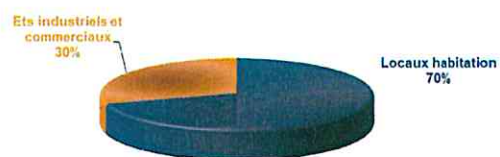


2.1.2. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties

Les bases brutes de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élèvent en 2018 à 68 065 m€ et se composent des locaux d'habitation (70%) et des locaux industriels et commerciaux (30%). Elles ont progressé de 0,5% ce qui correspond à la plus faible progression des cinq dernières années en raison d'une diminution physique des bases des établissements industriels et commerciaux.

Certains logements bénéficient d'exonérations temporaires (logements sociaux, logements situés en Z.U.S., personnes modestes sous conditions) faisant que la base imposable de 2018 s'élève à 64 537 m€.

COMPOSITION DES BASES DE FONCIER BÂTI



BASES BRUTES DE FONCIER BÂTI						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Locaux habitation	43 970	44 677	45 459	46 195	46 852	47 738
Ets industriels et commerciaux	17 743	18 589	18 762	19 281	20 101	20 327
Bases brutes	61 713	63 266	64 221	65 475	66 954	68 065

FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA BASE IMPOSÉE

	Moyenne 13-18	2014	2015	2016	2017	2018
Bases nettes n-1		58 194	59 868	61 277	62 057	63 522
+ Actualisation	537	524	539	613	248	762
+ Bases exo. revenant à imposition	153	155	402	49	51	108
- Variation exo. pers. modestes	47	-39	-212	371	-20	134
+ Evolution physique	625	957	256	490	1 146	278
= Bases nettes n		59 868	61 277	62 057	63 522	64 537

EVOLUTION DES BASES

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Locaux habitation	0,8%	0,7%	0,8%	0,6%	1,0%	0,7%
Ets industriels et commerciaux	1,9%	3,8%	0,0%	1,7%	3,8%	-0,1%
Bases brutes	1,1%	1,6%	0,6%	0,9%	1,9%	0,5%
Bases nettes	1,2%	2,0%	1,4%	0,3%	2,0%	0,4%

2.2. Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)

Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) a été instauré à l'occasion de la loi de finances pour 2012. Il s'agit d'un fonds de péréquation horizontal c'est à dire qu'il est alimenté par les communes et les intercommunalités les plus favorisées au bénéfice de moins favorisées.

Un territoire peut être à la fois contributeur et bénéficiaire.

2.2.1. La contribution au FPIC

La contribution est déterminée sur le fondement du potentiel financier et du revenu moyen. Le territoire de Laval agglomération était potentiellement contributeur depuis 2014, son potentiel financier étant supérieur à 90% de la moyenne. Toutefois, la faiblesse du revenu imposable du territoire a permis de ne pas déclencher de contribution pour 2014 et 2015. Ceci n'est plus le cas depuis 2016 en raison des fusions intercommunales qui ont fait baisser les moyennes faisant que le territoire est devenu contributeur, ce qui a représenté 241m€ pour la ville de Laval en 2018.

2.2.2. L'attribution du FPIC

L'attribution du FPIC est déterminée sur le fondement du potentiel financier, du revenu moyen et de l'effort fiscal. Le territoire de Laval Agglomération est éligible à l'attribution depuis 2012. Depuis 2017, le territoire n'est plus éligible. Dès lors, il bénéficie du mécanisme de garantie permettant de bénéficier de 85% de la dotation de l'année précédente.

CONTRIBUTION AU FPIC						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Potentiel financier par hbt (E)	599,2	612,4	605,6	612,4	606,0	618,6
60% potentiel financier moyen	604,2	605,0	598,2	581,3	555,8	557,9
Éligibilité à la contribution	non	oui	oui	oui	oui	oui
Écart relatif au potentiel financier (a)	-0,0082	0,0123	0,0174	0,0536	0,0901	0,1037
Écart relatif au revenu (b)	-0,0022	-0,0071	-0,0041	-0,0591	-0,0338	-0,0637
Indice synthétique (75% x a + 25% x b)	0,0000	0,0000	0,0000	0,0254	0,0592	0,0655
Population Dgf epcl	100 801	101 110	101 039	100 986	100 715	101 013
x indice synthétique	0,0000	0,0000	0,0000	0,0254	0,0592	0,0656
x valeur de point	37,29	61,43	84,46	117,23	122,35	118,60
= contribution FPIC	0	0	0	300	729	786
x CF epcl	30,1%	30,1%	35,2%	37,0%	38,6%	44,8%
= Contribution FPIC epcl	0	0	0	111	281	353
⇒ Contribution FPIC communes (c)	0	0	0	189	448	434
Potentiel financier Laval	59 503	60 719	60 106	59 914	58 122	56 954
= PFI ensemble des communes LA	69 602	102 029	101 547	102 985	101 968	102 414
= Poids potentiel financier Laval (d)	60%	60%	50%	58%	57%	56%
⇒ Contribution FPIC Laval (c x d)	0	0	0	110	255	241

ATTRIBUTION DU FPIC						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Écart relatif au potentiel financier (a)	1,1203	1,0978	1,0921	1,0545	1,0192	1,0021
Écart relatif au revenu (b)	1,0769	1,0827	1,0791	1,0733	1,0447	1,0781
Écart relatif à l'effort fiscal (c)	1,2248	1,2169	1,2079	1,1337	1,1104	1,1099
Indice synthétique (a x 20% + b x 60% + d x 20%)	1,1151	1,1131	1,1075	1,0816	1,0545	1,0692
Rang	1 273	1 107	1 117	1 167	820	767
Dernier rang éligible	1 463	1 276	1 260	1 230	753	753
Éligibilité	oui	oui	oui	oui	non	non
Population Dgf epcl	100 801	101 110	101 039	100 986	100 715	101 013
x indice synthétique	1,1151	1,1131	1,1075	1,0816	1,0545	1,0692
x valeur de point	9,29	14,24	19,17	23,66	22,49	22,41
= reversement FPIC initial	1 044	1 603	2 145	2 584	0	0
+ Garantie					2 326	1 977
= reversement FPIC	1 044	1 603	2 145	2 584	2 326	1 977
x CF epcl	36,1%	36,1%	35,2%	37,0%	38,6%	44,8%
= Reversement FPIC epcl	377	579	756	956	897	887
⇒ Reversement FPIC communes (e)	667	1 023	1 389	1 628	1 429	1 090
Population dgf Laval	54 532	54 488	54 266	54 099	53 405	52 705
Potentiel financier hbt Laval*	1 692,3	1 114,4	1 109,3	1 107,7	1 087,1	1 080,6
Population Laval / PFI Lavahbt (f)	49,9	48,9	48,9	48,8	49,1	48,8
Z Population / PFI hbt ensemble communes LA (g)	105,0	103,1	103,6	101,5	101,5	99,1
= Reversement FPIC Laval (e x f / g)	317	485	656	783	692	537

10

2.3. Les dotations communautaires

Les dotations communautaires s'élèvent en 2018 à 4 508 m€. En 2018, la dotation de solidarité communautaire a été intégrée dans l'attribution de compensation.

En l'absence de cette fusion, l'attribution de compensation serait devenue négative du fait des derniers transferts et se serait élevée à -9 m€.

Globalement ces dotations sont en diminution par rapport à 2017 du fait de :

- La prise de la compétence « enseignement artistique » par Laval Agglomération en septembre 2017.
- De la mutualisation entre la ville et l'agglomération des directions services urbains et infrastructure et aménagement.

Ces changements ont entraîné des transferts de charges de la ville vers l'agglomération. Pour assurer le financement de ces charges au niveau de l'agglomération, elles sont retenues sur l'attribution de compensation, neutralisant ainsi l'impact sur l'équilibre budgétaire des transferts.

LES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Attribution compensation	7 118	7 118	5 441	3 900	1 955	4 508
Dotation solidarité communautaire	4 398	4 517	4 517	4 484	4 209	0

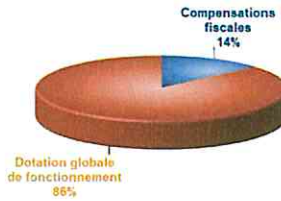
2.4. Les concours financiers de l'Etat

Les concours financiers de l'Etat s'élèvent en 2018 à 11 636 m€ et se composent de la dotation globale de fonctionnement (86%) et des compensations fiscales (14%).

Par rapport à 2017, ils sont en augmentation de 1,6%, alors qu'ils étaient en diminution les années précédentes ce qui s'explique par :

- l'arrêt de la contribution au redressement des finances publiques qui avait été décidée par l'Etat en 2014,
- la progression de la dotation de solidarité urbaine,
- l'accroissement de la compensation de taxe d'habitation.

COMPOSITION DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT



2.4.1. Les compensations fiscales

Les compensations fiscales s'élèvent à 1 586 m€ en 2018 et se composent de la compensation de taxe d'habitation (91%) et des compensations de taxes foncières (9%). A noter que l'ancienne dotation de taxe professionnelle appelée dotation unique spécifique s'est éteinte en 2018.

Par rapport à 2017, elles sont en hausse de 1,8% chacune des composantes étant en augmentation.

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Compensations fiscales	1 774	1 641	1 558	1 291	1 558	1 586
+ Dotation globale de fonctionnement	13 658	13 150	11 783	10 342	9 891	10 051
= Concours financiers de l'Etat	15 432	14 791	13 341	11 632	11 449	11 636

EVOLUTION DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT						
	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Compensations fiscales	-2,2%	-7,5%	-5,0%	-17,1%	20,7%	1,8%
Dotation globale de fonctionnement	-5,9%	-3,7%	-10,4%	-12,2%	-4,4%	1,6%
Concours financiers de l'Etat	-5,5%	-4,2%	-9,8%	-12,8%	-1,6%	1,6%

LES COMPENSATIONS FISCALES						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Compensation taxe d'habitation	1 080	1 091	1 195	944	1 367	1 445
+ Compensation taxes foncières	308	246	162	177	138	141
+ Compensation taxe professionnelle	386	304	201	170	53	0
= Total compensations fiscales	1 774	1 641	1 558	1 291	1 558	1 586

EVOLUTION DES COMPENSATIONS FISCALES						
	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Compensation taxe d'habitation	6,0%	1,0%	9,5%	-21,0%	44,9%	5,7%
Compensation taxes foncières	-14,5%	-20,1%	-33,9%	9,0%	-21,8%	1,5%
Compensation taxe professionnelle	-100,0%	-21,3%	-33,9%	-15,2%	-68,9%	-100,0%
Total compensations fiscales	-2,2%	-7,5%	-5,0%	-17,1%	20,7%	1,8%

12

2.4.1.1. Compensations de taxe d'habitation et taxes foncières

Sous certaines conditions, les personnes modestes bénéficient d'une exonération laquelle est compensée par l'Etat sur la base des taux d'imposition de 1991. Ces compensations vont donc évoluer au rythme des bases nettes exonérées avec une année de retard (cf supra).

Les logements ayant anciennement bénéficié d'une exonération de longue durée et situées en Z.U.S. bénéficie d'un abattement de 40% compensé par l'Etat.

Les logements bénéficiant d'aides (PLAI, PLUS) sont exonérés de taxe foncière pour lesquelles l'Etat verse une compensation.

A noter qu'à la suite de l'intégration des compensations de taxes foncières dans les variables du pacte de stabilité en 2009, ces dernières font l'objet d'une minoration. En 2018, cette minoration aboutie à un abattement de 93%. A noter qu'en 2016 l'indexation de minoration de la compensation pour les exonérations Z.U.S. a été gelé au niveau de 2014 suite au passage du taux d'exonération de 30% à 40%.

2.4.1.2. Compensation de « taxe professionnelle »

Bien que la taxe professionnelle ait été transférée à l'agglomération en 1994, la ville a conservé deux compensations fonction, à l'origine, de la taxe professionnelle : baisse de la part salaires en 1982 et instauration de l'abattement de 16% en 1987.

Ces compensations, qui ont été fusionnées en 2011 en une « dotation unique spécifique », font l'objet d'une indexation qui les amène chaque année à diminuer puisqu'elles jouent le rôle de variable d'ajustement permettant aux concours financiers de l'Etat de varier dans une norme. Cette compensation s'est éteinte en 2018.

COMPENSATION TAXE D'HABITATION « PERSONNES MODESTES »						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bases nettes exonérées TH n-1	5 767	5 827	6 380	5 038	7 297	7 716
x taux TH 1991	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%
= compensation TH n	1 080	1 091	1 195	944	1 367	1 445

COMPENSATION FONCIER BÂTI « PERSONNES MODESTES »						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bases nettes exonérées FB n-1	1 042	1 021	982	770	1 142	1 122
x taux FB 1991	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%
= Compensation FB initiale	242	237	228	179	265	260
x Indexation "contrat"	0,5073	0,3994	0,2641	0,2239	0,0697	0,0697
= compensation FB n	123	95	60	40	18	18

COMPENSATION FONCIER BÂTI « ZONES URBAINES SENSIBLES »						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exo. zones urbaines sensibles n	912	906	905	1 015	1 019	1 030
x taux FB n-1	28,79%	28,79%	28,79%	25,91%	25,91%	25,91%
= Compensation FB Z.U.S. initiale	263	261	260	263	264	267
x Indexation "contrat"	0,5073	0,3994	0,2641	0,3990	0,3997	0,4041
= compensation FB Z.U.S. n	133	104	69	105	105	108

COMPENSATION FONCIER BÂTI « EXONÉRATIONS LONGUES DURÉES »						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exo. PLAI, PLUS n-1	294	333	337	432	436	481
x taux FB n-1	28,79%	28,79%	28,79%	25,91%	25,91%	25,91%
= Compensation FB PLAI, PLUS initiale	85	96	97	112	113	125
x Indexation "contrat"	0,5073	0,3994	0,2641	0,2239	0,0697	0,0697
= compensation FB PLAI, PLUS n	43	38	26	25	8	9

COMPENSATION FONCIER NON BÂTI						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bases nettes exonérées FNB n	25	25	25	25	25	25
x taux FNB 2005	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%
x indice DGF	1,079	1,043	0,952	0,864	0,802	0,701
= Compensation FNB n	9	9	8	7	7	6

COMPENSATION « TAXE PROFESSIONNELLE »						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Compensation TP n-1	461	386	304	201	170	53
x indice DCTP	0,837	0,787	0,661	0,848	0,311	0,000
= Compensation TP n	386	304	201	170	53	0

13

2.4.2. La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF), qui s'élève en 2018 à 10 051 m€, se compose de quatre dotations :

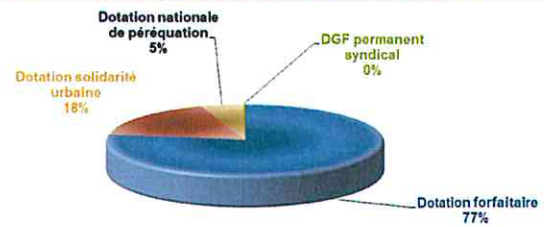
- La dotation forfaitaire (77%),
- La dotation de solidarité urbaine (18%),
- La dotation nationale de péréquation (5%),
- La dotation pour permanent syndical.

En 2018, elle a connu une augmentation de 1,6% alors que les quatre années précédente elle avait diminué.

Par rapport aux autres villes de plus de 10 000 habitants, la faiblesse relative de sa richesse fiscale, la part plus élevée de bénéficiaires aux APL et des logements sociaux, ainsi que la faiblesse relative des revenus des habitants font que Laval bénéficie d'une progression de sa dotation de solidarité urbaine, qui a augmenté de 9,2%.

La faiblesse de richesse fiscale relative et le niveau de pression fiscale font que Laval bénéficie de la dotation nationale de péréquation. Cette dotation progresse de 20% par rapport à 2017, Laval faisant l'objet d'un écrêtement plafonnant la progression à 20% à la suite du changement du mode de calcul du potentiel financier en 2012.

COMPOSITION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	12 087	11 520	10 091	8 576	7 811	7 749
+ Dotation solidarité urbaine	1 342	1 360	1 372	1 386	1 628	1 777
+ Dotation nationale de péréquation	205	246	295	354	425	509
+ DGF permanent syndical	24	25	25	26	27	15
= Dotation globale de fonctionnement	13 658	13 150	11 783	10 342	9 891	10 051

EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Dotation forfaitaire	-8,5%	-4,7%	-12,4%	-15,0%	-8,9%	-0,8%
Dotation solidarité urbaine	5,8%	1,3%	0,9%	1,0%	17,5%	9,2%
Dotation nationale de péréquation	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%
DGF permanent syndical	-16,6%	4,5%	0,6%	1,9%	5,7%	-46,1%
Dotation globale de fonctionnement	-5,9%	-3,7%	-10,4%	-12,2%	-4,4%	1,6%

14

2.4.2.1. La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire a fait l'objet d'une simplification en 2015 par la fusion de ses quatre composantes.

Dorénavant, deux facteurs font évoluer la dotation forfaitaire :

- La variation de population ;
- L'application de l'écrêtement dès lors où le potentiel fiscal est supérieur à 75% du potentiel fiscal moyen.

En 2018, la dotation forfaitaire s'élève à 7 749 m€ soit une baisse de 0,8% par rapport à 2017.

DÉTERMINATION DE LA DOTATION FORFAITAIRE

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire de référence n-1			11 515	10 091	8 576	7 811
+ Variation population			-26	-20	-67	-17
+ Ecrêtement			-69	-115	-67	-45
+ Contribution au redressement			-1 339	-1 380	-632	0
= Dotation forfaitaire	12 087	11 520	10 091	8 576	7 811	7 749
Evolution dotation forfaitaire		-4,7%	-12,4%	-15,0%	-8,9%	-0,8%

2.4.2.2. La dotation nationale de péréquation (DNP)

Laval est éligible à la DNP dans la mesure où elle a un potentiel financier à l'habitant inférieur à la moyenne de la strate démographique majoré de 5% et un effort fiscal supérieur à la moyenne de la strate.

La DNP dépend de la population, de l'écart du potentiel financier avec la moyenne de la strate et de l'enveloppe mise en répartition. S'attendant en 2012 à un impact important du changement de mode de calcul du potentiel financier, le législateur a introduit un dispositif d'encadrement : la dotation ne peut pas baisser de plus de 10% ni augmenter de plus de 20%.

Comme prévu et en l'absence de nouvelle réforme, la ville de Laval a vu sa dotation progresser cette année de 20%.

ELIGIBILITÉ A LA DOTATION NATIONALE DE PÉREQUATION

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Potentiel financier par habitant	1 092,3	1 114,3	1 109,3	1 107,7	1 087,1	1 080,6
Potentiel financier par hbt strate	1 265,0	1 297,2	1 290,8	1 294,8	1 268,0	1 262,9
Rapport FFin/FFin de la strate	86%	86%	86%	86%	86%	86%
Plafond d'éligibilité au FFin	105%	105%	105%	105%	105%	105%
Effort fiscal commune	1,494	1,483	1,470	1,448	1,339	1,338
Effort fiscal strate	1,177	1,183	1,161	1,156	1,167	1,178
Éligibilité au FNP/DNP	oui	oui	oui	oui	oui	oui

DÉTERMINATION DE LA DOTATION NATIONALE DE PÉREQUATION

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Population DGF	54 532	54 488	54 266	54 090	53 510	53 635
x Ecart de potentiel financier	0,1866	0,1909	0,1906	0,1945	0,1927	0,1944
x Valeur de point	65,2	67,4	69,7	69,7	67,7	67,1
= FNP/DNP initial part principale	663	701	721	734	698	699
- Ecrêtement	458	456	426	380	273	190
= FNP/DNP part principale	205	246	295	354	425	509

15

2.4.2.3. La dotation de solidarité urbaine

La dotation de solidarité urbaine a été réformée en 2017. Elle bénéficie désormais au trois premiers tiers (au lieu des trois premiers quarts) des communes de 10 000 habitants et plus, classées, en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges. Les pondérations des critères de l'indice ont été modifiées à savoir que le poids du potentiel financier est passé de 45% à 30% au bénéfice du revenu imposable qui est passé de 10% à 25%.

Le poids de la part des bénéficiaires aux A.P.L. a été maintenu à 30% et celui du taux de logement social à 15%.

Le revenu imposable a été en baisse en 2018 sur le territoire de Laval alors que la moyenne nationale a progressé faisant augmenter l'indice synthétique qui retrouve un niveau similaire à 2016.

En 2018, on dénombre 1 029 communes de plus de 10 000 habitants. Ceci signifie que les 686 premières sont éligibles. Laval se classant à la 364ème place, elle demeure éligible et bénéficie d'une majoration calculée notamment en fonction de sa population et de l'indice.

	2017	2018
Population DGF	53 510	53 635
x Indice synthétique	1,143	1,157
x Effort fiscal plafonné à 1,3	1,3	1,3
x Valeur de point	1,162	0,686
x Coefficient de rang	2,066	2,145
x Coefficient ZUS/ZFU	1,265	1,265
= Majoration DSU	242	150

CRITÈRE : POTENTIEL FINANCIER						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Potentiel Financier moyen par hbt	1 301	1 324	1 311	1 308	1 296	1 283
/ Potentiel financier Laval	1 092	1 114	1 109	1 108	1 087	1 081
x Pondération PFin	45%	45%	45%	45%	30%	30%
= Part potentiel financier	0,536	0,535	0,532	0,532	0,358	0,356

CRITÈRE : PART DE BÉNÉFICIAIRES APL						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'A.P.L.	14 530	14 491	14 434	14 406	14 404	14 519
Total des logements	25 473	26 020	26 043	25 777	25 761	25 928
A.P.L. / Total des logements	57,0%	55,7%	55,4%	55,9%	55,9%	56,0%
/ Taux d'A.P.L. moyen	52,7%	52,5%	52,4%	51,9%	51,7%	51,6%
x Pondération A.P.L.	30%	30%	30%	30%	30%	30%
= Part A.P.L.	0,325	0,318	0,318	0,323	0,324	0,326

CRITÈRE : PART DE LOGEMENTS SOCIAUX						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Logements sociaux	6 935	6 960	7 094	7 079	7 068	7 077
Total des logements	25 473	26 020	26 043	25 777	25 761	25 928
Logements sociaux / Total lgts	27,2%	26,7%	27,2%	27,5%	27,4%	27,3%
/ Taux LS moyen	22,7%	22,7%	22,8%	22,8%	23,0%	23,0%
x Pondération LS	15%	15%	15%	15%	15%	15%
= Part logements sociaux	0,180	0,177	0,179	0,180	0,179	0,178

CRITÈRE : REVENU IMPOSABLE						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenu moyen	14 043	14 507	14 738	14 808	14 979	15 181
/ Revenu imposable par habitant	11 591	12 054	12 244	12 530	13 277	12 834
x Pondération revenu imposable	10%	10%	10%	10%	25%	25%
= Part revenu imposable	0,121	0,120	0,120	0,118	0,282	0,296

DÉTERMINATION DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Part potentiel financier	0,536	0,535	0,532	0,532	0,358	0,356
+ Part A.P.L.	0,325	0,318	0,318	0,323	0,324	0,326
+ Part logements sociaux	0,180	0,177	0,179	0,180	0,179	0,178
+ Part revenu imposable	0,121	0,120	0,120	0,118	0,282	0,296
= Indice synthétique	1,162	1,151	1,149	1,153	1,143	1,155

16

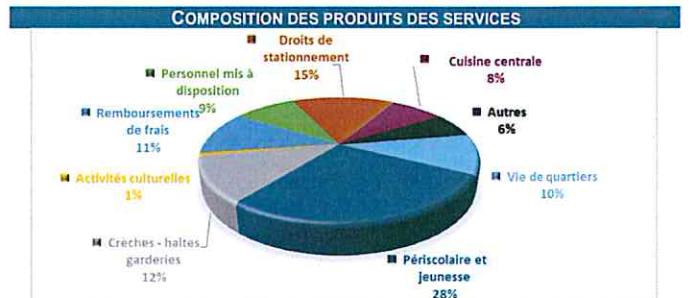
2.5. Les produits des services

Les produits des services s'élèvent en 2018 à 6 501 m€. Ils se composent principalement des recettes des services périscolaires et jeunesse (28%), des remboursements de frais et personnel mis à disposition (20%), des droits de stationnement (15%), des structures de la petite enfance (12%) et de la cuisine centrale (8%).

Par rapport à 2017⁽¹⁾, ils sont en augmentation de 2,1% ce qui s'explique principalement par :

- Les droits de stationnement suite à la mise en œuvre du forfait post stationnement ;
- Le produit des activités scolaire et de la jeunesse ;

A l'inverse, le produit des activités culturelles a diminué du fait du transfert de l'enseignement artistique à l'agglomération en septembre 2017, de même que les recettes de la cuisine centrale du fait de l'ouverture du nouvel EHPAD qui dispose de sa propre cuisine.



LES PRODUITS DES SERVICES						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
en milliers d'euro						
Vie de quartiers	553	590	639	705	691	677
Péri scolaire et jeunesse	1 543	1 615	1 617	1 652	1 681	1 806
Crèches - haltes garderies	822	825	824	777	769	745
Activités culturelles	933	677	696	748	137	49
Remboursements de frais	1 754	1 839	1 628	1 692	668	739
Personnel mis à disposition	396	410	458	406	659	589
Droits de stationnement	641	679	695	659	725	982
Cuisine centrale	594	569	592	686	593	508
Autres	397	384	364	443	441	406
Produit des services	7 633	7 598	7 504	7 769	6 366	6 501

EVOLUTION DES PRODUITS DES SERVICES						
	Moyenne	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Vie de quartiers	4,1%	6,7%	8,3%	10,2%	-2,0%	-2,0%
Péri scolaire et jeunesse	3,2%	4,7%	0,1%	2,2%	1,7%	7,4%
Crèches - haltes garderies	-1,9%	0,4%	0,0%	-5,8%	-0,9%	-3,2%
Activités culturelles	-44,6%	-27,5%	2,8%	7,5%	-81,7%	-64,6%
Remboursements de frais	-15,9%	4,8%	-11,5%	3,9%	-60,5%	10,6%
Personnel mis à disposition	8,3%	3,6%	11,7%	-11,2%	62,1%	-10,5%
Droits de stationnement	8,9%	6,0%	2,3%	-5,1%	10,1%	35,4%
Cuisine centrale	-3,1%	-4,2%	2,2%	18,0%	-13,6%	-14,3%
Autres	0,4%	-0,7%	-7,5%	21,6%	-0,4%	-8,1%
Produit des services	-3,2%	-0,5%	-1,2%	3,5%	-18,1%	2,1%

(1) Les droits de stationnement qui étaient précédemment classés dans les taxes ont été reclassés en produit de service afin d'avoir des données comparables.

2.6. Les autres produits de fonctionnement

2.6.1. Autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes s'élèvent en 2017 à 3 586 m€. Ils se composent principalement des droits de mutation (50%), de la taxe sur l'électricité (25%) et de la taxe locale sur la publicité extérieure (22%).

Par rapport à 2017, ils sont en progression de 13,5%, principalement en raison de la hausse de la taxe sur la publicité extérieure. A la suite du recensement effectué en 2016, un long travail d'analyse a été réalisé afin d'assurer l'équité entre chaque contribuable. Ceci a fait que les recettes de 2016 et 2017 ont fait l'objet d'une évaluation ces deux années. Il s'avère que la facturation réalisée en 2018 a conduit à des recettes supérieures à ces évaluations d'où la forte hausse constatée en 2018. Les droits de mutation ont également continué à progresser témoignant d'un dynamisme du marché immobilier sur le territoire.

2.6.2. Subventions et participations

Les subventions et participations s'élèvent en 2018 à 4 997 m€. Elles se composent essentiellement des subventions pour la petite enfance (48%), pour la jeunesse (37%) et pour les activités culturelles (6%).

Elles sont en augmentation de 11,9% par rapport à 2017 ce qui s'explique principalement par :

- la participation de la CAF pour les activités périscolaire suite à la mise en œuvre d'une tarification ;
- une subvention exceptionnelle au titre des diagnostics archéologiques.

LES AUTRES IMPÔTS ET TAXES						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Droits de mutation	1 276	1 184	1 275	1 493	1 716	1 798
Taxe électricité	995	944	909	916	945	911
Taxe publicité	315	349	310	608	420	774
Occupation du domaine public	45	52	46	64	14	39
Droits de place	63	64	64	66	57	64
Autres	107	0	0	23	5	0
Autres impôts et taxes	2 800	2 594	2 604	3 170	3 158	3 586

EVOLUTION DES AUTRES IMPÔTS ET TAXES						
	Moyenne					
	13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Droits de mutation	7,1%	-7,2%	7,6%	17,1%	14,9%	4,8%
Taxe électricité	-1,7%	-5,1%	-3,7%	0,8%	3,1%	-3,6%
Taxe publicité	19,7%	11,0%	-11,1%	95,8%	-30,8%	84,1%
Occupation du domaine public	-2,8%	15,7%	-10,8%	37,4%	-77,5%	171,9%
Droits de place	0,4%	2,5%	-0,9%	2,8%	-12,6%	11,9%
Autres impôts et taxes	5,1%	-7,4%	0,4%	21,7%	-0,4%	13,5%

LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Petite enfance	2 073	2 138	2 150	2 163	2 442	2 408
Enfance jeunesse	581	1 020	1 017	1 068	1 074	1 834
Vie de quartier	114	152	138	156	154	38
Activités culturelles	414	409	392	435	286	315
Gymnases	99	110	92	124	113	102
Emploi avenir	58	129	123	93	84	52
FCIVA	0	0	0	0	11	6
Autres subventions et participations	261	674	512	226	300	242
Subventions et participations	3 600	4 632	4 424	4 264	4 464	4 997

EVOLUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATION						
	Moyenne					
	13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Petite enfance	3,0%	3,1%	0,6%	0,6%	12,9%	-1,4%
Enfance jeunesse	25,8%	75,5%	-0,3%	5,0%	0,6%	70,7%
Vie de quartier	-19,8%	33,5%	-9,2%	12,7%	-1,1%	-75,4%
Activités culturelles	-5,3%	-1,2%	-4,0%	10,9%	-34,3%	10,2%
Gymnases	0,5%	10,4%	-16,0%	34,7%	-8,5%	-10,5%
Emploi avenir	-2,2%	122,4%	-4,5%	-24,2%	-10,3%	-37,9%
Autres subventions et participations	-1,4%	158,6%	-24,1%	-55,9%	33,1%	-19,3%
Subventions et participations	6,8%	28,7%	-4,5%	-3,6%	4,7%	11,9%

18

2.6.3. Atténuations de charges

Le produit des atténuations de charges s'élève en 2018 à 368 m€ et se compose des remboursements de frais de personnel (194 m€) et de la valorisation de la main d'œuvre des travaux en régie (174 m€).

2.6.4. Autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante s'élèvent en 2018 à 492 m€ et se composent essentiellement des loyers (423 m€) et des redevances d'affermage (67 m€).

Les loyers ont fortement diminué du fait de l'ouverture du nouvel EHPAD qui a conduit à la fin de la location de l'Épine à l'été 2018.

LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Rbst frais de personnel	193	204	206	211	214	194
Travaux en régie valorisation personnel	150	165	231	93	167	174
Atténuations de charge	343	370	437	304	381	368

LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Loyers	536	373	349	361	531	423
Redevance fermiers	154	153	106	67	66	67
Autres	1	1	1	3	3	2
Autres produits de gestion	691	528	456	430	600	492

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Indemnités de sinistre	104	176	146	210	195	75
Récupération TVA	329	62	6	15	5	2
Remboursement énergies	1	24	102	92	1	0
Produits financiers	0	0	1	39	19	19
Indemnisation passagère	0	0	0	890	0	0
Reprises sur provisions	0	0	0	0	0	108
Autres produits exceptionnels	85	61	47	174	45	42
Produits except. et financiers	518	323	301	1 419	266	246

19

3. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

3.1. Le fonctionnement courant

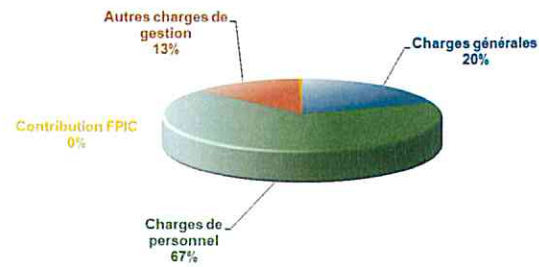
Les dépenses de fonctionnement courant s'élèvent à 51 222 m€ en 2018 et se composent principalement des dépenses de personnel (67%) et des charges à caractère général (20%).

Elles sont en diminution de 6,3% par rapport à 2017. Toutefois, les mutualisations et transferts de compétence avec Laval Agglomération expliquent une large part de cette diminution.

En neutralisant les mutualisations et transferts de compétences, les dépenses de fonctionnement courant sont en baisse de 2,8% :

- Les charges à caractère général sont en baisse de 1,5% principalement en raison de la baisse de l'alimentation et des honoraires,
- Les dépenses de personnel sont en baisse de 3,3%,
- Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 1,9%.

COMPOSITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Charges générales	12 305	11 945	10 870	10 285	10 255	10 103
+ Charges de personnel	42 348	43 883	42 244	40 539	37 340	34 175
+ Autres charges de gestion	7 124	6 691	6 697	6 583	6 832	6 703
+ Contribution FPIC	0	0	0	110	255	241
= Charges de fonct. courant	61 778	62 519	59 812	57 517	54 683	51 222

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Charges générales	-3,9%	-2,9%	-9,0%	-5,4%	-0,3%	-1,5%
Charges de personnel	-4,2%	3,6%	-3,7%	-4,0%	-7,9%	-8,5%
Autres charges de gestion	-1,2%	-6,1%	0,1%	-1,7%	3,8%	-1,9%
Contribution FPIC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	132,0%	-5,6%
Charges de fonct. courant	-3,7%	1,2%	-4,3%	-3,8%	-4,9%	-6,3%

20

3.1.1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent en 2018 à 10 103 m€. Les principales dépenses concernent les énergies (29%), l'alimentation (12%) et les fournitures (8%).

Par rapport à 2017, elles sont en baisse de 1,5% ce qui résulte principalement de :

- l'alimentation (-115 m€), en raison du nouvel EHPAD qui dispose de sa propre cuisine,
- les honoraires (-111 m€) qui s'explique par la fin des honoraires d'avocat dans le cadre du contentieux sur le produit toxique, une baisse des frais liés aux cessions et une diminution du nombre de contrôles techniques,
- les locations immobilières (-66m€) résultant de l'arrêt de locations (rue du général de Gaulle, place St Tugal, rue des ruisseaux...),
- les énergies (-57m€) sachant qu'en 2018 la ville a reçu des factures de gaz pour des consommations de 2016 et 2017 pour un total de 17 m€. Au sein des énergies, les dépenses relatives au chauffage urbain ont fortement progressé entre 2017 et 2018 du fait du raccordement d'équipements municipaux au réseau de chaleur (salle polyvalente,...).

en milliers d'euro	2017	2018	Evol%
Electricité	1 491	1 403	-5,9%
Gaz	523	564	7,7%
Chauffage urbain	122	217	77,7%
Eau	245	199	-18,6%
Combustibles	38	25	-34,9%
Carburants	586	541	-7,8%
Total	3 005	2 947	-1,9%

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Energies	3 500	3 358	3 086	2 763	3 005	2 947
Alimentation	1 208	1 234	1 224	1 171	1 281	1 166
Fournitures	809	844	848	782	812	792
Maintenance	704	746	670	607	542	569
Publicité, relations publiques	673	568	417	360	370	332
Locations mobilières	710	498	410	360	285	339
Affranchissement et télécom	303	320	272	280	246	238
Honoraires	354	262	347	423	398	287
Locations immobilières	637	708	712	641	506	440
Assurances	297	298	307	293	295	261
Petit équipement	482	497	504	411	485	452
Voie	269	230	194	199	178	126
Transports	183	238	224	183	174	153
Formations	112	102	67	56	100	113
Fournitures d'entretien	90	98	79	82	74	68
Quartier Ferrière	77	126	69	77	68	72
Autres charges générales	337	152	0	0	0	0
Charges à caract. général	12 305	11 945	10 870	10 285	10 255	10 103

EVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

	Moyenne 13-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Energies	-3,4%	-4,1%	-8,1%	-10,5%	8,7%	-1,9%
Alimentation	-0,7%	2,1%	-0,8%	-4,3%	9,4%	-9,0%
Fournitures	-0,4%	4,4%	0,4%	-7,8%	3,9%	-2,4%
Maintenance	-4,2%	6,0%	-10,1%	-9,5%	-10,7%	5,0%
Publicité, relations publiques	-13,2%	-15,5%	-26,6%	-13,7%	3,0%	-10,3%
Locations mobilières	-13,7%	-29,9%	-17,7%	-10,7%	-22,0%	18,8%
Affranchissement et télécom	-4,7%	5,6%	-15,0%	2,8%	-12,0%	-3,3%
Honoraires	-4,1%	-26,0%	32,5%	21,8%	-5,9%	-27,8%
Locations immobilières	-7,1%	11,1%	0,6%	-10,1%	-21,0%	-13,0%
Assurances	-2,5%	0,6%	3,0%	-4,5%	0,6%	-11,5%
Petit équipement	-1,3%	2,9%	1,4%	-18,5%	18,1%	-6,8%
Voie	-14,0%	-14,3%	-15,9%	2,8%	-10,8%	-29,1%
Transports	-3,5%	30,0%	-6,2%	-18,1%	-4,8%	-12,2%
Déplacements et réceptions	0,2%	-8,9%	-34,2%	-16,8%	79,2%	13,3%
Fournitures d'entretien	-5,3%	9,0%	-19,1%	3,5%	-10,1%	-7,4%
Formation	-1,4%	63,4%	-45,5%	11,5%	-11,8%	6,5%
Autres charges générales	2,3%	6,8%	-13,6%	10,6%	-9,9%	21,5%
Charges à caract. général	-3,9%	-2,9%	-9,0%	-5,4%	-0,3%	-1,5%

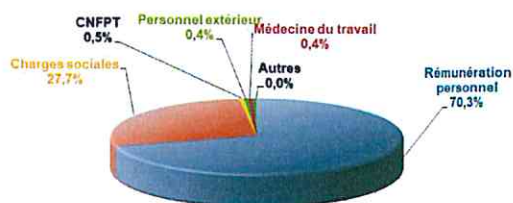
21

3.1.2. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2018 à 34 175 m€ et se composent principalement de la rémunération des agents (70%) et des charges sociales (28%).

Par rapport à 2017, elles ont diminué de 8,5%. Toutefois cette baisse résulte essentiellement de la mutualisation avec Laval Agglomération et des transferts de compétences réalisés dans le courant de l'année 2018. A périmètre constant, la baisse est de 3,3 % soit – 1 169 m€.

LA COMPOSITION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



LES DÉPENSES DE PERSONNEL

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Rémunération personnel	29 800	30 824	29 593	28 275	25 965	24 033
Charges sociales	11 840	12 398	11 994	11 472	10 631	9 476
Personnel extérieur	0	0	4	173	178	153
CNFPT	246	252	244	210	195	179
Médecine du travail	210	170	146	147	144	153
FJT	249	237	263	261	227	164
Autres	3	0	0	1	0	17
Charges de personnel	42 348	43 883	42 244	40 539	37 340	34 175

EVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

	Moyenne	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Rémunération personnel	-4,2%	3,4%	-4,0%	-4,5%	-8,2%	-7,4%
Charges sociales	-4,4%	4,7%	-3,3%	-4,4%	-7,3%	-10,9%
CNFPT	-6,2%	2,4%	-3,3%	-13,7%	-7,4%	-8,1%
Médecine du travail	-6,2%	-19,0%	-14,0%	0,6%	-2,1%	6,0%
FJT	s.o.	s.o.	n.s.	-0,9%	-13,0%	-27,8%
Charges de personnel	-4,2%	3,6%	-3,7%	-4,0%	-7,9%	-8,5%

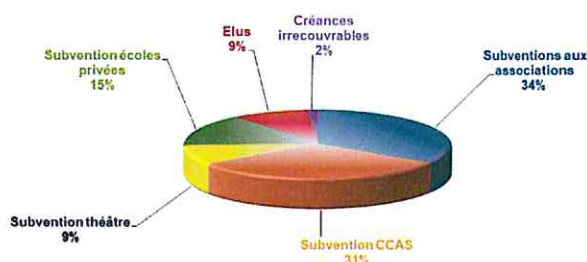
3.1.3. Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courantes correspondent aux subventions (associations, CCAS, théâtre, écoles privées), aux dépenses relatives aux élus (indemnités, cotisations, frais de missions, formations) et aux créances irrécouvrables.

En 2018, elles s'élèvent à 6 703 m€ et se composent principalement des subventions aux associations (34%), de la subvention au CCAS (31%) et des subventions aux écoles privées (15%).

Par rapport à 2017, elles sont en baisse de 1,9%.

LA COMPOSITION DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subventions aux associations	2 687	2 645	2 612	2 568	2 455	2 296
Subvention CCAS	2 300	1 900	1 850	1 700	2 056	2 065
Subvention théâtre	573	525	603	607	601	616
Subvention écoles privées	1 003	1 027	1 013	1 052	1 046	1 013
Elus	497	516	529	545	564	620
Créances irrécouvrables	62	74	87	105	100	89
Autres	4	4	4	5	6	4
Autres charges gestion courante	7 124	6 691	6 697	6 583	6 832	6 703

EVOLUTION DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

	Moyenne	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
Subventions aux associations	-3,1%	-1,6%	-1,2%	-1,7%	-4,4%	-6,5%
Subvention CCAS	-2,1%	-17,4%	-2,6%	-8,1%	20,9%	0,4%
Subvention théâtre	1,5%	-8,4%	14,9%	0,7%	-1,0%	2,5%
Subvention écoles privées	0,2%	2,5%	-1,4%	-3,9%	-0,6%	-3,2%
Elus	4,5%	3,9%	2,6%	3,0%	3,5%	9,9%
Créances irrécouvrables	7,6%	20,7%	16,6%	21,1%	-4,4%	-11,4%
Autres charges gestion courante	-1,2%	-6,1%	0,1%	-1,7%	3,8%	-1,9%

3.2. Les dépenses exceptionnelles et financières hors intérêts

Les dépenses exceptionnelles s'élèvent en 2018 à 1 838 m€ et se composent essentiellement de la soulte annuelle versée à DEPFA BANK pour la sortie du produit toxique (60%) et de la subvention au budget annexe parking (18%).

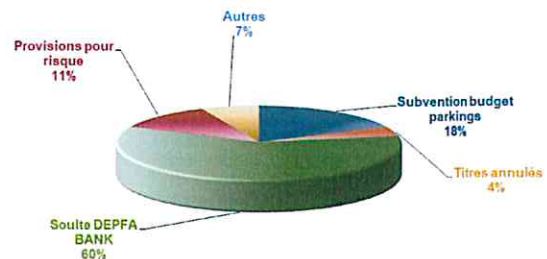
La sortie du produit toxique au début de l'année 2017 permettant à la ville de sortir du risque de change entre l'euro et le franc suisse fait que la ville doit verser pendant huit années une soulte de sortie annuelle de 1 094 m€.

Concernant la subvention au budget parking, l'accroissement de la redevance du concessionnaire (+59 m€) et la baisse des intérêts des emprunts (-11 m€) ont permis de diminuer la subvention d'équilibre de 71 m€.

En 2018, des provisions ont été constituées à hauteur de 211 m€, 178 m€ au titre d'un crédit de TVA datant de 1994 et 34 m€ au titre de créances douteuses.

A noter que le reversement des excédents 2018 de l'eau et l'assainissement à Laval Agglomération (2 M€) n'est pas prise en compte dans la mesure où il est financé par une reprise sur provision équivalente.

COMPOSITION DES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES



LES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subvention pompes funèbres	0	0	0	0	0	0
Soulte DEPFA BANK	0	0	0	0	1 094	1 094
Subvention budget parkings	613	653	572	475	407	336
Titres annulés	32	87	24	81	57	74
Ligne de trésorerie	13	39	11	0	0	0
Bonification intérêts Méduane	24	9	7	4	1	0
TVA	355	1	0	0	0	0
Provisions pour risque	0	0	0	187	0	211
Autres	117	245	52	103	160	123
Dépenses except. et financières	1 155	1 033	667	851	1 719	1 838

24

4. ANALYSE DE LA DETTE

Les intérêts courus des emprunts se sont élevés en 2018 à 2 383 m€ soit à un niveau similaire à 2017 (2 377 m€).

Le capital remboursé a continué d'augmenter en 2018 (+211 m€) ce qui résulte du profil d'extinction de la dette.

Au final, en 2018 l'annuité de la dette a progressé (+ 217 m€) par rapport à 2017 conduisant à une annuité de 10 M€

Concernant le taux d'intérêt moyen, il est demeuré stable à 3,1%.

LES INTÉRÊTS COURUS

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Intérêts échus	2 792	2 947	2 713	2 518	2 363	2 406
+ Solde intérêts non échus	-89	-96	-83	-66	-30	-66
- Intérêts récupérables	74	71	68	65	61	58
- Solde intérêts récup. non échus	-1	-2	-1	-2	-2	-2
= Intérêts courus hors swaps	2 631	2 782	2 563	2 389	2 273	2 284
+ Solde Swap	2 335	2 489	3 847	3 791	104	99
= Intérêts courus des emprunts	4 966	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383

LE REMBOURSEMENT DE CAPITAL

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Capital remboursé	6 744	6 907	7 082	7 201	7 446	7 660
+ Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	0
- Capital récupérable	57	60	63	67	70	73
= Remboursement capital	6 686	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587

L'ANNUITÉ DE DETTE

en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Intérêts des emprunts	4 966	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383
+ Remboursement de capital	6 686	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587
= Annuité de dette	11 652	12 117	13 429	13 314	9 753	9 970

LE TAUX D'INTÉRÊT MOYEN

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Intérêts échus	2 792	2 947	2 713	2 518	2 363	2 406
+ Solde Swap	2 335	2 489	3 847	3 791	104	99
= Intérêts échus des emprunts	5 126	5 436	6 561	6 309	2 467	2 505
+ Encours au 1er janvier	81 673	79 465	82 563	79 281	78 886	81 352
= Taux d'intérêt moyen	6,3%	6,8%	7,9%	8,0%	3,1%	3,1%
Taux moyen hors swap €/CHF	3,6%	3,9%	3,4%	3,3%	3,1%	3,1%

25

Au 31/12/2018, l'encours de dette mobilisé s'élève à 77 502 m€ classé selon la charte Gissler de la manière suivante :

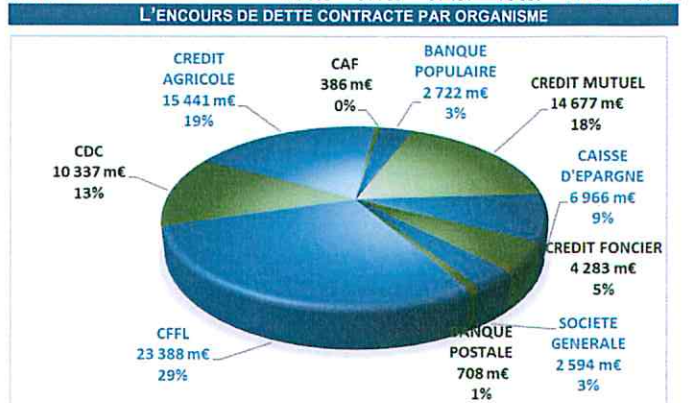
- 69,7M€ (91%) en catégorie A1 qui se compose de 58,2 M€ de prêts à taux fixe, 5,6 M€ de prêts indexés sur l'euribor, 6,0 M€ de prêts indexés sur le livret A ;
- 1,0 M€ (1%) en catégorie B1 correspondant à un prêt couvert par un contrat de swap dont le taux est de 4,45% lorsque l'euribor 12 mois est inférieur à 6% sinon le taux payé correspond à l'euribor 12 mois ;
- 6,3 M€ (8%) en catégorie B2 correspondant à deux emprunts :
 - 4,8 M€ dont le taux d'intérêt payé est égal à l'inflation française majorée d'une constante de 3,44% ;
 - 1,5 M€ dont le taux d'intérêt payé correspond à un taux de 3,98% majoré lorsque l'inflation est supérieure à 2,05% et minoré lorsque l'euribor est inférieur à 3,50%. Le taux est plafonné à 6,47% et peut diminuer jusque 3,23%.

La ville de Laval compte dix organismes créanciers concentrés principalement sur quatre organismes :

- la Caisse Française de Financement Local (29%),
- le Crédit Agricole (19%),
- le Crédit Mutuel (18%),
- la Caisse des Dépôts et Consignation (13%).

L'ENCOURS DE DETTE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours 1er janvier	81 673	79 465	82 563	79 281	76 686	79 152
- Remboursement capital	6 744	6 907	7 082	7 201	7 446	7 660
+ Emprunt	4 537	10 005	3 800	4 606	9 912	3 340
= Encours long terme 31/12	79 465	82 563	79 281	76 686	79 152	74 832
+ emprunt moyen terme (prêt relais)	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
= encours total mobilisé	81 665	84 763	81 481	78 886	81 352	77 032
+ reporté sur n+1	3 502	800	3 157	103	1 828	4 470
= encours total contracté	85 167	85 563	84 638	78 989	83 180	81 502

CLASSEMENT DE L'ENCOURS DE DETTE SELON LA CHARTE GISSLER						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
A1 (taux fixe ou variable simple euro)	52 667	64 111	61 354	60 508	73 089	69 714
B1 (barrière simple indice euro)	1 764	1 622	1 476	1 332	1 180	1 024
B2 (barrière simple inflation)	9 210	9 026	8 846	8 042	7 083	6 293
B3 (structuré multiplicateur de 5)	7 770	0	0	0	0	0
F0 (hors charte Gissler)	10 254	10 004	9 804	9 004	0	0
TOTAL	81 665	84 763	81 481	78 886	81 352	77 032



L'intégralité des emprunts encaissés ou contractés en 2018 sont classés dans la catégorie A1 de la charte Gissler, la ville privilégiant les emprunts à taux fixe ou profitant des offres sur livret A proposées par la Caisse des Dépôt et Consignation.

Les emprunts encaissés en 2018 se sont élevés à 3,3 M€ :
 - trois prêts pour un total de 1 828 m€ octroyés en 2017,
 - un prêt de 1,5 M€ contractés en 2018 auprès de la Banque Populaire.

Quatre prêts pour un total de 4,5 M€ ont été contractés en 2018 mais n'ont pas été mobilisés.

CARACTÉRISTIQUES DES PRÊTS ENCAISSÉS OU CONTRACTÉS EN 2018					
ORGANISME	MONTANT	DUREE	Taux	CLST	AFFECTATION
Emprunts contractés en 2017 et mobilisés en 2018					
CREDIT MUTUEL	1 300	15 ans	FXE : 1,75%	A1	NON AFFECTE
CAISSE DES DEPOTS	367	20 ans	LVRET A + 1%	A1	ESPACE ASSOCIATIF
CAISSE DES DEPOTS	161	20 ans	LVRET A + 1%	A1	ACCES LOTISSEMENT DU PORIER
Emprunts contractés en 2018 et mobilisés en 2018					
BANQUE POPULAIRE	1 500	15 ans	FXE : 1,95%	A1	NON AFFECTE
CAF	4	5 ans	FXE : 0%	A1	SALLE DU TERRRE
CAF	8	8 ans	FXE : 0%	A1	DIVERS PROJETS
Emprunts contractés en 2018 et reportés sur 2019					
CAISSE DES DEPOTS	470	20 ans	LVRET A + 0,60%	A1	SALLE POLYVALENTE
CAISSE DES DEPOTS	1 000	25 ans	LVRET A + 1,21%	A1	POLE ECHANGE MULTIMODAL
CREDIT AGRICOLE	2 000	20 ans	FXE : 1,90%	A1	NON AFFECTE
CREDIT MUTUEL	1 000	15 ans	FXE : 1,67%	A1	NON AFFECTE

5. LES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT

Les ressources propres d'investissement se composent du fonds de compensation de TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement qui a remplacé la taxe locale d'équipement et des produits de cession.

La part des investissements éligibles au FCTVA est demeurée élevée (96%) toujours en raison de la réintégration d'études qui deviennent éligibles dès lors où le bien auquel elles se rattachent est éligible.

Les cessions se sont élevées à 1,6 M€, soit le montant prévu budgétairement. Les principales ventes ont été :

- L'ancienne école élémentaire Val de Bootz (400 m€),
- Un terrain situé à la Buffardière (360 m€),
- Un second acompte pour St Julien (266 m€)
- Un terrain situé rue Lannes (180 m€),
- Une maison située rue du Vieux St Louis (160 m€).

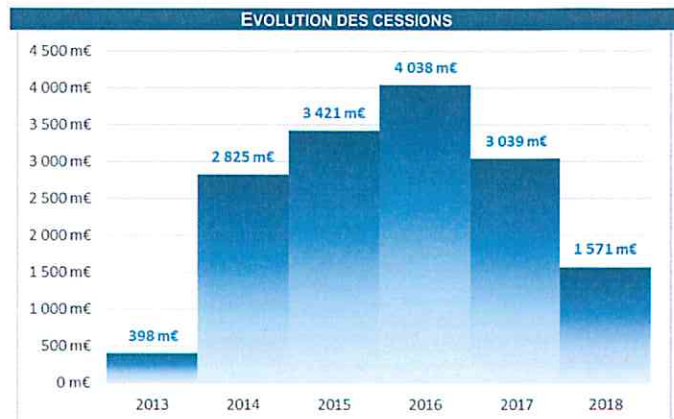
Cette politique dynamique de cessions qui amène à de nouveaux programmes immobiliers a pour objectif de rendre attractif la ville et de lutter contre la problématique démographique qui a pour conséquence une perte d'habitants depuis 2009.

LES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
FCTVA	882	1 767	1 537	1 143	1 124	1 431
+ TLE/Taxe aménagement net	263	193	262	361	345	452
+ Cessions*	398	2 825	3 421	4 038	3 039	1 571
+ Dons et legs	0	0	0	11	4	0
= Ressources propres d'invest.	1 542	4 785	5 220	5 552	4 512	3 455

* : cession de la résidence Avicenne comptabilisée sur 2016

PART DES INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES AU FCTVA						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses équipement n-1*	6 902	12 862	13 246	7 275	7 186	9 060
FCTVA	882	1 767	1 537	1 143	1 124	1 431
Part des dépenses éligibles	63%	87%	74%	96%	95%	96%

* y compris matériaux des travaux en régie



28

6. DISPONIBLE POUR FINANCEMENT

L'excédent brut courant qui mesure l'écart entre les produits et les charges courants s'élève en 2018 à 10,9 M€. Il est en nette progression par rapport à 2017 (+3,2 M€).

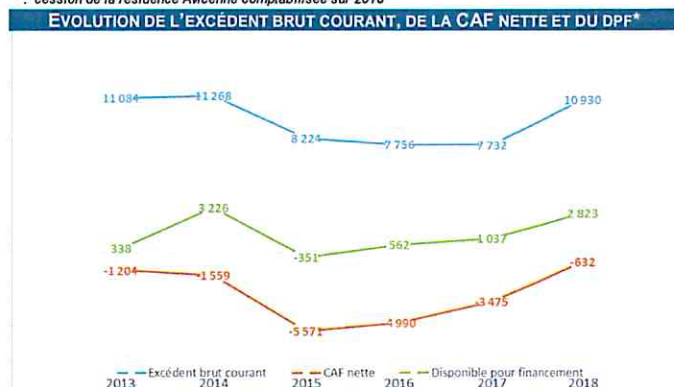
Cette nette progression s'explique tant par un dynamisme des recettes (+2,9% en neutralisant les transferts à l'agglomération) que par une baisse des dépenses (-2,8% en neutralisant les transferts à l'agglomération)

La relative stabilité du résultat exceptionnel et la légère progression de l'annuité de la dette font que la CAF nette connaît également une progression significative mais légèrement moins que l'excédent brut courant (+2,8 M€). Elle demeure malgré tout négative mais converge de manière significatif vers le positif en se fixant à -0,6 M€.

Le montant élevé des ressources propres d'investissement (3,5 M€ dont 1,6 M€ de cessions) permettent de dégager un disponible pour le financement des investissements de 2,8 M€.

DÉTERMINATION DU DISPONIBLE POUR FINANCEMENT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits fonctionnement courant	72 862	73 787	68 036	65 273	62 415	62 152
- Charges fonctionnement courant	61 778	62 519	59 812	57 517	54 683	51 222
= Excédent brut courant	11 084	11 268	8 224	7 756	7 732	10 930
+ Produits exceptionnels	518	323	301	1 419	266	246
- Dépenses exceptionnelles	1 155	1 033	667	851	1 719	1 838
= Excédent de gestion	10 448	10 558	7 859	8 325	6 278	9 338
- Intérêts de la dette	4 966	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383
= CAF brute	5 482	5 288	1 448	2 145	3 901	6 955
- Remboursement de capital	6 886	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587
= CAF nette	-1 204	-1 559	-5 571	-4 990	-3 475	-632
+ RPI hors cessions	1 145	1 960	1 799	1 514	1 474	1 883
= DPf hors cessions	-59	401	-3 771	-3 475	-2 002	1 252
+ Cessions*	398	2 825	3 421	4 038	3 039	1 571
= Disponible pour financement	338	3 226	-351	562	1 037	2 823

* : cession de la résidence Avicenne comptabilisée sur 2016



* : DPf = disponible pour financement

29

7. LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2018 à 8 928 m€ pour 2 489 m€ de subventions soit une dépense nette de 6 439 m€, niveau similaire à celui constaté en 2017.

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement ont été :

- le pôle d'échange multimodal (2 446 m€)
- le plan qualité voirie (1 258 m€)
- les dotations équipements (1 001 m€)
- l'espace associatif (476 m€)
- les travaux d'économie d'énergie (458 m€)
- le plan qualité écoles (306 m€)
- les études centre-ville (289 m€)
- le quartier Ferrié (226 m€),

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées et qui n'ont pas fait l'objet d'autorisation de programme qui représentent 4 352 m€ et portant notamment sur :

- le pôle d'échange multimodal (967 m€)
- les dotations équipements (805 m€)
- la salle polyvalente (548 m€)
- le plan qualité voirie (379 m€)
- le plan qualité des équipements de proximité (301 m€)

En moyenne les subventions représentent 33% des dépenses H.T. ce qui est légèrement inférieur à la moyenne observée sur les six dernières années (34%).

En 2018, les investissements ont été financés par emprunt (40%), subventions (28%) et autofinancement (32%).

LES DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'investissement	14 213	14 012	9 052	7 705	10 715	8 928
+ indemnité de refinancement	0	500	0	0	0	0
- Subvention d'investissement	2 698	3 957	2 607	2 841	4 236	2 489
= Dépenses nettes	11 515	10 555	6 445	4 864	6 479	6 439

LA PART DE SUBVENTIONS						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subventions hors amendes	2 279	3 523	2 004	2 229	3 512	1 828
Dépenses H.T.*	10 710	11 302	5 864	5 896	7 459	5 518
Taux moyen subventions	21%	31%	34%	38%	47%	33%

* : dépenses H.T. des chapitres 20, 21 et 23

LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Disponible pour financement	338	3 226	-351	562	1 037	2 823
+ Subventions	2 698	3 957	2 607	2 841	4 236	2 489
= Emprunt	4 537	10 005	3 800	4 605	9 912	3 340
= Financement des invest.	7 573	17 188	6 057	8 009	15 185	8 651
- Dépenses d'investissement	14 213	14 012	9 052	7 705	10 715	8 928
- indemnité de refinancement	0	500	0	0	0	0
= Variation excédent de clôture	-6 640	2 676	-2 995	305	4 470	-276

L'EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Excédent global de clôture n-1	6 409	-231	2 445	-550	-246	4 224
+ EGC n-1 pompes funèbres	0	0	0	0	0	-9
+ Variation excédent de clôture	-6 640	2 676	-2 995	305	4 470	-276
= Excédent global de clôture n	-231	2 445	-550	-246	4 224	3 939
- reports en dépense						4 352
+ reports en recette						5 770
= Excédent global de clôture net						5 357

30

8. LES BUDGETS ANNEXES**8.1. Le budget lotissement de Beaugard**

Dans ce budget, sont retracées les écritures de stocks de terrains.

L'emprunt mobilisé à l'origine a été remboursé en 2012. Aucune cession n'a été réalisée à ce jour et aucun emprunt nouveau n'a été contracté faisant que ce budget est en déficit de 1,6 M€ porté actuellement en trésorerie.

BEAUGARD : EXCÉDENT DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits fonctionnement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
- Charges fonctionnement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
= Excédent de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
+ Recettes investissement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
- Dépenses investissement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
= Solde investissement	0	0	0	0	0	0
+ Résultat de clôture n-1	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615
= Résultat global de clôture n	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615

31

8.2. Le budget parking

Ce budget a été créé à compter du 1er janvier 2009 pour retracer les opérations financières des parkings assujettis à la TVA.

2013 a été la première année de mise en œuvre de la délégation de service public de stationnement. Il en résulte que ce budget ne retrace plus que les dépenses afférentes aux emprunts conservés par la ville, les amortissements et des investissements complémentaires.

Ces dépenses sont financées par une subvention à hauteur de 336 m€ en provenance du budget principal.

Les dotations nettes aux amortissements (309 m€) étant supérieures au remboursement de capital (285 m€), l'équilibre de ce budget nécessite que la CAF brute soit au moins égale aux dotations nettes aux amortissements.

La progression de la redevance du concessionnaire en 2018 (+ 59 m€) et la baisse des intérêts des emprunts (-11 m€) ont permis de diminuer la subvention d'équilibre de 71 m€ par rapport à 2017.

DÉTERMINATION DE LA CAF NETTE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits d'exploitation	0	0	0	0	0	0
+ Subvention d'exploitation	613	653	572	475	407	336
+ Redevance concessionnaire	7	7	11	54	114	173
= Produits fonctionnement courant	620	660	583	529	521	509
- Charges fonctionnement courant	14	0	0	0	0	0
= Excédent brut courant	606	660	583	529	521	509
+ Produits exceptionnels	56	0	0	0	0	0
- Dépenses exceptionnelles	0	50	37	0	0	0
= Excédent de gestion	662	610	546	529	521	509
- Intérêts de la dette	337	314	237	220	211	200
= CAF brute	325	296	309	309	310	309
- Remboursement de capital	226	237	247	259	272	285
= CAF nette	99	60	62	50	38	25

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CAF nette	99	60	62	50	38	25
+ Subventions	244	0	0	0	0	0
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des invest.	343	60	62	50	38	25
- Dépenses d'investissement	0	77	0	6	0	0
= Variation excédent de clôture	343	-17	62	44	38	25

EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Excédent global de clôture n-1	227	569	552	614	658	697
+ Variation excédent de clôture	343	-17	62	44	38	25
= Excédent global de clôture n	569	552	614	658	697	721
- Reports en dépense	39	0	0	0	0	0
+ Reports en recette	0	0	0	0	0	0
= Excédent global de clôture net	531	552	614	658	697	721

LA COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS						
en milliers d'euro	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Épargne brute	325	296	309	309	310	309
Dotations aux amortissements	314	306	309	309	309	309
Ratio de couverture	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0



COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRINCIPAL

Numéro de siret : 21530130000012

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LAVAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 21530130000012

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 01 PRINCIPAL (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).
(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE BUDGET PRINCIPAL

3 - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	
9 - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Élaboration du budget et détail des recettes à réaliser	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
A1 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Résumés généraux du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
B3 - Votés du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - Annexes	
A - Éléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	
A2.1 - État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A2.2 - État de la dette - Répartition par nature de dette	
A2.3 - État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	
A2.4 - État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
A2.5 - État de la dette - Détail des opérations de couverture	
A2.6 - État de la dette - Rapprochement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Néant
A2.7 - État de la dette - Emprunts négociés au cours de l'année N	Néant
A2.8 - État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.9 - État de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
A4 - État des provisions	Néant
A5 - Établissement des provisions	
A6.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	
A6.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	
A7.1.1 - États des dépenses et recettes des services d'aide et d'assistance - Fonctionnement (2)	Sans objet
A7.1.2 - États des dépenses et recettes des services d'aide et d'assistance - Investissement (2)	Sans objet
A7.2.1 - États des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	
A7.2.2 - États des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	
A7.3.1 - États de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans objet
A7.3.2 - États de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans objet
A8 - État des charges transférées	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Néant
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	
A11 - État des avances en régie	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - État des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	
B1.3 - État des contrats de crédit bail	Néant
B1.4 - État des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - État des autres engagements donnés	
B1.6 - État des engagements reçus	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B2.1 - État des subventions de programme et des crédits de paiement affiliés	Néant
B2.2 - État des subventions d'engagement et des crédits de paiement affiliés	Néant
B3 - Emploi des recettes graves d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - État du personnel	Néant
C1.2 - Actions de formation des élus	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	
C3.1 - Liste des organismes de logement sociaux créés par la commune ou l'établissement	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligibles au budget annexe	Néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	

(1) Ces données ne sont pas obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. 1, 2012-3 du CGCT), les programmes compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 2311-10 du CGCT) et les établissements publics à fin non lucrative (art. 1001 du Code de Commerce).
 (2) Ces données ne sont pas obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. 1, 2012-3 du CGCT), les programmes compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 2311-10 du CGCT) et les établissements publics à fin non lucrative (art. 1001 du Code de Commerce).
 (3) Ces données ne sont pas obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. 1, 2012-3 du CGCT), les programmes compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 2311-10 du CGCT) et les établissements publics à fin non lucrative (art. 1001 du Code de Commerce).
 (4) Ces données ne sont pas obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. 1, 2012-3 du CGCT), les programmes compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 2311-10 du CGCT) et les établissements publics à fin non lucrative (art. 1001 du Code de Commerce).

Code INSEE		53130	CA 2018	
I - INFORMATIONS GÉNÉRALES				
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES			A	
Informations statistiques			Valeurs	
Population totale (colonne h du recensement INSEE)			52 636	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)			567	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :			1	
LAVAL AGGLOMERATION				
Potentiel fiscal et financier (1)			Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)		
50 051 017	57 666 743	1 080,603819	1 262,934309	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) - DGCL 2018
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 066,92	1 361,00
2	Produit des impositions directes/population	559,31	661,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 223,69	1 553,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	127,78	267,00
5	Encours de la dette/population	1 461,75	1 457,00
6	DGF/population	190,72	222,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,78%	59,80%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	109,87%	n.d.
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,07%	95,30%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,64%	17,20%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	119,43%	93,68%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).
 (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
 Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 2311-15 du CGCT). Pour les cas des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant au moins une commune et des EPCI, il conviendra d'expliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 2311-15 et R. 5711-3 du CGCT.
 (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...). Les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.
 (4) Le CMPP élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau des chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 pour la section d'investissement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Néant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (dotation n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		EXECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	59 537 086.60	64 843 127.74
	Section d'investissement	18 236 826.10	12 654 427.46
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 897 826.57
	Report en section d'investissement (001)		2 317 508.96
	TOTAL (réalisations + reports)	77 773 912.70	81 712 890.73
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	5 105.00	
	Section d'investissement	4 346 856.82	5 769 500.00
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	4 351 961.82	5 769 500.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	59 542 191.60	66 740 954.31
	Section d'investissement	22 583 682.92	20 741 436.42
	TOTAL CUMULE	82 125 874.52	87 482 390.73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 105.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 105.00	
6228	DIVERS REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	2 855.00	
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 250.00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 346 856.82	5 769 500.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	57 196.00	
10226	TAXE D AMENAGEMENT	57 196.00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		168 039.00
1321	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA		54 550.00
1322	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - REGIONS		6 698.00
1323	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - DEPARTEMENTS		25 588.00
13251	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - GFP DE RATTACHEMENT		6 931.00
1328	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - AUTRES		74 272.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		4 470 000.00
1641	EMPRUNTS EN EURCS		4 470 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	229 076.49	
2031	FRAIS D'ETUDES	192 815.90	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
2051	CONCES. ET DROITS SIMIL. BREVETS, LICENCES... CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	36 260.59	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	208 952.65	
204182	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG. PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	805.42	
204183	SUBV. EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG PUBLICS-PROJET D'INFRASTRUCT. D'INTERET NATIONAL	208 147.23	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 323.70	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	162 505.00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 818.70	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	322 313.96	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	231 008.85	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	91 305.11	
	Opérations d'équipement	3 345 994.02	1 131 461.00
5001	PLAN QUALITE VOIRIE	366 063.37	155 822.00
5002	PLAN QUALITE ESPACES VERTS	175 885.80	
5003	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS	150 572.64	
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	138 380.72	
5005	PLAN QUALITE ECOLES	138 787.17	
5006	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE	300 181.81	148 548.00
5007	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS	8 131.18	
5008	PROGRAMME ACCESSIBILITE	94 741.08	
5009	DOTATION EQUIPEMENTS	585 038.48	5 402.00
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	42 573.00	18 000.00
5012	PRU SAINT NICOLAS	33 360.00	
5013	ZAC FERRIE		27 600.00
5014	PEM GARE	636 362.97	287 919.00
5015	ESPACE ASSOCIATIF		1 246.00
5020	SALLE POLYVALENTE	548 425.19	
5021	PRESBYTERE CATHEDRALE	1 268.64	
5024	SECURISATION ESPACES PUBLICS	9 722.70	
5025	PRU POMMERAIES		18 169.00
5027	ECONOMIES D'ENERGIE	106 499.27	453 371.00
5100	Eaux Pluviales		15 384.00
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
 (2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
Chap.	Libellé	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				Crédits annuels
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Restes à réaliser au 31/12	
			Mandats émis	Charg. rattachées		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	10 618 653.53	9 364 216.05	738 550.47	5 165.00	510 782.01
012	ASSIMILES	35 070 000.00	34 025 913.53	149 263.94		894 822.53
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	411 000.00	242 357.00			168 643.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 810 000.00	6 790 353.43	928.03		129 516.54
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELIBES					
556	Total des dépenses de gestion courante	52 909 653.53	50 333 042.91	888 742.44	5 165.00	1 682 764.08
66	CHARGES FINANCIERES	3 644 000.00	2 600 114.45	733 375.48		105 510.07
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (1)	2 408 000.00	1 425 222.27	2 000.00		980 777.73
68	PROVISIONS (1)	222 000.00	211 372.50			10 627.50
022	DEPENSES IMPREVUES	59 183 853.53	54 769 751.23	1 629 117.92	5 165.00	2 779 679.38
	Total des dépenses réelles de fonctionnement VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023 (2)	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	4 384 173.04				
042	ENTRE SECTIONS (2)	1 856 000.00	3 138 217.45			-1 282 217.45
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 240 173.04	3 138 217.45			3 101 955.59
	TOTAL	65 423 826.57	57 907 968.66	1 629 117.92	5 165.00	8 881 634.97
Pour information						
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annuels	
			Titres émis	Prod. rattachées		Restes à réaliser au 31/12
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	181 000.00	183 570.12		-2 570.12	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 127 000.00	8 551 248.45		625 751.55	
73	IMPUTS ET TAXES	37 183 000.00	37 560 838.88	577 000.00		-964 838.66
74	PARTICIPATIONS	16 438 000.00	16 633 135.62			-195 135.62
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	507 000.00	491 961.14			15 038.86
	Total des recettes de gestion courante	61 456 000.00	61 400 761.06	577 000.00		-521 761.06
76	PRODUITS FINANCIERS	72 000.00	47 777.34	27 409.36		-3 193.30
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (1)	19 000.00	1 424 644.29			-1 405 644.29
78	PROVISIONS (1)	1 030 000.00	1 008 262.76			781 737.22
	Total des recettes réelles de fonctionnement	83 347 000.00	63 881 444.97	604 409.36		-1 138 856.43
042	ENTRE SECTIONS (2)	179 000.00	357 272.31			-178 272.31
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	179 000.00	357 272.31			-178 272.31
	TOTAL	83 526 000.00	64 238 718.38	604 409.36		-1 317 127.74
Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)						1 897 826.57

(1) Si le titulaire ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires.
 (2) DF 623 - RI 021 - DI 040 - RF 042 - RI 040 - DF 042 - DI 041 - RI 041 - DF 043 - RF 043.
 (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (autres à montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR-N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	568 842,65	305 741,51	229 076,49	34 024,65
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	878 819,98	307 498,66	208 952,65	369,65
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	766 582,63	551 999,04	183 322,70	31 259,69
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 126 242,76	2 603 704,69	322 313,96	200 224,11
	Total des opérations d'équipement	10 266 000,00	4 763 890,58	3 345 934,02	2 158 115,40
	Total des dépenses d'équipement	15 304 488,00	8 532 836,48	4 289 866,82	2 421 992,70
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	109 256,00	31 562,00	57 196,00	20 530,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	165 000,00	165 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 423 000,00	7 665 527,51		3 757 472,49
18	COMPTE DE LIASON - AFFECTATIONS (5)				
19	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 000,00	70 043,08		956,92
200	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	11 768 288,00	7 832 132,59	57 196,00	3 778 958,41
45	Total des op. pour compte de tiers (6)	27 072 776,00	16 624 967,07	4 348 856,82	6 200 852,11
	Total des dépenses réelles d'investissement				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE	179 000,00	357 272,31		-178 272,31
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	2 054 000,00	1 354 500,72		729 413,28
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 233 000,00	1 711 859,03		551 140,97
	TOTAL	29 335 776,00	16 236 626,10	4 348 856,82	6 752 093,08

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR-N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 487 094,00	2 438 797,56	1 299 500,00	-321 203,56
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	11 705 000,00	3 330 610,00	4 470 000,00	3 850 350,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	15 172 094,00	5 831 457,98	5 769 500,00	-3 050,40
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1063)	1 750 000,00	1 914 955,12		-148 955,12
1069	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)				
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	6 300,00		1 700,00
18	COMPTE DE LIASON - AFFECTATIONS				
19	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	146 000,00	408 910,21		-262 910,21
024	PRODUITS DES CESSIIONS	1 600 000,00			
	Total des recettes financières	3 522 800,00	2 330 165,33		1 191 834,67
45	Total des op. pour compte de tiers (6)	18 834 894,00	8 161 623,29	5 769 500,00	4 762 970,71
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	VRÈMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	4 384 173,04			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE				
040	SECTIONS (1)	1 858 000,00	3 138 217,45		-1 282 217,45
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	2 054 000,00	1 354 500,72		729 413,28
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 334 173,04	4 492 868,17		3 831 368,87
	TOTAL	27 018 267,04	12 654 427,46	5 769 500,00	8 594 339,58

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)

(1) DF 023 + RI 021 - DF 040 + RF 043 - RI 040 + DF 082 - DI 041 + RI 041 - DF 043 + RF 043
 (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'un annulation de mandat ou de titre (sauf le montant reporté)
 (3) A servir uniquement dans le cadre d'un sub. Des décaissements selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (aménagement, ZAC...) de nature vélocitaire dans le cadre de budgets annexes.
 (4) En colportage, le chapitre 22 reflète les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il reflète, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation prévue en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état pour le total Annexe II-A3.
 (7) Le compte 1069 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre "C".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 102 706,52		10 102 706,52
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	34 175 177,47		34 175 177,47
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	942 357,00		242 059,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 701 481,45		6 701 481,45
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES			
656	DELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	3 538 480,93		3 538 480,93
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 427 222,27	1 485 336,32	2 912 558,59
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX			
68	PROVISIONS	211 372,50	1 652 801,13	1 864 253,63
	Dépenses de fonctionnement - Total	56 398 869,15	3 138 217,45	59 537 086,60

Pour information
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	31 562,00		31 562,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	165 000,00	3 658,40	168 658,40
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1608 non budgétaires)	7 665 527,51		7 665 527,51
	Total des opérations d'équipement	4 763 890,58		4 763 890,58
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOB.		179 518,32	179 518,32
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	305 741,51		305 741,51
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	307 498,66	1 335 520,00	1 703 018,66
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (8)	551 999,04	6 655,00	558 654,04
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (8)	2 603 704,69	186 507,31	2 790 212,00
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70 043,08		70 043,08
29	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES			
29	IMMOBILISATIONS (9)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS			
29	ET EN-COURS (5)			
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS			
481	EXERCICES			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (5)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (5)			
3	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	16 524 967,07	1 711 859,03	18 236 826,10

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les retournements d'ordre sans budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état pour le total Annexe II-A3.
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation prévue en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 reflète les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il reflète, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES	12 000.00	8 486.32		3 513.68	
6475	DIRECTEMENT	158 000.00	151 917.75	1 180.58	4 902.67	
6488	MEDECINE DU TRAVAIL - PHARMACIE	250 000.00	180 837.25		79 162.75	
6493	AUTRES CHARGES	411 000.00	242 305.00		168 695.00	
6514	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
	DEGREVEMENT TF SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES EN FAVEUR DES JEUNES AGRICULTEURS	1 000.00	1 265.00		-265.00	
732111	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	70 000.00			70 000.00	
	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES					
732223	COM ET INTERCOMMUNALES	340 000.00	241 034.00		98 966.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 810 000.00	6 702 553.43	928.03	108 518.54	
	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	465 000.00	463 503.00		1 497.00	
6531	FRAIS DE MISSIONS DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	4 100.00	2 751.65	95.75	1 252.60	
6533	COTISATIONS DE RETRAITE DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	140 000.00	149 258.59		-9 258.59	
6535	FORMATIONS DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	3 000.00	4 112.20	272.20	-1 284.40	
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	111 000.00	33 851.07		77 148.93	
6542	CREANCES ETEINTES	45 000.00	54 865.13		-9 865.13	
6544	CONTRIB AU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITOR (ETAB PUBLIC DE TERRI)	4 000.00			4 000.00	
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	1 058 000.00	1 012 663.79		45 336.21	
657351	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AU GER DE RATTACHEMENT		3 000.00		-3 000.00	
657362	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX CCAS	2 065 000.00	2 065 000.00			
657363	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS ADMINISTRATIF	616 000.00	616 000.00			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	2 296 900.00	2 295 538.00	560.00	2 802.00	
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(11+012+014+051+056)	52 909 653.53	50 333 042.01	888 742.44	5 105.00	1 682 764.08

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES (b)	3 644 000.00	2 800 114.45	730 375.48	105 510.07	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	2 332 000.00	2 406 047.51		-14 047.51	
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	3 000.00	-804 363.06	730 375.48	68 987.58	
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	40 000.00			40 000.00	
6638	AUTRES	1 201 000.00	1 190 430.00		10 570.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	2 408 000.00	1 425 222.27	2 000.00	980 777.73	
6711	MORATORIES ET PENALITES SUR MARCHES		81.36		-81.36	
673	TITRES ANNUELS SUR EXERCICES ANTERIEURS	52 566.00	74 313.15		-21 727.15	
67441	ANNEXES	411 000.00	336 000.00		75 000.00	
6746	BOIFICATION D'INTERETS	10 000.00	82.16		9 917.84	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 934 414.00	1 014 745.60	2 000.00	917 668.40	
68	PROVISIONS (d)(3)	222 000.00	211 372.50		10 627.50	
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 000.00			5 000.00	
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	39 000.00	33 592.50		5 407.50	
6865	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS	178 000.00	177 780.00		220.00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	59 183 653.53	54 769 751.23	1 629 117.92	5 105.00	2 779 678.38
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 384 173.04				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	1 856 000.00	3 138 217.45		-1 282 217.45	
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CIEDES		915 504.61		-915 504.61	
676	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT		19 642.28		-19 642.28	
6781	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT		550 189.43		-550 189.43	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 800 000.00	1 597 325.57		202 674.43	
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARER	50 000.00	55 555.56		-444.44	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	6 240 173.04	3 138 217.45		3 101 855.59	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 240 173.04	3 138 217.45		3 101 855.59	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (a>Total des opérations réelles et d'ordre)	65 423 826.57	57 907 968.68	1 629 117.92	5 105.00	5 881 634.97

Pour information
0002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)	
Montant des ICNE de l'exercice	730 375.48
Montant des ICNE de l'exercice N-1	804 303.06
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-65 927.58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions sur le budget.
 (4) Cf. définition de l'activité des opérations de crédit, DF 042 et 043.
 (5) Dont 075 et 076.
 (6) Le compte 6815 doit figurer dans le détail du chapitre 642 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre annulé à reporter les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

II - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES					III A2
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer) Titres émis Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	191 000.00	193 570.17		-2 570.17
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	191 000.00	193 570.17		-2 570.17
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 127 000.00	6 501 248.45		625 751.55
70311	CONCESSION DANS LES CAVETERIES (PRODUIT NET)	115 000.00	98 364.79		16 635.21
70312	REDEVANCES FUNERAIRES	10 000.00	7 066.00		2 934.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	192 000.00	194 562.81		-2 562.81
70353	REDEVANCE DE STATIONNEMENT	890 000.00	662 149.64		227 850.36
70364	FORFAIT DE POST STATIONNEMENT	600 000.00	320 163.23		279 836.77
70368	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES TRAVAUX	2 000.00	4 327.22		-2 327.22
704	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	71 000.00	64 000.25		6 999.72
7052	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	35 500.00	30 546.27		4 953.73
70531	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	25 000.00	16 765.29		8 234.71
70532	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	1 000 000.00	1 061 851.59		-61 851.59
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	769 000.00	797 121.98		-28 121.98
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT	1 421 000.00	1 375 679.31		45 320.69
7068	REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PREVENTIVE	75 000.00			75 000.00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	75 000.00	4 514.62		-4 514.62
7078	VENTES D'AUTRES MARCHANDISES	546 600.00	521 473.12		25 126.88
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QUINQUENNALES)	2 000.00	2 659.52		-659.52
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL FACTUREE AUX BUDGETS ANNEXES CCAS CAISSE ECOLES	23 000.00			23 000.00
70846	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AU GPF DE RATTACHEMENT	307 000.00	342 329.50		-35 329.50
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL FACTUREE AUX AUTRES ORGANISMES	305 000.00	247 126.33		57 873.67
70873	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CCAS	44 500.00	43 208.80		1 291.20
70875	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GPF	400.00	420.00		-20.00
70876	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GPF DE RATTACHEMENT	499 500.00	488 727.09		10 772.91
70878	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	185 000.00	208 675.84		-21 675.84
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D'OUVRAGES)	500.00	2 376.02		-1 876.02
73	IMPOTS ET TAXES	37 193 000.00	37 580 838.68	577 000.00	-64 838.68
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	29 335 000.00	29 474 267.00		-139 267.00
73116	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES		53 021.00		-53 021.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	4 425 000.00	4 507 867.16		-82 867.16
73212	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE				4 425 000.00
73223	FONDS DE PERIQUATION DES RESOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	565 000.00	536 659.00		28 341.00
7326	DROITS DE PLACE	70 000.00	64 120.97		5 879.03
7327	DROITS DE STATIONNEMENT				
7328	AUTRES TAXES	35 000.00	-2 115.06	27 000.00	10 115.06
7343	TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	10 000.00	14 208.00		-4 208.00
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	900 000.00	910 845.03		-10 845.03
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	600 000.00	224 070.00	500 000.00	-174 070.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	1 250 000.00	1 737 895.52		-487 895.52
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 438 000.00	16 633 135.62		-195 135.62
7411	DOTATION FISCALITAIRE	7 749 000.00	7 749 120.00		-120.00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1 777 000.00	1 777 301.00		-301.00
74127	DOTATION NATIONALE DE PERIQUATION	510 000.00	509 496.00		504.00
7413	DOP DES PERMANENTS SYNDICAUX	23 000.00	14 711.52		8 288.48
744	FCTVA	4 000.00	6 426.00		-2 426.00
74712	EMPLOIS D'AVENIR	10 000.00	51 856.21		-41 856.21
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	602 500.00	766 640.39		-164 140.39
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	37 000.00	46 267.75		-9 267.75
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	104 000.00	91 353.80		12 646.20
74741	PARTICIPATIONS COMMUNES MEMBRES DU GPF	18 000.00	7 962.00		10 038.00
74748	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES	10 000.00	17 877.00		-7 877.00
74751	PARTICIPATIONS GPF DE RATTACHEMENT	232 000.00	133 570.00		98 430.00
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	3 649 500.00	3 823 546.95		-174 046.95
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE				
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	141 000.00	140 578.00		422.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	1 445 000.00	1 445 183.00		-183.00
7484	DOTATION DE REDEVANCEMENT	11 000.00	9 956.00		1 044.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISIES	35 000.00	41 440.00		-6 440.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		110.00		-110.00

II - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES					III A2
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer) Titres émis Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	507 000.00	491 968.14		15 031.86
752	REVENUS DES IMMEUBLES	434 500.00	422 968.02		11 531.98
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	72 000.00	66 652.96		5 347.04
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				
758	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	500.00	2 347.16		-1 847.16
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)+75+73+74+75-813		61 458 000.00	61 408 781.06	577 000.00	-521 781.06

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						III A2
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer) Titres émis Produits rattachés	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	72 000.00	47 777.94	27 429.36		-3 187.30
	PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ENCAISSES A L'ECHEANCE	54 000.00	58 018.74			-4 018.74
7622	PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES RATTACHEMENT DES ICNE SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUES AVEC PRA CAPITALISEES	-2 000.00	-29 246.80	27 409.36		-162.56
76811	CAPITALISEES	20 000.00	19 028.00			972.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	19 000.00	1 424 644.29			-1 405 644.29
7711	DEBITS ET PENALITES PERCUES RECOURS/REVENUS SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		7 000.00			-7 000.00
7714	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		12 955.61			-12 955.61
7718	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTENDUS PAR LA DECHEANCE QUADRAN		530.79			-530.79
773	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		2 277.43			-2 277.43
775	QUADRAN		1 305 818.00			-1 305 818.00
7768	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	19 000.00	96 028.48			-77 028.48
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (6)(2)	1 800 000.00	1 028 262.78			771 737.22
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT		12 876.50			-12 876.50
7875	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 800 000.00	995 386.28			804 613.72
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	63 347 000.00	63 861 446.87	604 409.36		-1 138 855.43
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(6)(7)	179 000.00	357 272.31			-178 272.31
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 000.00	174 095.59			904.41
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT		179 518.32			-179 518.32
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	4 000.00	3 658.40			341.60
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	179 000.00	357 272.31			-178 272.31
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	63 526 000.00	64 218 719.18	604 409.36		-1 317 127.74
	Pour information		1 897 826.57			
	R502 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					
Détail du calcul des ICNE au compte 7822 Montant des ICNE de l'exercice 27 429.36 Moins des ICNE de l'exercice N-1 29 246.80 = Différence ICNE N - ICNE N-1 -1 817.44						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. modifications du chapitre des opérations d'ordre: RR 542 + DR 543 + D 544 + D 545.
 (4) Dont 172.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 642 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES						III B1
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations n° 204)	568 842.65	305 741.51	229 076.49		34 024.65
2031	FRAIS D'ETUDES	443 950.79	240 699.01	192 815.90		10 445.88
2033	FRAIS D'INSERTION	25 000.00	2 808.00			22 192.00
2051	CONCES ET DROITS SIMIL BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	99 881.86	62 234.50	36 260.59		1 386.77
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (sauf opérations)	576 819.96	307 408.66	208 952.65		368.65
	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-QPT DE COLLECTIVITES- BIENS MOBILIERS, MAT. ET					
2041511	ETUDES	18 569.64	18 569.64			
2041592	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX AUTRES COLLECTIVITES	12 075.00	11 706.35			368.65
204182	PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS SUBV. EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG.	22 048.32	21 242.90	805.42		
204183	SUBV. EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG PUBLICS-PROJET D'INFRASTRUCT. D'INTERET NATIONAL	524 107.00	315 959.77	208 147.23		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	716 562.63	551 619.04	183 323.70		31 259.89
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	7 330.00	7 330.00			
2162	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSÉES	3 026.06	3 016.06			
2162	MATERIEL DE TRANSPORT	538 755.09	374 706.68	162 505.00		1 543.41
2163	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	81 713.07	56 163.73			25 549.34
2164	MOBILIER	21 797.03	21 796.09			0.94
2168	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 891.38	88 906.48	20 818.70		4 166.20
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (sauf opérations)	3 126 242.76	2 603 704.69	322 313.96		200 824.11
	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS					
2312	TERRAINS	98 456.12	96 381.93			2 074.19
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 506 266.61	2 066 159.62	231 008.85		209 698.14
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	517 648.83	437 291.94	91 305.11		-10 948.22
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	3 871.20	3 871.20			
	Opérations d'équipement n° (2)	10 266 000.00	4 763 850.58	3 345 994.02		2 156 116.40
5001	PLAN QUALITE VOTRE	1 268 000.00	895 739.48	306 063.37		6 197.15
5002	PLAN QUALITE ESPACES VERTS	255 000.00	86 699.15	175 885.80		2 445.00
5003	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS	218 000.00	66 641.63	150 872.64		785.73
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	253 000.00	113 417.53	138 380.72		1 201.75
5005	PLAN QUALITE ECOLES	347 000.00	198 234.58	138 787.17		9 693.25
5006	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE	585 000.00	233 846.43	300 181.81		50 871.76
5007	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS	62 000.00	38 799.21	8 131.18		17 669.61
5008	PROGRAMME ACCESSIBILITE	158 000.00	102 743.39	84 741.08		616.53
5009	DOTATION EQUIPEMENTS	1 048 000.00	421 624.54	595 038.48		31 336.99
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	294 000.00	140 173.96			143 826.04
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	200 000.00	104 363.50	42 573.00		53 043.20
5012	PRU SAINT NICOLAS	120 000.00	5 850.00	33 360.00		80 760.00
5013	ZAC FERRE	414 000.00	226 491.90			187 508.10
5014	PRESH GARE	3 135 000.00	1 250 599.12	636 362.97		1 208 137.91
5020	SALLE POLYVALENTE	550 000.00	1 003.20	548 425.19		571.61
5021	PRESBYTERE CATHEDRALE	85 000.00	83 229.44	1 268.64		501.92
5024	SECURISATION ESPACES PUBLICS	58 000.00	40 277.27	9 722.70		0.03
5025	PRU POMMERAIRES	400 000.00	61 758.88			338 241.12
5027	ECONOMES D'ENERGIE	566 000.00	458 049.95	106 499.27		1 450.88
5100	EAUX PLUVIALES	218 000.00	195 327.22			21 672.78
	Total des dépenses d'équipement	15 394 488.00	8 592 834.48	4 241 899.82		2 421 992.76
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	109 288.00	31 562.00	57 196.00		20 833.00
13226	TAXE D'AMENAGEMENT	109 288.00	31 562.00	57 196.00		20 833.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PAE (PROGRAMME D'AMENAGEMENT D)	155 000.00	155 000.00			
1343	ENSEMBLE	155 000.00	155 000.00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 423 000.00	7 665 527.51			3 757 472.49
1641	EMPRUNTS EUROCS	7 014 000.00	7 065 955.60			-51 955.60
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	565 000.00	522 997.00			42 003.00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTIFON DE TRAJE SUR LIGNE DE TRESORERIE	3 765 000.00				3 765 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECLUS	9 000.00	5 100.00			3 900.00
16518	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	78 000.00	71 474.91			-1 474.91
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIES	71 000.00	70 043.08			956.92
2761	D'EMPRUNT	71 000.00	70 043.08			956.92
	Total des dépenses financières	11 768 288.00	7 832 132.59	57 196.00		3 778 959.41
45	Opé. pour compte de tiers n° (3)					
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
	TOTAL DEPENSES REELLES	27 072 778.00	16 524 947.07	4 346 856.82		8 200 932.11

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Credits annulés
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	179 000.00	357 272.31		-178 272.31
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	179 000.00	177 753.99		1 246.01
1318	SURV D INVESTIS RATTACHEES AUX ACTIFS AMORTISSABLES - AUTRES	4 000.00	3 654.40		345.60
	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	12 000.00	9 143.00		2 857.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	126 000.00	92 403.06		33 596.94
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS	37 000.00	72 549.53		-35 549.53
	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		179 518.32		-179 518.32
	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS		179 518.32		-179 518.32
192	D'IMMOBILISATIONS		1 354 566.72		729 413.28
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)	2 054 000.00	1 000 000.00		
204412	SUBV. EQUIPTS VERSEES EN NATURE-ORG. PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000 000.00	336 520.00		-663 480.00
204422	SUBV. EQUIPTS VERSEES EN NATURE-PERS. DE DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS		6 655.00		-6 655.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	1 054 000.00	864.00		1 053 136.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		11 547.72		-11 547.72
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS				
	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 263 000.00	1 711 859.03		551 140.97
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	29 335 776.00	18 236 826.10	4 346 856.82	6 752 093.06

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1
 (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir état B1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir annexes IV à VI pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre: DI 040-RP 042.
 (5) Les comptes 15, 28, 39, 43 et 51 peuvent figurer dans le détail du chapitre 042 de la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Dote 192.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DI 041+ RI 041.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Credits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 457 094.00	2 458 797.56	1 299 530.00	-321 203.56
1311	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORT - ETAT ET ETAB NATIONAUX	166 000.00	17 701.64	153 950.00	-5 651.64
1318	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORT - AUTRES	11 000.00	5 681.10		5 318.90
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA	1 817 397.00	1 273 537.39	664 989.00	-121 129.39
1322	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - REGIONS	220 199.00	219 273.07	24 867.00	-23 941.07
1323	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - DEPARTEMENTS	63 144.00	41 529.00	40 872.00	-19 357.00
13251	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - GFP DE RATTACHEMENT	112 931.00		6 931.00	106 000.00
1327	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - BUDGET COMMUNAUTAIRE	424 463.00	139 872.06	287 919.00	-3 328.06
1328	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - AUTRES	160 950.00	130 713.30	119 872.00	-49 625.30
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	491 000.00	660 410.00		-169 490.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 705 000.00	3 339 610.00	4 470 000.00	3 895 390.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	7 840 000.00	3 320 000.00	4 470 000.00	142 000.00
16449	TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	3 765 000.00			3 765 000.00
16518	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS		11 610.00		-11 610.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		3 050.40		-3 050.40
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		3 050.40		-3 050.40
	Total des recettes d'équipement	15 172 094.00	5 831 457.96	5 769 500.00	3 671 136.04
19	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 768 000.00	1 814 955.12		-146 955.12
10222	F C T V A	1 500 000.00	1 430 524.64		69 975.36
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	268 000.00	484 030.48		-216 030.48
138	Autres subv. d'investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000.00	8 300.00		1 700.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	8 000.00	8 300.00		1 700.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIES D'EMPRUNT	146 000.00	408 910.21		-262 910.21
2761	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES SUR AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	71 000.00	70 043.08		956.92
27638	CREANCES SUR DES PARTICULIERS ET AUTRES	75 000.00	73 367.13		1 632.87
2764	PERSONNES DE DROIT PRIVE		265 500.00		-265 500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 600 000.00			
	Total des recettes financières	3 822 000.00	2 330 165.33		1 191 834.67
45	Op. pour compte de tiers n° (2)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	18 694 094.00	8 161 623.29	5 769 500.00	4 782 970.71

III - VOTE DU BUDGET					IS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					IS
Chap/ M(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					4 334 173.04
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (16)	1 856 000.00	3 138 217.48		-1 282 217.48
102	PLUS OU MOINS-VALEES SUR CESSIONS DIMMOBILISATIONS		502 831.71		-502 831.71
2111	TERRAINS AUC		4 799.35		-4 799.35
2112	TERRAINS DE VOIRIE		2.43		-2.43
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE		5 193.08		-5 193.08
2115	TERRAINS BATIS		13 821.18		-13 821.18
2118	AUTRES TERRAINS		87 254.61		-87 254.61
2132	CONSTRUCTIONS BATIMENTS SCOLAIRES		360 357.72		-360 357.72
2138	CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS		126 254.83		-126 254.83
2132	CONSTRUCTIONS IMMOBILES DE RAPPORT		100 000.00		-100 000.00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		87 681.88		-87 681.88
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		30 156.82		-30 156.82
2002	AMORT DES FRANS LIES A LA REALISATION DES DOC D'URBAN ET A LA NUMERIS DU CADAST	1 000.00	879.00		121.00
20031	AMORTISSEMENTS DES FRANS D'ETUDES	130 000.00	89 656.00		41 344.00
20033	AMORTISSEMENTS DES FRANS D'INSERTION	1 000.00	1 272.00		-272.00
2004112	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEES-ETAT. BATIMENTS ET INSTALLATIONS	45 000.00	41 910.00		3 090.00
2004112	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEES-GFP DE RATTACHEMENT MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		6 124.00		-6 124.00
2004152	AMORT SUBV. EQUIP VERSEES-AUTRES GROUPT COLLECTIF-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20 000.00	15 732.00		4 268.00
2004153	AMORT SUBV. EQUIP VERSEES-AUTRES GRPT COLLEC-PROJETS D'INTERET D'INTERET	40 000.00	30 650.00		9 350.00
2004162	AMORT SUBV. EQUIP VERSEES-AUTRES ORG PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 000.00	1 409.00		1 591.00
2004183	AMORT SUBV. EQUIP VERSEES-AUTRES ORG PUBLICS-PROJETS D'INFRASTR. D'INTERET NAT	35 000.00	52 319.00		-17 319.00
200421	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEES-PERS. DE DROIT PRIVE-ENS MOBILIER, MAT. ET ETUDES	10 000.00	8 600.00		1 400.00
200422	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEES-PERS. DE DROIT PRIVE-BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES	120 000.00	125 991.00		-5 991.00
2004412	ORIG PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30 000.00	21 140.00		8 860.00
20051	AMORTISSEMENTS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	100 000.00	97 332.00		2 668.00
20121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES	10 000.00	5 665.00		4 335.00
201312	AMORTISSEMENTS BATIMENTS SCOLAIRES	5 000.00	3 355.00		1 645.00
201314	AMORTISSEMENTS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	100 000.00	10 587.00		89 413.00
20135	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	20 000.00	11 623.00		8 377.00
20135	CONSTRUCTIONS	20 000.00	11 623.00		8 377.00
20135	AMORTISSEMENTS AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INGENIEURIE ET DE DEFENSE CIVILE	10 000.00	8 127.49		1 872.51
20132	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	250 000.00	245 104.71		4 895.29
20132	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU	150 000.00	139 315.39		11 684.61
20134	AMORTISSEMENTS MOBILIER	90 000.00	87 625.92		2 374.08
20134	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00	59 434.16		41 565.84
4017	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	56 000.00	58 555.56		-444.44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 240 173.04	3 138 217.48		3 101 955.56
041	OPERATIONS PATRISSIONALES (5)	2 084 000.00	1 354 595.72		729 404.28
13249	SUBV. D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - AUTRES COMMUNES		6 059.00		-6 059.00
1328	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - AUTRES		591.00		-591.00
2031	FRANS D'ETUDES	1 059 000.00	10 143.72		1 048 856.28
2033	FRANS D'INSERTION	25 000.00	2 263.00		22 737.00
2118	AUTRES TERRAINS	1 000 000.00	1 335 501.00		-335 501.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 324 173.04	4 492 804.17		3 831 348.87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		27 018 267.04	12 654 427.44	5 789 506.00	8 584 336.56

Pour information
 RPT1 Solde d'exécution positif reporté de N-1 : 2 317 506.96
 (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes applicatif par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir annexe IV A2 pour le détail des autorisations pour compte de son.
 (3) Cf. article 61 de la loi de finances n° 2015-172 du 12/11/2015.
 (4) Les comptes 15, 20, 29 et 38 peuvent figurer dans le détail du chapitre 345 de la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Cf. instructions au chapitre des opérations d'ordre. Cf. 041-1-34.

III - VOTE DU BUDGET					IS
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					IS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)					
LIBELLE : PLAN QUALITE VOIRIE					
(2)					
Art. (3)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice			Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
	DEPENSES	1 288 000.00	895 739.48	368 083.37	6 197.15
20	Immobilisations incorporées	291 297.29	182 815.80	37 000.00	1 491.66
2031	FRANS D'ETUDES	291 297.29	182 815.80	37 000.00	1 491.66
204	Subventions d'équipement versées	189 000.00	189 457.96		-457.96
204182	SUBVENTIONS EQUIP VERSEES-AUTRES ORG PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000.00		100 937.27	-937.27
204182	SUBVENTIONS EQUIP VERSEES AUX AUTRES COLLECTIVITES- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	60 000.00		55 520.61	479.35
21	Immobilisations corporelles	136 305.69	135 873.91		431.96
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	136 305.69	135 873.91		431.96
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	779 396.91	587 649.97	168 605.39	4 741.55
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	779 396.91	587 649.97	168 605.39	4 741.55
2315	Autres				
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES DIMMOBILISATIONS CORPORELLES				
RECETTES (répartition)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice		Pour mémoire
(Pour information)			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		227 000.00	155 822.00	155 822.00	71 178.00
13	Subventions d'investissement	227 000.00			71 178.00
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET EA	167 000.00			11 178.00
1325	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - GFP DE RATTACHEMENT	60 000.00			60 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporées				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Autres					
Solde de l'exercice (5)			Pour l'exercice	En cumulé	
			-895 739.48	-895 739.48	

(1) Donner un code par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour info ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicatif par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

II - VOTE DU BUDGET	II
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0002 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE ESPACES VERTS

Art (3)	Libellé (3)	(2) Éléments affectés à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		265 000.00	86 665.15	175 965.80	2 443.05	86 665.15
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	75 444.00	30 810.00	66 113.95	-21 478.95	30 810.00
210	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 444.00	30 810.00	66 113.95	-21 478.95	30 810.00
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	189 556.00	55 855.15	109 771.85	23 925.00	55 855.15
2312	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRENS	159 556.00	55 199.15	80 403.85	23 553.00	55 199.15
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS Autres	30 000.00	600.00	28 968.00	372.00	600.00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice Titres émis Restes à réaliser au 31/12		Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES			7 881.88		-7 881.88	7 881.88
13	Subventions d'investissement		7 881.88		-7 881.88	7 881.88
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHÉES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA		7 881.88		-7 881.88	7 881.88
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
21	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Autres						
Solde de financement (5)		Pour l'exercice	-78 787.27	En cumulé		-78 787.27
Recettes - Dépenses						

(1) Donner un cadre par chapitre.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe adéquat.

II - VOTE DU BUDGET	II
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0003 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS

Art (3)	Libellé (3)	(2) Éléments affectés à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		218 000.00	66 641.63	150 572.64	785.73	66 641.63
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	19 000.00	14 372.97	4 605.13	21.90	14 372.97
210	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 000.00	14 372.97	4 605.13	21.90	14 372.97
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	199 000.00	52 268.66	145 967.51	763.83	52 268.66
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS Autres	199 000.00	52 268.66	145 967.51	763.83	52 268.66
RECETTES (répartition) (Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice Titres émis Restes à réaliser au 31/12		Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
21	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Autres						
Solde de financement (5)		Pour l'exercice	-66 641.63	En cumulé		-66 641.63
Recettes - Dépenses						

(1) Donner un cadre par chapitre.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe adéquat.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 504 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS

Art (2)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice			Credits annulés	Four mémoire Cumul des réalisations (4)
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	253 000.00	113 417.53	138 388.72	1 201.75	113 417.53
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	35 000.00	2 172.13	32 536.34	291.53	2 172.13
2165	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00	2 172.13	32 536.34	291.53	2 172.13
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	218 000.00	111 245.40	105 844.38	918.22	111 245.40
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	168 115.00	65 412.44	99 944.88	757.16	65 412.44
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS	35 000.00	30 833.76	3 999.90	106.34	30 833.76
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	16 685.00	14 939.20	1 699.60	46.20	14 939.20
	Autres					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
Solde de financement (5)			Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses			-113 417.53			-113 417.53

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures à réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 505 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE ECOLES

Art (2)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice			Credits annulés	Four mémoire Cumul des réalisations (4)
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	347 000.00	198 324.58	138 787.17	9 888.25	198 324.58
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	79 000.00	38 044.97	35 978.49	4 876.44	38 044.97
2163	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	56 047.00	21 640.54	35 620.00	-1 414.34	21 640.54
2164	Mobilier	4 516.00	3 180.88		1 329.12	3 180.88
2165	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 437.00	13 014.65	358.69	5 061.66	13 016.67
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	269 000.00	160 280.51	102 807.68	4 911.81	160 280.51
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	261 444.00	156 842.31	99 708.37	4 893.42	156 842.31
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	8 556.00	3 438.20	3 099.31	18.39	3 438.20
	Autres					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement		3 283.10		-3 283.10	3 283.10
132	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSEES - RECENS		3 283.10		-3 283.10	3 283.10
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
Solde de financement (5)			Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses			-195 041.48			-195 041.48

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures à réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	03

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5096 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE

Art (2)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	585 000.00	233 848.43	300 181.81	50 971.78	233 848.43
2031	FRAIS D'ETIQUES					148 451.64
204	Subventions d'équipement versées	315 000.00	146 451.64	148 548.38	20 000.00	
2042	SUBV. EQUIPT VERSEES PERSONNES DE DROIT PROCE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	315 000.00	146 451.64	148 548.38	20 000.00	148 451.64
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	279 000.00	87 356.79	151 633.45	39 971.78	87 356.79
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	234 000.00	56 751.04	101 502.45	25 746.31	56 751.04
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRENS	35 000.00	30 643.75	130.00	5 225.45	30 643.75
Autres						
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement	225 000.00	39 790.14	148 548.00	36 661.86	39 790.14
132	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORTI - AUTRES	53 000.00	22 088.50	148 548.00	36 661.86	39 790.14
1311	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORTI - ETAT ET ETAS NATIONALX	166 000.00	17 701.64	148 548.00	-249.54	17 701.64
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Autres						
Solde du financement (5)			Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses			-154 956.23		-154 956.23	

- (1) Donner un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	03

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5007 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS

Art (2)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	62 000.00	36 799.21	8 131.18	17 068.81	36 799.21
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	15 000.00			15 000.00	
2163	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00			15 000.00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	47 000.00	36 799.21	8 131.18	2 068.81	36 799.21
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	47 000.00	36 799.21	8 131.18	2 068.81	36 799.21
Autres						
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Autres						
Solde du financement (5)			Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses			-36 799.21		-36 799.21	

- (1) Donner un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET
II
DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5008 (1)
 LIBELLE : PROGRAMME ACCESSIBILITE

Art (3)	Libellé (3)	(2)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
		Éléments affectés à l'exercice	Éléments affectés à l'exercice		Crédits annulés		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		Crédits annulés	
DEPENSES							
		198 000.00	102 743.39	94 741.08	515.53	102 743.39	
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affect.						
23	Immobilisations en cours	198 000.00	102 743.39	94 741.08	515.53	102 743.39	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	48 000.00	34 330.52	13 594.71	74.77	34 330.52	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	150 000.00	68 412.87	81 146.37	440.76	68 412.87	
	Autres						
RECETTES (répartition) (Pour information)							
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice Titres émis		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES							
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Autres						
Solde de financement (5)		Pour l'exercice	-102 743.39	En cumulé		-102 743.39	
Recettes - Dépenses			-102 743.39			-102 743.39	

(1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET
II
DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5009 (1)
 LIBELLE : DOTATION EQUIPEMENTS

Art (3)	Libellé (3)	(2)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
		Éléments affectés à l'exercice	Éléments affectés à l'exercice		Crédits annulés		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		Crédits annulés	
DEPENSES							
		1 048 000.00	421 624.54	595 038.48	31 336.96	421 624.54	
20	Immobilisations incorporelles	202 879.99	69 931.78	138 687.88	3 378.57	31 873.94	
2031	FRAIS D'ÉTUDES	17 500.00		17 910.00	50.00		
2031	CÉDES ET DROITS SIGN., BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	185 010.00	60 931.78	120 757.63	3 300.57	60 931.78	
204	Subventions d'équipement versées	38 000.00	31 873.94		4 126.06		
204151	SUBVENTIONS EQUIP. VERSEES-OPT DE COLLECTIVITES- BIENS MOBILIERS, MAT. ET ÉTUDES	38 000.00	31 873.94		4 126.06	31 873.94	
21	Immobilisations corporelles	796 418.45	328 816.83	444 816.43	21 682.30	328 816.83	
2163	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	94 400.00	88 482.66	5 488.87	428.47	88 482.66	
2181	OBJETS ET OBIETS D'ART	17 552.00	15 582.00	2 000.00		15 582.00	
2184	MOBIILIER	69 465.30	57 105.94	10 871.33	12 488.03	57 105.94	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	191 202.15	160 523.83	28 827.96	1 650.36	160 523.83	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	375 000.00		372 664.77	2 335.23		
2162	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	27 800.00	7 154.33	16 065.50	4 540.11	7 154.33	
22	Immobilisations reçues en affect.						
23	Immobilisations en cours	13 810.55		11 452.49	2 158.15		
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	13 810.55		11 452.49	2 158.15		
	Autres						
256	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION						
RECETTES (répartition) (Pour information)							
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice Titres émis		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES							
13	Subventions d'investissement	29 900.00	12 121.18	5 402.00	10 476.90	12 121.18	
1303	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORTI - AUTRES	5 000.00	1 676.00		3 125.00	1 676.00	
1318	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORTI - AUTRES	11 000.00	5 681.10		5 318.90	5 681.10	
1521	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHÉES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB. ETAT ET ETA	12 900.00	4 565.00		7 435.00	4 565.00	
1311	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORTI - ETAT ET ETAB NATIONAUX			5 402.00	-5 402.00		
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Autres						
Solde de financement (5)		Pour l'exercice	-409 503.44	En cumulé		-409 503.44	
Recettes - Dépenses			-409 503.44			-409 503.44	

(1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5619 (1)
LIBELLE : DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS

Art. (2)	Libellé (3)	(2)				Éléments affectés à l'exercice	Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
DEPENSES							
20	Immobilisations incorporelles	284 000,00	140 173,96		143 826,04	140 173,96	
204	Subventions d'équipement versées	148 000,00			148 000,00		
204182	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG. PUBLICS-BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	29 000,00			29 000,00		
20422	SUBV. EQUIPT VERSEES-PERSONNES DE DROIT PRIVE-BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	120 000,00			120 000,00		
21	Immobilisations corporelles	108 600,00	109 618,20		-4 618,20	109 618,20	
2112	TERRAINS DE VOIRIE	1,00	1,00			1,00	
2111	TERRAINS NEUS	4 999,00	0 118,20		-4 119,20	0 118,20	
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	102 600,00	109 500,00		-500,00	109 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.						
23	Immobilisations en cours	31 000,00	30 554,76		445,24	30 554,76	
2315	INSTALLATIONS EN COURS-INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	31 000,00	30 554,76		445,24	30 554,76	
	Autres						
RECETTES (répartition)							
(Pour information)							
TOTAL RECETTES AFFECTEES		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
13	Subventions d'investissement	5 000,00	5 000,00		-5 000,00	5 000,00	
1329	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTES NON AMORTI - AUTRES	5 000,00	5 000,00		-5 000,00	5 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Autres						
Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé			
Recettes - Dépenses			-155 173,96		-155 173,96		

(1) Donner un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5611 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS CENTRE VILLE

Art. (2)	Libellé (3)	(2)				Éléments affectés à l'exercice	Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
DEPENSES							
20	Immobilisations incorporelles	208 000,00	104 363,80	42 573,00	53 043,20	164 363,80	
2031	FRAIS D'ETUDES	200 000,00	104 363,80	42 573,00	53 043,20	164 363,80	
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affect.						
23	Immobilisations en cours						
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS						
	Autres						
RECETTES (répartition)							
(Pour information)							
TOTAL RECETTES AFFECTEES		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
13	Subventions d'investissement	42 000,00	42 000,00	18 000,00	-40 000,00	42 000,00	
1329	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTES NON AMORTI - AUTRES	42 000,00	42 000,00	18 000,00	-40 000,00	42 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Autres						
Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé			
Recettes - Dépenses			-42 363,80		-42 363,80		

(1) Donner un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET III
 DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5012 (1)
 LIBELLE : PRU SAINT NICOLAS

Art. (2)	Libellé (3)	(2)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Éléments affectés à l'exercice		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis			
TOTAL RECETTES AFFECTEES			23 038.50		-23 038.50	23 038.50
13	Subventions d'investissement		23 038.50		-23 038.50	23 038.50
132	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA		23 038.50		-23 038.50	23 038.50
16 Emprunts et dettes assimilées						
20 Immobilisations incorporelles						
204 Subventions d'équipement versées						
21 Immobilisations corporelles						
22 Immobilisations reçues en affectation						
23 Immobilisations en cours						
Autres						
Solde du financement (5)			17 158.50			17 158.50
Recettes - Dépenses			17 158.50			17 158.50

(1) Donner un titre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour info ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET III
 DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5013 (1)
 LIBELLE : ZAC FERRE

Art. (2)	Libellé (3)	(2)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Éléments affectés à l'exercice		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis			
TOTAL RECETTES AFFECTEES			27 600.00		-13 000.00	14 600.00
13	Subventions d'investissement		14 000.00		-13 000.00	14 000.00
132	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - AUTRES		14 000.00		-13 000.00	14 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées						
20 Immobilisations incorporelles						
204 Subventions d'équipement versées						
21 Immobilisations corporelles						
22 Immobilisations reçues en affectation						
23 Immobilisations en cours						
Autres						
Solde du financement (5)			-28 491.90			-28 491.90
Recettes - Dépenses			-28 491.90			-28 491.90

(1) Donner un titre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour info ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5014 (1)
LIBELLE : PEM GARE

Art (2)	Libellé (3)	(7)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice		Crédits annulés	
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		
DEPENSES		3 136 000.00	1 290 209.12	839 262.97	1 299 197.91	1 290 569.12
20	Immobilisations incorporables					
2031	FRAIS D'ETUDES	2 000.00	28 477.23		-28 477.23	1 260 829.29
204	Subventions d'équipement versées	2 713 000.00	1 260 829.29	73 000.00	1 379 174.71	29 477.23
20415	SUBV. EQUIPT. VERSEES-AUTRES ORGS PUBLICS- PROJET D'INFRASTRUCT. D'INTERET NATIONAL			73 000.00	-73 000.00	
2042	SUBV. EQUIPT. VERSEES-PERSONNES DE DROIT PRIVE-DATIEMENTS ET INSTALLATIONS	2 713 000.00	1 260 829.29		1 452 174.71	1 200 829.29
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	420 000.00	1 203.60	563 362.97	-144 566.57	1 203.60
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	420 000.00	1 203.60	563 362.97	-144 566.57	1 203.60
	Autres					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice		Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12		
TOTAL RECETTES AFFECTEES			167 766.06	287 919.00	-455 685.06	167 766.06
13	Subventions d'investissement		167 766.06	287 919.00	-455 685.06	167 766.06
1327	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORTI - BUDGET COMMUNAUTAIRE		139 872.06	207 919.00	-427 791.06	139 872.06
1328	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORTI - AUTRES		27 894.00		-27 894.00	27 894.00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporables					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
Solde de financement (5)			Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses			-1 122 743.06		-1 122 743.06	

- (1) Donner un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5015 (1)
LIBELLE : ESPACE ASSOCIATIF

Art (2)	Libellé (3)	(7)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice		Crédits annulés	
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporables					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
RECETTES (répartition) (Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments affectés à l'exercice		Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12		
TOTAL RECETTES AFFECTEES			13 180.91	1 248.00	-14 426.91	13 180.91
13	Subventions d'investissement		13 180.91	1 248.00	-14 426.91	13 180.91
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA		13 180.91	1 248.00	-14 426.91	13 180.91
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporables					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
Solde de financement (5)			Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes - Dépenses			13 180.91		13 180.91	

- (1) Donner un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						63
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5616 (1)						
LIBELLE : BAINS DOUCHES						
(2)						
Art (2)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			3 650,40		-3 650,40	3 650,40
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		3 650,40		-3 650,40	3 650,40
2313	MARCBUSIATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		3 650,40		-3 650,40	3 650,40
	Autres					
Solde du financement (5)			Pour l'exercice 3 650,40		En cumulé 3 650,40	
Recettes - Dépenses						

(1) Donner un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour « vite ou plus situation ».
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						63
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5220 (1)						
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE						
(2)						
Art (2)	Libellé (3)	Éléments affectés à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
2313	MARCBUSIATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS					
	Autres					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
2313	MARCBUSIATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS					
	Autres					
Solde du financement (5)			Pour l'exercice -1 003,20		En cumulé -1 003,20	
Recettes - Dépenses						

(1) Donner un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour « vite ou plus situation ».
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5021 (1)
LIBELLE : PRESBYTERE CATHEDRALE

Art (2)	Libellé (3)	(7)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	85 000.00	83 229.44	1 266.64	501.92	83 228.44
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	85 000.00	83 229.44	1 266.64	501.92	83 228.44
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	85 000.00	83 229.44	1 266.64	501.92	83 228.44
	Autres					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
18	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
Solde du financement (5)			Pour l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	En cumulé	
Recettes - Dépenses			-83 229.44		-83 229.44	

- (1) Donner un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5024 (1)
LIBELLE : SECURISATION ESPACES PUBLICS

Art (2)	Libellé (3)	(7)				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	50 000.00	40 277.27	9 722.73	0.03	40 277.27
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	50 000.00	40 277.27	9 722.73	0.03	40 277.27
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	50 000.00	40 277.27	9 722.73	0.03	40 277.27
	Autres					
RECETTES (répartition)						
(Pour information)						
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement		27 548.10		-27 548.10	27 548.10
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA		27 548.10		-27 548.10	27 548.10
14	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
Solde du financement (5)			Pour l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	En cumulé	
Recettes - Dépenses			-12 729.17		-12 729.17	

- (1) Donner un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET	18
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5025 (1)
LIBELLE : PRU POMMECRAES

Art (2)	Libellé (3)	(2)				Éléments affectés à l'exercice	Four mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
	DEPENSES						
20	Immobilisations incorporées	400 000,00	61 758,88		338 241,12	61 758,88	
2031	FRAIS D'ETUDES	2 000,00	1 566,52		413,48	1 566,52	
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affect.						
23	Immobilisations en cours	398 000,00	60 172,36		337 827,64	60 172,36	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	398 000,00	60 172,36		337 827,64	60 172,36	
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERREINS		6 790,79		-6 790,79	6 790,79	
	Autres						
RECETTES (répartition)							
(Pour information)							
	TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement			18 169,00		-18 169,00	
1302	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - REGIONS			18 169,00		-18 169,00	
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporées						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Autres						
Solde du financement (5)							
Recettes - Dépenses			-41 758,88			-41 758,88	

(1) Donnée un crédit par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures - réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET	18
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	83

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5027 (1)
LIBELLE : ECONOMIES D'ENERGIE

Art (2)	Libellé (3)	(2)				Éléments affectés à l'exercice	Four mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
	DEPENSES						
20	Immobilisations incorporées	566 000,00	458 049,85	106 499,27	1 450,88	458 049,85	
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affect.						
23	Immobilisations en cours	566 000,00	458 049,85	106 499,27	1 450,88	458 049,85	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	566 000,00	458 049,85	106 499,27	1 450,88	458 049,85	
	Autres						
RECETTES (répartition)							
(Pour information)							
	TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement	405 000,00		453 371,00		-48 371,00	
1301	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB - ETAT ET ETA	405 000,00		453 371,00		-48 371,00	
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporées						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
	Autres						
Solde du financement (5)							
Recettes - Dépenses			-458 049,85			-458 049,85	

(1) Donnée un crédit par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures - réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe approprié.

III - VOTE DU BUDGET	II
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	63

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 5100 (1)
LIBELLE : EAUX PLOUVIALES

Art. (2)	Libellé (3)	(7) Éléments afférents à l'exercice			Credits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		
	DEPENSES	218 000.00	196 327.22		21 672.78	196 327.22
20	Immobilisations incorporelles					
2031	FRAIS D'ETUDES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	218 000.00	196 327.22		21 672.78	196 327.22
2315	INSTALLATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	218 000.00	196 327.22		21 672.78	196 327.22
	Autres					
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Éléments afférents à l'exercice Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES			15 384.00	-15 384.00	
13	Subventions d'investissement			15 384.00	-15 384.00	
1302	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSAB. - DEPARTEMENTS			15 384.00	-15 384.00	
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					
	Solde de financement (5)		Pour l'exercice	En cumulé		
	Recettes - Dépenses		-196 327.22		-196 327.22	

(1) Ouvert un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est possible pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes applicables par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures à l'expiration de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV A1					
	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLIQ. LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT, FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	7 762 032.59	1 391 317.25		721 996.33	846 592.35	377 139.62
- Equipements municipaux (2)		1 340 853.67		721 996.33	846 592.35	377 139.62
- Equipements non municipaux (c/204) (3)		50 463.58				
- Opérations financières	7 762 032.59					
Dépenses d'ordre	1 711 859.03					
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses	9 473 891.62	1 391 317.25		721 996.33	846 592.35	377 139.62
Total recettes	12 208 286.46	286 562.79		5 803.10	237 368.82	68 383.30
Solde d'investissement	2 734 396.84	-1 104 754.46		-716 193.23	-609 223.53	-308 756.32
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	57 196.00	930 387.06		198 173.28	869 985.42	282 466.40
Total RAR recettes	4 470 000.00	6 648.00		354 858.00	153 743.00	98 513.00
Solde RAR investissement	4 412 804.00	-923 739.06		156 684.72	-716 242.42	-183 953.40
FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	8 047 735.52	11 782 515.91	565 044.58	8 469 171.44	5 418 177.68	7 821 631.57
Total recettes	54 281 418.36	1 866 971.51	25 265.96	2 571 640.20	440 215.10	1 581 700.27
Solde de fonctionnement	46 233 682.84	-9 915 544.40	-539 778.62	-5 897 531.24	-4 977 962.58	-6 239 931.30
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						A1
Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	202 238.67	59 370.01		5 164 280.25		16 524 967.07
- Equipements municipaux (2)	55 787.03	54 270.01		3 163 051.04		6 559 690.05
- Equipements non municipaux (c/204) (3)	146 451.64			1 836 229.21		2 033 144.43
- Opérations financières		5 100.00		165 000.00		7 932 132.59
Dépenses d'ordre						1 711 659.03
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses	202 238.67	59 370.01		5 164 280.25		18 236 826.10
Total recettes	37 471.24	8 175.00		2 119 883.71		14 971 936.42
Solde d'investissement	-164 767.43	-51 195.01		-3 044 396.54		-3 264 889.68
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	270 722.83	15 650.50		1 722 275.33		4 346 856.82
Total RAR recettes	148 548.00			537 190.00		5 769 500.00
Solde RAR investissement	-122 174.83	-15 650.50		-1 185 085.33		1 422 643.18
FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	5 111 938.64	4 736 277.47		7 546 736.06	37 857.73	59 537 086.60
Total recettes	1 488 201.01	3 163 678.75		1 321 292.15	571.00	66 740 954.31
Solde de fonctionnement	-3 623 737.63	-1 572 598.72		-6 225 443.91	-37 286.73	7 203 667.71
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	5 105.00					5 105.00
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement	-5 105.00					-5 105.00

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLIQ. LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT, FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses investissement		9 473 891.62	1 391 317.25		721 996.33	846 592.35	377 139.62
Dépenses réelles		7 762 032.59	1 391 317.25		721 996.33	846 592.35	377 139.62
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	31 562.00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 660 427.51					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		55 101.70			24 107.19	9 940.80
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		18 589.64				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		427 142.78		61 912.51	36 435.57	5 852.30
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		540 778.91		25 738.27	596 852.82	116 747.29
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70 043.08					
Opérations d'équipement			349 704.22		634 345.55	189 196.77	244 499.23
5001	PLAN QUALITE VOIRIE						
5002	PLAN QUALITE ESPACES VERTS		17 877.00				
5003	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS					66 641.63	
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS						113 417.53
5005	PLAN QUALITE ECOLES				194 886.28		
5006	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE						25 526.75
5007	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS		36 799.21				
5008	PROGRAMME ACCESSIBILITE		68 412.87				
5009	DOTATION EQUIPEMENTS		226 615.14		59 778.28	38 322.50	27 186.09
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS						
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE						
5012	PRU SAINT NICOLAS						
5013	ZAC FERRIE						
5014	PEM GARE						
5020	SALLE POLYVALENTE					1 003.20	
5021	PRESBYTERE CATHEDRALE					83 229.44	
5024	SECURISATION ESPACES PUBLICS						
5025	PRU POMMERAIES						
5027	ECONOMIES D'ENERGIE				379 680.99		78 368.86
5100	Eaux PLUVIALES						
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre		1 711 859.03					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	357 272.37					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 354 586.72					
001	Solde d'exécution reporté de N-1						
RECETTES							
Total recettes investissement		12 208 288.46	286 562.79		5 803.10	237 368.82	68 383.30
Recettes réelles		5 397 975.33	286 562.79		5 803.10	237 368.82	68 383.30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 914 955.12					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					229 753.42	68 383.30
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 339 610.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143 410.21	265 500.00				
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		4 492 804.17					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 138 217.45					

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses investissement		202 238.67	59 370.01		5 164 280.25		18 236 826.10
Dépenses réelles		202 238.67	59 370.01		5 164 280.25		16 524 967.07
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						31 562.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				165 000.00		165 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		5 100.00				7 665 527.51
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				216 591.62		305 741.51
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				348 909.02		367 498.66
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 494.58	8 449.42		4 611.68		551 999.04
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 994.97	7 652.44		1 308 939.99		2 603 704.69
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						70 043.08
Opérations d'équipement		187 749.12	38 168.15		3 120 227.54		4 763 890.58
5001	PLAN QUALITE VOIRIE				695 739.48		695 739.48
5002	PLAN QUALITE ESPACES VERTS				68 792.15		66 669.15
5003	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS						66 641.63
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS						113 417.53
5005	PLAN QUALITE ECOLES				3 438.30		188 324.58
5006	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE	172 248.99	25 633.56		10 437.13		233 846.43
5007	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS						36 799.21
5008	PROGRAMME ACCESSIBILITE				34 330.52		102 743.39
5009	DOTATION EQUIPEMENTS				41 687.81		421 624.54
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS				140 173.96		140 173.96
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE				104 363.80		104 363.80
5012	PRU SAINT NICOLAS				5 880.00		5 880.00
5013	ZAC FERRIE				228 491.90		238 491.90
5014	PEM GARE				1 290 509.12		1 290 509.12
5020	SALLE POLYVALENTE						1 003.20
5021	PRESBYTERE CATHEDRALE						83 229.44
5024	SECURISATION ESPACES PUBLICS				40 277.27		40 277.27
5025	PRU POMMERAIES				61 758.88		61 758.88
5027	ECONOMIES D'ENERGIE						458 049.85
5100	EAX PLUVIALES				196 327.22		196 327.22
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							7 711 859.03
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						357 272.31
047	OPERATIONS PATRIARCHIALES						
001	Solde d'exécution reporté de N-1						1 354 586.72
RECETTES							
Total recettes investissement		37 471.24	8 175.00		2 119 863.71		14 971 936.42
Recettes réelles		37 471.24	8 175.00		2 119 863.71		8 161 623.29
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						1 914 955.12
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				1 849 051.05		2 147 187.77
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		6 300.00				3 345 910.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						408 910.21
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							4 492 804.17
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						3 138 217.45

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLIQ. LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT, FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
041	OPERATIONS PATRIARCHIALES						
001	Solde d'exécution reporté de N-1	1 354 586.72					
		2 317 508.96					
FUNCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		8 047 735.52	11 782 515.91	565 044.58	8 469 171.44	5 418 177.68	7 821 631.57
Dépenses réelles		4 909 518.07	11 782 515.91	565 044.58	8 469 171.44	5 418 177.68	7 821 631.57
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 796 643.37	68 709.72	1 927 114.46	750 373.19	814 546.93
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 955 380.03	494 764.30	5 515 677.44	3 490 412.74	6 222 326.67
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	241 094.00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		892 307.71		1 026 163.79	1 176 600.00	784 455.00
66	CHARGES FINANCIERES	3 538 469.93					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	916 561.64					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	211 372.50	138 184.80	1 570.56	215.75	791.75	302.97
Dépenses d'ordre		3 138 217.45					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 138 217.45					
002 Excédent de fonctionnement reporté							
RECETTES							
Total recettes fonctionnement		54 281 418.38	1 866 971.51	25 265.96	2 571 640.20	440 215.10	1 581 700.27
Recettes réelles		52 200 415.07	1 843 571.97	25 265.96	2 543 340.71	439 733.35	1 545 800.62
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		183 570.17				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 025 427.62	25 155.96	1 384 667.26	83 136.64	791 554.94
73	IMPTS ET TAXES	38 157 838.68					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 652 771.52	148 761.71	110.00	1 158 043.45	317 713.46	753 374.57
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		400 245.93			36 837.82	871.11
76	PRODUITS FINANCIERES	75 167.30					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 306 354.79	75 566.54		630.00	2 045.43	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 008 262.78					
Recettes d'ordre		183 176.72	23 399.54		28 299.49	481.75	35 899.65
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	183 176.72	23 399.54		28 299.49	481.75	35 899.65
002 Excédent de fonctionnement reporté		1 897 826.57					

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES						IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE						A1	
Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						1 354 686.72
001	Solde d'exécution reporté de N-1						2 317 508.96

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		5 111 938.64	4 736 277.47		7 546 736.06	37 857.73	59 537 086.60
Dépenses réelles		5 111 938.64	4 736 277.47		7 546 736.06	37 857.73	56 398 869.15
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	334 707.78	155 606.47		2 241 966.23	13 098.37	10 102 766.52
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 194 342.86	4 483 870.92		4 818 402.51		34 175 177.47
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					1 265.00	242 359.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 582 888.00	92 700.00		124 106.96	22 260.00	6 701 481.46
66	CHARGES FINANCIERES						3 538 489.93
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 100.08		362 250.36	1 234.36	1 427 222.27
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						211 372.50
Dépenses d'ordre							3 138 217.45
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						3 138 217.45
002	Déficit de fonctionnement reporté						

RECETTES							
Total recettes fonctionnement		1 488 201.01	3 163 678.75		1 321 292.15	571.00	66 740 954.31
Recettes réelles		1 488 201.01	3 159 384.39		1 244 642.62	571.00	64 485 655.43
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						193 570.17
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 291 886.61	751 458.23		1 147 390.19	571.00	6 501 248.45
73	IMPOTS ET TAXES						38 157 838.68
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	191 073.25	2 407 926.16		3 361.50		16 633 135.62
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				54 013.28		491 968.14
76	PRODUITS FINANCIERS						75 187.30
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	169.88			39 877.65		1 424 644.29
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						1 008 282.72
Recettes d'ordre		5 071.27	4 294.36		76 649.53		357 272.31
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 071.27	4 294.36		76 649.53		357 272.31
002	Excédent de fonctionnement reporté						1 897 626.57

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLI. LOCALES

(2)	Libellé	81 OPERATIONS NON VENTILABLES	82 ADMINISTRATION GENERALE	83 JUSTICE	84 COOPERATION DECENTRALISEE ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES	8 647 735.52	11 884 772.94		87 743.87	19 838 251.43
	Réalisations	8 647 735.52	11 884 772.94		87 743.87	19 838 251.43
	Restes à réaliser		3 246 738.58		11 506.67	3 268 643.27
811	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		45 815.00			45 815.00
	6062 AUTRES OUV. TERRAIN A AMENAGER		383 206.50			383 206.50
	60619 CHENIE ET ELECTRICITE		1 533.94			1 533.94
	60621 CARBURANTS		540 542.89			540 542.89
	60623 ALIMENTATION		2 710.50			2 710.50
	60625 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		66 203.08			66 203.08
	60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN		22 003.82			22 003.82
	60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		255 819.83			255 819.83
	60633 FOURNITURES DE VOIRIE		1 402.23			1 402.23
	60636 VELEMENTS DE TRAVAIL		27 562.96			27 562.96
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		78 379.82			78 379.82
	60649 AUTRES MATERIES ET FOURNITURES		19 169.03			19 169.03
	6102 LOCATIONS MOBILIERES		64 529.95			64 529.95
	6105 LOCATIONS MOBILIERES		306 138.13			306 138.13
	61053 LOCATIONS MOBILIERES					
	61055 LOCATIONS MOBILIERES					
	61057 LOCATIONS MOBILIERES					
	61059 LOCATIONS MOBILIERES					
	61061 LOCATIONS MOBILIERES					
	61063 LOCATIONS MOBILIERES					
	61065 LOCATIONS MOBILIERES					
	61067 LOCATIONS MOBILIERES					
	61069 LOCATIONS MOBILIERES					
	61071 LOCATIONS MOBILIERES					
	61073 LOCATIONS MOBILIERES					
	61075 LOCATIONS MOBILIERES					
	61077 LOCATIONS MOBILIERES					
	61079 LOCATIONS MOBILIERES					
	61081 LOCATIONS MOBILIERES					
	61083 LOCATIONS MOBILIERES					
	61085 LOCATIONS MOBILIERES					
	61087 LOCATIONS MOBILIERES					
	61089 LOCATIONS MOBILIERES					
	61091 LOCATIONS MOBILIERES					
	61093 LOCATIONS MOBILIERES					
	61095 LOCATIONS MOBILIERES					
	61097 LOCATIONS MOBILIERES					
	61099 LOCATIONS MOBILIERES					
	61101 LOCATIONS MOBILIERES					
	61103 LOCATIONS MOBILIERES					
	61105 LOCATIONS MOBILIERES					
	61107 LOCATIONS MOBILIERES					
	61109 LOCATIONS MOBILIERES					
	61111 LOCATIONS MOBILIERES					
	61113 LOCATIONS MOBILIERES					
	61115 LOCATIONS MOBILIERES					
	61117 LOCATIONS MOBILIERES					
	61119 LOCATIONS MOBILIERES					
	61121 LOCATIONS MOBILIERES					
	61123 LOCATIONS MOBILIERES					
	61125 LOCATIONS MOBILIERES					
	61127 LOCATIONS MOBILIERES					
	61129 LOCATIONS MOBILIERES					
	61131 LOCATIONS MOBILIERES					
	61133 LOCATIONS MOBILIERES					
	61135 LOCATIONS MOBILIERES					
	61137 LOCATIONS MOBILIERES					
	61139 LOCATIONS MOBILIERES					
	61141 LOCATIONS MOBILIERES					
	61143 LOCATIONS MOBILIERES					
	61145 LOCATIONS MOBILIERES					
	61147 LOCATIONS MOBILIERES					
	61149 LOCATIONS MOBILIERES					
	61151 LOCATIONS MOBILIERES					
	61153 LOCATIONS MOBILIERES					
	61155 LOCATIONS MOBILIERES					
	61157 LOCATIONS MOBILIERES					
	61159 LOCATIONS MOBILIERES					
	61161 LOCATIONS MOBILIERES					
	61163 LOCATIONS MOBILIERES					
	61165 LOCATIONS MOBILIERES					
	61167 LOCATIONS MOBILIERES					
	61169 LOCATIONS MOBILIERES					
	61171 LOCATIONS MOBILIERES					
	61173 LOCATIONS MOBILIERES					
	61175 LOCATIONS MOBILIERES					
	61177 LOCATIONS MOBILIERES					
	61179 LOCATIONS MOBILIERES					
	61181 LOCATIONS MOBILIERES					
	61183 LOCATIONS MOBILIERES					
	61185 LOCATIONS MOBILIERES					
	61187 LOCATIONS MOBILIERES					
	61189 LOCATIONS MOBILIERES					
	61191 LOCATIONS MOBILIERES					
	61193 LOCATIONS MOBILIERES					
	61195 LOCATIONS MOBILIERES					
	61197 LOCATIONS MOBILIERES					
	61199 LOCATIONS MOBILIERES					
	61201 LOCATIONS MOBILIERES					
	61203 LOCATIONS MOBILIERES					
	61205 LOCATIONS MOBILIERES					
	61207 LOCATIONS MOBILIERES					
	61209 LOCATIONS MOBILIERES					
	61211 LOCATIONS MOBILIERES					
	61213 LOCATIONS MOBILIERES					
	61215 LOCATIONS MOBILIERES					
	61217 LOCATIONS MOBILIERES					
	61219 LOCATIONS MOBILIERES					
	61221 LOCATIONS MOBILIERES					
	61223 LOCATIONS MOBILIERES					
	61225 LOCATIONS MOBILIERES					
	61227 LOCATIONS MOBILIERES					
	61229 LOCATIONS MOBILIERES					
	61231 LOCATIONS MOBILIERES					
	61233 LOCATIONS MOBILIERES					
	61235 LOCATIONS MOBILIERES					
	61237 LOCATIONS MOBILIERES					
	61239 LOCATIONS MOBILIERES					
	61241 LOCATIONS MOBILIERES					
	61243 LOCATIONS MOBILIERES					
	61245 LOCATIONS MOBILIERES					
	61247 LOCATIONS MOBILIERES					
	61249 LOCATIONS MOBILIERES					
	61251 LOCATIONS MOBILIERES					
	61253 LOCATIONS MOBILIERES					
	61255 LOCATIONS MOBILIERES					
	61257 LOCATIONS MOBILIERES					
	61259 LOCATIONS MOBILIERES					
	61261 LOCATIONS MOBILIERES					
	61263 LOCATIONS MOBILIERES					
	61265 LOCATIONS MOBILIERES					
	61267 LOCATIONS MOBILIERES					
	61269 LOCATIONS MOBILIERES					
	61271 LOCATIONS MOBILIERES					
	61273 LOCATIONS MOBILIERES					
	61275 LOCATIONS MOBILIERES					
	61277 LOCATIONS MOBILIERES					
	61279 LOCATIONS MOBILIERES					
	61281 LOCATIONS MOBILIERES					
	61283 LOCATIONS MOBILIERES					
	61285 LOCATIONS MOBILIERES					
	61287 LOCATIONS MOBILIERES					
	61289 LOCATIONS MOBILIERES					
	61291 LOCATIONS MOBILIERES					
	61293 LOCATIONS MOBILIERES					
	61295 LOCATIONS MOBILIERES					
	61297 LOCATIONS MOBILIERES					
	61299 LOCATIONS MOBILIERES					
	61301 LOCATIONS MOBILIERES					
	61303 LOCATIONS MOBILIERES					
	61305 LOCATIONS MOBILIERES					
	61307 LOCATIONS MOBILIERES					
	61309 LOCATIONS MOBILIERES					
	61311 LOCATIONS MOBILIERES					
	61313 LOCATIONS MOBILIERES					
	61315 LOCATIONS MOBILIERES					
	61317 LOCATIONS MOBILIERES					
	61319 LOCATIONS MOBILIERES					
	61321 LOCATIONS MOBILIERES					
	61323 LOCATIONS MOBILIERES					
	61325 LOCATIONS MOBILIERES					
	61327 LOCATIONS MOBILIERES					
	61329 LOCATIONS MOBILIERES					
	61331 LOCATIONS MOBILIERES					
	61333 LOCATIONS MOBILIERES					
	61335 LOCATIONS MOBILIERES					
	61337 LOCATIONS MOBILIERES					
	61339 LOCATIONS MOBILIERES					
	6					

IV - ANNEXES			IV	
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1	
FONCTION 9 - SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLICS LOCALES				
6150 MAINTENANCE	2 706 939	1 420 800		2 379 271
6181 PRIME S ASSURANCE MALADES/OLD	126 831 96			
6188 PRIME S ASSURANCE AUTRES	330 345 14			
617 ETUDES ET RECHERCHES	21 835 80			
6182 TECHNIQUE	15 248 81			
VEUEMENTS A DES ORGANISMES DE				
6184 FORMATION	72 242 53			
INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX				
6226 REGISTREURS	3 939 06			
6228 PONDICHAIS	111 324 76			
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTEUX	15 240 92			
DIVERS REMUNERATIONS				
6228 CONTREVENANTS ET CONDAMNES				200 71
6231 ANNUNCIÉS ET INSCRIPTIONS	16 964 96	420 00	1 137 00	112 116 07
6232 FEILES ET CERIMONIES				13 234 20
6237 PUBLICATIONS	1 616 06	12 687 88	2 010 18	2 214 96
6241 TRANSPORTS DE BIENS	482 00	500 00		606 46
6242 TRANSPORTS COLLECTIFS				1 823 42
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	21 647 85			218 06
6254 MISSIONS	19 982 43			3 579 66
6257 RECEPTIONS		2 275 99	1 106 52	33 908 59
6251 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	85 401 30			
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	102 318 27			
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSURES	6 19 46			
628 CONCOURS DIVERS (COTISATION)	791 45	20 755 33		
REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GPF DIF				
6216 RATTACHEMENT	83 806 45			
6218 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	271 004 34	4 343 46	3 774 42	19 983 52
63032 TAXES FONCIERES	184 674 80			3 915 05
63033 AUTRES IMPOTS LOCALS	8 723 00			
63035 TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	4 805 08			
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS				
612 ASSEMBLES	8 969 822 82	438 939 96	281 888 89	381 822 38
6216 PERSONNEL AFECTE PAR LE D/P	148 945 98	2 526 54	1 507 79	173 877 82
6226 COTISATIONS AU CNIEP ET A D.G.	24 988 42			254 413 87
REMUNERATION PRINCIPALE				28 963 08
64111 PERSONNEL TITULAIRE	2 421 179 28	159 632 79	146 270 95	1 235 90
TRAITEMENT ET INDEMNITE DE				201 80
64112 RESERVES	71 535 71	7 782 08	4 807 85	99 512 92
AUTRES INDEMNITES PERSONNEL				144 923 33
64118 TITULAIRE	530 538 65	34 363 83	24 100 84	22 533 59
REMUNERATION PERSONNEL NON				
64131 TITULAIRE	379 653 56	152 164 01	23 742 06	24 068 75
64162 EMPLOIS D'AVANCE	89 519 42			4 568 56
6417 REMUNERATION DES APPRENIS	17 883 24			
6413 COTISATIONS A L'INSSAP	513 822 48	66 618 81	31 361 94	1 833 54
				12 219 12
6403 COTISATIONS AUX CASSES DE RETRAITE	812 808 24	50 419 50	48 889 02	22 308 55
6404 COTISATIONS AUX ASSEIC	18 405 53	6 657 40	1 182 04	4 568 56
COTISATIONS SOCIALES LIEES A				
6417 APPRENTISSAGE	995 11			16 820 10
6473 DROULEMENT	8 416 32			33 227 74
6476 MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	149 213 35			47 310 94
6484 AUTRES CHARGES	160 837 41			
AUTRES CHARGES DE GESTION				
63 COURANTE	211 289 24	818 948 35		18 178 60
INDEMNITES DES MARIÉS ADJOINTS ET				48 873 87
6531 CONSEILLERS	483 503 00			
FRAIS DE MISSIONS DES MARIÉS				
6532 ADJOINTS ET CONSEILLERS	1 793 48			1 053 92
COTISATIONS DE RETRAITE DES MARIÉS				
6533 ADJOINTS ET CONSEILLERS	149 208 59			
FORMATION DES MARIÉS ADJOINTS ET				
6133 CONSEILLERS	4 354 48			
6641 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 990 76			
6642 CREANCES ETEVES	22 328 48			
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
6574 ORGANISMES	183 000 00			15 175 00
TITRES ANNULES SUR EXERCICES				116 00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	138 868 86			
671 ANTERIEURS	48 868 80			116 00
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 000 00			
Restes à valoir au 31/12				
RECETTES	1 882 788 14	3 523 93	44 399 59	19 837 15
Restes à valoir au 01/01				167 316 79
ATTENUATIONS DE CHARGES	183 578 17	3 523 93	44 399 59	19 837 15
REMUNERATIONS SUR				
649 REMUNERATION DU PERSONNEL	183 578 17			
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS				
ENTRE SECTIONS				
682	19 112 61	3 523 93		1 783 88
672 ANNULLATIONS CORPORELLES	19 112 61	2 523 93		1 783 00
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE				
ET VENTES DIVERSES				
70	819 776 53			228 58
CONCESSION DANS LES CEMETIERES				108 436 79
7021 URGENT NET				96 364 79
7012 REDEVANCES FUNERAIRES				7 066 00
REDEVANCE OCCUPATION DU				
7022 DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	76 586 61			
AUTRES REDEVANCES ET RECETTES				
7030 DIVERSES	4 327 22			
704 TRIANALU	51 077 89			
7046 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 676 37			
7078 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES	346 80			
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL				
7044 FACTURES AU GPF DE RATTACHEMENT	49 363 73			

IV - ANNEXES			IV	
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1	
FONCTION 9 - SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLICS LOCALES				
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	28 287 33			
7044 FACTURES AUX AUTRES CHANGIENS				
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES				
7047 CAS	758 00			
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GPF				
7049 DE RATTACHEMENT	422 304 83			
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR				
7079 D'AUTRES RECEVABLES	163 647 75			
AUTRES PRODUITS DICTIONNES				
ANNEXES (ADONNEMENTS ET VENTES				
7059 DONNAGES)				220 00
74 PARTICIPATIONS	85 163 56	44 399 59		19 222 85
7412 EMPLOIS D'AVANCE	51 862 21			
7418 AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	31 301 34	2 915 52		200 00
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
7412 REGION				11 622 85
7429 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 547 51			7 400 00
7453 COTISATION POULES TITRES SECOURSIS		41 420 00		
AUTRES PRODUITS DE GESTION				
75 COURANTE	488 122 83			123 86
712 REVENUS DES ANNUITES	386 316 63			123 00
REDEVANCES VERSEES PAR LES				
707 PERIENS ET CONDAMNES	12 438 68			
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION				
7581 COURANTE	1 122 56			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 472 84			484 39
RECOURVEMENT SUR CREANCES				
7714 ANNULES EN NON VALEUR	12 965 61			
MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES				
ANTERIEURS) OU ATERTIS PAR LA				
771 DE CHEANCE QUADRIEN	212 00			484 00
7716 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	81 854 85			
Restes à valoir au 01/01				
SOLDE (2)	-7 106 833 68	-1 126 041 80	-241 834 84	-807 162 71
				-18 186 38
				-238 806 18
				-168 399 39
				-47 742 87

(1) La présentation du Bilan est déclinée pour les communes de 3 à 350 habitants et pour, les groupements (compromis de trois, une seule commune, deux établissements et un service communautaire, une commune et un service communautaire) et un centre intercommunal à fin de gestion et un centre intercommunal à fin de gestion et un service communautaire. Dans les communes de 15 000 habitants et plus, le classement est effectué en fonction de la situation du territoire au 1er janvier N+1. Les communes de moins de 15 000 habitants et plus, le classement est effectué en fonction de la situation du territoire au 1er janvier N+1. Le classement est effectué en fonction de la situation du territoire au 1er janvier N+1.

(2) La situation au 31/12 est le résultat de l'exécution des opérations budgétaires.

(3) La notation « (2) » signifie que les indicateurs et les dépenses, les dépenses et les recettes correspondent à la situation des communes et des établissements et des services communautaires ou à la situation des communes et des établissements et des services communautaires.

**IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV
A1.1

(2)	Libellé	FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION				Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				Sous-fonction 23 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT			
		311 ECOLES MATERNELLES	312 ECOLES PRIMAIRES	313 CLASSES RESERVEES	251 HERBERGEMENT ET RESTAURANT B. SCOLAIRE	332 TRANSPORTS SCOLAIRES	252 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	355 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
	DEPENSES	2 547 896.47	1 843 840.85	327 308.45	3 842 165.22	37 412.25	455 098.44	455 098.44	278 633.79	278 633.79	278 633.79	48 735.56	
	Realisations	189 581.48	129 811.82	285 872.36	1 391 431.3	37 412.25							
611	CHARGES A CARACTERE GENERAL												
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES												
6042	AUTRES OUV. TERRAINS A AMENAGER		204.00									3 010.00	
6012	ENERGIE ET ELECTRICITE	43 491.04	41 774.75	164 799.92	35 513.73				1 641.93	1 641.93	47 637.46		
6023	ALIMENTATION			3 702.03	64 173.17						12 433.87		
6024	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	255.12	4 676.97	14 479.12	14 282.58				1 915.16	1 915.16	156.01		
6032	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 241.93	424.67		1 461.99								
6036	VETEMENTS DE TRAVAIL												
6034	FOURNITURES ADMINISTRATIVES												
6051	LIVRES DISQUES CASSETTES	2 048.22	2 433.21									2 016.61	
6050	(BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)												
6052	FOURNITURES SCOLAIRES	48 704.72	78 915.25		1 415.10								
6034	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	7 088.88	223.64										
6078	AUTRES MARCHANDISES												
6135	LOCATIONS MOBILIERES												
6135	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES												
6155	BIENS MOBILIERS	20.00			814.79								
6154	MANTENANCE												
619	ETUDES ET RECHERCHES												
6182	TECHNIQUE												
6228	ONERS REMUNERATIONS	238.39	574.00										
6229	INTERMEDIARIES ET HONORAIRES												
6236	CATALOGUES ET IMPRIMERIES												
6237	PUBLICATIONS												
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 531.50	214.51									11 243.05	
6241	FRANS DE TELECOMMUNICATIONS											217.00	
6241	COPIES/CHATS ONERS (COTISATIONS)	40.00											
6218	PREFERENCE POUR SERVICE RENDU												
6218	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 900.00											
612	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAS	1 880 985.81	529 408.88	37 659.65	2 847 108.84				455 098.44	455 098.44	280 220.82		
6134	COTISATIONS AU GPPF ET AU CJD	8 572.80	2 701.73	150.33	14 004.28				2 453.09	2 453.09	1 255.61		
6111	PERSONNEL TITULAIRE	650 330.03	304 593.43	22 748.69	1 256 000.99				229 433.31	229 433.31	137 684.13		
64112	TRAIEMENT ET INDEMNITE DE RESCENCE	31 193.12	4 691.64	625.16	35 229.83				6 003.04	6 003.04	8 293.82		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL	127 225.10	43 295.64	4 057.41	179 601.65				45 343.55	45 343.55	19 333.59		
64111	REHABILITATION PERSONNEL NON TITULAIRE	142 278.77			369 270.51				31 055.95	31 055.95	29 462.59		
6411	REHABILITATION DES APPRENTIS	7 211.16											
641	COTISATIONS A L'URSSAF	187 033.51	10 935.28	3 495.59	310 012.06				48 824.80	48 824.80	27 058.09		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	254 312.35	96 198.12	6 281.87	412 217.83				78 355.72	78 355.72	45 057.53		
6454	COTISATIONS AUX ACCEDIC	6 883.02			14 712.40				1 471.96	1 471.96	1 276.64		
6457	INPREPENSION	318.42										313.61	
65	COURANTE	580 818.00	405 839.76	1 854.84	13 099.89							23 048.20	
655	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	540 610.00	405 839.76	1 564.84								23 048.20	
657	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT												
657A	ASSOCIATIONS ET AUTRES			500.00	13 000.00								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES												
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS												
673	Restes à réaliser au 31/12	23 458.73	3 760.81	27 638.73	1 176 179.90							1 332 816.75	
	RECETTES	23 458.73	3 760.81	27 638.73	1 176 179.90							1 332 816.75	
642	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	23 458.73	3 760.81	27 638.73	1 176 179.90							1 332 816.75	
	ENTRE SECTIONS	23 458.73	3 760.81	27 638.73	1 176 179.90							1 332 816.75	
72	ARROGATIONS CORPORELLES	27 454.73	3 760.81	7 000.75									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				1 172 409.88							210 088.81	
706	REVENUES ET GROS DES SERVICES PERSCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT				1 172 409.88							210 088.81	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				23 588.04	2 838.08						1 129 546.91	
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT					2 329.50						446 054.69	
74741	DU GPF				7 962.00								
74748	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES				1 977.00								
7479	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES												
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					638.00						632 602.26	
7180	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS					638.00						632 602.26	
	Restes à réaliser au 31/12					638.00						632 602.26	
	BOLDE (1)	- 2 324 827.74	- 1 840 084.84	- 298 748.28	- 2 785 928.22	- 37 412.25	- 455 098.44	- 455 098.44	280 220.82	280 220.82	278 633.79	48 735.56	

(1) Le producteur de cet état est responsable pour les données au 31/12/2018 et plus, les programmes comptables au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (2) Dans les totaux au 31/12/2018, les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (3) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (4) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (5) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (6) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (7) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (8) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (9) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (10) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (11) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (12) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (13) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (14) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (15) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (16) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (17) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (18) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (19) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (20) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (21) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (22) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (23) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (24) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (25) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (26) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (27) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (28) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (29) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (30) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (31) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (32) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (33) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (34) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (35) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (36) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (37) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (38) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (39) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (40) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (41) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (42) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (43) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (44) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (45) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (46) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (47) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (48) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (49) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (50) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (51) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (52) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (53) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (54) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (55) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (56) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (57) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (58) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (59) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (60) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (61) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (62) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (63) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (64) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (65) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (66) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (67) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (68) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (69) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (70) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (71) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (72) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (73) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (74) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (75) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (76) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (77) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (78) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (79) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (80) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (81) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (82) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (83) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (84) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (85) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (86) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (87) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (88) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (89) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (90) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (91) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (92) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (93) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (94) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (95) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (96) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (97) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (98) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (99) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (100) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (101) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (102) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (103) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (104) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (105) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (106) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (107) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (108) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (109) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (110) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (111) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (112) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (113) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (114) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (115) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (116) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (117) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (118) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (119) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (120) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (121) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (122) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (123) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (124) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (125) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (126) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (127) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (128) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (129) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (130) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (131) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (132) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (133) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (134) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (135) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (136) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (137) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (138) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (139) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (140) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (141) Les données sont actualisées au moins une fois par an, dans un délai de 30 jours après la date de clôture des comptes. (142)

IV - ANNEXES						IV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
ELEMENTS DU BILAN						AT 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT						AT 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
FONCTION 3 - CULTURE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		36 485,33	312,49		36 837,82																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	752 REVENUS DES BREVETABLES		36 485,33			36 485,33																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION			312,49		312,49																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	7558 COURANTE			312,49	2 045,43	2 045,43																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	PRODUITS EXCEPTIONNELS				2 045,43	2 045,43																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	ANNATES ANNALES D'UR EXERCICES ANTERIEURES OU ATTENTES PAS LA				2 045,43	2 045,43																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	773 DECEANCE QUADREN				2 045,43	2 045,43																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Restes à réaliser au 31/12																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
SOLDE (3)			-38 431,19	-3 887 632,24	-3 354 886,57	-497 521,56																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE		119 350,14	2 188 864,17	1 248 877,87	194 244,97																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES		119 350,14	2 188 864,17	1 248 877,87	194 244,97																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	313 THEATRES ET AUTRES SALLE DE SPECTACLES		294 853,54																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	314 CINEMAS ET AUTRES SALLE DE SPECTACLES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	321 BIBLIOTHEQUE S ET MEDIATHEQUE S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	322 MUSEES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	323 ARCHIVES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>DEPENSES</th> <th>62 623,44</th> <th>119 350,14</th> <th>2 188 864,17</th> <th>1 248 877,87</th> <th>194 244,97</th> <th>3 374,44</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>611 CHARGES A CARACTERE GENERAL</td> <td>62 623,44</td> <td>119 350,14</td> <td>2 188 864,17</td> <td>1 248 877,87</td> <td>194 244,97</td> <td>3 374,44</td> </tr> <tr> <td>6111 CHARGES A CARACTERE GENERAL</td> <td>14 238,69</td> <td>99 754,63</td> <td>294 853,54</td> <td>154 479,33</td> <td>123 528,23</td> <td>2 876,48</td> </tr> <tr> <td>61111 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>61112 AUTRES QUE TENANT A AMENAGER</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>61113 ENERGIE ET ELECTRICITE</td> <td>14 238,69</td> <td>7 397,43</td> <td>41 789,14</td> <td>1 748,00</td> <td>78 911,07</td> <td>242,29</td> </tr> <tr> <td>611131 CHAUFFAGE URBAIN</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>6 000,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>611132 COURANTRES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2 864,20</td> <td></td> </tr> <tr> <td>611133 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>6 634,89</td> <td>1 249,22</td> </tr> <tr> <td>611134 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT</td> <td></td> <td>6 733,71</td> <td>1 656,99</td> <td>1 504,31</td> <td>2 634,31</td> <td>2 091,72</td> </tr> <tr> <td>611135 FOURNITURES ADMINISTRATIVES</td> <td></td> <td>1 519,54</td> <td>806,60</td> <td>604,97</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>611136 (PHE IMPRIMERIE A MEDIATHEQUE)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>71 682,27</td> <td></td> </tr> <tr> <td>611137 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>5 974,30</td> <td>2 249,79</td> </tr> <tr> <td>611138 AUTRES MARCHANDISES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 052,72</td> </tr> <tr> <td>611139 LOCATIONS IMMOBILIERES</td> <td></td> <td>3 077,87</td> <td>133 570,00</td> <td></td> <td>4 049,64</td> <td>5 537,54</td> </tr> <tr> <td>61114 ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 052,72</td> </tr> <tr> <td>61156 BIENS MOBILIERES</td> <td></td> <td></td> <td>13 502,29</td> <td></td> <td></td> <td>314,69</td> </tr> <tr> <td>61158 MAINTIENANCE</td> <td></td> <td>11 578,85</td> <td>1 312,56</td> <td></td> <td>720,17</td> <td>696,70</td> </tr> <tr> <td>61161 PRIMES D ASSURANCE MULTIPLES</td> <td></td> <td>4 110,41</td> <td></td> <td></td> <td>90,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>617 ETUDES ET RECHERCHES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>34 070,27</td> </tr> <tr> <td>6171 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>678,36</td> </tr> <tr> <td>61711 ONUS RESEARCHATIQUES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>500,00</td> </tr> <tr> <td>61712 FETTS ET CEPENDANCES</td> <td></td> <td>10 209,16</td> <td>5 419,82</td> <td>5 623,94</td> <td></td> <td>1 493,94</td> </tr> <tr> <td>61713 CATALOGUES ET IMPRIMES</td> <td></td> <td>2 741,19</td> <td>8 688,12</td> <td></td> <td></td> <td>2 656,75</td> </tr> <tr> <td>61714 PUBLICATIONS</td> <td></td> <td>2 737,60</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 116,26</td> </tr> <tr> <td>61715 TRANSPORTS DE BIENS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 622,50</td> </tr> <tr> <td>61716 RECEPTIONS</td> <td></td> <td>981,20</td> <td></td> <td>1 218,44</td> <td></td> <td>5 593,43</td> </tr> <tr> <td>61717 REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GPP DE CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2 718,00</td> </tr> <tr> <td>61118 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</td> <td></td> <td>10 061,75</td> <td>3 769,53</td> <td>9 449,71</td> <td>9 277,13</td> <td>442 844,76</td> </tr> <tr> <td>61119 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2 312,72</td> </tr> <tr> <td>612 ASSEMBLES</td> <td>865,35</td> <td>48 545,51</td> <td>1 108 008,83</td> <td>1 167 006,42</td> <td>832 784,84</td> <td>193 656,85</td> </tr> <tr> <td>6121 COTISATIONS AU CHIFFRE ET AU CG</td> <td>5,47</td> <td>158,50</td> <td>5 709,12</td> <td>5 825,38</td> <td>5 361,58</td> <td>6 287,85</td> </tr> <tr> <td>61211 PERSONNEL TITULAIRE</td> <td></td> <td></td> <td>579 369,27</td> <td>623 939,77</td> <td>272 911,88</td> <td>44 452,55</td> </tr> <tr> <td>61212 TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESCISANCE</td> <td></td> <td></td> <td>21 390,60</td> <td>21 217,28</td> <td>7 724,24</td> <td>6 287,85</td> </tr> <tr> <td>61213 AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE</td> <td></td> <td></td> <td>135 769,69</td> <td>130 072,20</td> <td>62 518,27</td> <td>73 628,44</td> </tr> <tr> <td>61214 REMBOURSEMENT PERSONNEL NON TITULAIRE</td> <td>608,74</td> <td>43 660,60</td> <td>101 283,14</td> <td>112 832,85</td> <td>112 527,85</td> <td>53 910,00</td> </tr> <tr> <td>61215 COTISATIONS A L URSSAF</td> <td>195,14</td> <td>3 605,17</td> <td>118 969,83</td> <td>109 919,57</td> <td>77 904,94</td> <td>63 820,60</td> </tr> <tr> <td>61216 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE</td> <td>25,57</td> <td>508,35</td> <td>161 313,21</td> <td>202 653,63</td> <td>83 265,33</td> <td>3 566,73</td> </tr> <tr> <td>61217 COTISATIONS AUX ASSILC</td> <td>30,43</td> <td>544,90</td> <td>4 615,97</td> <td>554,67</td> <td>4 677,49</td> <td></td> </tr> <tr> <td>63 COURANTE</td> <td>47 408,80</td> <td></td> <td>784 508,08</td> <td>34 608,00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>63731 ELUSIENS DE FONCTIONNEMENT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>63732 VERSEMENTS AU GPP DE RATTACHEMENT</td> <td>3 000,00</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>63733 DUISI DE FONCT AUX EMBLEMEMENTS ET SERVICES RATTACHES A CARACTERE ADMINISTRATIF</td> <td></td> <td></td> <td>616 000,00</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>63734 ELUSIENS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES</td> <td>44 408,80</td> <td></td> <td>180 508,00</td> <td>34 608,00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>791,39</td> </tr> <tr> <td>673 TITRES ANNALES SUR EXERCICES ANTERIEURES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>791,39</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Restes à réaliser au 31/12</td> <td></td> <td>11 119,72</td> <td>189 884,77</td> <td>7 977,19</td> <td>48 584,41</td> </tr> <tr> <td colspan="2">RECETTES</td> <td></td> <td>11 119,72</td> <td>189 884,77</td> <td>7 977,19</td> <td>48 584,41</td> </tr> <tr> <td colspan="7"> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS</th> <th>11 119,72</th> <th>189 884,77</th> <th>7 977,19</th> <th>48 584,41</th> <th>191 252,21</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>842 ENTRE SECTIONS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>481,79</td> </tr> <tr> <td>8421 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>481,79</td> </tr> <tr> <td>79 PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINS ET REVENUS DIVERSES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>791 PREDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL</td> <td></td> <td>11 119,72</td> <td>19 438,44</td> <td>7 224,70</td> <td>6 584,41</td> </tr> <tr> <td>7911 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES</td> <td></td> <td>9 860,90</td> <td></td> <td>7 209,30</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7912 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>6 584,41</td> </tr> <tr> <td>7913 FACTURES AU GPP DE RATTACHEMENT</td> <td></td> <td></td> <td>15 143,23</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7914 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR AUTRES RECEVABLES</td> <td></td> <td></td> <td>4 456,21</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2">SOLDE (3)</td> <td></td> <td>-62 623,44</td> <td>-104 220,43</td> <td>-1 939 289,48</td> <td>-1 239 506,20</td> </tr> </tbody> </table>							DEPENSES	62 623,44	119 350,14	2 188 864,17	1 248 877,87	194 244,97	3 374,44	611 CHARGES A CARACTERE GENERAL	62 623,44	119 350,14	2 188 864,17	1 248 877,87	194 244,97	3 374,44	6111 CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 238,69	99 754,63	294 853,54	154 479,33	123 528,23	2 876,48	61111 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES							61112 AUTRES QUE TENANT A AMENAGER							61113 ENERGIE ET ELECTRICITE	14 238,69	7 397,43	41 789,14	1 748,00	78 911,07	242,29	611131 CHAUFFAGE URBAIN					6 000,00		611132 COURANTRES					2 864,20		611133 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES					6 634,89	1 249,22	611134 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		6 733,71	1 656,99	1 504,31	2 634,31	2 091,72	611135 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 519,54	806,60	604,97			611136 (PHE IMPRIMERIE A MEDIATHEQUE)					71 682,27		611137 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES					5 974,30	2 249,79	611138 AUTRES MARCHANDISES						1 052,72	611139 LOCATIONS IMMOBILIERES		3 077,87	133 570,00		4 049,64	5 537,54	61114 ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES						1 052,72	61156 BIENS MOBILIERES			13 502,29			314,69	61158 MAINTIENANCE		11 578,85	1 312,56		720,17	696,70	61161 PRIMES D ASSURANCE MULTIPLES		4 110,41			90,00		617 ETUDES ET RECHERCHES						34 070,27	6171 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE						678,36	61711 ONUS RESEARCHATIQUES						500,00	61712 FETTS ET CEPENDANCES		10 209,16	5 419,82	5 623,94		1 493,94	61713 CATALOGUES ET IMPRIMES		2 741,19	8 688,12			2 656,75	61714 PUBLICATIONS		2 737,60				1 116,26	61715 TRANSPORTS DE BIENS						1 622,50	61716 RECEPTIONS		981,20		1 218,44		5 593,43	61717 REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GPP DE CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS						2 718,00	61118 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		10 061,75	3 769,53	9 449,71	9 277,13	442 844,76	61119 AUTRES SERVICES EXTERIEURS						2 312,72	612 ASSEMBLES	865,35	48 545,51	1 108 008,83	1 167 006,42	832 784,84	193 656,85	6121 COTISATIONS AU CHIFFRE ET AU CG	5,47	158,50	5 709,12	5 825,38	5 361,58	6 287,85	61211 PERSONNEL TITULAIRE			579 369,27	623 939,77	272 911,88	44 452,55	61212 TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESCISANCE			21 390,60	21 217,28	7 724,24	6 287,85	61213 AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE			135 769,69	130 072,20	62 518,27	73 628,44	61214 REMBOURSEMENT PERSONNEL NON TITULAIRE	608,74	43 660,60	101 283,14	112 832,85	112 527,85	53 910,00	61215 COTISATIONS A L URSSAF	195,14	3 605,17	118 969,83	109 919,57	77 904,94	63 820,60	61216 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	25,57	508,35	161 313,21	202 653,63	83 265,33	3 566,73	61217 COTISATIONS AUX ASSILC	30,43	544,90	4 615,97	554,67	4 677,49		63 COURANTE	47 408,80		784 508,08	34 608,00			63731 ELUSIENS DE FONCTIONNEMENT							63732 VERSEMENTS AU GPP DE RATTACHEMENT	3 000,00						63733 DUISI DE FONCT AUX EMBLEMEMENTS ET SERVICES RATTACHES A CARACTERE ADMINISTRATIF			616 000,00				63734 ELUSIENS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	44 408,80		180 508,00	34 608,00			67 CHARGES EXCEPTIONNELLES						791,39	673 TITRES ANNALES SUR EXERCICES ANTERIEURES						791,39	Restes à réaliser au 31/12			11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41	RECETTES			11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41	<table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS</th> <th>11 119,72</th> <th>189 884,77</th> <th>7 977,19</th> <th>48 584,41</th> <th>191 252,21</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>842 ENTRE SECTIONS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>481,79</td> </tr> <tr> <td>8421 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>481,79</td> </tr> <tr> <td>79 PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINS ET REVENUS DIVERSES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>791 PREDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL</td> <td></td> <td>11 119,72</td> <td>19 438,44</td> <td>7 224,70</td> <td>6 584,41</td> </tr> <tr> <td>7911 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES</td> <td></td> <td>9 860,90</td> <td></td> <td>7 209,30</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7912 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>6 584,41</td> </tr> <tr> <td>7913 FACTURES AU GPP DE RATTACHEMENT</td> <td></td> <td></td> <td>15 143,23</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7914 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR AUTRES RECEVABLES</td> <td></td> <td></td> <td>4 456,21</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>							OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41	191 252,21	842 ENTRE SECTIONS					481,79	8421 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					481,79	79 PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINS ET REVENUS DIVERSES						791 PREDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL		11 119,72	19 438,44	7 224,70	6 584,41	7911 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES		9 860,90		7 209,30		7912 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL					6 584,41	7913 FACTURES AU GPP DE RATTACHEMENT			15 143,23			7914 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR AUTRES RECEVABLES			4 456,21			SOLDE (3)			-62 623,44	-104 220,43	-1 939 289,48	-1 239 506,20
DEPENSES	62 623,44	119 350,14	2 188 864,17	1 248 877,87	194 244,97	3 374,44																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
611 CHARGES A CARACTERE GENERAL	62 623,44	119 350,14	2 188 864,17	1 248 877,87	194 244,97	3 374,44																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6111 CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 238,69	99 754,63	294 853,54	154 479,33	123 528,23	2 876,48																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61111 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
61112 AUTRES QUE TENANT A AMENAGER																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
61113 ENERGIE ET ELECTRICITE	14 238,69	7 397,43	41 789,14	1 748,00	78 911,07	242,29																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
611131 CHAUFFAGE URBAIN					6 000,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
611132 COURANTRES					2 864,20																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
611133 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES					6 634,89	1 249,22																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
611134 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		6 733,71	1 656,99	1 504,31	2 634,31	2 091,72																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
611135 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 519,54	806,60	604,97																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
611136 (PHE IMPRIMERIE A MEDIATHEQUE)					71 682,27																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
611137 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES					5 974,30	2 249,79																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
611138 AUTRES MARCHANDISES						1 052,72																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
611139 LOCATIONS IMMOBILIERES		3 077,87	133 570,00		4 049,64	5 537,54																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61114 ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES						1 052,72																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61156 BIENS MOBILIERES			13 502,29			314,69																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61158 MAINTIENANCE		11 578,85	1 312,56		720,17	696,70																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61161 PRIMES D ASSURANCE MULTIPLES		4 110,41			90,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
617 ETUDES ET RECHERCHES						34 070,27																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6171 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE						678,36																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61711 ONUS RESEARCHATIQUES						500,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61712 FETTS ET CEPENDANCES		10 209,16	5 419,82	5 623,94		1 493,94																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61713 CATALOGUES ET IMPRIMES		2 741,19	8 688,12			2 656,75																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61714 PUBLICATIONS		2 737,60				1 116,26																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61715 TRANSPORTS DE BIENS						1 622,50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61716 RECEPTIONS		981,20		1 218,44		5 593,43																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61717 REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GPP DE CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS						2 718,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61118 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		10 061,75	3 769,53	9 449,71	9 277,13	442 844,76																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61119 AUTRES SERVICES EXTERIEURS						2 312,72																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
612 ASSEMBLES	865,35	48 545,51	1 108 008,83	1 167 006,42	832 784,84	193 656,85																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6121 COTISATIONS AU CHIFFRE ET AU CG	5,47	158,50	5 709,12	5 825,38	5 361,58	6 287,85																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61211 PERSONNEL TITULAIRE			579 369,27	623 939,77	272 911,88	44 452,55																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61212 TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESCISANCE			21 390,60	21 217,28	7 724,24	6 287,85																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61213 AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE			135 769,69	130 072,20	62 518,27	73 628,44																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61214 REMBOURSEMENT PERSONNEL NON TITULAIRE	608,74	43 660,60	101 283,14	112 832,85	112 527,85	53 910,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61215 COTISATIONS A L URSSAF	195,14	3 605,17	118 969,83	109 919,57	77 904,94	63 820,60																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61216 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	25,57	508,35	161 313,21	202 653,63	83 265,33	3 566,73																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61217 COTISATIONS AUX ASSILC	30,43	544,90	4 615,97	554,67	4 677,49																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
63 COURANTE	47 408,80		784 508,08	34 608,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
63731 ELUSIENS DE FONCTIONNEMENT																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
63732 VERSEMENTS AU GPP DE RATTACHEMENT	3 000,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
63733 DUISI DE FONCT AUX EMBLEMEMENTS ET SERVICES RATTACHES A CARACTERE ADMINISTRATIF			616 000,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
63734 ELUSIENS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	44 408,80		180 508,00	34 608,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES						791,39																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
673 TITRES ANNALES SUR EXERCICES ANTERIEURES						791,39																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Restes à réaliser au 31/12			11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
RECETTES			11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS</th> <th>11 119,72</th> <th>189 884,77</th> <th>7 977,19</th> <th>48 584,41</th> <th>191 252,21</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>842 ENTRE SECTIONS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>481,79</td> </tr> <tr> <td>8421 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>481,79</td> </tr> <tr> <td>79 PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINS ET REVENUS DIVERSES</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>791 PREDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL</td> <td></td> <td>11 119,72</td> <td>19 438,44</td> <td>7 224,70</td> <td>6 584,41</td> </tr> <tr> <td>7911 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES</td> <td></td> <td>9 860,90</td> <td></td> <td>7 209,30</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7912 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>6 584,41</td> </tr> <tr> <td>7913 FACTURES AU GPP DE RATTACHEMENT</td> <td></td> <td></td> <td>15 143,23</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7914 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR AUTRES RECEVABLES</td> <td></td> <td></td> <td>4 456,21</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>							OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41	191 252,21	842 ENTRE SECTIONS					481,79	8421 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					481,79	79 PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINS ET REVENUS DIVERSES						791 PREDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL		11 119,72	19 438,44	7 224,70	6 584,41	7911 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES		9 860,90		7 209,30		7912 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL					6 584,41	7913 FACTURES AU GPP DE RATTACHEMENT			15 143,23			7914 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR AUTRES RECEVABLES			4 456,21																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	11 119,72	189 884,77	7 977,19	48 584,41	191 252,21																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
842 ENTRE SECTIONS					481,79																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
8421 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					481,79																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
79 PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINS ET REVENUS DIVERSES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
791 PREDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL		11 119,72	19 438,44	7 224,70	6 584,41																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
7911 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES		9 860,90		7 209,30																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
7912 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL					6 584,41																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
7913 FACTURES AU GPP DE RATTACHEMENT			15 143,23																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
7914 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR AUTRES RECEVABLES			4 456,21																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
SOLDE (3)			-62 623,44	-104 220,43	-1 939 289,48	-1 239 506,20																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						AT 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT						AT 1
FONCTION 3 - CULTURE						
75	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNUEES (ADONNEMENTS ET VENTES D'ORDONNANCES)		1 210,72			16,81
74	DONATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			133 578,88		40 890,00
	74118 AUTRES PARTICIPATIONS ETAT					40 890,00
	74119 PARTICIPATIONS GPP DE RATTACHEMENT			133 578,88		120 811,64
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		36 485,33	312,49		36 837,82
	752 REVENUS DES BREVETABLES		36 485,33			36 485,33
	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE					312,49
	7558 COURANTE				2 045,43	2 045,43
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE (3)			-62 623,44	-104 220,43	-1 939 289,48	-1 239 506,20

(1) Le producteur de cet état est obligé pour les communes de 7 000 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, les établissements et services publics à caractère normal, les centres des fêtes et les services de bibliothèque, de publier annuellement le budget avant le 20 mars. En outre, dans les communes de 3 000 habitants et plus, le document par fonction est tel qu'il est défini par l'article 18 du règlement de la loi du 12 mars 1963 (J.O. n° 5087) et le décret du 19 mars 1963 (J.O. n° 5087). En outre, dans les communes de 3 000 habitants et plus, le document par fonction est tel qu'il est défini par l'article 18 du règlement de la loi du 12 mars 1963 (J.O. n° 5087) et le décret du 19 mars 1963 (J.O. n° 5087).
 (2) Le tableau par rubric est tel qu'il est défini par l'article 18 du règlement de la loi du 12 mars 1963 (J.O. n° 5087) et le décret du 19 mars 1963 (J.O. n° 5087).
 (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes des communes et des sections (y compris les sections de rattachement) et des établissements publics à caractère administratif et des établissements publics à caractère industriel et commercial et des établissements publics à caractère universitaire et des établissements publics à caractère scientifique et technologique.

IV - ANNEXES		N°
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		AX 1

(2)	Libellé	FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE			
		40 SERVICES COMMUNAUX	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEFENSES	871 864,99	1 722 882,26	5 367 844,33	7 921 831,57
	Résumés	871 864,99	1 722 882,26	5 367 844,33	7 921 831,57
611	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 254,39	891 872,28	113 273,17	10 049,83
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		230 00	4 050 00	14 340,00
	AUTRES DES TERMIANS AMPLACER 6002	2 946,39	28 372,54		424 272,54
	6002 ELECTRICITE				
6002	COMBUSTIBLES	1 568,56			1 568,56
6002	ALARME TONTON	344,56	8 773,81		6 579,48
6002	PRODUITS DE TRAITEMENT	1 568,56			15 909,43
6002	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	20 200,43		19 507,44	42 107,87
6002	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	830,00			830,00
6002	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 710,50			21 037,32
6003	FOURNITURES DE VORNE	3 850,00			3 850,00
6004	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	800,00			1 600,82
	SURVES DIVERSES CASSELLES				
6005	(BIBLIOTHEQUE & MEDIATHIQUE)		633,33		633,33
6102	LOCATIONS IMMOBILIERES	149 845,20	128,00		149 973,20
6103	LOCATIONS MOBILES	496,42	140,00		636,42
	CHARGES LOGEMENT ET DE				
6104	COMPOSITES		900,00		900,00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR				
6105	TERMIANS	480,00			480,00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES				
6106	USUS MOBILES	7 784,63	30,00		7 784,63
	DIVERS REALISATIONS				
620	ONTIENS COMAIS ET HONORAIRES	2 141,95	14 023,57		16 165,52
620	TRANSPORTS DE BIENS	442,88			442,88
620	TRANSPORTS COLLECTIFS	106,56	27 738,56		27 845,12
620	ALCEIIONS	10 967,96	670,30		11 638,26
620	COPCOURS DIVERS (COTRELATIONS)	900,00			900,00
620	AUTRES SERVICES EXTERTURS	5 424,99	37 801,44	2 734,00	46 060,42
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS				
630	ASSURES		1 889 811,91	8 122 474,78	9 923 286,67
630	COTISATIONS AU CNR PP ET AU CG		5 813,12	29 749,15	34 962,27
	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL		639 775,22	1 757 237,68	2 397 012,90
6410	TITULAIRE				
	TRAIEMENT ET INDEMNITE DE		29 268,78	74 222,64	102 811,44
6410	RESERVE				
6410	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL		10 179,67	31 278,15	41 457,82
6410	TITULAIRE				
	REMUNERATION PERSONNEL NON		1 638 629,96	1 688 629,96	3 327 259,92
6410	TITULAIRE		107 632,87	765 589,20	873 222,07
6403	COTISATIONS A L'URSSAF		207 842,15	623 676,29	831 518,44
6404	COTISATIONS A L'ASLIDC		70 800,17	10 000,00	80 800,17
6403	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE				
6404	COTISATIONS AUX ASSURANCES				
	AUTRES CHARGES DE GESTION	888 318,00	119 345,98	746 455,98	1 754 119,96
65	CHARGES DE GESTION	888 318,00	119 345,98	746 455,98	1 754 119,96
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX		685 370,00	119 145,00	804 515,00
650	ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		194,87	106,00	300,87
	TITRES ANNULES SUR EXERCICES				
670	AUTRES		194,87	106,00	300,87
	Résumé à l'annexe au 31/12	2 668,00	228 572,00	1 261 483,87	3 158 123,87
	RECETTES	2 668,00	228 572,00	1 261 483,87	3 158 123,87
	Résumés	2 668,00	228 572,00	1 261 483,87	3 158 123,87
60	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS	38 387,15	812,84	33 899,83	73 100,82
620	DIVERSES SECTION	38 387,15	812,84	33 899,83	73 100,82
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE				
70	ET VENTES DIVERSES	1 490,00	18 775,29	80 238,85	100 504,14
7001	INDIVIDUELLES A CARACTERE SPORTIF	1 490,00	15 275,29	41 812,65	58 578,34
7002	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7003	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7004	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7005	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7006	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7007	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7008	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7009	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7010	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7011	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7012	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7013	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7014	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7015	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7016	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7017	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7018	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7019	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7020	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7021	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7022	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7023	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7024	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7025	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7026	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7027	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7028	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7029	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7030	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7031	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7032	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7033	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7034	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7035	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7036	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7037	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7038	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7039	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7040	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7041	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7042	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7043	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7044	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7045	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7046	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7047	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7048	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7049	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7050	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7051	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7052	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7053	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7054	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7055	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7056	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7057	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7058	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7059	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7060	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7061	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7062	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7063	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7064	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7065	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7066	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7067	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7068	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7069	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7070	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7071	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7072	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7073	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7074	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7075	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7076	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7077	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7078	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7079	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7080	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7081	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7082	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7083	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7084	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7085	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7086	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7087	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7088	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7089	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7090	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7091	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7092	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7093	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7094	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7095	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7096	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7097	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7098	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7099	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7100	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7101	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7102	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7103	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7104	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7105	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7106	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7107	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7108	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7109	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7110	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7111	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7112	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7113	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7114	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7115	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7116	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7117	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7118	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7119	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7120	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7121	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7122	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7123	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7124	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7125	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7126	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7127	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7128	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7129	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7130	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7131	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7132	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7133	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7134	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7135	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7136	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7137	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7138	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7139	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7140	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7141	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7142	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7143	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7144	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7145	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7146	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7147	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7148	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7149	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7150	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7151	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7152	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7153	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7154	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7155	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7156	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7157	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7158	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7159	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7160	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7161	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7162	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7163	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7164	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7165	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7166	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7167	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7168	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7169	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7170	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7171	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7172	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7173	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7174	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7175	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7176	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7177	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
7178	INDIVIDUELLES A CARACTERE DE LOISIRS				
71					

IV - ANNEXES		IV		
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT				
FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
(2)	Libellé	S1 SANTE	S2 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES		122 812,06	4 994 231,84	5 117 043,90
<i>Realisations</i>		122 812,06	4 899 139,08	5 021 951,14
811	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 474,94	312 232,82	333 707,76
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			
6042	AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER		27 147,50	27 147,50
6010	ENERGIE ET ELECTRICITE	613,70	112 462,44	113 076,14
6023	ALIMENTATION		18 811,23	18 811,23
6029	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	235,12	18 829,40	19 064,52
6031	FOURNITURES D'ENTRETIEN		15 027,71	15 027,71
6032	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		1 281,61	1 281,61
604	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	194,87	3 296,20	3 491,07
605	LIBRES CIRCULES CASSETTES			
608	(IMPLANTIQUEUR & IMPLANTIQUEUR)		425,52	425,52
6100	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	942,41	648,04	1 590,45
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		2 812,37	2 812,37
6135	LOCATIONS MOBILIERES		8 668,05	8 668,05
	CHARGES LOCATIVES ET DE COPRIETE		844,00	844,00
614	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES		614,53	614,53
61558	BENS MOBILERS		614,53	614,53
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		93,86	93,86
	DIVERS REMANAGEMENTS		37 861,19	37 861,19
622	DIVERSIMEDIAIRES ET HONORAIRES		162,24	162,24
623	PUBLICATIONS		1 102,76	1 102,76
624	TRANSPORTS DE BIENS		629,95	629,95
6241	TRANSPORTS COLLECTIFS		4 287,30	4 287,30
627	RECEPTIONS		432,95	432,95
629	(CONCOURS DIVERS (COTISATIONS))	19 483,81	800,00	20 283,81
6291	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		800,00	800,00
6292	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS		81 679,72	81 679,72
615	ASSEMBLÉES	181 337,12	2 993 606,74	3 174 943,86
	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR		8 032,20	8 032,20
6336	COTISATIONS AU CHIFFRE ET AU CIG	498,01	11 224,34	11 722,35
	REMANÉGEATION PRINCIPALE			
64111	PERSONNEL TITULAIRE	55 112,91	982 166,51	1 037 279,42
	TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESCINDÉ			
64112	PERSONNEL	599,58	50 181,83	50 781,41
	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL			
64119	TITULAIRE	15 451,97	185 571,64	201 023,61
	REMANÉGEATION PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	TITULAIRE	2 851,72	266 727,79	269 579,51
6481	COTISATIONS A L'URSSAF	9 185,37	253 736,18	262 921,55
	AUX CAISSES DE RETRAITE			
6451	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	17 708,58	329 253,00	346 961,58
6452	COTISATIONS AUX ASSÉDICS		12 383,01	12 383,01
6475	MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		3 704,78	3 704,78
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2 982 688,80	2 982 688,80
657302	AUX CCAS		2 065 000,00	2 065 000,00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		517 687,70	517 687,70
6574	ORGANISMES		517 687,70	517 687,70
Restes à réaliser au 31/12			5 165,80	5 165,80
RECETTES		48 800,00	1 488 291,81	1 488 291,81
<i>Realisations</i>		48 800,00	1 488 291,81	1 488 291,81
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS				
842	ENTRE SECTIONS		8 071,27	8 071,27
	MARSHALLISATIONS COPRIÉTÉS		5 071,27	5 071,27
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 393 888,81	1 393 888,81
72032	REDEVANCES A CARACTERE DE LOGIS		645 168,98	645 168,98
	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL		39 443,71	39 443,71
7050	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		1 498,25	1 498,25
7076	VENTES D'AUTRES MARCHANDISES		508 265,33	508 265,33
	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL			
70846	FACTURE AU QPV DE RATTACHEMENT		17 762,54	17 762,54
	FACTURE AUX AUTRES ORGANISMES		37 147,00	37 147,00
70848	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAULES CCAS		42 500,80	42 500,80
	DONATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	48 800,00	151 673,23	190 473,23
	DEPARTEMENTS		54 752,40	54 752,40
7473	DEPARTEMENTS		21 444,85	21 444,85
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		74 875,00	74 875,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		169,88	169,88
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		169,88	169,88
Restes à réaliser au 31/12			-1 949 630,55	-1 949 630,55
BOLDE (3)		-82 812,06	-1 949 630,55	-2 032 442,61

IV - ANNEXES		IV		
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT				
FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
(2)	Libellé	Sous-fonction S2 INTERVENTIONS SOCIALES		
		S11 SERVICES COMMUNS	S12 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	S21 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES
		S22 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ADOLESCENCE	S23 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	S24 AUTRES SERVICES
DEPENSES		122 812,06	2 899 437,80	3 022 250,86
<i>Realisations</i>		122 812,06	2 899 437,80	2 997 979,88
811	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 474,94	33 425,52	54 900,46
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			
6042	AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER		2 647,92	2 647,92
6010	ENERGIE ET ELECTRICITE	613,70	-0,11	613,59
6023	ALIMENTATION		18 811,23	18 811,23
6029	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	235,12		235,12
6031	FOURNITURES D'ENTRETIEN		10 027,71	10 027,71
6032	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		1 281,61	1 281,61
604	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	194,87		194,87
605	LIBRES CIRCULES CASSETTES			
608	(IMPLANTIQUEUR & IMPLANTIQUEUR)			
6100	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	942,41		942,41
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES			
6135	LOCATIONS MOBILIERES			
	CHARGES LOCATIVES ET DE COPRIETE			
614	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES			
61558	BENS MOBILERS			
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			
6182	TECHNIQUE			
	DIVERS REMANAGEMENTS			
6229	DIVERSIMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6232	PETITS ET CERPENS			
6237	PUBLICATIONS			
624	TRANSPORTS DE BIENS			
6241	TRANSPORTS COLLECTIFS			
627	RECEPTIONS			
629	(CONCOURS DIVERS (COTISATIONS))	19 483,81	700,00	20 183,81
6291	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		20 000,00	20 000,00
6292	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS		800,00	800,00
615	ASSEMBLÉES	181 337,12	1 488 291,81	1 669 628,93
	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR		8 032,20	8 032,20
6336	COTISATIONS AU CHIFFRE ET AU CIG	498,01	1 021,56	1 519,57
	REMANÉGEATION PRINCIPALE			
64111	PERSONNEL TITULAIRE	55 112,91	1 107 347,27	1 162 460,18
	TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESCINDÉ			
64112	PERSONNEL	599,58	3 481,08	4 080,66
	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL			
64119	TITULAIRE	15 451,97	21 138,58	36 590,55
	REMANÉGEATION PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	TITULAIRE	2 851,72	17 292,25	20 143,97
6481	COTISATIONS A L'URSSAF	9 185,37	19 292,25	28 477,62
	AUX CAISSES DE RETRAITE			
6451	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	17 708,58	35 844,66	53 553,24
6452	COTISATIONS AUX ASSÉDICS		12 383,01	12 383,01
6475	MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		3 704,78	3 704,78
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2 385 927,86	2 385 927,86
657302	AUX CCAS		2 065 000,00	2 065 000,00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		220 997,00	220 997,00
6574	ORGANISMES		220 997,00	220 997,00
Restes à réaliser au 31/12			808 778,87	808 778,87
RECETTES		48 800,00	808 778,87	857 578,87
<i>Realisations</i>		48 800,00	808 778,87	857 578,87
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS				
842	ENTRE SECTIONS		8 071,27	8 071,27
	MARSHALLISATIONS COPRIÉTÉS		5 071,27	5 071,27
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		645 716,67	645 716,67
72032	REDEVANCES A CARACTERE DE LOGIS		645 168,98	645 168,98
	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL		39 443,71	39 443,71
7050	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		1 498,25	1 498,25
7076	VENTES D'AUTRES MARCHANDISES		508 265,33	508 265,33
	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL			
70846	FACTURE AU QPV DE RATTACHEMENT		17 762,54	17 762,54
	FACTURE AUX AUTRES ORGANISMES		37 147,00	37 147,00
70848	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAULES		42 500,80	42 500,80
	DONATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	48 800,00	4 737,40	53 537,40
	DEPARTEMENTS		4 737,40	4 737,40
7473	DEPARTEMENTS		21 444,85	21 444,85
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		54 354,00	54 354,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		169,88	169,88
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		169,88	169,88
Restes à réaliser au 31/12			1 932,62	1 932,62
BOLDE (3)		-82 812,06	-1 949 630,55	-2 032 442,61

(1) Le présent document est basé sur les données pour un exercice au 31/12/2018. Les groupements comprennent au moins une infrastructure, leurs réalisations et les services affectés forfaitairement. Les données présentées ne sont pas des données réelles, elles sont des données prévisionnelles. (2) Les données sont en milliers d'euros. (3) Le présent document est basé sur les données pour un exercice au 31/12/2018. Les données sont en milliers d'euros. (4) Les données sont en milliers d'euros. (5) Le présent document est basé sur les données pour un exercice au 31/12/2018. Les données sont en milliers d'euros. (6) Les données sont en milliers d'euros. (7) Les données sont en milliers d'euros. (8) Les données sont en milliers d'euros. (9) Les données sont en milliers d'euros. (10) Les données sont en milliers d'euros. (11) Les données sont en milliers d'euros. (12) Les données sont en milliers d'euros. (13) Les données sont en milliers d'euros. (14) Les données sont en milliers d'euros. (15) Les données sont en milliers d'euros. (16) Les données sont en milliers d'euros. (17) Les données sont en milliers d'euros. (18) Les données sont en milliers d'euros. (19) Les données sont en milliers d'euros. (20) Les données sont en milliers d'euros. (21) Les données sont en milliers d'euros. (22) Les données sont en milliers d'euros. (23) Les données sont en milliers d'euros. (24) Les données sont en milliers d'euros. (25) Les données sont en milliers d'euros. (26) Les données sont en milliers d'euros. (27) Les données sont en milliers d'euros. (28) Les données sont en milliers d'euros. (29) Les données sont en milliers d'euros. (30) Les données sont en milliers d'euros. (31) Les données sont en milliers d'euros. (32) Les données sont en milliers d'euros. (33) Les données sont en milliers d'euros. (34) Les données sont en milliers d'euros. (35) Les données sont en milliers d'euros. (36) Les données sont en milliers d'euros. (37) Les données sont en milliers d'euros. (38) Les données sont en milliers d'euros. (39) Les données sont en milliers d'euros. (40) Les données sont en milliers d'euros. (41) Les données sont en milliers d'euros. (42) Les données sont en milliers d'euros. (43) Les données sont en milliers d'euros. (44) Les données sont en milliers d'euros. (45) Les données sont en milliers d'euros. (46) Les données sont en milliers d'euros. (47) Les données sont en milliers d'euros. (48) Les données sont en milliers d'euros. (49) Les données sont en milliers d'euros. (50) Les données sont en milliers d'euros. (51) Les données sont en milliers d'euros. (52) Les données sont en milliers d'euros. (53) Les données sont en milliers d'euros. (54) Les données sont en milliers d'euros. (55) Les données sont en milliers d'euros. (56) Les données sont en milliers d'euros. (57) Les données sont en milliers d'euros. (58) Les données sont en milliers d'euros. (59) Les données sont en milliers d'euros. (60) Les données sont en milliers d'euros. (61) Les données sont en milliers d'euros. (62) Les données sont en milliers d'euros. (63) Les données sont en milliers d'euros. (64) Les données sont en milliers d'euros. (65) Les données sont en milliers d'euros. (66) Les données sont en milliers d'euros. (67) Les données sont en milliers d'euros. (68) Les données sont en milliers d'euros. (69) Les données sont en milliers d'euros. (70) Les données sont en milliers d'euros. (71) Les données sont en milliers d'euros. (72) Les données sont en milliers d'euros. (73) Les données sont en milliers d'euros. (74) Les données sont en milliers d'euros. (75) Les données sont en milliers d'euros. (76) Les données sont en milliers d'euros. (77) Les données sont en milliers d'euros. (78) Les données sont en milliers d'euros. (79) Les données sont en milliers d'euros. (80) Les données sont en milliers d'euros. (81) Les données sont en milliers d'euros. (82) Les données sont en milliers d'euros. (83) Les données sont en milliers d'euros. (84) Les données sont en milliers d'euros. (85) Les données sont en milliers d'euros. (86) Les données sont en milliers d'euros. (87) Les données sont en milliers d'euros. (88) Les données sont en milliers d'euros. (89) Les données sont en milliers d'euros. (90) Les données sont en milliers d'euros. (91) Les données sont en milliers d'euros. (92) Les données sont en milliers d'euros. (93) Les données sont en milliers d'euros. (94) Les données sont en milliers d'euros. (95) Les données sont en milliers d'euros. (96) Les données sont en milliers d'euros. (97) Les données sont en milliers d'euros. (98) Les données sont en milliers d'euros. (99) Les données sont en milliers d'euros. (100) Les données sont en milliers d'euros. (101) Les données sont en milliers d'euros. (102) Les données sont en milliers d'euros. (103) Les données sont en milliers d'euros. (104) Les données sont en milliers d'euros. (105) Les données sont en milliers d'euros. (106) Les données sont en milliers d'euros. (107) Les données sont en milliers d'euros. (108) Les données sont en milliers d'euros. (109) Les données sont en milliers d'euros. (110) Les données sont en milliers d'euros. (111) Les données sont en milliers d'euros. (112) Les données sont en milliers d'euros. (113) Les données sont en milliers d'euros. (114) Les données sont en milliers d'euros. (115) Les données sont en milliers d'euros. (116) Les données sont en milliers d'euros. (117) Les données sont en milliers d'euros. (118) Les données sont en milliers d'euros. (119) Les données sont en milliers d'euros. (120) Les données sont en milliers d'euros. (121) Les données sont en milliers d'euros. (122) Les données sont en milliers d'euros. (123) Les données sont en milliers d'euros. (124) Les données sont en milliers d'euros. (125) Les données sont en milliers d'euros. (126) Les données sont en milliers d'euros. (127) Les données sont en milliers d'euros. (128) Les données sont en milliers d'euros. (129) Les données sont en milliers d'euros. (130) Les données sont en milliers d'euros. (131) Les données sont en milliers d'euros. (132) Les données sont en milliers d'euros. (133) Les données sont en milliers d'euros. (134) Les données sont en milliers d'euros. (135) Les données sont en milliers d'euros. (136) Les données sont en milliers d'euros. (137) Les données sont en milliers d'euros. (138) Les données sont en milliers d'euros. (139) Les données sont en milliers d'euros. (140) Les données sont en milliers d'euros. (141) Les données sont en milliers d'euros. (142) Les données sont en milliers d'euros. (143) Les données sont en milliers d'euros. (144) Les données sont en milliers d'euros. (145) Les données sont en milliers d'euros. (146) Les données sont en milliers d'euros. (147) Les données sont en milliers d'euros. (148) Les données sont en milliers d'euros. (149) Les données sont en milliers d'euros. (150) Les données sont en milliers d'euros. (151) Les données sont en milliers d'euros. (152) Les données sont en milliers d'euros. (153) Les données sont en milliers d'euros. (154) Les données sont en milliers d'euros. (155) Les données sont en milliers d'euros. (156) Les données sont en milliers d'euros. (157) Les données sont en milliers d'euros. (158) Les données sont en milliers d'euros. (159) Les données sont en milliers d'euros. (160) Les données sont en milliers d'euros. (161) Les données sont en milliers d'euros. (162) Les données sont en milliers d'euros. (163) Les données sont en milliers d'euros. (164) Les données sont en milliers d'euros. (165) Les données sont en milliers d'euros. (166) Les données sont en milliers d'euros. (167) Les données sont en milliers d'euros. (168) Les données sont en milliers d'euros. (169) Les données sont en milliers d'euros. (170) Les données sont en milliers d'euros. (171) Les données sont en milliers d'euros. (172) Les données sont en milliers d'euros. (173) Les données sont en milliers d'euros. (174) Les données sont en milliers d'euros. (175) Les données sont en milliers d'euros. (176) Les données sont en milliers d'euros. (177) Les données sont en milliers d'euros. (178) Les données sont en milliers d'euros. (179) Les données sont en milliers d'euros. (180) Les données sont en milliers d'euros. (181) Les données sont en milliers d'euros. (182) Les données sont en milliers d'euros. (183) Les données sont en milliers d'euros. (184) Les données sont en milliers d'euros. (185) Les données sont en milliers d'euros. (186) Les données sont en milliers d'euros. (187) Les données sont en milliers d'euros. (188) Les données sont en milliers d'euros. (189) Les données sont en milliers

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (I) - DETAIL FONCTIONNEMENT				IV
FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT				A1.1
(2)	Librairie	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT HT
	DEPENSES	2 821 496,46	4 619 919,06	112 229,94
	Multimedia	2 821 496,46	4 619 919,06	112 229,94
811	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 178 053,19	854 634,13	112 229,94
	0071 EAUX ET ASSAINISSEMENT	110 252,50		219 379,39
	60812 ENERGIE ET ELECTRICITE	487 053,46	47 043,11	2 022,32
	60813 CHAUFFAGE URBAIN	210 570,29		411,37
	6082 COMBUSTIBLES		4 412,91	1 602,22
	60823 ALIMENTATION		1 527,81	1 111,628 47
	60824 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 537,81	108 588,64	8 712,54
	6083 FOURNITURES D'ENTRETIEN	8 712,54		153 196,50
	60832 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	17 423,10	81 753,37	120 787,39
	6084 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		293,84	
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		481 326,00	
	6112 LOCATIONS MOBILIERES		16 253,71	17 776,73
	6120 LOCATIONS MOBILIERES		17 776,73	
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR			
	6121 TERRAINS	23 133,60	4 200,00	27 333,60
	6150A BENS MOBILIS	2 162,54	23 033,36	25 226,54
	6156 MAINTENANCE	20 370,48	40 129,00	60 506,13
	617 ETUDES ET RECHERCHES			9 000,00
	6182 TECHNIQUE		2 059,90	2 059,90
	622E HONORAIRES	18 279,10	214,89	18 494,09
	6227 PUBLICATIONS		385,46	385,46
	6241 TRANSPORTS DE BIENS		13 248,50	13 248,50
	6242 TRANSPORTS COLLECTIFS	474,55		474,55
	6243 FRAIS D'IMPACTS		18,20	18,20
	6281 COTISATIONS DIVERS (COTISATIONS)	77 656,06	2 500,00	914,63
	6282 REDEVANCES POUR SERVICE RENDU			37 656,06
	6283 REMPLACEMENT DE FRAIS AU GPP DE	52 716,80		52 716,80
	6291 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	492,50	10 117,63	104 393,93
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS			
	ASSEMBLES	1 585 464,05	2 238 638,48	4 816 662,31
	6318 COTISATIONS AU CNFPT ET AU C2G	8 104,26	16 780,43	24 884,69
	RENUMERATION PRINCIPALE	904 238,86	1 804 264,28	2 708 503,17
	64112 RESIDENCE	17 502,64	48 184,82	63 707,56
	64118 TITULAIRE	171 783,07	370 420,49	542 403,51
	6417 REMUNERATION PERSONNEL NON	48 836,47	62 901,13	109 737,60
	6418 TITULAIRE	156 024,61	25 506,41	25 506,41
	6451 COTISATIONS A L'URSAF	156 024,61	318 050,77	474 085,38
	6453 COTISATIONS AUX CAUSES DE RETRAITE	278 723,80	963 586,87	612 310,77
	6454 COTISATIONS AUX ASSIEDIC	2 152,37	3 017,49	5 169,86
	6457 APPRENTISSAGE		1 526,36	1 526,36
	AUTRES CHARGES DE GESTION			
	COURANTE	89 496,96	83 700,88	124 196,96
	6541 CREANCES ADHES EN NON VALEUR	27 810,31		27 810,31
	6542 CREANCES ETEINTES	-32 303,35		-32 303,35
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT			
	AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES		63 700,00	63 700,00
	671 ORGANISATIONS	622,29	361 638,87	362 260,38
	673 ANTEURLES	622,29	62,47	714,76
	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX			
	6741 BUDGETS ANUELS		334 070,00	334 000,00
	678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		25 540,00	25 540,00
	Recettes à reporter au 31/12	37 881,87	1 229 665,48	3 900,90
	RECETTES	37 881,87	1 229 665,48	3 900,90
	Multimedia	37 881,87	1 229 665,48	3 900,90
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS			
	ENTRE SECTIONS		78 649,53	78 649,53
	722 IMMOBILISATIONS COURANTES		78 649,53	78 649,53
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	24 958,13	1 122 532,86	1 147 399,19
	ET VENTES DIVERSES			
	REDEVANCES D'OCCUPATION DU			
	70323 DOMAINE PUBLIC COMMUNAL		117 975,42	117 975,42
	7039 REDEVANCE DE STATIONNEMENT		602 149,84	602 149,84
	70394 D'ORAIT DE POST STATIONNEMENT		320 163,23	320 163,23
	704 TRAVAIL		12 822,59	12 822,59
	7078 VENTES D'AUTRES MARCHANDISES		6 500,58	6 500,58
	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES)		2 449,52	2 449,52
	7079 DIVERSES (AUTRES)			
	REMOUSTRIMENT DE FRAIS PAR LE GPP			
	7078 D'AUTRES REDEVABLES	21 211,46		21 211,46
	7079 D'AUTRES REDEVABLES	3 646,67	1 026,30	4 672,97
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET			
	74 PARTICIPATIONS		361,58	3 900,90
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
	7473 DEPARTEMENTS		3 000,00	3 000,00
	7478 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		361,58	361,58
	AUTRES PRODUITS DE GESTION			
	COURANTE	54 913,28		54 913,28

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (I) - DETAIL FONCTIONNEMENT				IV
FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT				A1.1
(2)	Librairie	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT HT
	REVENUES VERSÉS PAR LES			
	711 FERMES ET CONCESSIONNAIRES	14 613,20		14 613,20
	717 PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 811,26	21 662,39	33 877,65
	718 DEDITS ET RESULTATS PERDUS		3 000,00	3 000,00
	7788 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	18 811,26	14 062,39	32 877,65
	Recettes à reporter au 31/12			
	SOLDE (S)	-2 123 899,79	-3 392 365,18	-109 326,84

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (I) - DETAIL FONCTIONNEMENT										IV
FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT										A1.1
(2)	Librairie	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEES DE VOIRIE	822 VOIRIE ET ROUTES	823 ESPACES COMMUNAUX URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT T DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATIO N DU BIEN ETU NATUREL
	DEPENSES	339 227,22	243 547,81	1 589 128,48	2 399 887,55	41 997,80	814,68		109 381,83	2 822,32
	Multimedia	339 227,22	243 547,81	1 589 128,48	2 399 887,55	41 997,80	814,68		109 381,83	2 822,32
811	CHARGES A CARACTERE GENERAL	33 746,74	62 746,74	664 208,78	1 841 888,84	41 997,80	814,68		109 381,83	2 822,32
	60812 ENERGIE ET ELECTRICITE	16 815,70	126,46	31 348,59	411,37					
	60823 ALIMENTATION			1 462,91						
	60824 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES			1 722,06	62 420,62	-66,31				
	6083 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	8 949,17		34 909,87	17 611,13					
	6084 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 214,66		83 244,06	2 044,87	253,90				
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES									
	61 SERVICES			461 326,00						
	6120 LOCATIONS MOBILIERES			16 253,71	15 561,01					
	6121 TERRAINS			17 776,73	2 216,73					

IV - ANNEXES		IV									
ELEMENTS DU BILAN		A1.2									
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT											
FONCTION 9 - SERVICES GENER. ADMINISTRATIONS PUBLIQ. LOCALES											
AUTRES CREANCES RABOTEES SUR											
2713 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	73 347 13		73 347 13								
CREANCES SUR DES PARTICULIERS ET											
2714 AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	205 500 00		205 500 00								
Operations pour compte de tiers											
Restes à réaliser au 31/12	4 478 900 00	8 848 00	4 478 948 00								
SOLDES (2)	1 147 200 84	-2 829 483 32	5 119 797 32								
Sous-Fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE											
(1)	Libellé	020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMIN. GENERALE ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATI ON PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMENTIERES ET POMPES FUNERAIRES	041 SUPERVISION GLOBALE	Sous-Fonction 04 COOPERATION CENTRALISEE ACTIONS EUROPENNES ET INTERNATIONALES	049 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALES EE
DEPENSES (2)											
Réalisation											
Operations d'équipement											
Restes à réaliser au 31/12											
RECETTES (2)											
Réalisation											
Operations pour compte de tiers											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDES (2)											
Sous-Fonction 11 SECURITE INTERIEURE											
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNAUX	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POLICE NATIONALE	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE					
DEPENSES (2)											
Réalisation											
Operations d'équipement											
Restes à réaliser au 31/12											
RECETTES (2)											
Réalisation											
Operations pour compte de tiers											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDES (2)											

(1) Pour le classement par nature, le total est fait selon le menu de vote prévu par l'annexe budgétaire (n°1, article 101bis)
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes dans les rubriques 011 et 012. Les lignes 011 et 012 apparaissent à la rubrique 01 - Flux financiers.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			
FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE			
(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE
DEPENSES (2)			
Réalisation			
Operations d'équipement			
Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES (2)			
Réalisation			
Operations pour compte de tiers			
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDES (2)			
Sous-Fonction 11 SECURITE INTERIEURE			
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNAUX	111 POLICE NATIONALE
DEPENSES (2)			
Réalisation			
Operations d'équipement			
Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES (2)			
Réalisation			
Operations pour compte de tiers			
Restes à réaliser au 31/12			
SOLDES (2)			

(1) Pour le classement par nature, le total est fait selon le menu de vote prévu par l'annexe budgétaire (n°1, article 101bis)
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes dans les rubriques 011 et 012. Les lignes 011 et 012 apparaissent à la rubrique 01 - Flux financiers.

Table with 4 main columns: F1, Libelle, 30 SERVICES COMMUNS, 31 INVESTISSEMENT, 32 INVESTISSEMENT, 33 INVESTISSEMENT, 34 FORMATION, 35 SERVICES ANNEES DE L'ENFANCE, Total. Includes sub-sections for 'FONCTION 1 - ENDEMENT FORMATION' and 'FONCTION 2 - ENDEMENT PREPAI'.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT A1.3

Table with 4 main columns: F1, Libelle, 30 SERVICES COMMUNS, 31 EXPRESSION ARTISTIQUE, 32 CONSERVATION ET DIFFUSION CULTURELLE, Total. Includes sub-sections for 'FONCTION 3 - CULTURE' and 'FONCTION 4 - CULTURE'.

Table with 4 main columns: F1, Libelle, 311 EXPRESSION MUSICALE ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES, 312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES, 313 THEATRES, 314 CINEMA S ET SALLES DE SPECTACLES, 321 BIBLIOTHEQUE S ET MEDIATHEQUE S, 322 MUSEES, 323 ARCHIVES, 324 ENTRETEN DU PATRIMOINE CULTUREL, Total.

IV - ANNEXES					
ELEMENTS DU BILAN					
PRESENTATION GROSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT					
FONCTION 3 - CULTURE					
PLAN QUALITE EQUIPEMENTS					
5003 CULTURELS				14 312,97	52 258,54
5004 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS					
5005 PLAN QUALITE ECOLES					
5006 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMATE					
5007 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS					
5008 PROGRAMME ACCESSIBILITE					
5009 DOTATION EQUIPEMENTS		5 782,04	493,30	15 379,45	5 730,38
5010 DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS					
5011 AMENAGEMENTS CENTRE VILLE					
5012 PRJZ SAINT-NICOLAS					
5013 ZAC FERME					
5014 PERS GARZ					
5025 SALLE POLYVALENTE		1 023,20			
5021 PRESBYTERE CATHEDRALE					
5024 SECURISATION ESPACES PUBLICS					83 279,44
5022 PRO PROMENADES					
5027 ECOLOGIE D'ENERGIE					
5100 EAUX PLUVIALES					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
RECETTES (2)	2 000,00	548 425,19	17 838,22	28 853,84	16 965,58
Restes	1 565,80			490,00	3 000,00
Restes	1 565,80			490,00	3 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 565,80				273 273,62
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
SOLDES (2)	-435,00	-558 821,55	-28 336,52	-43 136,32	-23 916,89

(1) Pour le montant par ligne, le total est toujours en gras. De même pour l'ensemble des totaux (colonne, ligne ou article spécial).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les totaux de la colonne, les dépenses et les recettes correspondantes à la même date. Les indicateurs de solde sont toujours en gras. Les indicateurs de solde sont toujours en gras. Les indicateurs de solde sont toujours en gras.

IV - ANNEXES					
ELEMENTS DU BILAN					
PRESENTATION GROSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT					
FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE					
(1)	Libelle	41 SERVICES COMMUNAUX	42 SPORTS	43 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)					
Immobilisations incorporelles					
20	CONCESSIONS ET DROITS SUR BIENS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	295 283,36	387 333,34	689 896,82	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 886,88	371,42	1 952,38	
214	MACHINES		371,42		
216	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 886,88			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	71 824,41	44 422,48	116 247,29	
231	CONSTRUCTIONS	71 824,41	44 422,48	116 247,29	
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
RECETTES (2)	146 885,72	136 893,66	292 886,66		
Restes	68 383,36	68 913,66	137 297,02		
Restes	68 383,36	68 913,66	137 297,02		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	68 383,36				68 383,36
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
SOLDES (2)	-289 883,08	-282 827,89	-62 039,72		
Bilan-Anciens 41 SPORTS					
(1)	Libelle	411 SALLES DE SPORTS	412 STADES	413 PISCINES	414 ANCIENS EQUIPEMENTS SPORTIFS EN DE LOUR
DEPENSES (2)					
Immobilisations incorporelles					
20	CONCESSIONS ET DROITS SUR BIENS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	316 413,36	9 969,88	54 893,66	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 886,88		371,42	
214	MACHINES			371,42	
216	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 886,88			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	71 824,41		44 422,48	
231	CONSTRUCTIONS	71 824,41		44 422,48	
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
RECETTES (2)	124 644,52	6 863,66	2 899,88		
Restes	68 383,36				
Restes	68 383,36				
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	68 383,36				68 383,36
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
SOLDES (2)	-248 899,02	-2 106,23	-59 141,84		
Bilan-Anciens 42 JEUNESSE					
(1)	Libelle	421 CENTRES DE LOUR	422 AUTRES ACTIVITES DE LOUR	423 COLONIES DE VACANCES JEUNES	
DEPENSES (2)					
Immobilisations incorporelles					
20	CONCESSIONS ET DROITS SUR BIENS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	316 413,36	9 969,88	54 893,66	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 886,88		371,42	
214	MACHINES			371,42	
216	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 886,88			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	71 824,41		44 422,48	
231	CONSTRUCTIONS	71 824,41		44 422,48	
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
RECETTES (2)	124 644,52	6 863,66	2 899,88		
Restes	68 383,36				
Restes	68 383,36				
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	68 383,36				68 383,36
Opérations pour compte de tiers					
Restes à débiter au 31/12					
SOLDES (2)	-248 899,02	-2 106,23	-59 141,84		

(1) Pour le montant par ligne, le total est toujours en gras. De même pour l'ensemble des totaux (colonne, ligne ou article spécial).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les totaux de la colonne, les dépenses et les recettes correspondantes à la même date. Les indicateurs de solde sont toujours en gras. Les indicateurs de solde sont toujours en gras.

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT				A1.2
FONCTION 3 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTION S SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)	295 000,00	177 861,58	472 861,58
	Realisations	148 431,84	55 787,83	204 219,67
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 484,58	7 484,58
2184	Mobilier		5 212,98	5 212,98
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 271,60	2 271,60
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		8 894,87	8 894,87
	IMMOBILISATIONS EN COURS		6 994,97	6 994,97
2313	CONSTRUCTIONS	148 431,84	41 297,48	189 729,32
	Opérations d'équipement			
5051	PLAN QUALITE VIEUX			
5052	PLAN QUALITE ESPACES VERTS			
5053	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS			
5054	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS			
5055	PLAN QUALITE ECOLES			
5056	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PRIORITAIRE	148 431,84	25 787,35	174 219,19
5057	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS			
5058	PROGRAMME ACCESSIBILITE			
5059	DOTATION EQUIPEMENTS		15 500,13	15 500,13
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS			
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE			
5012	PRU SAINT NICOLAS			
5013	ZAC FERRE			
5014	PEM GARE			
5020	SALLE POLYVALENTE			
5021	PRESEBYTERE CATHEDRALE			
5024	SECURISATION ESPACES PUBLICS			
5025	PRU POMPIERIES			
5027	ECONOMIES D'ENERGIE			
5100	LOUX PLYVALES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12	148 548,36	122 136,47	270 684,83
	RECETTES (2)	148 249,84	19 789,60	168 039,44
	Realisations	17 791,64	19 789,60	37 581,24
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	17 791,64	19 789,60	37 581,24
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORT - ETAT ET ETAB NATIONALS	17 791,64		17 791,64
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORT - AUTRES		5 681,10	5 681,10
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - AUTRES		14 008,50	14 008,50
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12	148 548,90	148 548,90	297 097,80
	SOLDERS (2)	-126 750,36	-155 191,90	-281 942,26

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE		Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DEPENSES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	520 SERVICES DE PREVENTION SANITAIRE	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)		295 000,00					177 861,58
	Realisations		148 431,84					55 787,83
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							7 484,58
2184	Mobilier							5 212,98
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES							2 271,60
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							8 894,87
	IMMOBILISATIONS EN COURS							6 994,97
2313	CONSTRUCTIONS	148 431,84						41 297,48
	Opérations d'équipement							
5051	PLAN QUALITE VIEUX							
5052	PLAN QUALITE ESPACES VERTS							
5053	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS							
5054	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS							
5055	PLAN QUALITE ECOLES							
5056	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PRIORITAIRE	148 431,84						25 787,35
5057	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS							
5058	PROGRAMME ACCESSIBILITE							
5059	DOTATION EQUIPEMENTS							15 500,13
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS							
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE							
5012	PRU SAINT NICOLAS							
5013	ZAC FERRE							
5014	PEM GARE							
5020	SALLE POLYVALENTE							
5021	PRESEBYTERE CATHEDRALE							
5024	SECURISATION ESPACES PUBLICS							
5025	PRU POMPIERIES							
5027	ECONOMIES D'ENERGIE							
5100	LOUX PLYVALES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12		148 548,36					122 136,47
	RECETTES (2)		148 249,84					19 789,60
	Realisations		17 791,64					19 789,60
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		17 791,64					19 789,60

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT				A1.2
FONCTION 6 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
(1)	Libellé			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORT - ETAT ET ETAB NATIONALS	17 791,64		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS AMORT - AUTRES		5 681,10	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - AUTRES		14 008,50	
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12	148 548,90		
	SOLDERS (2)	-126 750,36		-188 191,90

(1) Pour le traitement par nature, le total est fait avant le retrait de cette partie par l'annulation mutuelle des opérations effectuées au sein des articles budgétaires.
 (2) Le solde correspond à la différence entre le total initial et les dépenses. Les dépenses ne sont réalisées que lorsqu'elles sont affectées à des réalisations par le biais de crédits de dépenses.
 (3) Les dépenses sont affectées à des réalisations par le biais de crédits de dépenses.

IV - ANNEXES						IV	
ELEMENTS DU BILAN							
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						A1.3	
FONCTION 6 - FAMILLE							
(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)							
Realisations							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					75 828.31	75 828.31
	165 EMPLOIS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					89 378.81	89 378.81
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					5 196.00	5 196.00
	2184 MOBILIER					5 196.00	5 196.00
	2186 AUTRES IMMOBILISATIONS					8 648.42	8 648.42
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					2 901.97	2 901.97
	2313 CONSTRUCTIONS					5 547.45	5 547.45
Opérations d'équipement							
	5001 PLAN QUALITE VERSE					7 652.44	7 652.44
	5002 PLAN QUALITE ESPACES VERTS					28 188.15	28 188.15
	5003 CULTURELS						
	5004 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS						
	5005 PLAN QUALITE ECOLES						
	5006 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PISCINES						
	5007 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS					25 637.56	25 637.56
	5008 PROGRAMME ACCESSIBILITE						
	5009 DOTATION EQUIPEMENTS					12 524.53	12 524.53
	5010 DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS						
	5011 AMENAGEMENTS CENTRE VILLE						
	5012 PRU SAINT NICOLAS						
	5013 ZAC FERRE						
	5014 PREV GARIE						
	5020 SALLE POLYVALENTE						
	5021 PRESBYTERE CATHEDRALE						
	5024 RECLUSION ESPACES PUBLICS						
	5025 PRU POMERAIRES						
	5027 ECONOMIE D'ENERGIE						
	5100 EAUX PLUVIALES						
Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12					19 658.50	19 658.50
RECETTES (2)							
Realisations							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					8 175.80	8 175.80
	1301 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NATI					8 175.80	8 175.80
	1302 AIDES ACTIFS NON AGES - AUTRES					1 871.50	1 871.50
18	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					6 206.00	6 206.00
	185 EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					6 206.00	6 206.00
Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12					-6 845.51	-6 845.51
SOLDES (2)							

(1) Pour le traitement par nature, le détail est fait selon le mode de vote (total par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial)).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi qu'aux restes à réaliser et aux reports (type budgétaire 01 et 02). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01 (hors opérations).

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						A1.3
FONCTION 7 - LOGEMENT						
(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVÉ DE LA VILLE	72 AIDE AU BAILLOTTAGE LOCALIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Realisations						
Opérations d'équipement						
	5001 PLAN QUALITE VERSE					
	5002 PLAN QUALITE ESPACES VERTS					
	5003 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS					
	5004 CULTURELS					
	5004 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS					
	5005 PLAN QUALITE ECOLES					
	5006 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PISCINES					
	5007 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS					
	5008 PROGRAMME ACCESSIBILITE					
	5009 DOTATION EQUIPEMENTS					
	5010 DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS					
	5011 AMENAGEMENTS CENTRE VILLE					
	5012 PRU SAINT NICOLAS					
	5013 ZAC FERRE					
	5014 PREV GARIE					
	5020 SALLE POLYVALENTE					
	5021 PRESBYTERE CATHEDRALE					
	5024 RECLUSION ESPACES PUBLICS					
	5025 PRU POMERAIRES					
	5027 ECONOMIE D'ENERGIE					
	5100 EAUX PLUVIALES					
Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES (2)						
Realisations						
Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12					
SOLDES (2)						

(1) Pour le traitement par nature, le détail est fait selon le mode de vote (total par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial)).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi qu'aux restes à réaliser et aux reports (type budgétaire 01 et 02). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01 (hors opérations).

IV - ANNEXES		ELEMENTS DU BILAN				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						
FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT						
(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total	
DEPENSES (2)		734 822 86	4 181 793 58		6 886 515 58	
13	Subventions d'investissement	713 871 17	4 151 209 58		6 194 280 75	
	FAE (PROGRAMME D'AMENAGEMENT D)	165 000 00	165 000 00		165 000 00	
1343	ENSEMBLE	165 000 00			165 000 00	
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	246 891 87			246 891 87	
2121	FRAS DETUDES	216 511 87			216 511 87	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	348 909 82			348 909 82	
	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX AUTRES COLLECTIVITES - BÂTIMENTS ET					
204152	INSTALLATIONS	11 706 35			11 706 35	
	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-AUTRES CRIG PUBLICS-BÂTIMENTS ET					
204162	INSTALLATIONS	21 242 90			21 242 90	
	SEVY EQUIPT VERSEES-AUTRES CRIG PUBLICS-PROJET D'INFRASTRUCT.					
204115	D'INTERET NATIONAL	315 953 77			315 953 77	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 611 88			4 611 88	
	AUTRES AMOBLISATIONS					
2118	CORPORELLES	4 611 81			4 611 81	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	137 748 27	1 174 171 72		1 308 939 99	
	ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS DE					
2312	TERRAINS	61 045 01			61 045 01	
	AMOBLISATIONS EN COURS					
2313	CONSTRUCTIONS	810 583 34			810 583 34	
	AMOBLISATIONS EN COURS					
2315	TECHNOLOGIES	137 718 27	209 523 67		437 291 94	
	Opérations d'équipement					
5007	PLAN QUALITE URBAIN	878 282 86	2 844 834 84		3 729 227 54	
	PLAN QUALITE ESPACES VERTS	378 918 54	514 761 97		895 779 47	
	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS	68 792 15			68 792 15	
5003	CULTURELS					
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS					
5005	PLAN QUALITE ECOLES	3 438 30			3 438 30	
5006	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROMENTE	10 437 13			10 437 13	
5007	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS					
5008	PROGRAMME ACCESSIBILITE	34 330 12			34 330 12	
5009	DOTATION EQUIPEMENTS	41 887 81			41 887 81	
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	140 173 94			140 173 94	
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	154 383 80			154 383 80	
5012	PROJ SAINT NICOLAS	9 890 00			9 890 00	
5013	ZAC FERRE	228 491 90			228 491 90	
5014	PEM GARIE	1 290 509 12			1 290 509 12	
5023	SALLE POLYVALENTE					
5021	PRESEBYTERE CATHEDRALE	40 277 27			40 277 27	
5028	SECURISATION ESPACES PUBLICS	61 758 88			61 758 88	
5025	PROJ POMMEFRANS					
5027	ECONOMIE D'ENERGIE					
5100	EAUX PLUVIALES	196 227 22			196 227 22	
	Opérations pour compte de tiers					
Rentes à réaliser au 31/12		21 750 83	1 706 824 58		1 723 278 33	
RECETTES (2)		178 668 00	2 488 487 21		2 667 877 21	
13	Subventions d'investissement	2 488 00	2 114 423 71		2 118 983 71	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON					
1321	AMORTISSAB - ETAT ET ETA		1 010 423 42		1 010 423 42	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON					
1322	AMORTISSAB - REGIONS	5 410 00	155 774 23		161 234 23	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON					
1323	AMORTISSAB - DEPARTEMENTS		3 114 00		3 114 00	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON - BUDGET					
1327	COMPLEMENTAIRE		178 872 56		178 872 56	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTI - AUTRES					
1328	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON	84 749 80			84 749 80	
	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON					
1347	PROJETABLES AMENAGES DE POLICE	600 490 00			600 490 00	
	Opérations pour compte de tiers					
Rentes à réaliser au 31/12		171 256 00	363 884 20		537 139 00	
BALANCE (2)		-458 156 00	-3 671 255 87		-4 229 481 87	

		Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
(1)	Libellé	816 SERVICES COMMUNS	811 FAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	811 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	818 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)			251 678 27			492 251 82		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		254 824 38			488 144 46		79 168 86
	IMMOBILISATIONS EN COURS							
2315	TECHNOLOGIES		58 538 47			75 568 37		
	Opérations d'investissement							
5007	PLAN QUALITE URBAIN		196 537 25			378 918 54		
5008	PLAN QUALITE ESPACES VERTS							
5009	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS							
5003	CULTURELS							
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS							

		Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
(1)	Libellé	828 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIE	823 VOIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 OPERATIONS DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)		41 887 81	94 563 86	1 849 325 49	378 111 58	4 688 161 48				
13	Subventions d'investissement	41 887 81	87 863 80	768 847 43	133 295 46	3 588 773 19				
	FAE (PROGRAMME D'AMENAGEMENT D)					165 000 00				
1343	ENSEMBLE					165 000 00				
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 844 00		165 000 00				
2121	FRAS DETUDES			1 844 00		216 847 87				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES					348 909 82				
	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX AUTRES COLLECTIVITES - BÂTIMENTS ET									
204152	INSTALLATIONS					11 706 35				
	SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-AUTRES CRIG PUBLICS-BÂTIMENTS ET									
204162	INSTALLATIONS					21 242 90				
	SEVY EQUIPT VERSEES-AUTRES CRIG PUBLICS-PROJET D'INFRASTRUCT.									
204115	D'INTERET NATIONAL					315 953 77				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 611 88							
	AUTRES AMOBLISATIONS									
2118	CORPORELLES		4 611 51							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			268 908 42	61 065 81					601 308 29
	ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS EN									
2312	TERRAINS				61 065 01					
	AMOBLISATIONS EN COURS									
2313	CONSTRUCTIONS									810 583 34
	AMOBLISATIONS EN COURS									
2315	TECHNOLOGIES			258 800 42						80 723 25
	Opérations d'équipement									
5007	PLAN QUALITE URBAIN	41 887 81	82 891 13	488 263 28	72 236 48	1 879 912 66				
5008	PLAN QUALITE ESPACES VERTS		52 911 17	463 617 68	68 792 15					
5009	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS									
5003	CULTURELS									
5004	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS									
5005	PLAN QUALITE ECOLES				3 438 30					10 437 13
5006	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROMENTE									
5007	PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS									
5008	PROGRAMME ACCESSIBILITE				34 330 12					140 173 94
5009	DOTATION EQUIPEMENTS									154 383 80
5010	DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS									9 890 00
5011	AMENAGEMENTS CENTRE VILLE									228 491 90
5012	PROJ SAINT NICOLAS									1 290 509 12
5013	ZAC FERRE									
5014	PEM GARIE									
5023	SALLE POLYVALENTE									
5021	PRESEBYTERE CATHEDRALE									40 277 27
5028	SECURISATION ESPACES PUBLICS									61 758 88
5025	PROJ POMMEFRANS									
5027	ECONOMIE D'ENERGIE									
5100	EAUX PLUVIALES									
	Opérations pour compte de tiers									
Rentes à réaliser au 31/12		27 606 94	348 381 78	144 816 42		1 178 224 36				
RECETTES (2)		600 490 00	11 855 88			1 462 877 91				
13	Subventions d'investissement	600 490 00	11 855 88			1 462 877 91				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON									
1321	AMORTISSAB - ETAT ET ETA					1 000 423 42				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON									
1322	AMORTISSAB - REGIONS					155 774 23				

IV - ANNEXES		IV				
ELEMENTS DU BILAN		A1.3				
PRESENTATION GROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						
FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
RATTACHEES AUX ACTES NON						
1323 AMONTISSAB - DEPARTEMENTS						3 114,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT						
AUX ACTES NON AMOORT - BUDGET						
1327 COMMUNAUTAIRE						150 872,56
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATT						
1328 AUX ACTES NON AMOORT - AUTRES				11 855,00		82 694,00
FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON						
1342 TRANSFERS AUX AMENAGES DE POLICE			600 450,00			
Opérations pour compte de tiers						333 394,00
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDERS (2)	-41 687,81	-64 563,00	-388 839,49	-266 258,00		-2 800 039,56

(1) Pour le classement par nature, le total est tel qu'il se trouve au site officiel de l'Assemblée législative (tableau annexé au rapport annuel).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi qu'à des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 011 et 002). Les lignes reports 001 et 002 représentent à l'origine 01 non ventilées.

IV - ANNEXES		IV							
ELEMENTS DU BILAN		A1.3							
PRESENTATION GROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT									
FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE									
(1)	Libellé	90 INTERVENTION E ECONOMIQUES	91 FORCES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE E ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURI ERES ET AU BATIMENT ET TRAVX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)									
Réalisation									
Opérations d'équipement									
	5001 PLAN QUALITE VIEIRRE								
	5002 PLAN QUALITE ESPACES VERTS								
	5003 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS								
	5004 CULTURELS								
	5004 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS								
	5005 PLAN QUALITE ECOLES								
	5006 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE								
	5007 PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS								
	5008 PROGRAMME ACCESSIBILITE								
	5009 DOTATION EQUIPEMENTS								
	5010 DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS								
	5011 AMENAGEMENTS CENTRE VILLE								
	5012 PRU SAINT NICOLAS								
	5013 ZAC FERPIE								
	5014 PERS GARE								
	5020 SALLE POLYVALENTE								
	5021 PRESIDYERE CATHEDRALE								
	5024 SECURISATION ESPACES PUBLICS								
	5025 PRU POMMEREAES								
	5027 ECONOMIES D'ENERGIE								
	5100 EAUX PLUVIALES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES (2)									
Réalisation									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDERS (2)									

(1) Pour le classement par nature, le total est tel qu'il se trouve au site officiel de l'Assemblée législative (tableau annexé au rapport annuel).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi qu'à des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 011 et 002). Les lignes reports 001 et 002 représentent à l'origine 01 non ventilées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
080331 (122)	29/08/2008	985 560 00	0.00	23 382.41	0.00	914 590.00
100417 (128)	04/10/2010	2 780 000.00	0.00	81 507.71	0.00	2 580 000.00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 765 560.00	0.00	104 890.12	0.00	3 494 590.00

(1) Censulaire n° NOR : NTB6100071C du 22/02/1985

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (8)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (9)	Catégorie d'emprunt (6)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
183 Emprunts obligataires (Total)														
184 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					110 123 214.50									
1841 Emprunts en euros (Total)					99 173 214.50									
5030555 (1)	Caisse d'Epargne	19/12/2003	31/12/2003	25/06/2005	309 000.00	V	EURIBO R_12 + 0,120	4,120	2,596	EURO	A	C	O	A-1
5137134 (117)	Crédit Agricole Régional	28/12/2006	31/12/2006	20/03/2008	4 200 000.00	V	TECO5 + 0,10000	5,100	2,473	EURO	A	P	O	A-1
17194 (118)	Société Générale	18/10/2007	27/12/2007	30/06/2009	2 450 000.00	C	TALX SRTLUCT LURE	6,470	3,443	EURO	A	P	O	B-2
17236 (120)	Société Générale	25/12/2007	15/02/2008	15/02/2009	2 441 400.00	F	FIXE	3,700	3,837	EURO	A	P	O	A-1
1124285 (124)	Caisse Dépôts et Consignations	02/12/2008	23/12/2008	01/01/2010	175 800.00	V	LIVRETA + 0,25000	1,000	1,929	EURO	A	P	O	A-1
1124286 (125)	Caisse Dépôts et Consignations	02/12/2008	29/12/2008	01/01/2010	410 200.00	V	LEP + 0,20000	1,450	2,336	EURO	A	P	O	A-1
129628 (126)	Caisse Dépôts et Consignations	09/01/2009	30/06/2009	01/02/2010	2 200 000.00	F	FIXE	4,470	4,471	EURO	A	P	O	A-1
524842 (136)	Crédit Mutuel	21/12/2010	12/09/2011	05/09/2012	1 900 000.00	F	FIXE	4,220	4,220	EURO	A	P	O	A-1
15457P (137)	Crédit Foncier	16/11/2011	21/11/2011	22/11/2012	1 000 000.00	F	FIXE	4,790	4,858	EURO	A	P	O	A-1
1209475 (140)	Caisse Dépôts et Consignations	19/12/2011	30/04/2012	01/01/2013	1 500 000.00	F	FIXE	4,510	4,510	EURO	A	P	O	A-1
52484207 (141)	Crédit Mutuel	22/12/2011	30/12/2011	25/12/2012	2 500 000.00	F	FIXE	4,620	4,619	EURO	A	P	O	A-1
00052484240 (143)	Crédit Mutuel	28/06/2012	30/08/2012	05/08/2013	3 000 000.00	V	EURIBO R12M + 3,00000	4,035	4,276	EURO	A	P	O	A-1
4614642 (146-1)	Caisse d'Epargne	01/03/2016	25/04/2016	25/07/2016	2 200 000.00	F	FIXE	2,090	2,212	EURO	X	F	O	A-1
22433U (147)	Crédit Foncier	04/02/2013	18/02/2013	18/02/2014	2 000 000.00	F	FIXE	4,360	4,456	EURO	A	P	O	A-1
00052484240 (151)	Crédit Mutuel	12/12/2013	27/12/2013	05/12/2014	2 500 000.00	V	VOYEUR 12M + 3,210	3,750	3,827	EURO	A	P	O	A-1
524842-11 (152)	Crédit Mutuel	01/01/2014	02/06/2014	31/05/2015	2 500 000.00	F	FIXE	4,000	4,008	EURO	A	P	O	A-1
0027784K (153)	Crédit Foncier	04/02/2014	13/06/2014	13/06/2015	1 000 000.00	F	FIXE	4,270	4,355	EURO	A	P	O	A-1
MIS501420EUR1 (155)	Caisse Française de Financement Local	15/10/2014	01/12/2014	01/10/2015	8 159 562.79	F	FIXE	4,360	4,426	EURO	A	X	O	A-1
MIS501420EUR2 (156)	Caisse Française de Financement Local	29/09/2014	01/12/2014	01/12/2015	6 000 000.00	F	FIXE	2,450	2,486	EURO	A	X	O	A-1
438024 (158)	Caisse d'Epargne	13/01/2015	15/06/2015	15/06/2016	800 000.00	F	FIXE	2,480	2,507	EURO	A	P	O	A-1
00052484240 (159)	Crédit Mutuel	18/09/2015	28/12/2015	29/12/2016	2 000 000.00	F	FIXE	2,090	2,090	EURO	A	P	O	A-1
5123768 (160)	Caisse Dépôts et Consignations	21/12/2015	31/12/2015	01/07/2016	375 000.00	F	FIXE	1,590	1,596	EURO	T	P	O	A-1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
44201-5123769 (161)	Caisse Dépôts et Consignations	21/12/2015	31/12/2015	01/01/2017	375 000,00	V	LVRETA + 1,00000	1,750	1,756	EURO	A	P	O	A-1
5123929 (162)	Caisse Dépôts et Consignations	21/12/2015	31/12/2015	01/07/2016	125 000,00	F	FIXE	1,500	1,506	EURO	T	P	O	A-1
5123930 (163)	Caisse Dépôts et Consignations	21/12/2015	31/12/2015	01/01/2017	125 000,00	V	LVRETA + 1,00000	1,750	2,351	EURO	A	P	O	A-1
10000291288 (164)	Credit Agricole Régional	22/02/2016	04/05/2016	20/06/2016	1 500 000,00	F	FIXE	2,200	2,231	EURO	T	P	O	A-1
5126341 (165)	Caisse Dépôts et Consignations	15/02/2016	30/12/2016	01/03/2017	1 224 000,00	V	LVRETA + 0,60000	1,350	2,190	EURO	A	P	O	A-1
MONS11248EUR (167)	Caisse Française de Financement Local	15/11/2016	01/12/2016	01/02/2017	1 915 741,76	F	FIXE	1,720	1,731	EURO	T	P	O	A-1
5146511 (171)	Caisse Dépôts et Consignations	09/06/2016	02/12/2016	01/12/2017	181 000,00	V	LVRETA + 1,00000	1,750	2,545	EURO	A	P	O	A-1
5146574 (172)	Caisse Dépôts et Consignations	09/06/2016	02/12/2016	01/12/2017	660 000,00	V	LVRETA + 0,60000	1,350	2,151	EURO	A	P	O	A-1
5146554 (173)	Caisse Dépôts et Consignations	09/06/2016	02/12/2016	01/12/2017	675 000,00	V	LVRETA + 0,60000	1,350	1,356	EURO	A	P	O	A-1
5146512 (174)	Caisse Dépôts et Consignations	30/08/2016	02/12/2016	01/12/2017	39 000,00	V	LVRETA + 1,00000	1,750	2,545	EURO	A	P	O	A-1
10000453717 (176)	Credit Agricole Régional	27/03/2017	31/03/2017	10/03/2018	1 670 000,00	F	FIXE	1,850	1,856	EURO	A	P	O	A-1
MONS13733EUR (177)	BANQUE POSTALE	29/03/2017	05/04/2017	01/05/2018	750 000,00	F	FIXE	2,530	2,557	EURO	A	P	O	A-1
4907593 (178)	Caisse d'Épargne	17/05/2017	25/05/2017	25/06/2017	1 500 000,00	F	FIXE	1,940	1,986	EURO	T	P	N	A-1
000524842 12 (179)	Credit Mutuel	24/05/2017	26/06/2017	25/06/2018	1 000 000,00	F	FIXE	2,110	2,121	EURO	A	P	O	A-1
MONS16805EUR (182)	Caisse Française de Financement Local	19/07/2017	01/12/2017	01/12/2018	7 904 161,33	F	FIXE	2,400	2,435	EURO	A	X	O	A-1
5193441 (183)	Caisse Dépôts et Consignations	26/08/2017	07/11/2017	01/11/2018	2 099 500,00	V	LVRETA + 1,000	1,750	1,756	EURO	A	P	O	A-1
F08573 01 (184)	Credit Agricole Régional	28/09/2017	29/11/2017	10/11/2018	1 500 000,00	F	FIXE	1,550	1,554	EURO	A	P	O	A-1
09010858 (185)	Banque Populaire Grand Ouest	28/09/2017	15/12/2017	15/12/2018	1 300 000,00	F	FIXE	1,550	1,565	EURO	A	P	O	A-1
69996 (186)	Caisse Dépôts et Consignations	28/09/2017	02/01/2018	01/12/2018	161 000,00	V	LVRETA + 1,000	1,750	1,756	EURO	A	C	O	A-1
15489 00331 000524842 14 (187)	Credit Mutuel	09/10/2017	05/03/2018	05/03/2019	1 300 000,00	F	FIXE	1,730	1,730	EURO	A	P	O	A-1
5216029 (188)	Caisse Dépôts et Consignations	09/10/2017	30/11/2018	01/02/2019	367 000,00	V	LVRETA + 1,000	1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
09010858 (190)	Banque Populaire Grand Ouest	24/12/2018	28/12/2018	03/01/2020	1 500 000,00	F	FIXE	1,950	1,973	EURO	A	C	O	A-1
7090341 (2)	Caisse d'Épargne	05/12/2006	25/01/2007	25/01/2008	4 333 000,00	F	FIXE	5,000	4,008	EURO	A	C	O	A-1
0612718 (3)	Caisse d'Épargne	21/12/2004	28/12/2004	25/12/2005	123 000,00	F	FIXE	3,900	3,905	EURO	A	C	O	A-1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
1014703 (90876)	Caisse Dépôts et Consignations	06/12/2002	19/12/2002	01/01/2004	2 420 000,00	V	LVRET. A + 1,2000 Taux Structure	1,950	3,052	EURO	A	P	O	A-1
MONS20222EUR (90881)	Caisse Française de Financement Local	27/07/2007	01/08/2007	01/08/2008	7 504 768,62	C		3,440	4,660	EURO	A	X	O	B-2
5986666J (90892)	Credit Foncier	18/05/2004	30/05/2004	30/05/2005	2 900 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1
6835974 (90896)	Caisse d'Épargne	01/12/2005	23/12/2005	25/12/2006	1 900 000,00	F	FIXE	3,550	3,550	EURO	A	P	O	A-1
85050619 (90897)	Caisse d'Épargne	27/12/2005	27/12/2006	25/12/2007	2 500 000,00	V	EURIBO R12M + 0,07000	2,135	2,261	EURO	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)					10 850 000,00									
270443 (119)	Credit Agricole Régional	25/10/2007	27/12/2007	30/06/2009	2 500 000,00	F	FIXE	4,750	4,791	EURO	A	P	O	A-1
080331-COS257 (122)	CREDIT-AGRICOLE CORPORATE INVESTISSEMENT BANK	29/08/2008	30/10/2008	15/11/2009	1 500 000,00	V	TAM + 0,3500	1,557	1,741	EURO	A	X	N	A-1
281073 (123)	Credit Agricole Régional	20/08/2008	30/06/2009	30/06/2010	3 000 000,00	F	FIXE	4,900	4,972	EURO	A	C	O	A-1
LT100417 (128)	CREDIT-AGRICOLE CORPORATE INVESTISSEMENT BANK	04/10/2010	05/10/2010	31/12/2010	3 950 000,00	V	EURIBO R3M + 0,6000	3,530	2,628	EURO	A	X	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consenties du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					864 235,25									
1681 Autres emprunts (total)					864 235,25									

IV - ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE														A2.2
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
08776 (133)	Caisse Allocations Familiales	04/12/2008	20/12/2010	15/12/2011	147 500,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1
2008-173 (134)	Caisse Allocations Familiales	09/12/2008	20/12/2010	15/12/2011	7 500,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1
2010-31 (138)	Caisse Allocations Familiales	25/12/2011	2/11/2011	21/11/2012	35 508,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1
2010-202 (144)	Caisse Allocations Familiales	01/02/2010	13/11/2012	13/11/2013	37 500,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1
CAF/2013-183 (154)	Caisse Allocations Familiales	13/11/2013	02/06/2014	02/06/2015	3 287,50	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	N	A-1
0000144404K (166)	Caisse Allocations Familiales	08/01/2016	29/07/2016	29/07/2017	200 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
0000144404K (168)	Caisse Allocations Familiales	17/11/2015	28/12/2016	10/12/2017	8 852,50	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	N	A-1
0000144404K (169)	Caisse Allocations Familiales	08/01/2016	17/11/2016	17/11/2017	27 343,23	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
0000144404K (175)	Caisse Allocations Familiales	08/01/2016	16/12/2016	16/12/2017	177 581,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
201500255 (180)	Caisse Allocations Familiales	05/06/2016	01/06/2017	01/06/2018	3 500,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
20160308 (181)	Caisse Allocations Familiales	09/12/2016	06/06/2017	06/06/2018	4 075,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	N	A-1
201600358 (185)	Caisse Allocations Familiales	09/12/2016	28/08/2018	28/08/2019	3 525,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	N	A-1
201600357 (191)	Caisse Allocations Familiales	09/12/2016	14/12/2016	14/12/2019	8 095,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	N	A-1
1662 Bons à moyen terme négociables (total)														
1667 Autres dettes (total)														
Total général					110 787 449,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE														A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annulé de l'exercice				
						Type de taux (12)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		3 352 681,21		78 645 971,44				7 588 852,60	2 504 726,81			738 376,48
1641 Emprunts en euros (total)		3 352 681,21		89 619 882,46				7 065 955,60	2 214 368,40			647 622,30
50300565 (1)	N		A-1	20 600,00	0,42	V	EURBOR 12 + 0,120	0,000	20 600,00	0,00		17,07
5137134 (117)	N		A-1	2 148 861,16	8,17	V	TECOP + 0,10000	0,110	237 452,52	2 624,95		1 856,62
17194 (118)	N		B-2	1 518 043,33	9,42	C	TAUX STRUXTU RE	3,230	114 944,64	53 478,20		25 187,51
17236 (120)	N		A-1	1 075 657,60	5,08	F	FIXE	3,550	158 665,44	39 686,26		1 803,22
1124265 (124)	N		A-1	104 795,35	10,69	V	LIVRETA + 0,25000	1,000	8 970,27	1 137,65		1 047,95
1124286 (125)	N		A-1	248 849,04	10,00	V	LEP** 0,20000	1,450	20 729,13	3 908,88		3 608,31
129528 (126)	N		A-1	1 441 027,07	10,08	F	FIXE	4,470	99 812,62	68 875,53		58 943,14
324842 (136)	N		A-1	1 404 142,63	12,67	F	FIXE	4,220	79 815,13	62 627,24		19 156,25
134579 (137)	N		A-1	749 852,01	12,83	F	FIXE	4,730	40 841,03	34 405,08		3 990,88
1209475 (140)	N		A-1	1 015 477,79	8,00	F	FIXE	4,510	89 813,60	49 853,15		45 790,05
92484207 (141)	N		A-1	1 866 635,28	12,92	F	FIXE	4,620	103 188,12	91 095,84		1 653,89
00052454249 (143)	O	2 333 648,70	A-1	2 333 648,77	13,58	C	TAUX STRUXTU RE	1,796	122 326,35	90 772,72		17 347,72
4614642 (146-1)	N		A-1	2 200 000,00	0,25	F	FIXE	2,090	0,00	45 990,00		8 496,33
224330 (147)	N		A-1	1 647 669,31	14,08	F	FIXE	4,380	76 633,26	76 573,40		63 547,85
0005284249 (151)	N		A-1	2 021 560,57	14,92	V	MOYEUR1 2M + 3,210	3,210	103 700,87	64 220,85		4 909,60
524842-11 (152)	N		A-1	2 143 490,74	15,42	F	FIXE	4,000	94 437,26	89 517,12		50 504,17
2027794K (153)	N		A-1	850 787,28	15,42	F	FIXE	4,270	37 015,49	38 058,03		20 623,98
M55201420EUR1 (155)	N		A-1	5 134 120,00	4,75	F	FIXE	4,360	1 302 492,53	284 534,03		57 205,51
M55201420EUR2 (156)	N		A-1	5 375 000,00	10,92	F	FIXE	2,450	315 000,00	141 341,18		11 339,70
4263024 (158)	N		A-1	662 614,05	11,42	F	FIXE	2,480	46 921,65	17 595,45		9 004,29
0005284249 (159)	N		A-1	1 648 042,82	11,92	F	FIXE	2,090	119 753,95	36 948,95		660,57
5123768 (160)	N		A-1	334 334,72	17,25	F	FIXE	1,590	16 458,81	5 447,43		1 321,13

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
44201-5123769 (161)	N		A-1	343 079.70	17.00	V	LVRETA + 1.00000	1.750	16 009.59	6 285.62	6 003.99	
5123929 (162)	N		A-1	111 444.92	17.25	F	FIXE	1.500	5 486.26	1 815.92	440.39	
5123930 (163)	N		A-1	114 359.81	17.00	V	LVRETA + 1.00000	1.750	5 366.19	2 095.21	2 001.30	
19000291216 (164)	N		A-1	1 282 987.65	12.33	F	FIXE	2.200	68 235.82	29 442.30	3 221.41	
5125341 (165)	N		A-1	1 115 636.73	17.17	V	LVRETA + 0.50000	1.350	54 444.23	15 736.75	12 626.83	
MON511246EUR (167)	N		A-1	1 700 195.21	13.58	F	FIXE	1.720	108 608.12	30 414.36	4 847.40	
5146511 (171)	N		A-1	163 593.14	17.92	V	LVRETA + 1.00000	1.750	7 770.21	3 033.66	318.44	
5146574 (172)	N		A-1	601 676.66	17.92	V	LVRETA + 0.50000	1.350	29 257.19	8 518.36	945.37	
5146554 (173)	N		A-1	615 351.13	17.92	V	LVRETA + 0.50000	1.350	30 024.40	8 712.57	705.55	
5146512 (174)	N		A-1	35 680.28	17.92	V	LVRETA + 1.00000	1.750	1 674.26	653.70	68.18	
1000045317 (176)	N		A-1	1 572 350.45	13.17	F	FIXE	1.850	97 619.55	29 371.41	23 669.71	
MON513733EUR (177)	N		A-1	708 266.40	13.33	F	FIXE	2.530	41 733.00	20 345.41	12 027.92	
4907593 (178)	N		A-1	1 406 520.50	19.33	F	FIXE	1.940	62 620.37	20 047.63	2 743.40	
000524842 12 (179)	N		A-1	959 292.16	18.42	F	FIXE	2.110	49 707.84	21 038.14	10 626.44	
MON516400EUR (182)	N		A-1	6 404 161.33	5.92	F	FIXE	2.400	1 500 000.00	192 334.55	13 235.27	
5193441 (183)	N		A-1	2 099 509.00	18.83	V	LVRETA + 1.000	1.750	0.00	36 132.12	5 536.36	
F06573 01 (184)	N		A-1	1 410 405.37	13.83	F	FIXE	1.550	89 594.62	22 031.73	3 114.48	
0901056 (185)	N		A-1	1 222 351.32	13.92	F	FIXE	1.550	77 648.64	20 150.00	882.44	
09996 (186)	N		A-1	152 950.00	18.92	V	LVRETA + 1.000	1.750	8 010.00	2 568.53	227.33	
15489 00361 000024842 14 (187)	N		A-1	1 300 000.00	14.17	F	FIXE	1.750	0.00	0.00	18 823.29	
5216209 (188)	N		A-1	367 000.00	19.08	V	LVRETA + 1.000	1.750	0.00	0.00	519.93	
0901086 (190)	N		A-1	1 500 000.00	15.00	F	FIXE	1.950	0.00	0.00	320.94	
7090341 (2)	N		A-1	666 615.36	1.00	F	FIXE	1.860	333 307.70	18 590.57	11 583.77	
0612718 (3)	N		A-1	8 200.00	0.92	F	FIXE	3.900	8 200.00	639.65	6.13	
1014703 (90679)	N		A-1	0.00	0.00	V	LVRETA + 1.20000	1.950	155 144.22	3 668.81	0.00	
MON520222EUR (90681)	N		B-2	4 774 768.62	9.58	C	TAUX STRUCTUREL	5.197	675 000.00	287 185.78	68 750.30	
096666EU (90692)	O	1 019 032.45	B-1	1 024 202.69	5.33	C	TAUX STRUCTUREL	4.450	155 897.76	85 372.83	15 820.69	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
0635974 (9096)	N		A-1	819 601.84	6.92	F	FIXE	3.650	101 569.26	32 792.29	550.00	
85050619 (9097)	N		A-1	1 101 955.33	7.92	V	EUR/EUR 12 + 0.07000	0.000	128 813.94	0.00	12.60	
1543 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de trape sur ligne de trésorerie (total)				7 026 289.00					522 997.00	290 358.31	90 783.18	
270443 (119)	N		A-1	1 532 114.00	9.42	F	FIXE	4.750	117 961.00	79 468.12	37 398.47	
0803331C05257 (122)	N		A-1	914 500.00	9.83	F	FIXE	2.340	70 970.00	23 382.41	2 794.07	
209073 (123)	N		A-1	1 999 565.00	10.42	F	FIXE	4.900	134 048.00	105 899.87	50 310.66	
LT100417 (128)	N		A-1	2 580 000.00	10.67	F	FIXE	0.000	200 000.00	81 507.71	209.90	
185 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
185 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
187 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1871 Avances consenties du Trésor (total)												
1872 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1875 Dettes pour METP et PPP (total)												
1876 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1878 Autres emprunts et dettes (total)												
188 Emprunts et dettes assimilés (Total)				385 847.43					71 474.91			
1881 Autres emprunts (total)				385 847.43					71 474.91			
09776 (133)	N		A-1	29 500.00	1.92	F	FIXE	0.000	14 750.00	0.00	0.00	
7006-173 (134)	N		A-1	0.00	0.00	F	FIXE	0.000	937.50	0.00	0.00	
2019-31 (138)	N		A-1	4 440.00	0.83	F	FIXE	0.000	4 438.00	0.00	0.00	
2019-202 (144)	N		A-1	9 375.00	1.83	F	FIXE	0.000	4 687.50	0.00	0.00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture 7 (O/N) (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CAF2013-183 (154)	N		A-1	657,50	0,42	F	FIXE	0,000	657,50	0,00	0,00	0,00
0000144404K (166)	N		A-1	160 000,00	7,50	F	FIXE	0,000	20 000,00	0,00	0,00	0,00
0000144404K (166)	N		A-1	6 227,50	5,92	F	FIXE	0,000	1 312,50	0,00	0,00	0,00
0000144404K (167)	N		A-1	20 507,43	6,83	F	FIXE	0,000	3 417,91	0,00	0,00	0,00
0000144404K (173)	N		A-1	139 797,00	7,92	F	FIXE	0,000	18 882,00	0,00	0,00	0,00
291930255 (180)	N		A-1	173,00	1,42	F	FIXE	0,000	1 577,00	0,00	0,00	0,00
29163038 (181)	N		A-1	3 250,00	3,42	F	FIXE	0,000	815,00	0,00	0,00	0,00
291603558 (189)	N		A-1	3 525,00	4,58	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
291603557 (181)	N		A-1	8 085,00	7,92	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1652 Bons à moyen terme négociables (304)												
1657 Autres dettes (304)												
Total général		3 352 681,21		77 031 518,89					7 660 427,51	2 504 726,61	0,00	738 375,44

(10) Si l'opération est soumise à une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter la colonne « détail des opérations de couverture ».
(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la conclusion ICCB15107TC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(13) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(14) Montant de l'index en cours au 31/12/N après opération de couverture.
(15) Taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.
(16) Si l'opération est soumise au titre du contrat d'échange et complétée à l'article 66111, indiquer les intérêts reçus à l'échelle de l'exercice et les intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et complétée à l'article 666.
(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complétée à l'article 666.
(18) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complétée à l'article 666.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts variables par structure de taux selon le critère de leur durée	Organisme prêteur ou chef de file	Montant (7)	Capital restant dû au 31/12/N (8)	Type d'indices (9)	Durée du contrat	Débit des périodes précédentes (10)	Taux initial (11)	Taux actuel (12)	Coût de sortie (13)	Taux actuel moyen (14)	Niveau de taux au 31/12/N (15)	Intérêts payés en cours de l'exercice	Intérêts perçus en cours de l'exercice	% par type de taux selon le
Échange de taux, sans variation simple (304) (16)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (8)														
7194 (17)	Société Générale	2 450 000,00	1 518 043,32	1 - indice euro-sterling francs au cours euros au début de la période	19,50		3,00	3,00	322 548,00	3,232	53 479,20	0,00	1,97	
MONTICZELLEUR (3041)	Caisse Française de Financement Local	7 048 168,62	4 714 716,62	1 - indice euro-sterling francs au cours euros au début de la période	20,00		3,44	3,44	460 130,00	3,919	287 181,78	0,00	8,20	
1656632 (30512)	Crédit Foncier	2 300 000,00	1 024 212,11	1 - indice en euros	20,00		2,4	2,4	129 630,20	3,512	89 372,83	0,00	1,33	
TOTAL (B)		12 854 768,62	7 317 118,64						1 168 358,20		428 638,81	0,00	9,50	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 2 ou multiplicateur jusqu'à 3 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		12 854 768,62	7 317 118,64						1 168 358,20		428 638,81	0,00	9,50	

(7) Reporter les emprunts selon le type de structure de taux (du 1 à 5 F selon la classification de la durée de leurs échéances) en fonction du niveau du risque de crédit sur toute la durée de vie du contrat de prêt et selon opération de couverture éventuelle.
(8) Montant initial emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer également le montant initial au début du contrat et le montant restant à la fin.
(9) C : case de couverture partielle d'un emprunt, indiquer également sur deux lignes la part du capital emprunté, couverte et la part non couverte.
(10) Indiquer le taux initial de l'emprunt à son début, indiquer également sur deux lignes la part du capital emprunté, couverte et la part non couverte.
(11) Indiquer le type de taux d'intérêt (fixe ou variable) et le type de référence (index) sur lequel le taux est basé.
(12) Indiquer le type de taux d'intérêt (fixe ou variable) et le type de référence (index) sur lequel le taux est basé.
(13) Coût de sortie : indique le montant de l'opération de sortie de l'emprunt au 31/12/N sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
(14) Niveau de taux au 31/12/N : indique le niveau de taux constaté sur l'exercice.
(15) Niveau de taux au 31/12/N : indique le niveau de taux constaté sur l'exercice.
(16) Indiquer le montant de l'opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.
(17) Indiquer les intérêts payés au titre du contrat d'échange et complétée à l'article 66111 et des intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complétée à l'article 666.
(18) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complétée à l'article 666.

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A2.4
Structure	Indics sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indics zone euro	Indics inflation française ou zone euro	Ecarts d'indics zone euro	Indics hors zone euro et écarts d'indics dont	Ecarts d'indics hors zone euro	Autres Indics
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	65					
	% de l'encours	90,50 %					
	Montant en euros	69 714 408.25					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	2				
	% de l'encours	1,33 %	8,17 %				
	Montant en euros	1 024 292.69	6 292 817.95				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total) (2)		3 357 941.46					3 352 681.21				0.00	0.00	0.00
332537PL (3)	586566U (8092)	1 024 292.69	30/05/2024	DEFFA BANK	SWAP	Taux	1 019 032.45	30/05/2008	30/05/2024	A	0.00	0.00	0.00
B20723-18133 (COUV143)	00052484240 (143)	2 333 648.77	05/05/2032	Credit Mutuel	COLLAR	Taux	2 333 648.76	30/08/2012	05/08/2032	A	0.00	0.00	0.00
Total		3 357 941.46					3 352 681.21				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total) (2)						769 149.54	14 825.43		
392537PL (3)	598666U (90892)	Taux STRUCTURE	4.45	EURIBOR12M	-0.13	559 335.66	14 825.43	A-1	B-1
B20723-18133 (COLV143)	00052484240 (143)	Taux STRUCTURE	1.80			209 813.88	0.00	A-1	A-1
Total						769 149.54	14 825.43		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1915077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de Taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0.00	0.00						0.00	0.00	0.00	0.00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0.00	0.00						0.00	0.00	0.00	0.00	

NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour des raisons de confidentialité, les données relatives à ces opérations sont présentées de manière agrégée.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
NEANT																			
TOTAL																0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	NEANT			0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

NEANT

BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A3
--	------------------

Biens acquis antérieurement au 01/01/2015

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION DU
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500€	
	Biens ou catégories de biens amortis : Durée :	22 décembre 1995
	a) Immobilisations incorporelles	
	- Logiciels 3 ans	
	b) Immobilisations corporelles	
	- Matériels informatique 3 ans	
	- Mobilier de bureau 10 ans	
	- Instruments de musique 10 ans	
	- Equipements de garage et atelier 15 ans	
	- Equipements sportifs 10 ans	
	- Matériel de transport :	
	* Véhicules (neuf) 6 ans	
	* Véhicules (occasion) 3 ans	
	* Camions et véhicules industriels 5 ans	
	* Autres matériels de transport 6 ans	
	Autres matériels 10 ans	
ICNE	Sur le stock de la dette	
AMORTISSEMENT CLOTURE BUDGET CUISINE CENTRALE		18 octobre 2010
	Biens ou catégories de biens amortis : Durée :	
	amortissements en cours	
	a) Immobilisations incorporelles	
	- Logiciels 5 ans	
	b) Immobilisations corporelles	
	- Bâiments 30 ans	
	- Installations générales 20 ans	
	- Matériel industriel 10 ans	
	- Matériel de transport 10 ans	
	- Mobilier 10 ans	
	- Matériel de bureau et matériel informatique 10 ans	
	- Matériel et outillage 10 ans	

Ville de Laval
DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Catégorie d'immobilisation	Article comptable à titre indicatif	Durée d'amortissement
IMMOBILISATIONS DE FAIBLE VALEUR		
Seul un bien en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)	< 500 €	1 an
1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre (P.L.U. SCOT...)	202	10 ans
Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	203*	5 ans
Subventions d'équipement	204*	Selon la durée de vie du bien financé : - biens mobiliers, matériel et études: 5 ans max - biens immobiliers ou installations: 30 ans max - projets d'infrastructure d'intérêt national: 40 ans max
Logiciels	205*	
Autres immobilisations incorporelles	20* si différents articles ci-dessus	5 ans
2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Agencement et aménagement de terrains (1)	211* - 212*	20 ans
Parkings (1)	213*	30 ans
Constructions - Bâtimens en dur (1)	213*	30 ans
Constructions - Bâtimens préfabriqués (1)	213*	15 ans
Constructions pour autre (1)	214*	durée du bail
Constructions - Bâtimens d'exploitation (1)	213*	50 ans
Réseaux d'eau (1)	215*	50 ans
Réseaux d'assainissement (1)	215*	50 ans
Véhicules légers neufs (Voitures...)	2182	7 ans
Véhicules légers d'occasion (Voitures...)	2182	4 ans
Véhicules lourds neufs (camions, bennes...)	2182	10 ans
Véhicules lourds d'occasion (camions, bennes...)	2182	5 ans
Autre matériel de transport	2182	5 ans
Matériel informatique	2183	5 ans
Matériel et mobilier	2184 et 2185	10 ans
Matériel industriel	2154	10 ans
Poteaux d'incendie	2188	50 ans
Autre matériel	21* si différents articles ci-dessus	10 ans

(1) Uniquement pour les Services Publics Industriels et Commerciaux (S.P.I.C.) et immeubles de rapport

Le calcul d'amortissement est fait selon la méthode de l'amortissement linéaire en année pleine, à partir de l'année qui suit la mise en service du bien.

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						
ETAT DES PROVISIONS						A4
A4 - ETAT DES PROVISIONS						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de la constitution de la provision	Montant des provisions constituées au BILAN	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Excédent des provisions	5 522 876,29	30 DECEMBRE 2017		5 522 876,29	465 386,28	4 327 490,01
Provisions pour risques et charges		24 11 2018	174 499,08	174 499,08		174 499,08
Provisions pour crédits de TVA	177 780,00	17 DECEMBRE 2018		177 780,00		177 780,00
Provisions pour risques			12 876,50	12 876,50		12 876,50
Provisions pour dépréciation (2)					6,00	6,00
Provisions pour crédits d'impôts	33 542,50	17 DECEMBRE 2018		33 542,50		33 542,50
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions annulées ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges au titre de procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	IV A6.1
--	------------

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR-N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		8 007 288.00	7 935 790.99
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	7 658 000.00	7 665 527.51
1641	EMPRUNTS EN EUROS	7 014 000.00	7 025 955.60
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	565 000.00	522 997.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	9 000.00	5 100.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	70 000.00	71 474.91
27	Autres immobilisations financières	71 000.00	70 043.08
2761	CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIES D'EMPRUNTS	71 000.00	70 043.08
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		278 288.00	200 220.40
10226	TAXE D AMENAGEMENT	109 288.00	31 562.00
1343	PAE (PROGRAMME D AMENAGEMENT D ENSEMBLE)	165 000.00	165 000.00
13918	SUBV D INVESTIS RATTACHEES AUX ACTIFS AMORTISSABLES - AUTRES	4 000.00	3 658.40
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 935 790.99	4 348 856.82		12 282 647.81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR-N-1)	Réalisations
RECETTES ENDEBTOREES PROPRES = A + B		7 935 790.99	7 932 942.00
Ressources propres autorisées de l'exercice (A)		1 922 898.88	1 339 168.33
10222	F C I V A	1 500 000.00	1 430 024.64
10226	TAXE D AMENAGEMENT	200 000.00	400 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	8 000.00	8 300.00
2761	CREANCE POUR AVANCES EN GARANTIES D'EMPRUNTS	71 000.00	70 843.69
2768	AUTRES CREANCES AMORISABLES SUR AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	75 000.00	73 367.14
2764	CREANCES SUR OLS PARTICULIERS ET AUTRES PERSONNES DU SECTEUR PRIVÉ	7 840 173.84	205 900.00
Ressources propres imputées de l'exercice (B)		7 840 173.84	1 602 881.13
2802	AMORTISSEMENT DES PRIS ET DES RECOURS FORMELS (D01 DURISAN ET A LA NUMERIS DU CADASTRE)	1 000.00	879.30
28031	AMORTISSEMENT DES PRIS D'ETUDE	120 000.00	89 853.00
28032	AMORTISSEMENT DES PRIS D'INTEGRATION	1 000.00	1 272.00
280312	AMORTISSEMENT DES PRIS D'INTEGRATION BATIMENTS ET INSTALLATIONS	43 000.00	41 910.00
28041311	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE RATTACHEMENT ARMOIRES MATERIELS ET ETIQUES		9 124.00
2804132	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE GROUPE COLLECTIF - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	20 000.00	13 737.00
28041383	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE COLLEC. PROJETS D'INHAEST. D'INTERET NATIONAL	40 000.00	30 830.00
2804132	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE CONG. PUBLICS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 000.00	1 409.00
2804132	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE CONG. PUBLICS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	28 000.00	12 319.00
280421	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE CONG. PUBLICS - PROJETS D'INHAEST. D'INTERET NAT.	10 000.00	8 600.00
280422	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE CONG. PRIVÉ - BENT MOULERS, MAT. ET ETIQUES	120 000.00	125 981.00
2804172	AMORTISSEMENT EQUIP. MISE EN SERVICE CONG. PUBLICS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30 000.00	21 140.00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	100 000.00	87 332.00
28121	AMORTISSEMENT DES AMORISSEMENTS COMPLEXES PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES	10 000.00	9 683.00
281212	AMORTISSEMENT BATIMENTS SCOLAIRES	9 000.00	3 353.00
281218	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	100 000.00	10 367.00
28135	AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERALES ADJONCTIONNEES AMENAGEMENTS CONG. PRODUCTIONS	20 000.00	11 683.00
28136	AMORTISSEMENT AUTRES MATERIELS ET OUTILS D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	10 000.00	8 127.00
28142	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	250 000.00	245 104.71
28183	AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	180 000.00	139 313.30
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	80 000.00	87 623.82
28188	AMORTISSEMENT AUTRES AMORISSEMENTS COMPLEXES	600 000.00	594 434.18
4017	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	50 000.00	53 585.90
028	Provision de consomm.	1 000 000.00	
021	Virement de la section de fonctionnement	4 284 173.04	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R100 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 935 790.99	6 789 108.60	2 317 588.34		13 079 885.93
Moyens					
Dépenses à couvrir par des ressources propres à	12 332 647.81				
Ressources propres disponibles IV	12 678 886.12				
Solde V014 (1)	-312 888.39				

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 401, 40 et 50 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les comptes 13, 28, 31 et 51 sont présentés séparément de la colonne de l'établissement applique le régime des procédures budgétaires.
 (3) Indique le signe négatif.

**IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général

A 7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général	171 652,23	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 975,17		
60612	Energie - Electricité	27 298,13	704	Travaux	8 975,17		
60632	Fournitures de petit équipement	1 003,76					
6094	Fournitures administratives	50 793,44					
61558	Locations mobilières	36 648,50					
6156	Autres biens mobiliers	6 991,07					
6159	Maintenance	48 791,49					
6208	Autres services extérieurs	245,87					
Total des dépenses réelles		171 652,23	Total des recettes réelles		8 975,17		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		171 652,23	TOTAL GENERAL DES RECETTES		8 975,17		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général	1 276 439,76	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	508 365,33		
60612	Energie - Electricité	28 890,53	7078	Action sociale vente d'autres marchandises	508 365,33		
60628	Autres fournitures non stockées	64 173,17					
60631	Fournitures d'entretien	10 027,71					
60632	Fournitures de petit équipement	9 110,22					
60636	Vêtements de travail	1 969,19					
6064	Fournitures administratives	1 466,96					
6068	Autres matières et fournitures	1 489,10					
6078	Autres marchandises	1 127 199,04					
6135	Locations immobilières	1 122,48					
61558	Autres biens mobiliers	814,79					
6156	Maintenance	6 037,65					
617	Etudes et recherches	7 604,90					
6208	Autres services extérieurs	16 654,12					
Total des dépenses réelles		1 276 439,76	Total des recettes réelles		508 365,33		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		1 276 439,76	TOTAL GENERAL DES RECETTES		508 365,33		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général	0,00	75	Autres produits de gestion courante	19 423,56		
			752	Revenus des immeubles	19 423,56		
Total des dépenses réelles		0,00	Total des recettes réelles		19 423,56		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES		19 423,56		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général	14 515,86	75	Autres produits de gestion courante	75 987,50		
60612	Energie - Electricité (Cible Espoir)	14 515,86	752	Revenus des immeubles	63 247,91		
			757	Redevances versées par les fermiers et locataires	12 639,69		
Total des dépenses réelles		14 515,86	Total des recettes réelles		75 987,50		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		14 515,86	TOTAL GENERAL DES RECETTES		75 987,50		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général	4 049,64	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 844,13		
6078	Autres marchandises	4 049,64	7078	Autres marchandises	6 584,41		
			7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'activités)	1 259,72		
Total des dépenses réelles		4 049,64	Total des recettes réelles		7 844,13		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		4 049,64	TOTAL GENERAL DES RECETTES		7 844,13		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
65	Autres charges de gestion courante	30 852,87	77	Produits exceptionnels	0,00		
6541	Créances admises en non valeur	11 804,58	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			
6542	Créances déduites	18 247,99	7718	Produits exceptionnels divers			
67	Charges exceptionnelles	373,07					
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	373,07					
Total des dépenses réelles		30 425,64	Total des recettes réelles		0,00		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		30 425,64	TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
65	Autres charges de gestion courante	30 354,39	77	Produits exceptionnels	0,00		
6541	Créances admises en non valeur	16 093,73	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			
6542	Créances déduites	14 258,66	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			
67	Charges exceptionnelles	249,22	7788	Produits exceptionnels divers			
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	249,22					
Total des dépenses réelles		30 603,61	Total des recettes réelles		0,00		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		30 603,61	TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00		

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général	536 813,59	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	314 918,02		
60622	Carburants	536 813,59	70873	Remboursements de frais par le CCAS	39 725,29		
			70876	Remboursements de frais par le GFP de rattachement	275 192,73		
Total des dépenses réelles		536 813,59	Total des recettes réelles		314 918,02		
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		536 813,59	TOTAL GENERAL DES RECETTES		314 918,02		

LOCATION SALLE POLYVALENTE					
DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (2)	Montant	Article (1)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	202 971,29	79	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
60612	Energie - Electricité	41 499,54	7083	Locations diverses (autres immeubles)	
60621	Combustibles spectacles	729,58			
60628	Autres fournitures non stockées	1 656,99			
60632	Fournitures de petit équipement	836,66			
6132	Locations immobilières	133 570,00			
6135	Locations mobilières				
61558	Entretien du matériel roulant				
61558	Autres biens mobiliers	13 590,29			
6528	Intermédiaires divers	5 419,82			
6281	Frais d'affranchissement				
6288	Autres services extérieurs	5 769,57			
013	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	78	Autres produits de gestion courante	36 485,33
6275	Médécines de ville et pharmaciens		782	Revenus des immeubles	16 485,33
	Total des dépenses réelles	202 971,29		Total des recettes réelles	36 485,33
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	202 971,29		TOTAL GENERAL DES RECETTES	36 485,33

CHAUFFAGE URBAIN					
DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (2)	Montant	Article (1)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00	76	Autres produits de gestion courante	54 013,24
			757	Relevances versées par les fermiers et locataires	54 013,24
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	54 013,24
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	54 013,24

(1) Compté par le nom de service assis à la TVA
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service
 (3) Ne se contracte en l'état (montant à zéro) pour les pressions sociales budgétaires

IV - ANNEXES
 ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
 ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A 7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT
 CUISINE CENTRALE

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (2)	Montant	Article (1)	Libellé (2)	Montant
20	Immobilisations incorporelles (hors opé)	0,00			
2033	Frais d'insertion				
2051	Cessions, droits similaires, licences				
21	Immobilisations corporelles (hors opé)	2 123,10			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 123,10			
23	Immobilisations en cours	0,00			
2313	Constructions				
	Total des dépenses réelles	2 123,10		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 123,10		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

SALLE POLYVALENTE					
DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (2)	Montant	Article (1)	Libellé (2)	Montant
20	Immobilisations corporelles (hors opé)	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
2031	Frais d'études		1321	Etat et établissements nationaux	
21	Immobilisations corporelles (hors opé)	10 193,16			
2184	Mobilier	1 152,33			
2188	Autres immobilisations corporelles	9 040,83			
23	Immobilisations en cours	0,00			
2313	Constructions				
	Total des dépenses réelles	10 193,16		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 193,16		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compté par le nom du service assis à la TVA
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service

IV ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
AB

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'élément	Date de la détermination	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c./d.862) (III)	Solde (1)
2018	Etalonnage de la pénétration de renforcement de l'emprunt FDXMS	9 ans	09/02/2015	500 000,00	166 666,68	55 555,56	277 777,76

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir à l'issue de l'exercice

IV ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (R213-3 au CGCT) - ENTREES
VARIATION DU PATRIMOINE (R213-3 au CGCT) - SORTIES

IV
A16.1
A16.2

A16-1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS DE L'EGALISATION DU BIEN		DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0002	ARCHIVE FOUILLES CHATEAU NEUF	5	10 524,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0213	CARTOGRAPHIE RESEAU EP LC 20050	5	155 818,42	0,00
AUT_VILLE_01_18_0176	ARCHIVE FOUILLE THEBAILLE PETROGRAPHIE	5	4 800,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0094	PRU SAINT NICOLAS LC 17011-00735	0	5 600,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0099	BAT ET ESPACE ASSOCIATIF LC 18115	0	15 229,63	0,00
AUT_VILLE_01_18_0103	MAISON BRAND LC 18614	0	8 723,19	0,00
AUT_VILLE_01_18_0104	PASSERELLE LC 18115	0	44 600,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0104	AMENAGEMENT CENTRE VILLE LC 18715 + 20799	0	230 591,93	0,00
Total par Nature : 2831			833 836,64	
AUT_VILLE_01_18_0483	FRAS D'INSERTION 18-018 BAT CCAS	5	540,00	0,00
Total par Nature : 2833			540,00	
AUT_VILLE_01_18_0308	LC 18033 SUIVY SERVICES MUTUALISES	5	18 569,64	0,00
AUT_VILLE_01_18_0644	PARTICIPATION MUTUALISATION	5	31 873,94	0,00
Total par Nature : 2841511			94 443,58	
AUT_VILLE_01_18_0216	LC 18723 ZAC GARIE	30	11 706,35	0,00
Total par Nature : 2841523			11 706,35	
AUT_VILLE_01_18_0205	LC 17324 EXTENSION ERDF	30	2 247,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0207	LC 18428 SUIVY ESPACE ASSOCIATIF	30	7 022,99	0,00
AUT_VILLE_01_18_0209	LOTISSEMENT LE PORIER	30	11 969,23	0,00
Total par Nature : 284182			21 242,80	
AUT_VILLE_01_18_0125	LC 8971 PASSERELLE PEM	40	315 959,77	0,00
Total par Nature : 284183			315 959,77	
AUT_VILLE_01_18_0046	PERIMETRE F PLACE PIERRE DE CO	30	214 750,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0048	PERMETRE H PONT DE PARIS	30	90 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0218	PERIMETRE G1 PARVIS GARIE	30	85 700,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0218	PERM GARIE PERMETRE B VOIE ACC	30	200 653,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0307	PERM GARIE PERM H RUE DES 3 REGI	30	463 324,90	0,00
AUT_VILLE_01_18_0447	CARREFOUR SUD PONT DE PARIS APPEL DE FONDUS 30%	30	31 500,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0536	MAISON DE SANTE	30	26 451,64	0,00
AUT_VILLE_01_18_0533	PARTICIPATION VILLE MAISON DE SANTE	30	120 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0761	ZAC FERRE CHSD -	30	226 491,90	0,00
Total par Nature : 28423			1 833 771,83	
AUT_VILLE_01_18_0109	CESSION TERRAINS ZAC FERRE CD53	30	1 000 000,00	0,00
Total par Nature : 284412			1 000 000,00	
AUT_VILLE_01_18_0625	VTE TER COUGERTIN HEBERT SITE FONCIERE RU102014 AM851-852-856	30	335 520,00	0,00
Total par Nature : 284423			335 520,00	
AUT_VILLE_01_18_0027	LOGICELS TRANSVERSALUX LC 18714-20737	5	16 602,72	0,00
AUT_VILLE_01_18_0177	ACQUISITION SMS	5	3 360,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0199	LC 18029 LOGICELS FINANCES	5	4 056,84	0,00
AUT_VILLE_01_18_0204	LC 18703 LOGICELS CENTRES DE LOGISRS	5	7 919,84	0,00
AUT_VILLE_01_18_0200	EQUIP LOGICELS GESTION RH	5	33 756,84	0,00
AUT_VILLE_01_18_0222	LOGICELS PETITE ENFANCE	5	3 008,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0232	CERTIFICAT TBS 3509 LAVAL B	1	211,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0249	DROITS D'USAGE AUFRESO 2018	5	10 342,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0363	CIPIX NETSCALER VPX 10 STANDARD	5	3 200,72	0,00
AUT_VILLE_01_18_0408	ACQUISITION MODULES SUPPLEMENTAIRES NOMS	5	1 968,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0444	LICENCE GESTPAGE POUR GESTION DES COPIES ET IMPRESSIONS	5	2 364,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0465	CERTIFICAT WILCOARD LAVAL FR	5	910,26	0,00
AUT_VILLE_01_18_0470	MIGRATION OFFICE 2013	5	14 034,61	0,00
AUT_VILLE_01_18_0487	DROITS D'USAGE DRACAL ANNEE 2018	5	12 208,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0494	MIGRATION OFFICE 2013	5	1 542,31	0,00
AUT_VILLE_01_18_0513	LICENCE D'ENREGISTREMENT 13 VOTES	5	1 627,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0563	LICENCES VIDEO POUR CAMERA 4 TETES	5	642,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0619	ASTRE RH PLAN DE MISE EN OEUVRE DES IJ2	5	2 928,90	0,00
Total par Nature : 2851			122 166,26	
AUT_VILLE_01_18_0442	ACQUISITION TERRAIN GRAND CARRÉ AN 153 (27+2) AN 160 (47+2)	0	2 519,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0478	ACQUISITION RUE DES GRANDS CARRÉS AN13 (30+2)	0	1 059,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0647	ACQU TERRAIN ZI TOUCHES AD7(1217+2) AD109 (146 m2)	0	5 900,00	0,00
Total par Nature : 2111			9 478,20	
AUT_VILLE_01_18_0466	TERRAIN 137 RUE GAUCHERIE SECTION DB 19	0	537,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0527	VOIES ESP COMMUNS LOTS HAMEAU VAUFLEURY SECT AM749 A AM755	0	6 059,00	0,00
Total par Nature : 2112			6 596,00	
AUT_VILLE_01_18_0004	CMIETERE VAUFLEURY	0	41 263,82	0,00
AUT_VILLE_01_18_0041	ACHATS DE VEGETAUX ESPACES URBAINS	0	2 574,79	0,00
AUT_VILLE_01_18_0042	AMENAGEMENT CALE QUAI PAUL BOUDET	0	17 243,61	0,00
AUT_VILLE_01_18_0046	JARDIN DE LA FERMIERE	0	7 775,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0172	SECURISATION AIRES DE JEUX	0	32 225,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0158	LES FALUERES CAVEAUX	0	13 703,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0248	REALISATION SUPPORTS CANDELABRES ET GALVANISATION	0	1 320,00	0,00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_19_0250	ESPACE AUTOOUR MID THEVALLES	0	2 811,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0255	LAVAL COURT COOL	0	1 932,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0279	TERRAIN PISTE HOCKEY STADE LAVALLOIS DANSPORT	0	714,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0335	JEUJ FOURCHES	0	7 023,54	0,00
AUT_VILLE_01_19_0355	PRU POM PIETRE COUBERTIN	0	8 790,79	0,00
AUT_VILLE_01_19_0393	AREDES MAISON QUARTIER TERRRE	0	7 110,20	0,00
AUT_VILLE_01_19_0411	PASSAGE GERMANE TELLOU	0	1 130,20	0,00
AUT_VILLE_01_19_0413	USL MILARD	0	2 451,12	0,00
AUT_VILLE_01_19_0414	DAVRY	0	1 918,50	0,00
AUT_VILLE_01_19_0418	STADE FRANCIS LE BASSER	0	2 931,26	0,00
AUT_VILLE_01_19_0421	CITY STADE COUBERTIN	0	1 707,01	0,00
AUT_VILLE_01_19_0421	MATERIELS SPORT POKES	0	1 252,18	0,00
AUT_VILLE_01_19_0434	ARE JEUX OISEAU FLUTE	0	20 296,52	0,00
AUT_VILLE_01_19_0439	TERRAIN FRANK ARCHERS	0	4 195,33	0,00
AUT_VILLE_01_19_0491	ECOLE DOLTO	0	1 272,32	0,00
AUT_VILLE_01_19_0567	SANT JAEN	0	2 965,28	0,00
AUT_VILLE_01_19_0588	RUE MICHEL MANDICK	0	9 271,50	0,00
AUT_VILLE_01_19_0725	TR ESPACES VERTS DIVERS SITES 2014	0	2 700,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0931	AIRES DE JEUX HAUTS DE THEVALLES	0	17 607,30	0,00
Total par Nature : 2128				219 536,12
AUT_VILLE_01_19_0333	HOTEL DE VILLE	0	5 336,09	0,00
Total par Nature : 2131				5 336,09
AUT_VILLE_01_19_0033	ECOLE KERGMARD LC 17992	0	3 862,97	0,00
AUT_VILLE_01_19_0160	GRUPE SCOLAIRE JACQUES PHEVERT	0	54 018,10	0,00
AUT_VILLE_01_19_0219	GRUPE SCOLAIRE MILARD	0	5 919,20	0,00
AUT_VILLE_01_19_0273	ECOLE BADINTER	0	51 631,64	0,00
AUT_VILLE_01_19_0325	GRUPE SCOLAIRE ALAIN	0	18 997,12	0,00
AUT_VILLE_01_19_0326	ECOLE EUGENE HARRY	0	8 867,87	0,00
AUT_VILLE_01_19_0327	ECOLE CHARLES PERREAULT	0	1 485,11	0,00
AUT_VILLE_01_19_0332	GRUPE SCOLAIRE MARCEL PASHOL	0	149 668,55	0,00
AUT_VILLE_01_19_0333	ECOLE THEVALLES	0	49 545,02	0,00
AUT_VILLE_01_19_0432	ECOLE VICTOR HUGO	0	2 239,84	0,00
AUT_VILLE_01_19_0439	ECOLE MICHELE	0	829,62	0,00
AUT_VILLE_01_19_0564	GRUPE SCOLAIRE FRANCOISE DOLTO GRENOUX LC 17990	0	1 030,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0565	GRUPE SCOLAIRE JALES VERNE LC 17999	0	109 781,19	0,00
AUT_VILLE_01_19_0566	ECOLE MATHIEU LLE GERARD PHILIPPE LC 17990-17992	0	19 501,09	0,00
AUT_VILLE_01_19_0567	GRUPE SCOLAIRE DE LA SENELLE LC 17991	0	93 469,14	0,00
AUT_VILLE_01_19_0570	GRUPE SCOLAIRE LOUIS PENGAUD LC 17999	0	4 930,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0571	GRUPE SCOLAIRE ALFRED JARRY LC 18001 + 18012 + 18021	0	89 534,41	0,00
AUT_VILLE_01_19_0573	GRUPE SCOLAIRE ST EULPIREY LC 19001	0	18 456,74	0,00
Total par Nature : 2132				696 874,88
AUT_VILLE_01_19_0032	EGLISE DES CORDELLERS LC 17954	0	3 381,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0187	BEUVRY RUE ALBERT LEGENOISE	0	46 013,82	0,00
AUT_VILLE_01_19_0187	GANDONNERES	0	6 100,78	0,00
AUT_VILLE_01_19_0186	GYMNASIE MONOD	0	3 475,20	0,00
AUT_VILLE_01_19_0187	EX HIPPODROME YVINEC	0	539,02	0,00
AUT_VILLE_01_19_0189	POST RUE SOUOHU SERYNIERE	0	10 487,98	0,00
AUT_VILLE_01_19_0171	DOJO	0	6 506,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0184	GRUPE SCOLAIRE DACTEXE	0	10 258,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0190	MILARD - SALLES USL	0	16 279,40	0,00
AUT_VILLE_01_19_0196	MAISON QUARTIER THEVALLES	0	5 433,20	0,00
AUT_VILLE_01_19_0197	MAISON QUARTIER FOURCHES	0	268,40	0,00
AUT_VILLE_01_19_0249	MAISON DES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX	0	7 216,67	0,00
AUT_VILLE_01_19_0270	EGLISE AVEINIERES	0	2 542,50	0,00
AUT_VILLE_01_19_0272	GYMNASIE AMBRIGOE PARE	0	4 549,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0274	CRECHE YSTOU	0	18 041,30	0,00
AUT_VILLE_01_19_0279	MAISON BLEUC LES FOURCHES	0	3 919,65	0,00
AUT_VILLE_01_19_0288	MATEAU AVANT ST JASJEN	0	2 487,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0337	MULTI ACCUEIL 3 POMMES	0	4 500,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0386	PAVILLON GARREFOUR AUX TOILES	0	684,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0392	EGLISE ST PIERRE	0	3 555,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0393	MAISON QUARTIER PAVEMENT	0	5 720,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0394	EGLISE ST VENERAND	0	6 628,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0323	VOIE D PROTECTION GARE ROUTIERE	0	10 623,24	0,00
AUT_VILLE_01_19_0324	SALLE BARBET R JEAN MACE	0	5 425,20	0,00
AUT_VILLE_01_19_0328	MAISON QUARTIER BOURNAY	0	8 538,81	0,00
AUT_VILLE_01_19_0329	MAISON SERVICE PUBLIC ST NICOLAS	0	1 209,18	0,00
AUT_VILLE_01_19_0334	ALSH AVEINIERES	0	27 872,54	0,00
AUT_VILLE_01_19_0336	MAISON QUARTIER VAL DE BOOTE	0	4 802,30	0,00
AUT_VILLE_01_19_0412	VESTAIRES PERRINE	0	610,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0436	REFECTION DES ETANCHITES	0	17 289,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0439	PLAN QUATRE EGLES REPARAGE AMANTE AVANT TRAVAUX	0	1 938,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0447	STADE LAVALLOIS TENIS	0	1 220,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0458	GYMNASIE RENE LE GOZ	0	2 155,74	0,00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_19_0482	MAISON QUARTIER GRENOUX	0	1 709,55	0,00
AUT_VILLE_01_19_0489	GYMNASIE CHAMAREY	0	1 739,41	0,00
AUT_VILLE_01_19_0506	EQUIP SPORTS BOURNAY	0	671,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0730	MAISON QUARTIER GUE ORGER	0	192,50	0,00
AUT_VILLE_01_19_0731	STADE LAVALLOIS CLUB HUISE	0	7 498,13	0,00
AUT_VILLE_01_19_0722	SYNDICATS MAISON PAUX RUE DE RENNES	0	11 703,30	0,00
AUT_VILLE_01_19_0724	ALSH ST EULPIREY	0	7 607,66	0,00
AUT_VILLE_01_19_0650	MUSEE DU VIEUX CHATEAU+VIEUX CHATEAU LC 17944-17956	0	5 919,77	0,00
AUT_VILLE_01_19_0652	THEATRE ECHAPPEE LC 17954	0	20 466,33	0,00
AUT_VILLE_01_19_0653	ECOLE THEVALLES LC 17954	0	21 544,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0655	BATIMENT 16 RESERVES MUSEES LC 17956	0	29 423,24	0,00
AUT_VILLE_01_19_0656	GYMNASIE ALAIN GERBAULT LC 17975	0	14 900,58	0,00
AUT_VILLE_01_19_0657	GYMNASIE CHARLES PERREAULT	0	13 055,87	0,00
AUT_VILLE_01_19_0659	FRANCOIS ANDRES SALES DIVERSES LC 17975	0	6 339,02	0,00
AUT_VILLE_01_19_0659	CLUB NAUTIQUE LC 17975	0	7 918,72	0,00
AUT_VILLE_01_19_0662	CRECHE A TIRE D'ALE LC 17980	0	6 729,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0663	CRECHE TOM POUCE LC 17980	0	832,48	0,00
AUT_VILLE_01_19_0666	GYMNASIE NORME HAMARD LC 17987+2042	0	36 653,50	0,00
AUT_VILLE_01_19_0677	MO AVESNERES (ROBERT TATRU) LC 18003	0	1 222,97	0,00
AUT_VILLE_01_19_0678	MAISON QUARTIER LES POMMERAIRES LC 18011	0	11 913,09	0,00
AUT_VILLE_01_19_0680	BATIMENT 69 QUARTIER FERRE LC 18021	0	2 094,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0681	CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL LC 18021	0	7 247,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0682	SALLE POLYVALENTE LC 18021	0	11 969,96	0,00
AUT_VILLE_01_19_0690	GYMNASIE JEFF LEMONE LC 20831 SALLE ESCALADE	0	2 492,27	0,00
Total par Nature : 2138				688 738,38
AUT_VILLE_01_19_0505	PRESBYTERE DE LA CATHEDRALE LC 18425	0,00	83 223,44	0,00
AUT_VILLE_01_19_0487	MAISON 149 RUE DU VIEUX ST LOUIS SECT A3 39	0,00	0,00	0,00
Total par Nature : 2132				83 223,44
AUT_VILLE_01_19_0271	CHA PALMIRONNE	0	3 713,84	0,00
AUT_VILLE_01_19_0334	LAVAL MINI AUTO CLUB	0	36 675,05	0,00
AUT_VILLE_01_19_0433	PARRING DU BRITIAS	0	4 440,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0442	ACCESSOIRE DIVERS BATIMENTS MUNICIPAL	0	3 541,83	0,00
AUT_VILLE_01_19_0454	VIDEO SURVEILLANCE SECTEUR GARE ET PASSERELLE	0	29 454,03	0,00
AUT_VILLE_01_19_0465	ECHANGE VILLE DEPART ECOLE BOOTE SECTION ANS 16	0	100 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0559	ACCUS RUE DES RUEJEAUX LOCAL VELO CR 430 (RM 107)	0	500,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0723	TR 2018 DIVERS SITES	0	2145,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0651	REMPARTS SUD LC 17964	0	625,75	0,00
AUT_VILLE_01_19_0687	PALMIRONNE GRANDE SURFACE THEATRE LC 18025	0	26 294,93	0,00
AUT_VILLE_01_19_0674	CASERNE CORBINEAU 23 RUE DE BRETAGNE CHAMCHAM+CHAFFI EC MUSIQUE	0	1 490 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0653	MAISON 2018 VIEUX ST LOUIS LOOT USINE DES EAUX POUR VENTE	0	0,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0654	EXTENSION LOOT FONCTION USINE EAUX EN RETOUR BUDGET EAU P VENTE	0	0,00	0,00
Total par Nature : 2139				1 695 793,33
AUT_VILLE_01_19_0221	PLAN QUALITE VORRE	0	0,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0322	PRU POMMERAIRES ETUDES LC20730	0	0,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0330	pub heb de Brétagne	0	0,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0487	AVIS D'ATTRIBUTION MARCHE 18-037 RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	0	0,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0488	RESEAU DE VORRE 2018	0	0,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0190	RUES LEVES TOPOGRAPHIQUES	0	0,00	0,00
Total par Nature : 2151				1 481 828,39
AUT_VILLE_01_19_0753	RESTAURATION DE LA CHAIRE A PRECHER DE SAINT VENERAND	0	13 548,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0666	2 DELAIRES SCULPTURES BROS DECOURTE ET PEINTS 1991 ET 2013	0	5 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0193	EPEES DE JARRY	0	1 830,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0386	OEUVRES ORNATISAURE ET LE TAPR	0	500,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0479	CREATION APPLICATION VIRTUELLE	0	1 652,80	0,00
AUT_VILLE_01_19_0515	REPRISE APPLICATION POUR SALON LAVAL VIRTUAL 2018	0	2 340,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0518	DELVRE DE RENAUD PHILIPPOT	0	1 200,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0683	ACQUISITION D'UNE DELVRE DE BERNARD PRAS	0	10 000,00	0,00
Total par Nature : 2161				36 439,80
AUT_VILLE_01_19_0218	PLAN DE NUMERISATION ARCHIVES	0	4 006,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0460	NUMERISATION MINERAUX MUSEE DES SCIENCES	0	399,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0639	NUMERISATION MUSEE D ART NAIF	0	3 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0668	NUMERISATION MINERAUX MUSEE DES SCIENCES	0	990,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0665	NUMERISATION REGISTRES DE DELIBERATION	0	1 184,39	0,00
Total par Nature : 2182				99 759,43
AUT_VILLE_01_19_0141	HANGOO EXPRESS CONFORT ENERGY + BEINE ESP VERTS EN 328 RT	10	28 353,63	0,00
AUT_VILLE_01_19_0311	ATELIERS NACELLE ELEVEURCE ES 679 OK	0	180 401,61	0,00
AUT_VILLE_01_19_0254	ACQUISITION D UN TRACTEUR UEV 471 YJ	0	48 168,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0258	VEHICULES OCCASION DACIA EX 494 8M	4	11 960,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0272	VEHICULES OCCASION DACIA DOKKER E2 215 YQ	4	11 600,00	0,00
AUT_VILLE_01_19_0479	TRACTEUR EPARUSEE EY 970 ML	10	80 833,36	0,00
AUT_VILLE_01_19_0517	VEHICULE OCCASION DACIA DOKKER EX 757 MQ	4	11 600,00	0,00
Total par Nature : 2182				274 766,60
AUT_VILLE_01_19_0878	0031091515 0101018 VIDEO PROJECTEUR EPOCH ET HOUSSE TRANSPORT	5	175,54	0,00
AUT_VILLE_01_19_0190	LC 20 7490R01T D'USAGE ANNUEL INFRA DU SYSTEME D'INFORMATION	5	25 539,72	0,00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0116	LC 17 193 VIDEO PROJETEUR ECOLE J VERNE FAGO17F19 23R12018	5	1 816,64	0,00
AUT_VILLE_01_18_0142	PLATINE RFID BIBLIOTHEQUE	5	811,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0187	LC 1805 SMARTPHONES ESP VERTS ET MISSION SANTE	1	439,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0148	LC 20 749 DISQUES DURS ETERNES 2 TD	5	1 116,38	0,00
AUT_VILLE_01_18_0203	RESTAURATION IMPRIMANTE	5	2 123,10	0,00
AUT_VILLE_01_18_0206	VIDEO PROJETEUR ECOLES PLAN NUMERIQUE	5	39 566,17	0,00
AUT_VILLE_01_18_0239	VIDEO PROJETEUR ECOLES PLAN NUMERIQUE	5	9 083,22	0,00
AUT_VILLE_01_18_0238	MICRO ORDINATEURS DIRECTEURS CENTRES DE LOISIRS	5	5 346,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0235	MICRO ORDINATEURS 2018 SERVICES VILLE DE LAVAL	5	29 544,47	0,00
AUT_VILLE_01_18_0243	CASQUE TELEPHONIQUE PARTENARIAT ASSOCIATIF	1	215,46	0,00
AUT_VILLE_01_18_0203	LC 20 749 TELEPHONES IP 8028 SCE COMMUNICATION	5	1 603,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0204	LC 20 749 COPULEUR COULEUR VIDEOGRA ASSOC MAISON DES ASSOS	5	4 009,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0216	BORNES WIFI MAISON DES ASSOCIATIONS	5	732,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0216	CASQUES TELEPHONQUES SENHESER DWPRO2	5	855,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0240	TELEPHONES ALCATEL IP	5	534,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0245	COMMUNTEUR SUPPLEMENTAIRE RESEAU SCOMAN	5	3 000	0,00
AUT_VILLE_01_18_0246	TRANSEVER OPTIQUE SCE COMMUNICATION	1	172,15	0,00
AUT_VILLE_01_18_0247	COMMUNTEUR RESEAU MAISON DES ASSOCIATIONS	5	2 207,08	0,00
AUT_VILLE_01_18_0248	COMMUNTEUR RESEAU SCOMAN	5	1 371,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0271	COPEURS A4 MULTI-FONCTIONS GARAGE-CLUSENE-POLE ADDS	5	1 000,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0202	TELEPHONES DUO POUR LES ECOLES LAVALOISES	1	261,19	0,00
AUT_VILLE_01_18_0204	TELEPHONES SANS FIL POUR LES ECOLES LAVALOISES	1	308,32	0,00
AUT_VILLE_01_18_0209	SOLUTION PORTAL CAPTIF HOT SPORT LC	5	778,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0401	ADAPTEUR SAMSUNG TRAVEL ADAPTER	1	136,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0403	DATALOGIC DUC-SCAN 000490 USB KIT	1	103,14	0,00
AUT_VILLE_01_18_0409	CONNECTES TRAVAIL ASSOCIATION	5	250,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0435	ALIMENTATION 48 V ALCATEL-LUCENT IP TOUCH SWIM 8	1	325,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0436	OBJECTIFS TARMON S&P	5	1 254,98	0,00
AUT_VILLE_01_18_0441	TRAVAIL ELECTRONIQUES POUR VPI ECOLE BADINTER	5	2 016,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0442	CABLE VGA ECOLES	1	18,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0452	BATTERIE POUR SAMSUNG B190LON	1	57,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0464	BORNES WIFI SCOMAN	5	772,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0486	TELEPHONES ALCATEL IP	5	1 009,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0496	TELEVISION SALLE DE REUNION & LOT SCE TECHNIQUE	5	731,46	0,00
AUT_VILLE_01_18_0498	TELEPHONES PORTABLES SERVICES TECHNIQUES	5	657,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0499	TYPE MUSEE DU VIX CHATEAU	5	915,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0504	COMPRENTEUR HOMMEE VIDEO PROTECTION GARE	5	253,46	0,00
AUT_VILLE_01_18_0511	PORTABLES ECOLES LAVALOISES SEPT 2018	5	13 231,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0512	BORNES WIFI DLUM ECOLES	5	1 194,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0529	TELEPHONES SERVICES TECHNIQUES	5	430,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0538	PORTABLES VILLE DE LAVAL SEPT 2018	5	3 914,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0531	MICRO ORDINATEUR COMPLET ATELIER VOIRIE	5	799,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0533	COPEUR COULEUR SCE TECHNIQUE & LOT HOTEL DE VILLE	5	3 115,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0534	CARTE ETHERNET COPEUR MAISON DES ASSOCIATIONS	1	228,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0554	LAMPES POUR VIDEO PROJECTEURS INTERACTIFS DES ECOLES	5	1 296,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0555	EXTENSION MEMOIRE MICRO GESTPAGE	1	64,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0568	PORTABLE ECOLE CHARLES PERRAULT	5	778,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0569	TRANSEVER OPTIQUES SCOMAN	1	148,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0588	MATERIELS POUR CABLAGE INFORMATIQUE	1	131,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0565	TELEPHONES DE SECOURS POUR PCS	1	182,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0608	COMMUNTEUR SUPPLEMENTAIRE SCOMAN	5	817,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0709	PORTABLES ECOLES LOUIS ESCOFFIER ET EUGENE HARRY	5	2 350,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0717	BADGES ET LECTEUR DE BADGE COPEUR MAISON DES ASSOS	5	502,80	0,00
Total par Nature : 2183				
AUT_VILLE_01_18_0091	POSTE DE TRAVAIL AFF INTERIEURES	10	844,42	0,00
AUT_VILLE_01_18_0913	SIEGES DACTYLO NO BOURBURY	1	308,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0916	SIEGES DACTYLO ACCUEIL GAM	1	308,13	0,00
AUT_VILLE_01_18_0919	FAUTEUIL MULTI ACCUEIL TISITOU	1	235,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0920	SIEGES DACTYLO IMPRIMERIE	1	303,13	0,00
AUT_VILLE_01_18_0922	FAUTEUILS CONDITIONS DE TRAVAIL	10	1 175,58	0,00
AUT_VILLE_01_18_0928	SIEGES DE SOL A TIRE D AILE OISEAU FLUTE TOM POUCE TMS	1	489,42	0,00
AUT_VILLE_01_18_0929	MOBIER MULTI ACCUEIL TISITOU	1	202,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0944	MOBIER MULTI ACCUEIL OISEAU FLUTE MULTI ACCUEIL	1	207,52	0,00
AUT_VILLE_01_18_0954	PARC BEBE MULTI ACCUEIL A TIRE D AILE	10	1 187,43	0,00
AUT_VILLE_01_18_0974	MOBIER MULTI ACCUEIL TISITOU POUR CLUB	1	77,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0913	LC 18191 CULTURE COPPRE FORT	1	183,17	0,00
AUT_VILLE_01_18_0914	ARCHIVES ALSH FOURCHES	1	327,42	0,00
AUT_VILLE_01_18_0917	LITS METALES MAT J PREVERT	10	3 115,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0931	MOBIER MULTI ACCUEIL A TIRE D AILE	10	539,34	0,00
AUT_VILLE_01_18_0934	ARCHIVES INVESTISSEMENT POSTE DE LAVAGE	10	3 300,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0936	TRIEURS BIBLIOTHEQUE	10	911,06	0,00
AUT_VILLE_01_18_0940	CANAPE SALLE POLYVALENTE	1	354,17	0,00
AUT_VILLE_01_18_0978	SEGE DACTYLO IMPRIMERIE	1	194,06	0,00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0979	DESINFECTEUR DOCUMENTS MSP SYNIGOLAS	1	175,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0980	TABLES PLANTES ZANG	10	5 202,08	0,00
AUT_VILLE_01_18_0983	TABOURET A ROULETTES MAT LA SENELLE	1	179,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0928	HD CHAISES ESPACES SENIGOS	10	1 500,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0941	MOBIER PWA LITS METALES MATER PREVERT	10	2 919,10	0,00
AUT_VILLE_01_18_0945	TABOURETS BAR CANAPE	5	616,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0946	ACCOUDEURS FAUTEUIL ESP VERTS	1	40,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0929	TABLES CHAISES NOTRE DAME D AYESNIERES	10	8 473,37	0,00
AUT_VILLE_01_18_0941	TMS TABOURET TOM POUCE MULTI ACCUEIL	1	156,46	0,00
AUT_VILLE_01_18_0952	SIEGES POUR EXPOSITION PERMANENTE	1	214,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0940	FAUTEUIL DIRECTION VOIRIE ESPACES PUBLICS	1	232,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0961	FAUTEUIL ATELIER VOIRIE ESPACES PUBLICS	1	236,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0404	FAUTEUIL TABLETTE TOM POUCE MULTI ACCUEIL	1	148,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0410	FAUTEUIL ERGONOMIQ FROULLERE	10	821,47	0,00
AUT_VILLE_01_18_0418	POSTE DE TRAVAIL BIBLIOTHEQUE ALBERT LEGENDRE	10	899,70	0,00
AUT_VILLE_01_18_0420	FAUTEUIL ACCUEIL HOTEL DE VILLE	1	236,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0463	FAUTEUIL ACCUEIL CHAISES FAULIERES	1	207,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0510	TMS CHAISE HAUTE L BE AUX EPICES MULTI ACCUEIL	1	197,44	0,00
AUT_VILLE_01_18_0519	TABLES CHAISES CASIERS DECOUBL CBI JULES VERNE	10	8 920,26	0,00
AUT_VILLE_01_18_0520	TABLES CHAISES CASIERS DECOUBL CBI BADINTER	10	3 853,28	0,00
AUT_VILLE_01_18_0521	TABLES CHAISES ECOLE MAT HLAIRD	10	1 622,28	0,00
AUT_VILLE_01_18_0522	TABLES CHAISES CASIERS ELEM PREVERT	10	784,51	0,00
AUT_VILLE_01_18_0523	SIEGES POUR EXPOSITION PERMANENTE	1	214,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0518	FAUTEUIL ACCUEIL DELICIEUSE SEMENKIP	1	236,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0544	FAUTEUIL MULTI ACCUEIL OISEAU FLUTE	1	236,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0545	FAUTEUILS CONDITIONS DE TRAVAIL	10	1 175,58	0,00
AUT_VILLE_01_18_0546	ARMOIRES BASSE PETITE ENFANCE	1	206,58	0,00
AUT_VILLE_01_18_0548	TRANSAT MULTI ACCUEIL TOM POUCE	1	138,54	0,00
AUT_VILLE_01_18_0561	BUFFET XCO ALSH LES FOURCHES	10	610,43	0,00
AUT_VILLE_01_18_0562	TABLES CHAISES ZANG CHARNOT TRANSPORT	10	12 843,65	0,00
AUT_VILLE_01_18_0573	FAUTEUIL ESPACES VERTS PERFORME	1	236,12	0,00
AUT_VILLE_01_18_0596	CHAISES VLORE ECOLE MAT L PERGAUD	10	632,16	0,00
AUT_VILLE_01_18_0617	MEUBLE BOS TAP STE THERESE	1	228,79	0,00
AUT_VILLE_01_18_0618	VESTIAIRE MOBILE ALSH AYESNIERES	1	105,61	0,00
AUT_VILLE_01_18_0621	CHARIOT	1	414,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0666	FAUTEUIL SYNDICAT FO	1	479,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0669	MOBIER MULTI ACCUEIL L OISEAU FLUTE	10	1 445,47	0,00
AUT_VILLE_01_18_0670	TMS CHAUFFEUSE MULTI ACCUEIL LES 3 POMMES	1	425,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0671	TABLES PLANTES ALSH LES CHENETS	1	125,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0673	SACS COURRIERS ECOLES ET ALSH	10	1 349,10	0,00
AUT_VILLE_01_18_0675	LAMPES DE BUREAU - AFF INT ETAT CIVIL	1	208,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0678	MOBIER MULTI ACCUEIL L OISEAU FLUTE	1	202,72	0,00
AUT_VILLE_01_18_0682	TRANSAT MULTI ACCUEIL ECOLES MATERIELLES	1	166,32	0,00
AUT_VILLE_01_18_0696	LITS - CHAISES VLORE ECOLE MAT L PERGAUD	10	5 339,54	0,00
AUT_VILLE_01_18_0697	TABLES CHAISES CLASSE ECOLE ELEM THEVALLES	10	1 153,52	0,00
AUT_VILLE_01_18_0702	FAUTEUIL MO GONDORIX	1	479,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0707	CHARIOT CASSE DIRECTION ALSH	1	19,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0718	FAUTEUILS DEMOCRATIE LOCALE	1	479,20	0,00
Total par Nature : 2184				
AUT_VILLE_01_18_0093	ACHAT DE BOIS ACHAT DE BOIS TRANSPORT ST JULIEN	10	2 185,87	0,00
AUT_VILLE_01_18_0005	PLAQUE ACHAT DE MATERIEL POUR TRANSFERT ST JULIEN	10	1 065,76	0,00
AUT_VILLE_01_18_0006	TABLEAUX TRIPTYQUE DOT ECOLE ELE SENELLE	10	930,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0007	TABLEAUX TRIPTYQUES DOT ECOLE ELE BADINTER	10	930,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0008	PLAQUE MOISE - ACHAT DE MATERIEL POUR TRANSFERT ST JULIEN	10	1 109,54	0,00
AUT_VILLE_01_18_0009	TABLEAU TRIPTYQUE DOT ECOLE ELE PAGNOL	1	469,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0010	MARCHEPEDI TECHPRO	1	496,69	0,00
AUT_VILLE_01_18_0011	TABLEAUX TRIPTYQUES DOT ECOLE ELE ALAIN	10	930,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0015	TABLEAU TRIPTYQUE DOT ECOLE ELE THEVALLES	1	469,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0017	POSTE A SOUDER	1	279,14	0,00
AUT_VILLE_01_18_0023	PAIRE DE BUTS GONFLABLES	1	425,52	0,00
AUT_VILLE_01_18_0024	NON TRANSPARENT	10	529,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0025	TAPIS DE GYM ET POTEAU DE VOLLEY	10	1 865,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0030	CULTURE FLAMMES AVEC MAT ET PLATINE	1	432,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0035	PLAQUE D'APPUY EN POLYETHYLENE DIM A00K00X00	1	332,84	0,00
AUT_VILLE_01_18_0039	PANAOUS POUR BROSSEES	10	2 754,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0039	LOGISTIQUE LEVE PALETTE LC 19115	10	339,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0048	5 TABOURETS TISITOU LE AUX EPICES 3 POMMES TMS	10	599,99	0,00
AUT_VILLE_01_18_0097	TABLE ELEVATRICE MULTI ACCUEIL TISITOU	10	4 577,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0119	LC 11 657 CULTURE DE MATHONIE	1	105,32	0,00
AUT_VILLE_01_18_0111	LC 17 967 CABLES SALLE POLYVALENTE MATERIEL DE SECURITE	10	724,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0112	LC 17 667 FICHE MALE FEMELLE SALLE POLYVALENTE MATERIEL DE SECURITE	10	721,44	0,00
AUT_VILLE_01_18_0115	REPLETEURS TRAPIC	10	3 408,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0119	ARMOIRES ECLAIRAGE PUBLIC	10	2 815,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0119	MATS HORLOGES ET LANTERNES	10	11 864,00	0,00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0124	MO HLAARD CAFETERIE SALLE ANIMATION	1	79 99	0 00
AUT_VILLE_01_18_0126	MATS HORLOGES ET LANTERNES	10	2 913 79	0 00
AUT_VILLE_01_18_0130	PINGES DE PREHENSION MULTIACTUEES TRIG	1	270 13	0 00
AUT_VILLE_01_18_0133	CUISINIERE THOMSON MO HLAARD SALLE ANIMATION	1	399 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0138	ARCHIVO INVESTISSEMENT MASSECOOT	1	70 85	0 00
AUT_VILLE_01_18_0137	ENROULEUR DE NACELE SXATH3	10	3 896 08	0 00
AUT_VILLE_01_18_0139	REFRIGERATEUR MICRO ONDE SALLE POLYVALENTE	10	507 41	0 00
AUT_VILLE_01_18_0143	GO PRO	1	1 907 87	0 00
AUT_VILLE_01_18_0144	SACS TRANSFERT ST JULIEN	10	3 018 40	0 00
AUT_VILLE_01_18_0145	PLASTIFIEUSE	10	1 026 61	0 00
AUT_VILLE_01_18_0146	EMBOUIT FILET 50 MAT POUR LANTERNE DE STYLE	1	1 384 32	0 00
AUT_VILLE_01_18_0147	MODULE GRAPHIC	10	1 609 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0148	PO JALONNEMENT	10	584 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0149	LAMPE FRONTALE BALADEUSE	1	278 34	0 00
AUT_VILLE_01_18_0150	VISEUSE TELEMETRE LASER	10	999 23	0 00
AUT_VILLE_01_18_0151	MALETTE SEPANNAGE 131 OUTLES	10	669 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0153	SACS POUR TRANSFERT ST JULIEN	10	618 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0154	POSE ET FOURNITURE HAYON AVEC PLATEAU PLUANT SUR PARTNER	10	4 245 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0159	PERCEUSE VISSEUSE	1	347 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0161	PP LOGISTIQUE SANGLE ARRIMAGE CHAÎNE LEVAGE	10	633 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0162	PO MATERIELS TECHNIQUES LAVIE LINGE	1	319 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0163	PO MATERIELS TECHNIQUES ENTRETIEN BATIM CHARIOTS ET COVERCL	10	1 090 47	0 00
AUT_VILLE_01_18_0164	PO MATERIELS TECHNIQUES ENTRETIEN BATIM SYSTEME DE DILUTION	10	2 311 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0165	PO MATERIELS TECHNIQUES ENTRETIEN BATIM MANCHES ET SUPPORTS	10	659 75	0 00
AUT_VILLE_01_18_0173	BARRIERES TOURNANTES	10	2 449 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0174	SIGNAL PRIORITE PIETONS	10	4 410 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0175	MATS HORLOGES ET LANTERNES	10	3 891 82	0 00
AUT_VILLE_01_18_0180	MATS HORLOGES ET LANTERNES	10	49 67	0 00
AUT_VILLE_01_18_0184	MALLES CANTINES	1	79 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0185	EDITION PLAN PLUZZE D'UN HOTEL PARTICULIER VAH LAVAL	10	1 710 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0186	PERFORATEUR	1	62 90	0 00
AUT_VILLE_01_18_0190	TABLEAUX TRIPTYQUE DOT ECOLE ELLE HARY	10	632 18	0 00
AUT_VILLE_01_18_0191	TABLEAUX TRIPTYQUE DOT ECOLE ELLE HLAARD	10	636 18	0 00
AUT_VILLE_01_18_0192	RESTAURATION POUBELLES DE TRN	10	3 171 67	0 00
AUT_VILLE_01_18_0201	ACHAT DE BOIS POUR TRANSFERT ST JULIEN	10	959 64	0 00
AUT_VILLE_01_18_0202	BOULAIRES CAFETERIE DISQUES DAINS	1	329 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0212	ACHAT BABYFOOT LEADER ALSH POMMERES	10	875 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0219	ECHELE TELESCOPIQUE	1	149 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0217	ETABLISSEMENT PLANT ESPACE ALAIN GERBAULT	1	261 10	0 00
AUT_VILLE_01_18_0223	PO EXTINCTEURS EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	1	42 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0224	LAVIE LINGE MULTI ACCUEIL PAN D EPICES	10	2 124 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0227	PO EXTINCTEURS EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	1	151 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0229	LOGISTIQUE MONTE MESSURE	10	13 800 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0230	FOURNITURES REHAUSSES LAVES LINGE PETITE ENFANCE	1	228 14	0 00
AUT_VILLE_01_18_0231	FOURNITURES REHAUSSES LAVES LINGE PETITE ENFANCE	1	371 82	0 00
AUT_VILLE_01_18_0237	ENGENTES HARMAN KARDON ECOLE MAT MICHELET	1	0 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0238	LAVIE LINGE INVESTISSEMENT ALSH CHEMINS	1	359 40	0 00
AUT_VILLE_01_18_0239	CORRIELLES	10	10 275 12	0 00
AUT_VILLE_01_18_0240	MOBIER ANCEAUX	10	4 718 26	0 00
AUT_VILLE_01_18_0241	5 DESROUSSALLEUSES	10	1 620 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0242	1 ECHELE	1	154 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0245	5 SOUFFLEURS	10	2 940 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0246	MATERIEL ELECTROPORTATIF	10	2 588 14	0 00
AUT_VILLE_01_18_0247	2 SOUFFLETTES ET 10 BARRIERES	10	1 239 10	0 00
AUT_VILLE_01_18_0251	FOURNITURES REHAUSSES LAVES LINGE PETITE ENFANCE	1	295 90	0 00
AUT_VILLE_01_18_0252	FOURNITURES REHAUSSES LAVES LINGE PETITE ENFANCE	1	453 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0253	VIDEOPROJECTEUR MASON DES ASSOCIATIONS	10	649 94	0 00
AUT_VILLE_01_18_0259	RAL ARRIMAGE SANGLE A LEVER	10	147 78	0 00
AUT_VILLE_01_18_0260	PLAQUES D'APPUI EN POLYETHYLENE	1	321 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0263	ENGENTE D055 KATANA ECOLE MAT MICHELET	1	319 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0264	FLIGHT CASE A CASLES	10	648 97	0 00
AUT_VILLE_01_18_0268	KARCHER	1	143 88	0 00
AUT_VILLE_01_18_0269	PRODUITS PLASTIQUES	10	3 672 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0276	MULTIPARE 80 AVEC BOUTIER DE SCENE	1	125 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0277	PERCEUSE TELEMETRE	1	81 10	0 00
AUT_VILLE_01_18_0280	ENGENTES HARMAN KARDON ECOLE MAT MICHELET	1	179 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0282	STORES BANNES MULTI ACCUEIL L LE AUX EPICES	10	1 695 22	0 00
AUT_VILLE_01_18_0286	PANNEAUX POLICE	10	754 87	0 00
AUT_VILLE_01_18_0291	MODULE ELUM POUR ECLAIRAGE PUBLIC	10	2 769 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0295	SCIE SAUTEUSE SCIE CIRCULAIRE	10	826 81	0 00
AUT_VILLE_01_18_0297	PRODUITS PLASTIQUES	10	2 736 25	0 00
AUT_VILLE_01_18_0298	2 ESCASSEURS HANONS	1	202 10	0 00
AUT_VILLE_01_18_0299	1 AFFUTEUSE FORETS	1	239 70	0 00
AUT_VILLE_01_18_0300	1 COFFRET DOUILLES	1	225 02	0 00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0301	1 CLE A CHOC PNEUMATIQUE	10	551 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0302	3 GROUPES ELECTROGENE	10	984 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0303	MOBIER	10	2 697 40	0 00
AUT_VILLE_01_18_0304	FOURNITURES REHAUSSES LAVES LINGE PETITE ENFANCE	1	112 54	0 00
AUT_VILLE_01_18_0306	1 VISSEUSE PERCEUSE SUR BATTERIE	1	167 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0306	2 SOUFFLEURS	10	696 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0308	1 SOUFFLEUR A DOS THERMOQUE	10	560 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0309	1 SEGATEUR ELECTROPORTATIF SANS BATTERIE	10	948 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0310	1 PAREE DE RAMPE ATRIOUS	1	149 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0311	3 TALLE HAES THERMOQUE	10	917 48	0 00
AUT_VILLE_01_18_0312	2 TONDEUSES AUTOPRATREES A LAME ROTATIVE	10	3 160 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0313	4 TRONCONNEUSES	10	1 334 40	0 00
AUT_VILLE_01_18_0314	1 COUPEE BOISCHIERES	10	849 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0315	2 TRONCONNEUSES	10	1 176 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0317	BANC KIOSQUE BOURNAY	1	268 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0319	MICRO ONDE MULTI ACCUEIL LES 3 POMMES	1	190 24	0 00
AUT_VILLE_01_18_0320	1 MULTI METRE COMPACT	1	51 60	0 00
AUT_VILLE_01_18_0327	PROJECTEUR HALO 80 LUMENS ENERGIZER	1	39 75	0 00
AUT_VILLE_01_18_0328	BUREAUX CHAISES TABLES	10	14 129 47	0 00
AUT_VILLE_01_18_0329	1 PERCHE	1	171 72	0 00
AUT_VILLE_01_18_0341	GARAGE DISTRIBUTEUR SP	10	4 050 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0342	SACHE POUR RING DE BOXE	10	1 814 64	0 00
AUT_VILLE_01_18_0343	ASPIRATEUR TRANSFERT ST JULIEN	10	735 48	0 00
AUT_VILLE_01_18_0344	PERCEUSE SCIE SAUTEUSE EXPOSITION PERMANENTE	10	1 199 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0345	SCIE LINGE ALSH FOURIS	10	578 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0353	1 NETTOYEUR HAUTE PRESSON AUTONOME	10	1 565 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0354	1 MEULEUSE	1	191 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0356	1 MEULEUSE ANGOLAIRE	1	107 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0357	3 CHARIOTS DE PROPRIETE EN ACIER	10	8 100 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0368	1 SOUFFLEUR DE FEUILLES ELECTROPORTATIF SANS BATTERIE	10	702 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0369	1 SOUFFLEUR DE FEUILLES ELECTROPORTATIF AVEC BATTERIE	10	2 311 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0370	1 TALLE HAE ELECTROPORTATIF SANS BATTERIE	10	819 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0373	BOOSTER	1	400 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0374	RADAR DE PRESENCE	10	1 230 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0375	BIBLIOTHEQUE AUTOMATISATION DES PRIETS	10	4 000 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0376	BIBLIOTHEQUE AUTOMATISATION DES PRIETS	10	4 002 70	0 00
AUT_VILLE_01_18_0377	LOGISTIQUE LEVE PALETTE 2T00	10	3 306 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0378	CULTURE MATERIEL DE SONORISATION SALLE POLYVALENTE	10	686 11	0 00
AUT_VILLE_01_18_0379	DOIVE BORT ELECTROQUE	10	1 237 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0380	PO SIGNALISATION JALONNEMENT	10	1 418 99	0 00
AUT_VILLE_01_18_0381	PO MATERIELS TECHNIQUES ENTRETIEN BATIM BANDEAU MICRO FIBRE	10	1 362 21	0 00
AUT_VILLE_01_18_0387	TABLETTES PAD STYLETTS CLAVIERS	10	1 967 36	0 00
AUT_VILLE_01_18_0391	CUISINIERE ADSV AVENIERS	1	399 99	0 00
AUT_VILLE_01_18_0395	2 NETTOYEURS HAUTE PRESSON	10	5 471 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0396	10 BARRIERES HERRAS	1	431 52	0 00
AUT_VILLE_01_18_0398	DISTRIBUTEURS POUR SACS DECHETS CANINS	10	1 018 50	0 00
AUT_VILLE_01_18_0399	MOSSES URBAIN	10	2 854 28	0 00
AUT_VILLE_01_18_0400	MICROS CONFERENCE DE L'UNOP	1	1 327 14	0 00
AUT_VILLE_01_18_0406	TREUL MANUEL ZINGUE AVEC MANIVELLE	10	2 737 54	0 00
AUT_VILLE_01_18_0417	TABLEAU TRIPTYQUE ECOLE ELLE L PERGAUD	1	491 90	0 00
AUT_VILLE_01_18_0418	ROULEUR IMPRIMERIE H4 4000 HROSA	1	329 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0420	1 CRIC ROULEUR POLYVALENT	1	296 22	0 00
AUT_VILLE_01_18_0422	PO SIGNALISATION JALONNEMENT	10	818 78	0 00
AUT_VILLE_01_18_0423	EQUIPEMENT DE SIGNALISATION	10	4 047 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0437	RAMPE POUR FAUTEUILS ROLANT EXPOSITION PERMANENT	10	565 14	0 00
AUT_VILLE_01_18_0446	TABLEAU MASON DES ASSOCIATIONS	1	86 12	0 00
AUT_VILLE_01_18_0447	MATERIEL D'ESCRIME	10	2 352 53	0 00
AUT_VILLE_01_18_0448	ROLLERS	10	809 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0449	5 MC DESROUSSALLEUSES	10	650 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0451	PRODUITS PLASTIQUES	10	2 531 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0453	APP PHOTO MINO ECOLE MAT SENELLE	1	109 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0454	SCIE LINGE ALSH LES DREHNS	1	429 97	0 00
AUT_VILLE_01_18_0468	MATERIEL BATIMENTS LAVIE LINGE	10	3 158 40	0 00
AUT_VILLE_01_18_0469	SALLE POLYVALENTE PIED DE LEVAGE	10	1 422 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0471	ACHAT D'UNE PAREE DE POTEAUX DE VOLLEY	10	1 589 80	0 00
AUT_VILLE_01_18_0472	MATERIEL DE GYMNASIQUE POUR GYMNASIE PASCAL MENARD	10	5 233 30	0 00
AUT_VILLE_01_18_0473	VESTIAIRE MOBILE ECOLE MAT SENELLE	1	274 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0474	COFFRET DISTRIBUTION ELECTRIQUE	10	747 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0475	CHARIOT VANDOMBEL	10	5 148 00	0 00
AUT_VILLE_01_18_0477	POSTE A ROULETS TRANSFERT ST JULIEN	1	493 58	0 00
AUT_VILLE_01_18_0478	ROULEAU BALLE ETIQUETTE TRANSFERT SAINT JULIEN	1	278 78	0 00
AUT_VILLE_01_18_0480	MOBIER SQUARE BOSTON	10	1 159 20	0 00
AUT_VILLE_01_18_0481	MOBIER QUARRS ROUDRET	10	2 014 85	0 00
AUT_VILLE_01_18_0484	ETA TELESCOPIQUE TRANSFERT ST JULIEN	10	552 77	0 00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0485	MARCHEPIED TRANSFERT ST JULIEN	10	622,75	0,00
AUT_VILLE_01_18_0486	TAPIS DE SPORT ECOLE MAT F DOD	1	473,78	0,00
AUT_VILLE_01_18_0500	CAPOT EN PLEXIGLAS TRANSFERT SAINT JULIEN	10	830,42	0,00
AUT_VILLE_01_18_0461	CAPOT EN PLEXIGLAS TRANSFERT SAINT JULIEN	10	1.200,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0502	PALLETES	10	648,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0506	MO FOURCHES GUE D ORGER CUISINIERE ET REFRIGERATEUR BENO	10	733,14	0,00
AUT_VILLE_01_18_0507	BOIS ETAGERE SALLE DE DANSE HILARD	1	218,89	0,00
AUT_VILLE_01_18_0508	SCIELES EN PANNEAUX CONTREPLAQUES	10	1.171,08	0,00
AUT_VILLE_01_18_0514	ETAGERES GLASSE CEZONM ELE J PREVERT	1	227,37	0,00
AUT_VILLE_01_18_0516	SACOCHES PAD	1	159,54	0,00
AUT_VILLE_01_18_0517	BOITES- POCHETTES TRANSFERT ST JULIEN	10	1.000,48	0,00
AUT_VILLE_01_18_0524	MATERIEL GYM DOUCE - ATELIER 90	1	54,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0525	PERSONALISATION ALUMINIUM	10	3.162,25	0,00
AUT_VILLE_01_18_0532	PISCINE A BALLE MULTI ACCUEIL LES 3 POMMES	10	640,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0535	PARTENARIAT PETIT CHARLOT	1	44,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0539	HOMOLOGUE MAISON ASSOCIATIONS	1	27,59	0,00
AUT_VILLE_01_18_0540	DE SIGNIFICATEUR EXPOSITION PERMANENTE	10	2.194,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0541	AUTOLAVEUSE BATIMENT	10	2.700,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0542	LOGISTIQUE BENNES A BARRIERE	10	8.660,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0543	MO HLAIR REFRIGERATEUR CONGELATEUR VESTROST	1	259,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0547	LECTEUR CODES BARRES	1	304,54	0,00
AUT_VILLE_01_18_0549	PRODUITS PLASTIQUE	10	1.536,65	0,00
AUT_VILLE_01_18_0550	1 CONSOLE AVEC 1 JEU ET DEUX MANETTES	1	490,29	0,00
AUT_VILLE_01_18_0552	LAVES LINGE PETIT MATERIEL	1	15,97	0,00
AUT_VILLE_01_18_0557	TRANCHEUR AUTOMATIQUE	10	5.084,79	0,00
AUT_VILLE_01_18_0558	PASSAGES DE CABLES	10	832,37	0,00
AUT_VILLE_01_18_0560	DISQUE DUR INTERNE	1	412,67	0,00
AUT_VILLE_01_18_0565	MATERIEL PROPRIETE DES LOCATAIRES LAVAGE LINGE SECHE LINGE	10	1.565,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0566	LOGISTIQUE BENNES A BARRIERE COMPLEMENT	10	1.176,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0568	CASQUES - HAUT-PARLEURS ECOLE ELE J PREVERT	1	249,97	0,00
AUT_VILLE_01_18_0578	CDLES USB ENCENITES AVEC ECOLE PERGAUD	1	239,18	0,00
AUT_VILLE_01_18_0581	IMPRIMANTE DISQUE DUR ECOLE MAT PACHOL	1	123,86	0,00
AUT_VILLE_01_18_0582	TABLEAU ECOLE ELEM PREVERT	1	483,01	0,00
AUT_VILLE_01_18_0584	TABLEAU ECOLE ELEM ALAIN	1	483,01	0,00
AUT_VILLE_01_18_0585	2 TABLEAUX ECOLE ELEM HARRY	10	956,02	0,00
AUT_VILLE_01_18_0586	2 TABLEAUX ECOLE ELEM HILARD	10	956,02	0,00
AUT_VILLE_01_18_0587	4 FONDOS BLANC ECOLE ELEM BADINTER	10	846,72	0,00
AUT_VILLE_01_18_0588	SONO ET RECEPTEUR BLUETOOTH ALSH POMMEHAES	1	419,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0589	TRANSPALLETTE	1	415,95	0,00
AUT_VILLE_01_18_0592	PERFORATEUR	10	515,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0594	CASSE MONNAIEUR ET DESTRUCTEUR DOCUMENTS	1	58,79	0,00
AUT_VILLE_01_18_0596	HUMIDIFICATEUR EXPOSITION PERMANENTE	10	534,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0597	MOSEKER PLASTIQUE	10	2.447,58	0,00
AUT_VILLE_01_18_0603	APPAREIL PHOTO POSTE CD CHEVALET ECOLE MAT VERNIE	1	356,81	0,00
AUT_VILLE_01_18_0604	TABLEAU ECOLE MATER G PHILPE	1	207,85	0,00
AUT_VILLE_01_18_0605	TABLEAUX BLANC ECOLE MAT J VERNIE	1	415,70	0,00
AUT_VILLE_01_18_0606	TABLEAU TRYPTIQUE ECOLE ELE ALAIN	1	453,31	0,00
AUT_VILLE_01_18_0608	PLASTIFIEUSE SPECTRA ECOLE MAT MICHELLE	1	61,05	0,00
AUT_VILLE_01_18_0609	SET 10 ROUES MOTOCICETE ECOLE MAT C PERRALAT	1	449,25	0,00
AUT_VILLE_01_18_0610	VELS 2 ROUES MOTOCICETE TAP HD AVESHERIES	1	146,25	0,00
AUT_VILLE_01_18_0611	GOROS EN METAL ET EN VERRE	1	309,61	0,00
AUT_VILLE_01_18_0612	SCOOTY 2 ROUES PATNETTE ECOLE MAT L PERGAUD	1	286,95	0,00
AUT_VILLE_01_18_0614	PLASTIFIEUSE SATURN ECOLE MAT SENELLE	1	97,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0615	5 BACS A SEL	10	3.660,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0616	VAISSELLE MULTI ACCUEIL L OISEAU FLUTE	10	603,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0619	PROJECTEURS CHANTIER	1	144,70	0,00
AUT_VILLE_01_18_0620	CHEVALET EXPOSITION MEDATION	10	630,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0622	ROBINETTES BRONZE	10	536,70	0,00
AUT_VILLE_01_18_0626	TABLE DE PING PONG RAQUETTES ET BALLE	1	400,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0627	CANAPE ET MALLE ECOLE ELE THEVALLES	10	536,95	0,00
AUT_VILLE_01_18_0629	CASQUE ECOLE MAT J VERNIE	1	178,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0630	POSTE CD PHILIPS TAP BOURNY	1	76,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0631	COLONNE HAUTE A CASES MAT PETIT PRINCE	1	205,81	0,00
AUT_VILLE_01_18_0632	CASQUES - HAUT-PARLEURS ECOLE ELE J PREVERT	1	100,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0633	IMPRIMANTE HP SOURIS ECOLE ELE THEVALLES	1	148,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0634	ENCENTE MO HLAIR	1	199,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0635	ENCENTE MAT TILLON	1	231,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0636	PLASTIFIEUSE ELEM TELPON	1	87,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0637	TROTINETTES TRICYCLE NEUBLE RANGEMENT MAT PACHOL	1	752,70	0,00
AUT_VILLE_01_18_0638	IMPRIMANTE MATER TELPON	1	294,31	0,00
AUT_VILLE_01_18_0640	LAVES VAISSELLE A CAPOT	10	9.813,83	0,00
AUT_VILLE_01_18_0641	ILLUMINATION DES MATRIEL ELECTRIQUE GOROLEO	10	4.919,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0642	PARTENARIAT TABLEAU INFO ET POCHETTES ADHESIVES	10	523,28	0,00
AUT_VILLE_01_18_0643	REGLETTE A COMPTEUR ECOLE ELEM SENELLE	1	67,10	0,00

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT_VILLE_01_18_0645	COURSIERE ALSH POMMEHAES	1	349,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0646	ROTIER MATERIEL LLUMINE SALLE POLYVALENTE	1	207,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0651	ENCENTE BLUETOOTH TAP ST EXPERTY	1	100,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0652	BABYFOOT CLUB TAP ECOLE M PACHOL	10	645,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0661	LAMES DE BOIS VS INOX BATEAU LAVOIR	10	2.574,53	0,00
AUT_VILLE_01_18_0662	CLOUS BOULONNIERE MANETTE SPIRALE GRATTOR ARCHIVE PETIT MATERIEL CHANTIER	1	376,54	0,00
AUT_VILLE_01_18_0663	AFICHEUR ELECTRONIQUE MULTISPORTS	10	3.933,60	0,00
AUT_VILLE_01_18_0664	ACHAT D UN BROUVEUR DE BRANCHE TMEBERWOLF	10	23.100,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0667	PORTAL ET GRILLAGE SECURISATION CLEP	1	29,88	0,00
AUT_VILLE_01_18_0668	MO PAVEMENT PETIT REFRIGERATEUR	1	178,95	0,00
AUT_VILLE_01_18_0672	ACHAT D UN BROUVEUR 3 POINTS ZANON TFX1500	10	3.614,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0674	DISQUE DUR ARCHIVE	1	118,86	0,00
AUT_VILLE_01_18_0680	MATERIEL LOGISTIQUE BARNHAYS	10	10.149,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0686	CASIERES ET MICRO ONDES MO BOURNY	1	81,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0687	PORTAL ET GRILLAGE SECURISATION CLEP	1	68,11	0,00
AUT_VILLE_01_18_0690	HUMIDIFICATEUR + BOTTE METALLIQUE	10	700,91	0,00
AUT_VILLE_01_18_0691	FABRIQUEUR ELEM HLAIR	1	56,07	0,00
AUT_VILLE_01_18_0692	MARCHEPIED TECHPRO 7 MARCHES	10	511,06	0,00
AUT_VILLE_01_18_0693	SONORISATION PALINROME	10	4.353,30	0,00
AUT_VILLE_01_18_0694	VELOS MYSTIC	10	599,64	0,00
AUT_VILLE_01_18_0699	TAPIS GYM	10	1.274,40	0,00
AUT_VILLE_01_18_0698	CHARIOT ELEM PACHOL	1	165,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0699	POSTE CD PHILIPS TAP BOURNY	1	76,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0700	POSTE CD TABLEAU TAP HLAIRDGRENOUX	1	395,25	0,00
AUT_VILLE_01_18_0703	ENCENITES TAP DOUX	1	199,80	0,00
AUT_VILLE_01_18_0704	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERES	1	306,64	0,00
AUT_VILLE_01_18_0706	PAIRES ENCENITES ECOLE C PERRALAT	10	830,20	0,00
AUT_VILLE_01_18_0708	COLONNE HTE A CASES ECOLE MAT PETIT PRINCE	1	164,33	0,00
AUT_VILLE_01_18_0710	ROTIER PROLEGATEUR GORON SALLE POLYVALENTE	1	438,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0711	MATERIEL BATIMENT PROPRIETE ASPHATEURS POUSSIERES	1	400,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0712	VISUALISSEUR CAMERA ELEM HLAIR	1	89,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0713	BOULETRES COMPART ECOLE ELEM SENELLE	1	137,50	0,00
AUT_VILLE_01_18_0714	NEUBLE BOIS MATER PERGAUD	1	210,00	0,00
AUT_VILLE_01_18_0715	GRILLE EXPOSITION MAISON DES ASSOCIATIONS	10	506,01	0,00
Total par Nature : 2188				
AUT_VILLE_01_18_0729	PASSERELLE	0	449.878,97	0,00
AUT_VILLE_01_18_0730	BANCS BOUCHES	0	811.726,84	0,00
AUT_VILLE_01_18_0731	MAISON BRAND	0	97.310,81	0,00
AUT_VILLE_01_18_0732	ESPACE ASSOCIATIF BAT 67 LC 1803	0	168.542,64	0,00
AUT_VILLE_01_18_0733	ESPACE ASSOCIATIF BAT 67 LC 1803	0	484.336,11	0,00
AUT_VILLE_01_18_0734	ESPACE ASSOCIATIF BAT 67 LC 1803	0	225.259,29	0,00
Total par Nature : 2313				
Total par Budget : LAVAL				
			11.665.731,47	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.309-5 de l'urbanisme) - ENTREES	A18.4

A18.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Motivité d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Dotations affectées	Dotations affectées
AUT_VILLE_21_18_3462	ACQUISITION TERRAIN GRAND CARRE AM 111 (2142) AM 1004734	2 531,23	0,00		0
AUT_VILLE_21_18_3470	ACQUISITION RUE DES GRANDS CARRÉS AM 113 (2042)	1 026,00	0,00		0
AUT_VILLE_21_18_3467	ACQU TERRAIN 25 TOUCHES ACT 1 (2142) AG 108 (144 m ²)	9 560,00	0,00		0
Total par Nature: 2111		13 117,23	0,00		0,00
AUT_VILLE_21_18_3466	TERRAIN 137 RUE GAUCHERE SECTION DE 18	517,00	0,00		0
AUT_VILLE_21_18_3527	LOIS ESP COMMAN LOT 5 HAMEAU VALLEURY SECT AM 11 A AM 115	9 029,00	0,00		0
Total par Nature: 2112		9 546,00	0,00		0,00
AUT_VILLE_21_18_3465	FOURAGE VILLE DEPART EGOLF BOITZ SECTION AK 116	100 000,00	0,00		0
AUT_VILLE_21_18_3519	ACQUIS RUE DES RUSSEAUX LOCAL VELO DL 430 (861m ²)	500,00	0,00		0
Total par Nature: 2138		100 500,00	0,00		0,00
Total par motif d'acquisition: Acquisition à titre onéreux		118 274,23	0,00		0,00
AUT_VILLE_21_18_3574	LASERNE COMMUNAUX 23 RUE DE BRETAGNE CHARGES CHARGES FIC MUSIQUE	1 600 000,00	0,00		0
Total par Nature: 2139		1 600 000,00	0,00		0,00
Total par motif d'acquisition: Acquisition à titre gratuit		1 600 000,00	0,00		0,00
Total par Budget: LÉVEL		1 808 274,23	0,00		0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.309-5 de l'urbanisme) - ENTREES	A18.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.309-5 de l'urbanisme) - SORTIES	A18.5

A18.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Motivité de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Dotations affectées	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins-values
Cessions à titre gratuit		1 333 520,00	0,00	0,00	1 333 520,00	0,00	0,00
31/12/2018	TERRAINS 130 P COUBERTIN RUE HEBERT AM 115 A1	335 520,00	0,00	0,00	335 520,00	0,00	0,00
31/12/2018	42 EME RT ACQUISITION	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
Cessions à titre onéreux		885 397,63	0,00	885 397,63	1 298 728,96	413 348,33	413 348,33
31/12/2018	MAISON 219 R VIEUX ST LOUIS LOGT USINE DES EAL	78 224,51	0,00	0,00	78 224,51	87 645,45	11 400,94
31/12/2018	GRUPE SCOLAIRE VAL DE FOOTZ	180 257,72	0,00	0,00	180 257,72	189 671,69	9 313,97
31/12/2018	Maison de quartier Val de Bière	126 204,62	0,00	0,00	126 204,62	81 058,72	-45 145,90
31/12/2018	GARAGE 57 RUE DE RENNES	10 722,40	0,00	0,00	10 722,40	1 280,00	-9 442,40
31/12/2018	Jambes - La Buttesville AM 115 AM 115 AM 115 AM 115	5 195,00	0,00	0,00	5 195,00	359 500,00	354 305,00
31/12/2018	Centre Social - Rue de Cochin	13 521,16	0,00	0,00	13 521,16	8 941,28	-4 579,88
31/12/2018	TERRAIN 14 RUE PIEDOCH CADASTRE DV 28 PPOUR	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	6 000,00	2 000,00
31/12/2018	ACQ VAL DE BOITZ ENSEMBLE IMMOBILIER ECOLE	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
31/12/2018	ENTENDE IMMOBILIER 10 RUE LA CONTIERE EGOLF	199 959,00	0,00	0,00	199 959,00	210 327,27	10 368,27
31/12/2018	LE CLOS FOUDRETES - TRANSFERT DES VOIES ET RE	2,41	0,00	0,00	2,41	2 802,00	2 802,00
31/12/2018	TERRAIN RTE DE TOURS SECTION BM 317 (POUR VE	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
31/12/2018	EXTENSION LOGT FONCTION USINE EAUX EN RETOU	10 754,97	0,00	0,00	10 754,97	12 214,50	1 459,53
31/12/2018	TERRAIN RTE TOURS AV HEBERT SECTION BE 214 BE	339,43	0,00	0,00	339,43	160 000,00	159 660,57
31/12/2018	MAISON 148 RUE DU VIEUX ST LOUIS SECT A1 23	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
31/12/2018	42 EME RT ACQUISITION	4 480,00	0,00	0,00	4 480,00	1,00	-4 479,00
31/12/2018	42 EME RT ACQUISITION	92 435,00	0,00	0,00	92 435,00	1,00	-92 434,00
31/12/2018	COUTILS_TERRAIN	124,50	0,00	0,00	124,50	206,20	81,70
31/12/2018	COUTILS_TERRAIN	122,50	0,00	0,00	122,50	204,63	82,13
31/12/2018	COUTILS_TERRAIN FRANS MOT 8007	25,57	0,00	0,00	25,57	42,37	16,80
31/12/2018	COUTILS_TERRAIN FRANS MOT 8007	25,78	0,00	0,00	25,78	42,72	16,94
TOTAL GENERAL		2 220 917,63	0,00	885 397,63	2 220 917,63	1 298 728,96	413 348,33

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	IV A11
--	-----------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	4 227,42	
0628	Autres fournitures non stockées	4 227,42	
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 868,17	
64...	Charges de personnel	169 868,17	
72	Travaux en régie		174 095,59
722	Immobilisations corporelles		174 095,59
	TOTAL GENERAL	174 095,59	174 095,59

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
23	Immobilisations en cours	174 095,59
2312	Terrains	9 143,00
2313	Constructions	92 403,06
2315	Installations matériel et outillage techniques	72 549,53
	TOTAL GENERAL	174 095,59

RATIO

	Montant
Recettes 72 (1)	174 095,59
Recettes réelles de fonctionnement	64 485 855,43
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,27%

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 610

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux				En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					8 914 608,50	8 552 566,50											13 131,45	367 206,00	
ETS PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA MAYENNE	2017	P	acquis immeuble 40 rue du Bras	Crédit Agricole	2 023 000,00	2 023 000,00	1,17	A	V	EURBOR 12 + 0,600	0,552	V	EURBOR 12 + 0,600	0,517	A-1			10 450,43	0,00
ETS PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA MAYENNE	2016	F	acquis IM Val de Mayenne	Cais. Centrale Créd. Coopérat	198 250,00	198 250,00	1,17	X	F	FIXE	0,984	F	FIXE	0,950	A-1			1 883,38	0,00
MEDUANE HABITAT	2016	P	CONSTR EHPAD QUARTIER FERRIE 47151	Caisse Dépôts Consignations	197 508,50	197 508,50	49,17	A	V	LIVRET_A + 1,11000	1,704	V	LIVRET_A + 1,11000	1,860	A-1			0,00	0,00
MEDUANE HABITAT	2016	P	CONSTR EHPAD QUARTIER FERRIE 47151	Caisse Dépôts Consignations	218 081,50	218 081,50	39,17	A	V	LIVRET_A + 1,11000	1,675	V	LIVRET_A + 1,11000	1,860	A-1			0,00	0,00
MEDUANE HABITAT	2016	P	CONSTR EHPAD QUARTIER FERRIE 47151	Caisse Dépôts Consignations	3 654 568,50	3 654 568,50	39,17	A	V	LIVRET_A + 1,11000	1,675	V	LIVRET_A + 1,11000	1,860	A-1			0,00	0,00
MEDUANE HABITAT	2016	P	CONSTRUCTION EHPAD QUARTIER FERRIE 47151	Caisse Dépôts Consignations	2 256 000,00	2 261 158,00	39,17	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,232	V	LIVRETA + 0,60000	0,000	A-1			0,00	0,00
SOCIETE PUBLIQUE DE LAVAL ET DE L'AGGLOMERATION	2016	F	Financement de l'acquisition d'un ensemble immobilier Bds Masseria ZAC LGV	Cais. Centrale Créd. Coopérat	367 200,00	0,00	0,00	X	V	MOYELRU BOR03M + 0,85000	0,665	V	MOYELRU BOR03M + 0,85000	0,850	A-1			797,64	367 200,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 969 503,87	923 914,15												31 191,46	295 434,73
ASS SPORTIVE MARTIN LAVALLOIS	2008	P	ts. agrandiss piste kating Beausoleil	Banque Populaire de l'Ouest	122 780,00	2 534,28	0,08	M	F	FIXE	4,667	F	FIXE	5,100	A-1			540,19	14 760,85
ASSO DEPT PARENTS-AMIS PERSONNES CONFRONTÉES A DEFICIENCE INTELLECTUELLE	2005	P	Reconst. Institut Medico-Educatif	Société Générale	1 358 000,00	133 867,54	1,00	M	F	FIXE	4,024	F	FIXE	3,950	A-1			7 840,49	118 594,99
ASSOCIATION FELIX JEAN MARCHAJ	2006	C	Construction d'un institut de rééducation	Crédit Mutuel	304 890,02	75 805,78	3,00	T	V	MOYELRU BOR12M + 2,83000	4,215	V	MOYELRU BOR12M + 2,83000	2,954	A-1			2 873,56	23 324,88
ASSOCIATION THERESE RONDEAU	1997	P	CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE	Caisse Dépôts Consignations	721 083,85	153 578,60	2,83	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	6,000	A-1			11 945,32	45 509,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CAT LA BELLE OUVRAGE	2002	C	Travaux d'extension de locaux	Crédit Mutuel	91 500,00	15 631,25	3,33	M	F	FIXE	5,453	F	FIXE	5,300	A-1		959,80	4 575,00
FEDERATION DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DE LA MAYENNE	2012	P	renovation salle de foyer culturel	Banque Populaire de l'Ouest	100 000,00	91 744,25	13,33	M	F	FIXE	4,407	F	FIXE	3,500	A-1		3 311,47	5 267,21
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2008	X	RMMEUBLE GREVAIN	Caisse d'Epargne	50 000,00	18 068,56	5,33	T	V	TAG03M + 0,60000	2,354	V	TAG03M + 0,60000	0,235	A-1		47,49	3 380,27
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2008	P	RMMEUBLE GREVAIN	Crédit Mutuel	50 000,00	29 027,05	9,08	T	F	FIXE	4,810	F	FIXE	4,810	A-1		1 469,90	2 436,42
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2008	P	RMMEUBLE GREVAIN	Crédit Agricole	50 000,00	26 651,73	9,25	M	V	TEC05 + 0,60000	2,851	V	TEC05 + 0,60000	0,931	A-1		264,17	2 713,65
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2007	X	Travaux d'extension de la salle de gymnastique	Crédit Mutuel	250 000,00	112 082,15	6,75	T	V	MOYEURS BOR12M + 0,70000	3,201	V	MOYEURS BOR12M + 0,70000	0,700	A-1		855,28	18 143,12
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2007	X	Extension de la salle de gymnastique	Crédit Agricole	250 000,00	111 274,95	6,92	T	V	MOYEUR 12M + 0,70000	2,334	V	MOYEUR 12M + 0,70000	0,550	A-1		668,63	18 091,33
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2007	X	Extension de la salle de gymnastique Martin Thibaut	Caisse d'Epargne	250 000,00	97 480,46	6,17	T	V	TAG03M + 0,70000	21,185	V	TAG03M + 0,70000	0,335	A-1		359,81	16 008,90
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2006	X	Quai Jehan Fouquet	Crédit Mutuel	50 000,00	9 451,35	2,25	M	V	MOYEUR 12M + 0,60000	2,769	V	MOYEUR 12M + 0,60000	0,599	A-1		68,80	3 741,15
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2005	P	manège carousel	Crédit Agricole	61 700,00	0,00	0,00	T	F	FIXE	3,160	F	FIXE	0,530	A-1		14,66	4 950,03
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2004	X	Opération Haute Chiffrière à LAVAL	Crédit Mutuel	232 800,00	43 708,90	2,50	T	V	MOYEUR 12M + 0,30000	2,445	V	MOYEUR 12M + 0,30000	0,300	A-1		161,55	16 224,56
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	2002	P	ADASA	Crédit Agricole	26 750,00	3 007,16	0,75	T	V	EURBOR 03M + 0,40000	2,975	V	EURBOR 03M + 0,40000	0,245	A-1		10,34	1 712,59
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					66 953 170,85	20 928 396,89										559 598,30	2 834 981,74	
ASS. LAV. FOY. JEUN. TRAVAILLEUR	1991	P	ASS. LAV. FOYERS JEUNES TRAVAIL	Caisse Dépôts Consignations	284 302,17	73 332,51	4,42	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		1 801,95	14 567,17
ASSOCIATION THERESE RONDEAU	1998	P	PRET HERBERGEMENT RUE PARADIS	Caisse Dépôts Consignations	574 732,79	155 789,31	3,92	A	F	FIXE	5,998	F	FIXE	6,000	A-1		11 353,14	33 596,32
CAT LA BELLE OUVRAGE	1999	C	CONSTR. RESTRUCT. FOYER	Caisse Dépôts Consignations	643 334,85	32 166,70	0,83	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,550	A-1		2 283,84	32 166,74
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONSTR. 8 LOGTS OPERATION HOLET	Caisse Dépôts Consignations	640 255,87	58 545,32	5,00	A	F	FIXE	5,266	F	FIXE	5,500	A-1		3 663,10	8 056,43
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONSTR. 12 LOGTS LOT LA DIMERIE	Caisse Dépôts Consignations	1 006 163,51	132 697,33	5,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	5,500	A-1		8 302,64	18 262,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEDUANE HABITAT	1998	P	REHAB 45 LOGMTS GROUPE MORTIER	Caisse Dépôts Consignations	350 632,74	0,00	0,00	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		465,16	22 670,79
MEDUANE HABITAT	1998	P	CONSTR. LOGEMTS RES J. HUNAUT	Caisse Dépôts Consignations	213 428,62	89 166,00	11,17	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	1,550	A-1		1 508,53	8 158,41
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONSTR. 6 LOGMTS RES J. HUNAUT	Caisse Dépôts Consignations	313 296,62	143 626,88	12,17	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		3 188,66	11 917,70
MEDUANE HABITAT	1994	P	CONSTR. 12 LOGTS CHALMINETTES	Caisse Dépôts Consignations	717 301,75	354 875,77	11,00	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		7 878,58	29 445,17
MEDUANE HABITAT	1995	P	CONSTR. 32 LOGTS RUE DU PONCEAU	Caisse Dépôts Consignations	1 503 628,00	717 533,42	11,75	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		15 929,93	59 536,02
MEDUANE HABITAT	1995	P	Construction d'un logement foyer pour personnes ayant un handicap mental	Crédit Foncier	1 015 310,45	149 314,87	1,50	A	F	FIXE	6,500	F	FIXE	4,620	A-1		10 120,77	69 749,33
MEDUANE HABITAT	1994	P	CONSTR. 38 LOGTS RUE DU PONCEAU	Caisse Dépôts Consignations	2 051 745,83	1 015 074,58	11,00	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		22 535,62	84 223,96
MEDUANE HABITAT	1995	P	ACQ. AMELIOR. 3 LOGTS PL. ST. EXUP.	Caisse Dépôts Consignations	41 161,23	20 363,99	11,00	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		452,10	1 639,66
MEDUANE HABITAT	1996	P	Constr. 9 logt. rue de Ponceau	Caisse Dépôts Consignations	558 055,31	239 861,62	9,50	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		5 405,66	23 838,59
MEDUANE HABITAT	1993	P	ACQ. IMMEUBLE 21 R. D'AVESNIERES	Caisse Dépôts Consignations	11 433,68	4 857,83	9,92	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		109,49	482,79
MEDUANE HABITAT	1996	P	Acquis 6 logt. rue Ste. Anne	Caisse Dépôts Consignations	182 938,82	61 835,70	9,25	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	1,550	A-1		1 064,87	6 865,54
MEDUANE HABITAT	1997	P	Constr. 17 logt. rue Ste. Anne	Caisse Dépôts Consignations	633 575,77	292 837,96	10,17	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		6 548,23	26 488,27
MEDUANE HABITAT	1996	P	Acquis amélior. 10 logt.	Caisse Dépôts Consignations	304 947,28	119 609,41	9,25	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		2 655,68	11 887,36
MEDUANE HABITAT	1997	P	Acquis amélior. 1 logt. 18 rue du Gravier	Caisse Dépôts Consignations	15 244,90	5 909,16	10,42	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	1,550	A-1		100,66	584,82
MEDUANE HABITAT	1997	P	Acquis amélior. 5 logt. rue du Gravier	Caisse Dépôts Consignations	76 224,51	30 629,29	10,42	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		688,58	2 960,21
MEDUANE HABITAT	1997	P	amélior. PLA. TS à Cumont	Caisse Dépôts Consignations	15 244,90	5 952,37	10,08	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	1,550	A-1		101,39	589,11
MEDUANE HABITAT	1998	P	constr. 12 logt. Rés Jean Hunaut	Caisse Dépôts Consignations	577 537,22	247 097,17	11,50	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1		5 537,57	22 128,08
MEDUANE HABITAT	1997	P	constr. 11 logt. Rés Jean Hunaut	Caisse Dépôts Consignations	442 102,15	171 785,16	10,50	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	1,550	A-1		2 926,19	17 001,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEDUANE HABITAT	1998	P	constr.43 logt. Rés Jean Hunaut	Caisse Dépôts Consignations	2 291 919,98	985 670 71	11,50	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1	22 009,20	87 945,61	
MEDUANE HABITAT	1999	P	accus.amelor.3 logt. 11 rue Denaise	Caisse Dépôts Consignations	78 725,50	36 091,18	12,25	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1	801,26	2 994,73	
MEDUANE HABITAT	2011	P	constr. struct. accue. l'enfants et ado autistes	Caisse Dépôts Consignations	1 490 500,00	1 301 705,57	32,92	A	V	LIVRET_A + 0,60000	0,000	V	LIVRET_A + 0,60000	1,350	A-1	17 993,55	31 150,18	
MEDUANE HABITAT	2002	P	accus.amelor.1 logt.144 rue Paris	Caisse Dépôts Consignations	30 490,00	21 567,89	20,00	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,450	A-1	325,40	873,30	
MEDUANE HABITAT	2002	P	accus.amelor.28 logt. divers sites	Caisse Dépôts Consignations	914 694,00	663 501,47	20,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,950	A-1	13 433,08	25 374,50	
MEDUANE HABITAT	2002	P	consl.7 logt.85 rue d'Harid à Laval	Caisse Dépôts Consignations	365 877,64	254 789,39	19,33	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,950	A-1	5 169,97	10 337,03	
MEDUANE HABITAT	2001	P	réhab.7 logt.Le Petit Montren	Caisse Dépôts Consignations	117 385,74	76 127,14	17,42	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,950	A-1	1 552,78	3 502,77	
MEDUANE HABITAT	2001	P	réab.15 logt.Dominie St.Sulpice	Caisse Dépôts Consignations	868 959,40	598 002,68	18,42	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,950	A-1	12 164,19	25 601,81	
MEDUANE HABITAT	2001	P	real. logt. & réhab. Foyer Th. Volz	Caisse Dépôts Consignations	2 144 957,67	1 484 793,44	18,58	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,950	A-1	30 202,72	64 063,88	
MEDUANE HABITAT	1985	P	LA GRANDE RIBAUDIERE	Caisse Dépôts Consignations	756 147,13	9 157,30	0,92	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0,000	V	LIVRET_A + 1,55000	2,050	A-1	371,68	8 973,32	
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONSTR.50 LOGTS LOT LA DIMERIE	Caisse Dépôts Consignations	2 249 853,84	1 081 894,55	12,92	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	2,050	A-1	23 950,47	86 420,96	
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONSTR.8 LOGTS LOT DIMERIE	Caisse Dépôts Consignations	519 764,46	200 215,98	13,08	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	4 410,31	14 921,23	
MEDUANE HABITAT	1999	P	ACC AMELIOR 10 LOGTS EX CASERN	Caisse Dépôts Consignations	396 367,44	186 643,60	12,08	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,550	A-1	3 130,58	15 329,38	
MEDUANE HABITAT	1999	P	ACC AMELIOR 38 LOGTS EX CASERN	Caisse Dépôts Consignations	1 567 614,97	806 289,88	13,08	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	17 760,77	60 089,30	
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONSTR.12 LOGTS LOT LA DIMERIE	Caisse Dépôts Consignations	698 837,45	304 848,18	13,08	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	6 715,13	22 719,02	
MEDUANE HABITAT	1999	P	REHAB 95 LOGTS GROUPE D'AVOUT	Caisse Dépôts Consignations	868 959,40	53 407,98	0,42	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	2,050	A-1	2 191,87	53 512,65	
MEDUANE HABITAT	1982	P	LES CASCADES 78 LGTS RUE BEAUV	Caisse Dépôts Consignations	1 017 597,19	0,00	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	1 282,16	62 544,54	
MEDUANE HABITAT	1987	P	34 LOGEMENTS RUE DU BRITAIS	Caisse Dépôts Consignations	961 495,95	106 349,59	1,92	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,224	A-1	7 104,30	50 116,82	
MEDUANE HABITAT	1985	P	78 LOGEMENTS RUE DE BEAUVAIS	Caisse Dépôts Consignations	120 876,83	20 781,48	2,42	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	886,85	6 241,84	
MEDUANE HABITAT	1985	P	81 LOGEMENTS RUE JEANNE JUGAN	Caisse Dépôts Consignations	2 286 735,26	393 141,87	2,42	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	18 609,25	118 032,43	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEDUANE HABITAT	1984	P	FOYER PERS AGEES RUE E. JAMIN	Caisse Dépôts Consignations	513 143,39	59 981,83	1,67	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	3 716,76	27 746,13	
MEDUANE HABITAT	1984	P	29 LOGTS - 54 RUE LEO LAGRANGE	Caisse Dépôts Consignations	1 593 168,45	187 273,70	1,92	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	11 418,83	85 628,24	
MEDUANE HABITAT	1988	P	RUE EUGENE MESSMER	Caisse Dépôts Consignations	169 600,84	56 360,29	5,50	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,270	A-1	837,59	9 571,44	
MEDUANE HABITAT	1989	P	22 LOGEMENTS RUE GUY DE LAVAL	Caisse Dépôts Consignations	1 143 367,63	387 141,73	6,17	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,270	A-1	5 634,43	56 513,60	
MEDUANE HABITAT	1989	P	25 LOGEMENTS RUE GUY DE LAVAL	Caisse Dépôts Consignations	1 255 816,65	431 297,43	6,58	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,270	A-1	6 277,06	62 959,30	
MEDUANE HABITAT	1986	P	13 LOGEMENTS 35-37 RUE ALPARE	Caisse Dépôts Consignations	595 755,51	38 677,81	0,67	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	2,050	A-1	1 488,69	35 941,01	
MEDUANE HABITAT	1987	P	34 LOGEMENTS RUE DU BRITAIS	Caisse Dépôts Consignations	945 183,91	169 617,75	4,42	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	0,650	A-1	1 455,00	40 382,93	
MEDUANE HABITAT	1985	P	PROGRAMME JACQUES RICHARD	Caisse Dépôts Consignations	158 394,53	27 231,63	2,67	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	1 256,75	8 179,18	
MEDUANE HABITAT	1986	P	20 LOGEMENTS ZAC DU BOURNY	Caisse Dépôts Consignations	1 025 981,89	60 461,05	0,42	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	2 454,00	59 246,51	
MEDUANE HABITAT	1986	P	14 LOGEMENTS RUE EUGENE JAMIN	Caisse Dépôts Consignations	29 239,72	1 791,12	0,42	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	72,70	1 755,13	
MEDUANE HABITAT	1985	P	54 LOGTS RUE LEO LAGRANGE	Caisse Dépôts Consignations	93 253,06	5 712,32	0,42	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	231,85	5 597,58	
MEDUANE HABITAT	1987	P	LES RIBAUDIERES - 24 MAISONS	Caisse Dépôts Consignations	632 221,32	29 809,34	4,67	A	V	LIVRET_A	0,000	V	LIVRET_A	1,270	A-1	455,47	6 054,27	
MEDUANE HABITAT	1984	P	26 LOGEMENTS RUE LEO LAGRANGE	Caisse Dépôts Consignations	1 167 469,62	136 466,69	1,17	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,050	A-1	9 298,28	63 126,15	
MEDUANE HABITAT	1975	P	EMPRUNT SA HLM	Caisse Dépôts Consignations	466 539,73	26 911,94	1,75	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1	401,68	13 256,49	
MEDUANE HABITAT	1978	P	GUE D'ORGER	Caisse Dépôts Consignations	42 624,75	5 999,62	4,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1	71,64	1 164,54	
MEDUANE HABITAT	1978	P	184 LOGEMENTS HORIZONS	Caisse Dépôts Consignations	1 260 128,33	0,00	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,600	A-1	2 163,10	60 000,25	
MEDUANE HABITAT	1978	P	EMPRUNT SA HLM	Caisse Dépôts Consignations	47 701,30	6 714,31	4,60	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1	80,16	1 303,22	
MEDUANE HABITAT	1978	P	115 LOGEMENTS ILT	Caisse Dépôts Consignations	209 907,05	0,00	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,600	A-1	359,85	9 994,57	
MEDUANE HABITAT	1978	P	SA HLM	Caisse Dépôts Consignations	5 655,86	668,67	3,75	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,200	A-1	9,97	162,20	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEDIANE HABITAT	1978	P	184 LOGEMENTS JEAN MACE	Caisse Dépôts Consignations	16 415.84	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		31.67	876.78
MEDIANE HABITAT	1979	P	160 LOGTS CENTRE URBAIN MURAT	Caisse Dépôts Consignations	2 740 316.82	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		4 697.27	130 478.69
MEDIANE HABITAT	1979	P	ZAC BOURNAY 205 LOGEMENTS	Caisse Dépôts Consignations	200 760.11	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	2.950	A-1		255.62	8 666.40
MEDIANE HABITAT	1975	P	GUE D'ORGER	Caisse Dépôts Consignations	365 328.82	21 073.72	1.25	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		314.54	10 380.62
MEDIANE HABITAT	1975	P	PROGRAMME MORTIER 175 LOGTS	Caisse Dépôts Consignations	31 313.03	907.65	0.50	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		15.06	898.64
MEDIANE HABITAT	1974	P	ROUTE D'ANGERS	Caisse Dépôts Consignations	292 488.68	8 477.92	0.25	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		168.72	8 394.01
MEDIANE HABITAT	1974	P	GRANDS HANDICAPES	Caisse Dépôts Consignations	445 151.13	12 902.90	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		256.78	12 775.21
MEDIANE HABITAT	1973	P	FINANCEMENT ST NICOLAS AJUSTEM	Caisse Dépôts Consignations	22 364.27	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		6.44	648.28
MEDIANE HABITAT	1973	P	FINANCEMENT ST NICOLAS AJUSTEM	Caisse Dépôts Consignations	22 150.84	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		6.34	642.13
MEDIANE HABITAT	1965	P	EMPRUNT SA HLM	Caisse Dépôts Consignations	88 281.70	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	0.000	A-1		0.00	1 765.70
MEDIANE HABITAT	1965	P	8 LOGEMENTS	Caisse Dépôts Consignations	30 489.80	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	0.000	A-1		0.00	609.73
MEDIANE HABITAT	1967	P	EPINE 28 LOGEMENTS	Caisse Dépôts Consignations	3 074.90	122.90	1.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	0.000	A-1		0.00	61.50
MEDIANE HABITAT	1979	P	116 LOGTS BOIS DE L'HUISSERIE	Caisse Dépôts Consignations	187 512.29	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		319.30	8 871.87
MEDIANE HABITAT	1979	P	11 LOGEMENTS ARCHIVES	Caisse Dépôts Consignations	7 729.17	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		13.27	365.00
MEDIANE HABITAT	1979	P	103 LOGEMENTS RUE LEO LAGRANGE	Caisse Dépôts Consignations	76 681.65	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		131.48	3 651.13
MEDIANE HABITAT	1979	P	115 LOGEMENTS ILL	Caisse Dépôts Consignations	65 293.91	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		111.94	3 108.92
MEDIANE HABITAT	1979	P	160 LOGEMENTS BD MURAT	Caisse Dépôts Consignations	274 027.11	13 047.76	0.50	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		923.11	12 694.26
MEDIANE HABITAT	1979	P	116 LOGTS BOIS DE L'HUISSERIE	Caisse Dépôts Consignations	70 324.73	3 348.47	0.25	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		236.90	3 232.12
MEDIANE HABITAT	1981	P	160 LOGEMENTS BD MURAT	Caisse Dépôts Consignations	321 655.61	29 927.17	1.50	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		1 588.15	14 188.20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEDIANE HABITAT	1981	P	FOYER GROS RIVALDES RTE TOUR	Caisse Dépôts Consignations	23 309.45	4 548.27	6.50	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		51.73	624.28
MEDIANE HABITAT	1981	P	30 PLR ROUTE D'ANGERS	Caisse Dépôts Consignations	14 010.05	2 733.75	6.25	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	1.000	A-1		31.09	375.22
MEDIANE HABITAT	1980	P	SA HLM 184 LOGEMENTS HORIZONS	Caisse Dépôts Consignations	261 129.92	12 354.52	0.50	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		874.07	11 925.30
MEDIANE HABITAT	1980	P	SA HLM FOYER PAUL BROOIN	Caisse Dépôts Consignations	11 525.15	1 036.32	1.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.350	A-1		51.24	493.10
MEDIANE HABITAT	1982	P	BD MURAT - 160 LOGEMENTS	Caisse Dépôts Consignations	276 786.44	25 735.65	1.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		1 365.72	12 201.06
MEDIANE HABITAT	1980	P	33 LOGEMENTS ARCHIVES	Caisse Dépôts Consignations	10 518.96	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		17.89	497.70
MEDIANE HABITAT	1982	P	LES CASCADES 78 LOGTS RUE BEA	Caisse Dépôts Consignations	1 478 755.47	0.00	0.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	2.050	A-1		1 863.22	90 858.65
MEDIANE HABITAT	1984	P	78 LOGEMENTS RUE DE BEAUVAIS	Caisse Dépôts Consignations	67 414.92	5 804.29	0.67	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	2.050	A-1		606.58	5 512.13
MEDIANE HABITAT	1983	P	PROGRAMME 100 LOGTS BD MURAT	Caisse Dépôts Consignations	316 941.51	29 657.63	1.25	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		1 573.85	14 060.44
MEDIANE HABITAT	1983	P	184 LOGEMENTS RUE JEAN MACE	Caisse Dépôts Consignations	43 890.07	6 015.60	2.25	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		283.79	1 867.50
MEDIANE HABITAT	1984	P	PROGRAMME 184 LOGTS LES HORIZONS	Caisse Dépôts Consignations	145 421.12	20 058.94	2.00	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	3.600	A-1		946.30	6 227.13
MEDIANE HABITAT	1984	P	5 LOGTS RUE DE STRASBOURG	Caisse Dépôts Consignations	192 848.01	11 490.46	0.17	A	F	FIXE	0.000	F	FIXE	2.050	A-1		1 345.13	10 912.12
MEDIANE HABITAT	1990	P	CONSTRUCT. 18 LOGTS RUE ST LUC	Caisse Dépôts Consignations	905 699.61	360 843.24	7.50	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1		19 444.51	35 502.68
MEDIANE HABITAT	1990	P	CONSTR. 14 LOGTS RUE DU FRENE	Caisse Dépôts Consignations	705 991.40	281 276.72	7.17	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1		15 563.79	27 674.52
MEDIANE HABITAT	1990	P	CONSTRUCT. 20 LOGTS RUE ST LUC	Caisse Dépôts Consignations	995 034.74	306 435.57	7.17	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1		21 853.96	39 004.87
MEDIANE HABITAT	1990	P	24 LOGTS LA GRANDE RIBAUDIERE	Caisse Dépôts Consignations	87 292.31	6 488.42	7.17	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	1.270	A-1		92.96	831.51
MEDIANE HABITAT	1990	P	CONSTR. 5 LOGTS ZAC DU BOURNAY	Caisse Dépôts Consignations	234 161.69	93 293.27	7.00	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1		5 370.50	9 179.02
MEDIANE HABITAT	1989	P	CONSTR. 10 LOGTS RUE DU FRENE	Caisse Dépôts Consignations	505 758.46	187 171.59	7.17	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1		4 313.25	23 230.79
MEDIANE HABITAT	1991	P	CONSTRUCT. 8 LOGTS RUE ST LUC	Caisse Dépôts Consignations	453 415.36	167 800.39	7.25	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1		3 866.85	20 826.54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEDUANE HABITAT	1991	P	CONSTR 56 LOGTS PL GRENOUX	Caisse Dépôts Consignations	2 502 293.93	919 350.23	7.33	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	21 186.06	114 106.35	
MEDUANE HABITAT	1991	P	CONSTRUCT 14 LOGTS RUE RENAISE	Caisse Dépôts Consignations	764 162.21	281 442.82	7.50	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	6 485.67	34 931.26	
MEDUANE HABITAT	1991	P	ACO AMELIO LOGT RDES MARNIER	Caisse Dépôts Consignations	14 330.21	5 191.93	7.75	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	119.64	644.40	
MEDUANE HABITAT	1993	P	CONST 24 LOGTS RUE CROISSARDIER	Caisse Dépôts Consignations	1 188 471.06	524 122.63	9.00	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	11 812.35	52 089.82	
MEDUANE HABITAT	1993	P	CONSTRUCTION 1 LOGT R RENAISE	Caisse Dépôts Consignations	47 178.33	20 605.90	9.00	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	468.91	2 067.79	
MEDUANE HABITAT	1992	P	ACO AMELI 1 LOGT ROBERT BURON	Caisse Dépôts Consignations	24 391.84	9 733.88	8.50	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	221.57	1 074.26	
MEDUANE HABITAT	1993	P	CONST 24 LOGTS LES HAMEAUX OUE	Caisse Dépôts Consignations	1 285 441.56	561 490.73	9.08	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	12 654.53	55 803.64	
MEDUANE HABITAT	1993	P	CONST 12 LOGTS LES HAMEAUX OUE	Caisse Dépôts Consignations	990 051.63	426 315.95	9.50	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	9 608.05	42 369.32	
MEDUANE HABITAT	1994	P	CONST 50 LOGTS CHALMINETTE	Caisse Dépôts Consignations	2 793 569.10	1 297 890.43	10.08	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	29 012.60	117 358.87	
MEDUANE HABITAT	1994	P	CONST 21 LOGTS LES HAMEAUX EST	Caisse Dépôts Consignations	1 401 471.20	644 958.37	10.25	A	V	LIVRET_A	0.000	V	LIVRET_A	2.050	A-1	14 417.41	58 319.83	
MEDUANE HABITAT	1993	P	ACO AMEL 1 LOGT LES THEVALLES	Caisse Dépôts Consignations	20 123.27	8 670.37	9.25	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0.000	V	LIVRET_A + 1,55000	2.050	A-1	195.41	861.70	
MEDUANE HABITAT	1995	P	AMELIORATION LOGT RTE FOUGERES	Caisse Dépôts Consignations	16 769.39	8 296.43	11.00	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0.000	V	LIVRET_A + 1,55000	2.050	A-1	184.19	688.38	
MEDUANE HABITAT	1999	P	CONST 5 LOGTS LOT CHALMINETTE	Caisse Dépôts Consignations	300 163.56	137 606.20	12.25	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0.000	V	LIVRET_A + 1,55000	2.050	A-1	3 055.00	11 418.12	
MEDUANE HABITAT	1998	P	ACO AMELIOR 2 LOGT RUE RENAISE	Caisse Dépôts Consignations	45 734.71	18 968.29	11.33	A	V	LIVRET_A + 1,55000	0.000	V	LIVRET_A + 1,55000	1.550	A-1	322.91	1 735.54	
TOTAL GENERAL					79 837 283.22	30 402 877.54										594 918.21	3 497 616.47	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...)
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 65111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES		B1.2
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice		4 082 084.25
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice		10 450.43
Annuité nette de la dette de l'exercice		10 165 154.12
Provisions pour garanties d'emprunts		
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		14 257 688.80
Recettes réelles de fonctionnement		64 485 855.43
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		0.22

(3) Point opératoire défini par l'article L. 2252-2 du CGCT
 (3) C : valeur de l'exercice D : 1911-30 du CGCT

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							81.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							
81.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Debt en capital à l'origine	Debt en capital 31/12/N	Annulé versé au cours de l'exercice
5017	Subventions à verser en annuités						
5018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
2017	solde de rattachement	DEFFA BANF	7	A	8 752 504,00	6 564 378,00	1 074 063,00
	TOTAL				8 752 504,00	6 564 378,00	1 074 063,00

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							81.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS							
81.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annulé reçu au cours de l'exercice
5026	Redevance de crédi-bail restant à recevoir (crédi-bail immobilier)						
5027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
5028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
2016	Fonds de soutien	A.S.P.	13	A	264 112,00	190 080,00	19 008,00
	TOTAL				264 112,00	190 080,00	19 008,00

staté mis acti on gati sion en association		total subv 2018	Total prestations en nature 2018
CULTURES PATRIMOINE		565 850	316 946
CULTURE ET PATRIMOINE		513 100	213 245
ANIMATION DU PATRIMOINE		51 190	187 018
	ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES ACTIONS CULTURELLES EN MAYENNE	100	1 287,66
	ASSO POUR LA PROMOTION DE L'ART D'AUJOURD'HUI EN MAYENNE - AAAS	2 900	8 213,90
	ASSOCIATION MEDLINE	4 000	15 195,77
	ATELIER PUBLIC DE SCULPTURE DE LAVAL	4 500	18 108,00
	ATMOSPHERES 53	22 000	3 680,58
	CERCLE GENEALOGIQUE DE LA MAYENNE	100	200,00
	CLUB CARTHOPHLE DE LAVAL ET DE LA MAYENNE	100	4 722,56
	CREATION NAVIÈRE SINGULIERE	500	300,45
	GROUPE DE RECHERCHE SUR LE MOUVEMENT SOCIAL 53 - L'ORIBUS	1 000	20,00
	L'ART AU CENTRE	10 000	6 861,76
	LAVAL IMAGE	1 000	5 941,26
	LABEL MECANIQUE	4 000	4 800,00
	SUPPORTER CLUB LES SOCIOS DU STADE LAVALLOIS	2 000	0,00
	VIEILLES MAISONS FRANCAISES	2 500	0,00
	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES		440,00
	COMITE D'ANIMATION DU MUSEE VIVANT ECOLE PUBLIQUE		3 261,14
	MUSI MAYENNE ASTRONOME		79,94
	OBSERVATOIRE POPULAIRE DE LAVAL		171,00
	LAVAL POKER CLUB		3 030,00
	LES PTITS MONDES		3 580,08
	GRUOC CLUB LAVALLOIS		7 541,44
	ASSOCIATION LAVAL VIRTUAL		13 179,25
	CCSTI		1 583,48
	LES AMIS DU VIEUX LAVAL		204,60
	LES SOUS A LINETTES		1 200,00
	LES AMIS DE L'ECOLE D'ARTS DE LA PERRINE		20,00
	AMATEURS MAYENNAIS DE VEHICULES ANCIENS		118,80
	TAROT CLUB 53		140,00
	L'ASSOCIATION DECOUVERTE DES ARTISTES		160,00
	CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE LAVAL		520,00
	CERCLE MAGIQUE LAVALLOIS		60,00
	CLUB PHILATELIQUE LAVALLOIS		1 900,00
	AU FOND A GAUCHE		300,00
	OBJET ARTISTIQUE NON IDENTIFIE (DANI)		60,00
	RADION CLUB DES FOURCHES (ARAM 53)		20,00
	FESTIVALS	280 750	82 273
	ASSO POC POK	135 750	51 579,42
	MAISON D'INCLE ET MA NECE	10 000	0,00
	LE RESEAU CHANON	103 500	18 594,41
	LECTURE EN TETE	31 500	11 479,17
	ARTS ET CULTURES EN FOLIE		620,24
	LIVRES ET LECTURE	3 100	3 486
	ASSO DES AMIS DU LIVRE ET DES BIBLIOTHEQUES DE LAVAL	100	0,00
	ACVB 53	1 000	2 890,98
	ASSO LAVALLOISE DES AMATEURS DE BANDE DESSINEE	500	150,00
	GRAINE DE MOTS	1 500	444,87
	MUSIQUE ET DANSE	44 400	65 234
	ACADEMIE LYRIQUE PAYS DE LA LOIRE	10 000	10 577,79
	JALP	5 000	0,00
	AROCLEM	1 500	188,28
	BIS REPETITA	350	1 360,00
	CHANTIERIE LA PERRINETTE A COEUR JOIE	350	635,57
	CHORALE CAFE SUCRE A COEUR JOIE	350	405,67
	CHORALE FLORILEGE A COEUR JOIE	350	1 190,00
	CHORALE VOCALITE	350	379,34
	ENSEMBLE VOCAL UNA VOCE	350	1 890,00
	ENSEMBLE WALSINGHAM	1 500	0,00
	JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	3 000	0,00
	LA GUNQUETTE	2 000	0,00

déle gati on	mis sion	acti on	association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
			L'ART SCENE S3	750	0.00
			L'AUTRE ASSOCIATION	500	2 214.31
			LYRE ST TUGAL	350	3 860.00
			MADIBA	350	1 070.00
			ORCHESTRE DE LAVAL ET DE LA MAYENNE	1 000	1 890.00
			ORCHESTRE D'HARMONIE DE LAVAL	16 000	0.00
			SCOLAICA	350	0.00
			COITS TONNIQUES		2 460.00
			COUP D'HOEUR		13 469.00
			ROCK A SAUCE		20.00
			TANGO BUENO		315.00
			LES INDEPENDANTES		2 911.74
			ASSOCIATION TOP BRÉSIL		3 820.00
			FOLKANIM 53		300.00
			METISSAJ77		3 660.00
			SKOL ERISPOE ASSOCIATION CULTURELLE BRETONNE		370.00
			ECOLE MODERNE DE MUSIQUE		20.00
			FEELING DANSE		40.00
			N-DANSE		1 338.00
			MUSIQUE PASSION		190.00
			CULTURE BRÉSIL LAVAL		1 820.00
			MADE UP PRODUCTION		4 050.00
			ANDALUNA		3 120.00
			PASKLA CHANTER		600.00
			VOIX VAGABONDES		30.00
			DANSER C'EST SYMPA		400.00
					0.00
			PRODUCTION DE SPECTACLES	179 000	56 835.17
			TART ZYGOIE	25 000	6 120.79
			ASSO CULTURELLE THEATRE DU TIROIR	23 000	12 723.61
			ASSO LOISIRS ET CULTURE JEAN MACE	23 000	12 842.62
			MAYENNAISE DE LIAISON ECOLE ET THEATRE - AMLET	1 500	1 951.95
			CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION : THEATRE DE L'ECHAPPEE	14 000	4 181.58
			CHANTIER	10 000	697.30
			FAL S3 L'AVANT SCENE	56 000	4 566.44
			THEATRE D'AIR	26 500	6 425.28
			ANIMA COMPAGNIE		900.00
			LA SOTTISE		10.00
			LA TROUPE THEATRALE : LE JEU POUR LE DIRE		60.00
			MAYENNE CULTURE		6 685.60
			LA COMPAGNIE DU FURONCLE		1 380.00
			THEATRE	7 500	8.00
			FAL S3 SAISON JEUNE PUBLIC	6 000	0.00
			LES MAUVAISES HERBES	1 500	0.00
			ECOLOGIE URBAINE	63 700	325 951.31
			VIE MUNICIPALE	63 700	325 951.31
			RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	63 700	325 951.39
			ABELLES MAYENNAISES	4 400	7 374.24
			ALTERCITE	54 900	5 000.00
			MAIE AUTRE F E R M E	250	0.00
			ASSO ADREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU ADUATIQUE DE L	1 400	2 400.00
			ASSO DES PECHEURS A LA MOUCHE DE LA MAYENNE	100	324.00
			MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT	2 000	0.00
			SOETE D'HORTICULTURE DE LA MAYENNE	250	2 163.81
			SYNDICAT APICOLE S3	400	1 500.00
			SYNERGIES		50.00
			VILLE CAMPAGNE BOIS GAMATS		2 063.13
			ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX		300 256.44
			COMICE AGRICOLE DES 3 CANTONS		159.00
			PLACE AU VELO		778.04
			LES VOLIERES MAYENNAISES		270.00
			FEDERATION DPT SYNDICATS EXPLOITATIONS AGRICOLES		807.14
			ASSO MAYENNAISE D'INFORMATION CULTURE OUVRIERE		130.00
			FD CIVAM		10.00
			CIVAM AGRICULTURE DURABLE DE LA MAYENNE		50.00
			COLLECTIF R		83.10

déle gati on	mis sion	acti on	association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
			AMAP LES RESSES DE LA SEMAINE		2 088.43
			CIVAM BIO		170.00
			MANGER BIO S3		30.00
			EVENTS CITOYENS		40.00
			EDUCATION	13 500	33 228.41
			SCOLARITE	13 500	33 228.41
			ECOLE MATERNELLES ET ELEMENTAIRES	900	33 228.41
			PEP S3 (SEAJOUR SOLIDARITE)	500	0.00
			OFFICE CENTRAL DE COOP. A L'ECOLE - OCCE		3 600.00
			AMICALE LAIQUE SCOLAIRE ELISABETH ET ROBERT BADINTER		532.56
			APE DE HAUTE FOLLIS		1 979.16
			APE JACQUES PREVERT		641.70
			APE ECOLE SAINT PIERRE		1 362.65
			AMICALE LAIQUE ECOLE MARCEL PAGNOL		899.10
			AMICALE LAIQUE ECOLE FRANCOISE DOLTO		1 896.67
			DISSINE MOI UN MOUTON		589.41
			AMICALE DES ECOLES DE THEVALLES		1 311.42
			ASSO IMMACULEE CONCEPTION		568.57
			ASSO AMIS DES ECOLES LOUIS PERGAUD		1 265.16
			APE STE MARIE DE GRENOUX		1 858.26
			ASSO PARENTS ELEVES GERMAINE TILION		1 325.71
			APEL ENSEMBLE SCOLAIRE ST JEAN BAPTISTE LA SALLE		4 609.53
			APEL ECOLE DE LA SENELLE		133.60
			APEL ECOLE ST JOSEPH		1 564.51
			APEL ECOLE EUGENE HARRY		923.81
			APEL NOTRE DAME D'AVESNIERES		1 358.14
			APEL ECOLE DE LA PROVIDENCE		303.48
			APEL COURS STE THERESE		1 502.58
			APEL ECOLE GERARD PHILIPPE		74.40
			APEL ECOLE VICTOR HUGO		364.35
			APEL ECOLE ALAIN		631.92
			APEL ECOLE HILARD		1 375.50
			ATELIER MONTESSORI EDUCATION DE LAVAL		100.00
			APE JULES RENARD		40.00
			ASSOCIATION PARENTS AMIS COLLEGE PUECH		10.00
			FEDERATION DU CONSEIL DPT PARENTS ELEVES PUBLICS		2 400.00
			RESTAURATION SCOLAIRE	13 000	8.00
			LOGEC ENSEMBLE SCOLAIRE ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	13 000	0.00
			EMPLOI - ATTRACTIVITE	21 510	9 799.48
			VIE MUNICIPALE	21 510	9 799.48
			RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	21 510	9 799.48
			LAVAL EN VILLE	17 100	7 133.61
			ORDRE INTERNATIONAL DES DISCIPLES D'AUGUSTE ESCOFFIER	270	0.00
			ORGANISATION DU CONCOURS UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRAN	900	0.00
			SYNDICAT DES COMMERCIANTS DES MARCHES DE LA MAYENNE	2 860	0.00
			UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS S3 QUE CHOISIR	350	327.00
			ASSO DES CADRES ET ASSIMILES EMPLOI EN MAYENNE		600.00
			ARTISANS DU MONDE		131.55
			ASSO OUVRIERE DES COMPAGNONS DU DEVOIR		80.00
			LES PROFESSIONNELS DU LAVAL HISTORIQUE		225.24
			CHAMBRE DES METIERS CFA DES 3 VILLES		300.00
			ASSOCIATION VOTRE METIER DEMAIN		220.00
			ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE APE		257.88
			ECTI		300.00
			AMICALE DES TRAVAILLEURS ET COMMERCIANTS 53		240.00
			FAMILLES - PETITE ENFANCE	97 560	18 984.53
			COHESION SOCIALE	27 210	18 984.53
			ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL	87 560	18 984.53
			MADIA DOM MICRO CRECHE GRENOUX - HILARD - ST NICOLAS	38 160	7.20
			CROIX ROUGE FRANCAISE POMME D'API	59 400	12 010.00
			AUX PAYS DES REVES		40.00
			LES PREMIERS PAS (COMME A LA MAISON)		1 747.33
			CREPE		80.00

déle gati on	mis sion	acti on	association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
			L'ILIL AUX ENFANTS 3 2 1 PARENTS		4 920 00 180 00
JEUNESSE				131 495	17 362 68
COHESION SOCIALE				131 495	17 362 68
JEUNESSE				131 495	17 362 68
			AGTION CATHOLIQUE DES ENFANTS DE LA MAYENNE - ACE	1 000	0 00
			ASSO DEPARTEMENTALE DES FRANCAIS DE LA MAYENNE	1 000	2 400 00
			ASSO LUDIQUE ET CULTURELLE	1 000	0 00
			CENTRE D'INFORMATION JEUNESSE	127 645	5 993 86
			FAL53 JUNIORS ASSOCIATIONS	4 000	0 00
			JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE	1 000	0 00
			LA PREVENTION ROUTIERE	7 000	1 540 69
			SIMM'S CLUB	1 400	2 474 66
			PEP 53		20 00
			JUNIS CITES		4 519 76
			ASSOCIATION TRIPLE A		413 60
PERSONNEL - SECURITE				183 000	24 598 63
RESSOURCES ET COORDINATION DES SERVICES				183 000	24 598 63
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				183 000	24 598 63
			COSEM	183 000	24 598 63
RELATIONS INTERNATIONALES				45 820	25 745 10
VIE MUNICIPALE				45 820	25 745 10
RELATIONS INTERNATIONALES				45 820	25 745 10
			COMITE DE JUMELAGE LAVAL - BOSTON	4 500	1 595 46
			COMITE DE JUMELAGE LAVAL - GANDIA	2 320	273 79
			COMITE DE JUMELAGE LAVAL - QUEBEC	2 500	2 023 76
			COMITE JUMELAGE - COOPERATION LAVAL - GARANGO	25 000	1 491 22
			COMITE JUMELAGE LAVAL - METTMANN	3 000	1 151 53
			COMITE LAVAL - SUCEAVA	2 000	806 94
			COORDINATION D'ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE 53 - C	1 000	0 00
			CRIDES	1 000	7 000 00
			LAVAL GRECE	3 500	10 00
			MAYENNE USA	1 000	351 28
			LA MAISON DE L'EUROPE		1 038 66
			AMBEOKA		265 86
			LAVIY DES GUINEENS LAVALLAIS		226 00
			LAVAIL INTERJUMELAGES		1 835 60
			JAMBOHMAD		230 00
			CONFIANCE BULGARIE LAVAL LOVETCH		216 81
			ASSOCIATION KASRU		100 00
			ASSO DPT COOPERATION EUROPEENNE MAYENNE		990 00
			AFRIQUE REHEM		1 770 00
			FRANCE TERRE D'ASILE		60 00
			ASSO RESSORTISSANTS AMIS DE GUINEE - ARAG		324 00
			ASSO CAP VERS L'INITIATION AUX VOYAGES		233 58
			ACTION POUR LE PROGRES DEVELOPPEMENT DE BOFFA		27 00
			AMICALE DES GUINEENS ET GUINEENNES 53		630 00
			ASSO FRANCO RUSSE DE LA MAYENNE		1 200 00
			AMNESTY INTERNATIONAL		40 00
			BENKADI		1 830 00
			ASSO SOUDANAISE DE LA MAYENNE		30 00
SANTE SOLIDARITE HANDICAP - SENIOR				229 627	240 919 24
COHESION SOCIALE				229 627	240 919 24
ACTION SOCIALE				110 868	182 636 05
			AIDES DELEGATION DE LA MAYENNE	1 000	0 00
			ALCOOL ASSISTANCE DE LA MAYENNE	9 000	860 00
			ANPA 53	3 500	140 00
			ASSO DE GESTION DE LA MAISON DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT DE DET	8 000	30 00
			ASSO DES INSUFFISANTS RESPIRATOIRES DE LA MAYENNE	3 000	650 00
			ASSO DES PARALYSEES DE FRANCE - APF	3 600	800 00
			ASSO DES SOURDES DE LA MAYENNE	1 000	1 694 42
			ASSO FRANCAISE DES DIABETIQUES LA MAYENNE	3 000	60 00
			ASSO FRANCE PARKINSON MAYENNE	9 000	1 644 58

déle gati on	mis sion	acti on	association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
			ASSO POUR LA DEFENSE DES FAMILLES ET DE L'INDIVIDU	2 000	0 00
			ASSO POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LAVAL ET DES COMMUNES E	1 000	6 583 94
			ASSO SCLEROSE EN PLAQUES LAVAL	6 000	20 00
			ASSO SCLEROSE EN PLAQUES LANUQUET	6 000	0 00
			ASSO SOCIO CULTURELLE DE LA MAISON D'ARRET DE LAVAL	7 000	0 00
			BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MAYENNE	12 000	154 34
			BOUCHONS 53 D'AMOUR	4 000	19 482 37
			CENTRE DE JUDE ET D'ACTION SOCIALE - CEAS	1 200	180 00
			CITOYENS CONTRE LES DESERTS MEDICAUX	3 000	207 17
			ESPACE DE DECOUVERTES ET INITIATIVES DES PAYS DE LAVAL ET DE LO	4 000	10 00
			FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAP	1 000	0 00
			FRANCE ADOT	3 000	391 00
			JALMALV 53 AUSOIFA LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE	2 000	3 788 89
			LA CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE DE LAVAL	6 000	1 692 06
			LE SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION LAVAL	12 000	1 630 00
			LES CHIENS - GUIDES D'AVEUGLES DE LA MAYENNE	1 000	0 00
			LES RESTAURANTS DU COEUR	10 000	4 660 00
			LILAVIE	350	1 120 00
			MOUVEMENT ATD QUART MONDE	1 200	2 371 58
			OFFICE CENTRAL COOP A L'ECOLE	1 200	0 00
			OFFICE PUBLIC HABITAT DEPT DE LA MAYENNE	2 300	0 00
			POLVOIR D'AGR	1 400	0 00
			QUESTHANDI	6 500	2 421 81
			SAUVEGARDE MAYENNE SARTHE	14 600	20 00
			SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DE LA MAYENNE	12 000	5 698 52
			SOETE DE ST VINCENT DE PAUL CONSEIL DEPARTEMENTAL	4 000	0 00
			UDAF DE LA MAYENNE	1 000	387 88
			UNAFAM SECTION DE LA MAYENNE	4 000	3 600 00
			VOIR ENSEMBLE	3 500	3 742 58
			ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN MAYENNE		155 34
			ASSO DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX		106 00
			CITOYENS DU MONDE		289 70
			LES AMIS DE LA SANTE DE LA MAYENNE		140 00
			LES MORTARDS DIT DU COEUR		5 788 63
			LUTTONS CONTRE LA MUCOVISCIDOSE		6 004 61
			ADAPEI 53		4 950 00
			UN TRAIT POUR SON HORIZON HUGO		180 00
			JOYE PAS AVEC MA VIE		50 00
			ASSO POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE		81 00
			GEIST 21		230 00
			IME J.B. MESSENGER		960 00
			SIEL BLEU		6 674 00
			VACANCES ET FAMILLES 53/72		54 00
			ASSO MAYENNAISE D'ACTION AUPRES GENS DU VOYAGE		1 314 14
			FRANCE AVC 72-53		270 00
			ASSO FRANCE ALZHEIMER		12 051 00
			ASSO MULTICULTURELLE EDUCATIVE DES MUSULMANS 53		300 00
			DOMANCHE LOISIRS		50 00
			CLUB DU RIRE		530 00
			ASSO EQUILIBRE YINYANG LAVAL		5 750 00
			ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION		30 00
			ETINCELLE 53		49 00
			MISSION LOCALE INSERTION PROFESSIONNELLE JEUNES		300 00
			ASSO MAYENNAISE DES INSUFFISANTS RENNAUX		80 00
			BIEN ETRE ET BIODANZA 53		1 600 00
			SEVE ET RACINES		225 80
			ASSOCIATION LA BELLE OUVRAGE		200 00
			ASSO DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS		30 00
			SOLIDARITE ANOREXIE BOULIMIE MAYENNE		50 00
			UNION DPT FEDEREE DES ASSOS DON DU SANG BENEVOLE		319 20
			ASSOCIATION REVIVRE		0 00
			FAMILLES RURALES DE LA MAYENNE		102 00
			FEMMES SOLIDAIRES		1 790 00
			HABITAT JEUNES LAVAL		606 82
			LES PETITS SOLELS		120 00
			ASSO UN DEFNI UN ESPOIR POUR RAFAEL		190 00
			LES JOURS HEUREUX DE SACHA		1 660 88
			ASSOCIATION FRANCAISE DES SOLOS		2 760 00

déjà partiel on	mis à dispo sition	acti vité	association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
			LA LEGUMERIE		18 000,00
			JADASS		35 000,00
			ASSO DES PARENTS D'ENFANTS DYSLÉXIQUES		2 400,00
			FAMILLES DE FRANCE DE LA MAYENNE		81,15
			PARENTHÈSE 53		1 167,45
			UNION SPORTIVE ET SANTÉ DE LA MAYENNE		110,00
			ASSOCIATION JEAN FELIX MARCHAIS (IPEP-SESSAD)		1 230,00
			LES AMIS DE TAMAM		70,00
			ERGOS KINES LAVALLOIS CORPORATION		100,00
			ASSO SPONDYLARTHRITE ANKYLOSANTE EN PAYS DE LOIRE		30,00
			ASSO GUIMENNE DE L'INTEGRATION ET DU CIVISME		1 830,00
			CHATELCLAIR		30,00
			KHEIR FI DOUNIA		40,00
			LA PORTE OUVERTE		590,00
			ENTRAIDE 53		60,00
			VACANCES ET LOISIRS		120,00
			MAYENNESEP		420,00
			SENIOR	118 767	58 351,19
			ASSO DES CONJoints SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS DE LA MA	270	90,00
			ORPAL	117 147	42 543,59
			RETRAITE SPORTIVE LAVAL AGGLO	1 350	15 047,00
			LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES 53		70,00
			SPORTS	632 360	1 188 217,33
			SPORT	632 360	1 188 217,33
			DEVELOPPEMENT CLUBS SPORTIFS	632 360	1 188 217,33
			AMICALE CYCLISTE DU PAYS LAVALLAIS	6 000	0,00
			ASPTT LAVAL COMPLEXE SPORTIF DE VILLOISEAU	31 700	100 481,53
			ASS SPORTIVE LYCEE AMBROISE PARE - LIGUE DU MAINE DU FOOTBALL	2 000	0,00
			ASSO LES DROSOPHILES URBAN TRAIL	250	6 117,94
			ASSO SPORTIVE DU BOURNY - FOOTBALL	27 400	88 241,25
			ASSO SPORTIVE DU GOLF DU PAYS DE LAVAL ET DU 53	1 250	0,00
			ASSO SPORTIVE MARTING CLUB LAVALLAIS	7 500	16 508,94
			MATSOAF SECTION DE LA MAYENNE	600	15 390,74
			AUDAX LAVALLAIS	300	1 208,39
			BADMINTON CLUB LAVALLAIS	900	9 712,65
			CANOE KAYAK LAVAL	11 850	2 442,87
			CENTRE EQUESTRE DE LAVAL	17 100	16 345,48
			CENTRE LAVALLAIS D'EDUCATION ET FORMATION AU FOOTBALL - CLEFF	250	9 874,97
			CERCLE D'ECHECS DE LAVAL HILARD	350	910,00
			CERCLE D'ESCRIME DE LAVAL	1 850	1 505,28
			C.F. LAVAL VOUTRE HALTERO 53	7 500	491,22
			CLUB NAUTIQUE LAVAL AVIRON	6 500	840,94
			CLUB SPORTIF TORBALL LAVAL	500	1 720,00
			CLUB SUBAQUATIQUE LAVALLAIS	2 400	0,00
			COMITE 53 MARATHON DES ECLUSES	2 000	6 029,11
			COMITE D'ANIMATION DU BOURNY RINK-HOCKEY - ROLLER	700	109,68
			COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT 53	450	2 048,09
			CYCLO RANDONNEE LAVAL NORD	1 400	504,35
			DOJO LAVAL AVESENIERES	1 550	8 340,00
			ETOILE LAVALLAISE FUTSAL CLUB	18 000	18 515,85
			ETOILE SPORTIVE LAVALLAISE	1 900	8 360,00
			FRANCS ARCHERS DE LA BONNE LORRAINE	37 880	57 453,13
			GRIMPER EN AGGLOMERATION LAVALLAISE - GRAL	4 500	18 776,00
			GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE LAVALLAISE	1 800	7 314,40
			HANDI CHEVAL MAYENNE	1 300	0,00
			JEUNESSE SPORTIVE MAGHREB LAVAL	500	16 480,14
			JUDO CLUB LAVALLAIS	11 400	85 047,66
			LAVAL AQUATIQUE CLUB	2 300	73,51
			LAVAL BOURNY GYM	26 620	54 639,00
			LAVAL BOURNY TENNIS DE TABLE	6 500	28 146,29
			LAVAL COURT COOL	100	0,00
			LAVAL CYCLISME 53	55 500	8 994,65
			LAVAL HANDISPORT	1 200	2 620,00
			LAVAL KARATE 53	6 500	17 070,40
			LAVAL PETANQUE	1 500	5 250,11
			LAVAL RANDONNEES PEDESTRES	450	130,00

déjà partiel on	mis à dispo sition	acti vité	association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
			LAVAL TRIATHLON CLUB	4 500	4 978,84
			LAVAL WATER POLO	9 500	45,54
			LES PLUMES LAVALLAISES	900	0,00
			PREPARE ORGANISATION COURCES CYCLISTES - POCO (BOUCLES DE LA M	23 000	23 841,79
			RUGBY CLUB LAVALLAIS	12 900	37 395,97
			SOCIETE DE TIR LAVALLAISE	4 150	14 027,13
			STADE LAVALLAIS FOOTBALL CLUB	17 500	12 025,85
			STADE LAVALLAIS GYMNASIQUES	107 760	155 573,08
			SURBITERRA SPOLE LAVAL	50	187,50
			TENNIS BOURNY LAVALLAIS	8 670	5 102,26
			TIR SPORTIF LAVALLAIS	1 400	4 300,00
			UNION SPORTIVE LAVALLAISE - USL	148 425	213 055,53
			UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE - UGSEL	832	162,26
			UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE - UNSS	2 368	2 254,04
			UNION SPORTIVE REUNIONNAISE LAVALLAISE	650	18 592,65
			USEP 53	200	0,00
			AERO CLUB DE LA MAYENNE		5 400,00
			AERO MODELE CLUB DE LA MAYENNE		11 430,00
			AMICALE DES ARBITRES		579,00
			ASSO SPORTIVE ESIEA OUEST		2 640,16
			ASSO LAVALLAISE D'ACTIONS SPORTIVES CULTURELLES ADAPTEES		3 773,06
			CLUB LAVALLAIS DU CHEVAL TRAVAIL		56,84
			ASSO LAVALLAISE D'ARTS MARTIAUX		3 700,00
			KARATE DEFENSE LAVALLAIS		1 800,00
			CROSS CORPORATIF LAVALLAIS		4 378,15
			BATON VOLANT LAVALLAIS		342,25
			ASSO YIN YANG LAVALLAISE		4 870,00
			CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA GENDARMERIE		1 440,00
			DANSE LOISIRS EVASION		870,00
			LIGUE DU MAINE-DISTRICT DE LA MAYENNE		4 337,39
			VINYOGA GRAND OUEST		1 830,00
			COMITE DPT DE HAND BALL		899,22
			ASSOCIATION SPORTIVE LAVALLAISE		95,04
			SKI CLUB LAVALLAIS		2 460,00
			CLUB SPORTIF DES SOURDS		1 000,00
			COMITE DPT JEUX ECHECS DE LA MAYENNE		327,41
			FANNY LAVAL		936,70
			COMITE DPT DU SPORT ADAPTE 53		644,70
			UNION SPORTIVE TUL		716,07
			ASSO SPORTIVE LAVAL NORD		809,78
			COMITE DPT TENNIS		171,00
			ASSO LES FOULEES D'OCTOBRE ROSES 53		5 638,84
			ASSOCIATION SPORTIVE VALLEO		206,00
			CLUB SPORTIF DES CHEMINOTS LAVALLAIS		625,52
			COMITE DPT DE TENNIS DE TABLE		117,64
			ASS SPORTIVE CULTURELLE ENTRAIDE DE L'ECOLOGIE		90,00
			AMICALE DE CROISIERE LAVAL		40,00
			ASSOCIATION DES CAVALIERS RANDONNEURS		100,00
			COMITE DPT DE PLONGEE		140,00
			OTREGANS CLUB BASKET		120,00
			ASSO SPORTIVE CULTURELLE PORTUGAISE		40,00
			LAVAL MINI AUTO CLUB		3 950,00
			SPORT AU PLURIEL		6 540,00
			VIE ASSOCIATIVE	29 789	116 707,87
			VIE MUNICIPALE	29 789	116 707,87
			RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	29 789	116 707,87
			JADAVIP	6 700	0,00
			ASSO DES MODELISTES FERROVIAIRES DE LA MAYENNE	800	50,00
			ASSO POUR LA PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN M	500	1 850,00
			SCIFF	6 240	6 240,00
			CLUB LAVALLAIS DE SCRABBLE	180	5 206,20
			COMITE D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VIC	160	20,00
			COMITE D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS DE RESISTANTS ET DE DEPORTE	1 150	0,00
			CONCILIATEURS DE JUSTICE	200	0,00
			DELEGATION MAYENNAISE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE	1 900	0,00
			FAL53 - UNISSONS NOS DIFFERENCES	2 500	0,00
			FEMMES SOLIDAIRES	900	1 790,00

désignation	mis en association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
FONDATION MARECHAL DE LATTRE		770	0,00
FRANCE BENEVOCHAT 53 LAVAL		450	2 100,00
LA GOM 53		450	2 339,41
LAVAL MOTO 53		450	0,00
LE SOUVENIR Français		500	0,00
LES PAPILLONS AZUR DE LAVAL		630	1 400,00
LES RESTOS DU CHAT - ECOLE DU CHAT LIBRE		200	60,00
MOEDE DE FEMMES		360	160,00
NETENTRAIDE		450	93,00
ONAC		270	0,00
REVIVRE LA CITADELLE		475	93,00
SOCIETE AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LAVAL		270	1 625,06
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX - SPA		3 690	14 674,05
UNILAN		700	600,00
ASSO DPT DES PORTE-DRAPEAUX 53			524,91
OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE LAVAL			30 934,09
AMICALE MAYENNAISE DE L'ARMEE DE L'AIR			300,00
EXPOSCIENCE MAYENNE			4 797,80
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE			2 990,88
PLAISIR D'ETRE ENSEMBLE			3 840,00
LIONS CLUB INTERNATIONAL			6 629,41
KIWANIS CLUB LAVAL			3 612,28
ROTARY CLUB DE LAVAL			558,00
SOCIETE DES COURSES DE LAVAL MAYENNE			831,00
LA FRANCE MUTUALISTE			116,30
AMICALE DU TRAIN DES ANCIENS DE LA MAYENNE			103,42
ANCIENS DES FORCES FRANCAISES ALLEMAGNE AUTRICHE			332,27
AMICALE DES ANCIENS CHASSEURS (A PIED ALPINS)			366,49
ASSO DU BUREAU DES ETUDIANTS (BDE ES/EA)			188,00
ESTACA ECOLE D'INGENIEURS			325,40
ASSO NATIONALE DES HOSPITALIERS RETRAITES			200,00
AUTOMOBILE DE L'OUEST			270,00
KIWANIS INTERNATIONAL			3 100,96
FEDERATION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE (FNACA)			200,00
AMICALE DU PERSONNEL CENTRE HOSPITALIER LAVAL			700,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS			903,36
FEDERATION FRANCAISES DES MOTARDS EN COLERE 53			1 047,12
COMMANDERIE DU COMTE DE LAVAL DES ANYSETIERS			130,00
LIONS CLUB ANNE D'ALEGRE			190,00
ASSO ESCAPADE DES RETRAITES THOMSON-THALES			603,54
AMICALE 53 DES RETRAITES ET PRERETRAITES DU ca			80,00
AMITIE LA POSTE FRANCE TELECOM			220,00
AMICALE DES RETRAITES DES FINANCES 53			60,00
ASSOCIATION PAUL BRODIN			420,00
CERCLE JULES FERRY			9 522,50
AMICALE DES RETRAITES DES TRANSPORTS URBAINS			210,00
ASSOCIATION DES RETRAITES DMP PARISAS			54,83
INSTITUT DE FORMATION LA FIGNERIE			2 150,00
GLEAM 53			2 150,00
AMICALE DES ANCIENS MARINS			80,56
AMICALE ANC. COMBAT. ET VICTIMES GUERRE STE GENERALE			13,13
AMICALE DES ANCIENS PROFESSIONNELS AUTOMOBILE			840,00
AMICALE DES PILOTES LAVALLOIS			872,10
PARTI SOCIALISTE			49,26
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME			257,00
MOUVEMENT COLIBRI			400,00
ASSO OFFICIERS DE RESERVE 53 (AOR 53)			1 510,00
CERCLE JULES FERRY RETRAITES			1 429,44
UNION DPT SOUS OFFICIERS A LA RETRAITE 53			24,78
ASSOCIATION DIOGESAINE DE LAVAL			40,00
PIQUE PRLUNE			390,00
ASSO REGIONALE DES CIGALES PAYS DE LOIRE			80,00
ASSO CAUSE FREUDIENNE VAL DE LOIRE BRETAGNE			10,00
AITAC 53			50,00
SYNDICAT CFTD			130,00
SYNDICAT CGT			70,00
UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFTD			120,00

désignation	mis en association	total subv 2018	Total prestations en nature 2018
VIE DES QUARTIERS		261 987	138 889,93
COHESION SOCIALE		261 987	138 889,93
MAISONS DE QUARTIER		261 987	138 889,93
ASSO D'AGUARIOPHILIE ET TERRARIOPHILIE LAVALLOISE		750	400,92
CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE - CLEP		178 537	64 362,50
COMITE D'ANIMATION AGR A ST NICOLAS		13 700	3 712,69
COMITE D'ANIMATION BIEN ETRE AUX FOURCHES		11 750	7 364,24
COMITE D'ANIMATION DU BOURNY		9 000	28 556,98
COMITE D'ANIMATION LA GRANDE DU PAVEMENT		10 600	1 758,04
COMITE D'ANIMATION LAVAL NORD		10 250	2 954,56
COMITE D'ANIMATION LAVAL NORD OUEST		10 600	7 962,02
COMITE D'ANIMATION VVRE A JOUR D'AVESNIERES		10 000	10 750,05
COMITE DES FETES DU GUE D'ORGER		1 700	800,00
L'ASSOCIATION VVRE A GRENOUX		11 000	7 834,21
UNION DES COMITES D'ANIMATIONS - UCAL		3 300	20,00
DU QUARTIER DE THEVALLES			829,42
SEL RIT			600,00
ASSOCIATION LE TERTRE			660,00
COMITE D'ANIMATION ST PIERRE LE POTIER			264,30
Total general		2 296 798	2 457 969,28

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
ORANGE		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
LAVAL SPLA	1 487 320.19	
LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS	146 451.64	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Groupements de collectivités</u>		
TERRITOIRE ENERGIE NOUVELLE	11 706.35	
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC, ...)</u>		
ERDF	7 025.99	
SNCF	315 959.77	
ENEDIS	17 216.91	
LAVAL AGGLO	50 463.58	
CCAS	2 065 000.00	
LE THEATRE-SCENE CONVENTIONNEE DE LAVAL	616 000.00	
TOTAL GENERAL	4 717 144.43	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT	
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
Dépenses	46 216 000.00	352 000.00	46 568 000.00	21 362 916.59	6 631 549.43	3 706 275.45	21 498 807.96
12GARE 2012 1 ABORDS GARE	23 000 000.00		23 000 000.00	10 236 681.64	4 774 197.00	2 432 270.99	10 331 047.37
12POMMERAI 2012 1 PRU POMMERAIES	9 500 000.00		9 500 000.00	8 508 543.25	392 000.00	84 504.88	906 951.87
13QUART FE 2013 1 QUARTIER FERRIE	10 000 000.00		10 000 000.00	894 864.13	414 000.00	226 491.90	8 878 643.97
15BAINS DO 2015 1 BAINS DOUCHES	560 000.00		560 000.00	419 250.47	100 212.92	100 409.21	40 340.32
15BRIAND 2015 1 MAISON BRIAND	400 000.00		400 000.00	59 852.65	193 778.63	168 542.64	171 604.71
15TERTRE 2015 1 EQUIPEMENTS PUBLICS DU TERTRE	1 006 000.00		1 006 000.00	1 003 866.14			2 133.86
16ESPASSOC 2016 1 ESPACE ASSOCIATIF BAT67	1 000 000.00		1 000 000.00	17 350.98	468 360.88	453 807.99	528 841.03
16PRESBYT 2016 1 PRESBYTERE CATHEDRALE	310 000.00	2 000.00	312 000.00	161 507.33	85 000.00	83 229.44	67 263.23
17DT-DICT 2017 1 ENREG DONNEES RESEAUX EP	440 000.00		440 000.00	61 000.00	157 000.00	155 818.40	223 181.60
18CENTREVI 2018 1 CENTRE VILLE ETUDES		350 000.00	350 000.00		47 000.00	1 200.00	348 800.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017	IV C1.2
---	------------

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018(1)	
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
ZOCCHETTO François	Prise de parole en public avec les médias - 12/09/2018 au 03/10/2018
GRANDIERE Chantal	Journées nationales des femmes élues - 23/11/2018 au 24/11/2018
PATY Marie-Hélène	Journées nationales des femmes élues - 17/04/2018
PATY Marie-Hélène	Journée d'étude systémique - 04/10/2018
GALOU GWENDOLINE	Congrès unecca - 04/07/2018
GALOU GWENDOLINE	Congrès unecca - 15/10/2018

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV C2
--	----------

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<i>Désignation de l'acte public (3)</i>				
	L'AVAIL MATRYENNE AMENAGEMENTS			1 045 725,25
	CCPL			4 723,56
	SEMEN			62 556,10
	SPCA			642,19
	SM			1 143,37
	MEDUANE HABITAT			13 473,23
	SOCIETE PAROISSIALE LOCALE			500 000,00
<i>Désignation de l'acte public (3)</i>				
	01011930	MEDUANE HABITAT	pnva	234 181,63
	01011931	MEDUANE HABITAT	pnva	1 188 471,06
	01011933	MEDUANE HABITAT	pnva	47 170,32
	01011935	MEDUANE HABITAT	pnva	41 181,23
	01011935	MEDUANE HABITAT	pnva	16 769,35
	01011936	ASSOCIATION THERESE ROKOEAU	pnva	574 732,79
	01011939	MEDUANE HABITAT	pnva	647 235,87
	01021939	MEDUANE HABITAT	pnva	9 050 163,53
	01021931	MEDUANE HABITAT	pnva	1 285 441,56
	01021934	MEDUANE HABITAT	pnva	2 793 569,10
	01021937	MEDUANE HABITAT	pnva	15 246,90
	01021939	MEDUANE HABITAT	pnva	519 764,46
	01021939	MEDUANE HABITAT	pnva	336 367,44
	01021939	MEDUANE HABITAT	pnva	1 547 614,97
	01021939	MEDUANE HABITAT	pnva	339 837,45
	01021982	L'AVAIL MATRYENNE AMENAGEMENTS	pnva	26 755,00
	01031934	MEDUANE HABITAT	pnva	192 848,01
	01031939	MEDUANE HABITAT	pnva	1 143 367,83
	01031938	MEDUANE HABITAT	pnva	705 919,46
	01031930	MEDUANE HABITAT	pnva	303 026,74
	01041931	MEDUANE HABITAT	pnva	431 418,26
	01041933	MEDUANE HABITAT	pnva	29 129,27
	01041935	MEDUANE HABITAT	pnva	182 938,82
	01041936	MEDUANE HABITAT	pnva	354 947,28
	01041936	MEDUANE HABITAT	pnva	550 632,74
	01051931	MEDUANE HABITAT	pnva	2 552 233,93
	01051939	MEDUANE HABITAT	pnva	45 736,71
	01061935	MEDUANE HABITAT	pnva	125 876,83
	01061935	MEDUANE HABITAT	pnva	2 286 735,26
	01061937	MEDUANE HABITAT	pnva	945 183,91
	01061937	MEDUANE HABITAT	pnva	15 246,90
	01061937	MEDUANE HABITAT	pnva	76 224,51
	01061938	MEDUANE HABITAT	pnva	577 537,22
	01061939	MEDUANE HABITAT	pnva	648 503,40
	01071938	MEDUANE HABITAT	pnva	193 650,84
	01071936	MEDUANE HABITAT	pnva	955 636,61

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01071991	MEDJANE HABITAT		privé	766 162,21
01071992	MEDJANE HABITAT		privé	24 381,84
01071993	MEDJANE HABITAT		privé	990 051,63
01071996	MEDJANE HABITAT		privé	558 055,21
01071997	MEDJANE HABITAT		privé	442 102,19
01071999	MEDJANE HABITAT		privé	2 291 919,99
01081999	MEDJANE HABITAT		privé	1 205 816,65
01091982	MEDJANE HABITAT		privé	1 018 631,12
01091982	MEDJANE HABITAT		privé	1 478 728,41
01091989	MEDJANE HABITAT		privé	505 178,48
01101991	MEDJANE HABITAT		privé	14 330,21
01111997	ASSOCIATION THEREISE RONDEAU		privé	721 063,85
01111999	MEDJANE HABITAT		privé	2 249 853,84
01121985	CAT LA BELLE OUVRAGE		privé	643 334,85
01121987	MEDJANE HABITAT		privé	798 147,13
02040204	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	961 495,90
02051991	ASS. LAV. COV. JEUN TRAVAILLEUR		privé	284 332,17
06020207	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	255 000,00
06020207	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	255 000,00
06020207	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	255 000,00
06031917	MEDJANE HABITAT		privé	433 515,71
11042011	MEDJANE HABITAT		privé	1 490 510,00
14122015	SOCIETE PUBLIQUE DE LAVAL ET DE L'AGGLOMERATION		privé	367 200,00
15120206	ASSOCIATION FELIX JEAN MARCUM		privé	304 890,02
16010001	MEDJANE HABITAT		privé	2 144 957,47
16110001	MEDJANE HABITAT		privé	365 877,64
17111984	MEDJANE HABITAT		privé	1 533 168,49
18091984	MEDJANE HABITAT		privé	97 414,52
19042006	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	50 000,00
19112004	ASSO DEPT PARENTS-AMIS PERSONNES CONTRAINTEES A DEFICIENCE INTELLECTUELLE		privé	1 358 000,00
20032017	ETS PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA MAYENNE		privé	2 023 000,00
20081985	MEDJANE HABITAT		privé	158 394,53
20100208	ASS SPORTIVE KARTING LAVALLOIS		privé	122 780,00
21032016	MEDJANE HABITAT		privé	218 081,50
21032016	MEDJANE HABITAT		privé	3 654 568,90
21032016	MEDJANE HABITAT		privé	2 258 009,00
21032016	ETS PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA MAYENNE REGION DES ASSOCIATIONS LAIQUES DE LA MAYENNE		privé	199 280,00
21052012	ASSOCIATION LAIQUES DE LA MAYENNE		privé	109 809,00
22032002	CAT LA BELLE OUVRAGE		privé	91 503,00
24021984	MEDJANE HABITAT		privé	1 167 469,82
25011937	MEDJANE HABITAT		privé	3 074,90
25011973	MEDJANE HABITAT		privé	22 364,27
25011974	MEDJANE HABITAT		privé	445 151,13
25011978	MEDJANE HABITAT		privé	42 624,75
25011978	MEDJANE HABITAT		privé	1 205 129,33
25011978	MEDJANE HABITAT		privé	47 791,86
25011978	MEDJANE HABITAT		privé	203 907,00
25011980	MEDJANE HABITAT		privé	11 525,16
25011982	MEDJANE HABITAT		privé	278 786,44
25011984	MEDJANE HABITAT		privé	145 421,12
25012008	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	50 000,00
25012008	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	50 000,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
25012009	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	50 000,00
25041974	MEDJANE HABITAT		privé	292 488,69
25041975	MEDJANE HABITAT		privé	310 338,82
25041979	MEDJANE HABITAT		privé	2 740 316,82
25041979	MEDJANE HABITAT		privé	200 760,11
25041979	MEDJANE HABITAT		privé	70 304,73
25041981	MEDJANE HABITAT		privé	14 810,00
25041983	MEDJANE HABITAT		privé	318 841,51
25041983	MEDJANE HABITAT		privé	43 890,07
25071973	MEDJANE HABITAT		privé	22 103,84
25071978	MEDJANE HABITAT		privé	31 319,00
25071978	MEDJANE HABITAT		privé	274 027,11
25071990	MEDJANE HABITAT		privé	261 129,52
25071981	MEDJANE HABITAT		privé	221 865,61
25071981	MEDJANE HABITAT		privé	23 219,45
25101973	MEDJANE HABITAT		privé	466 839,73
25101978	MEDJANE HABITAT		privé	5 635,86
25101978	MEDJANE HABITAT		privé	18 418,84
25101978	MEDJANE HABITAT		privé	187 512,20
25101978	MEDJANE HABITAT		privé	7 328,41
25101978	MEDJANE HABITAT		privé	76 621,86
25101978	MEDJANE HABITAT		privé	65 293,91
25101990	MEDJANE HABITAT		privé	10 518,98
25111989	MEDJANE HABITAT		privé	11 433,68
25012001	MEDJANE HABITAT		privé	117 385,74
25012001	MEDJANE HABITAT		privé	869 959,40
25041985	MEDJANE HABITAT		privé	93 293,04
25041986	MEDJANE HABITAT		privé	1 025 941,99
25041986	MEDJANE HABITAT		privé	29 230,72
27061986	MEDJANE HABITAT		privé	595 754,51
28021990	MEDJANE HABITAT		privé	87 292,31
28031999	MEDJANE HABITAT		privé	213 429,42
28031999	MEDJANE HABITAT		privé	313 296,62
28062002	MEDJANE HABITAT		privé	30 490,00
28062002	MEDJANE HABITAT		privé	314 614,00
28122005	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		privé	61 700,00
29061984	MEDJANE HABITAT		privé	513 143,31
29101994	MEDJANE HABITAT		privé	2 607 40,83
30031996	MEDJANE HABITAT		privé	1 015 310,40
30071995	MEDJANE HABITAT		privé	1 503 628,00
31031965	MEDJANE HABITAT		privé	88 281,70
31031965	MEDJANE HABITAT		privé	35 489,80
31031994	MEDJANE HABITAT		privé	1 401 471,20
31031999	MEDJANE HABITAT		privé	78 720,50
31031999	MEDJANE HABITAT		privé	300 163,50
31032016	MEDJANE HABITAT		privé	187 901,50
31041987	MEDJANE HABITAT		privé	630 310,40
31071994	MEDJANE HABITAT		privé	717 201,75
Subventions versées en 2018 à 28 000 € de services en tant qu'usagers de 50 % du personnel municipal au service de la commune de Chamnon				
2018	COSEM		Association	183 300,00
2018	ORPAL		Association	117 147,00
2018	CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE		Association	170 537,00
2018	CENTRE D'INFORMATION SCIENTIFISC		Association	127 645,00
2018	POC POK		Association	135 700,00
2018	LE RESEAU CHANON		Association	103 900,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
2019	STADE LAVALLOIS D'ANSPORT		Association	107 760 00
2018	UNION SPORTIVE LAVALLOISE		Association	148 425 00
AUTRES				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN R.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN R.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHIERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAVALLOISE	2001	TPU	Sans objet
SYNDICAT DEPARTEMENTAL POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ DE LA MAYENNE	1993	Budgétaire	

(1) Indiquer le financement en les prévoyant (FZ, FZL, FZL, FZL, FZL) - Indiquer également la voie budgétaire prévue.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie personnalisée	Le Séditor - réseau communal de Laval	17/01/2010	423-AD-1- du 17/05/2010	Etablissement public local	OUI

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exécution directe d'un service public relevant de sa compétence.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Lacisement de Beauregard		OUI
Régie directe	Parking		OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
NEANT					

(1) Il s'agit de recenser les opérations de fonctionnement à l'exclusion de toute dépense ou recette d'un établissement.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5
C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 335 776.00	18 236 826.10	4 346 856.82	6 752 093.08
RECETTES	29 335 776.00	12 654 427.46	5 769 500.00	10 911 848.54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	65 423 826.57	59 537 086.60	5 105.00	5 881 634.97
RECETTES	65 423 826.57	64 843 127.74		580 698.83

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 09 : LOTISSEMENT DE BEAUREGARD N° SIRET : 21530130000749

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 235 436.28	1 615 436.64		1 619 999.64
RECETTES	3 235 436.28	1 615 436.64		1 619 999.64
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 620 000.00	1 615 436.64		4 563.36
RECETTES	1 620 000.00	1 615 436.64		4 563.36

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 10 : PARKINGS N° SIRET : 21530130000756

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 133 132.62	411 915.62		721 217.00
RECETTES	1 133 132.62	436 717.00		696 415.62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	649 549.58	636 450.20		13 099.38
RECETTES	649 549.58	636 352.50		13 197.08

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	33 704 344.90	20 264 178.36	4 346 856.82	9 093 309.72
RECETTES	33 704 344.90	14 706 581.10	5 769 500.00	13 228 263.80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	67 693 376.15	61 788 973.44	5 105.00	5 899 297.71
RECETTES	67 693 376.15	67 094 916.88		598 459.27
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	101 397 721.05	82 053 151.80	4 351 961.82	14 992 607.43
TOTAL GENERAL DES RECETTES	101 397 721.05	81 801 497.98	5 769 500.00	13 826 723.07

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXE

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases réelles 2018	Taux 2018	Variation de taux 2017/2018	Produit réalisé année 2018	Variation du produit 2017/2018
Taxe d'habitation	63 191 594	19,96%	0,00%	12 617 436	1,54%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	64 537 280	25,91%	0,00%	16 727 337	1,63%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	261 239	35,96%	0,00%	93 942	2,74%
Taxe professionnelle					
TOTAL	127 990 113			29 438 715	1,59%

BUDGET LOTISSEMENT DE BEAUREGARD

Numéro de siret : 21530130000749

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LAVAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 21530130000749

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 09 LOTISSEMENT DE BEAUREGARD (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).
 (2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes
 (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou soitie ou budget annexe.

SOMMAIRE BUDGET LOTISSEMENT DE BEAUREGARD

Opérations et services assujettis à la TVA

Section de fonctionnement - Dépenses
 Section de fonctionnement - Recettes
 Section d'investissement - Dépenses
 Section d'investissement - Recettes

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Néant
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Néant
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Néant
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Néant
A2.3 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'emprunt	Néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'emprunt	Néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Néant
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Néant
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Néant
A4 - Etat des provisions	Néant
A5 - Etalement des provisions	Néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Néant
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Néant
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement Sans objet	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement Sans objet	
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Néant	
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Néant	
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans objet
A8 - Etat des charges transférées	Néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Néant
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Néant
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Néant
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Néant
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Néant
A11 - Etat des travaux en régie	Néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	Néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Néant
C1.2 - Actions de formation des élus	Néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Néant

- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Néant
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Néant
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Néant
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Néant
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Néant
- D - Décision en matière de taux de contributions directes**
- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Néant
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'est cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES						
						I
						A1
Chap./Ar L. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES (2)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES						
033	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les autres budgets ou sont imputées aux dépenses selon leur nature et les crédits ouverts au 31/12/12.

(3) Le chapitre 033 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ZP 042 + R. 043.

(5) Dont 475 et 676.

(6) Le compte 6615 peut figurer dans le total du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les cessions de stocks ou biens à la fin d'un exercice partiellement surplé.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES						A2
Chap./Ar (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	TOTAL DES RECETTES REELLES					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
Pour information						
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes approuvé par l'établissement.
(2) Cf. déclarations au chapitre des opérations d'ordre, DR 542 + DS 542.
(3) DR4778.
(4) Le compte 7115 peut figurer dans le détail du chapitre 642 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les cessions de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent organisé.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES						B1
Chap./Ar (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS					
16	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES (2)					
	Total des dépenses financières					
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
	Prévisions sur autofinancement antérieur (4)					
	Charges transférées	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
3351	TERRAINS	1 465 000,00	1 463 804,33			1 195,67
33558	PRELS FINANCIERS	155 000,00	151 632,31			3 367,69
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 620 000,00	1 615 436,64			4 563,36
Pour information						
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 615 436,28				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes approuvé par l'établissement.
(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisations et ne donnent pas lieu à l'emission de mandats. Elles servent à absorber les excédents budgétaires ou sont imputées aux dépenses selon leur nature dans les crédits et/ou surfinancement ouverts par les délibérations budgétaires ou financières.
(3) Cf. déclarations au chapitre des opérations d'ordre, DR 543 + RF 543.
(4) Les comptes 15, 25, 29, 41 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 640 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. déclarations au chapitre des opérations d'ordre, DR 511 + RF 511.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						1
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES						B2
Chap. (Act. (1))	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	STOCKS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 615 436.28			1 615 436.28	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 615 436.28			1 615 436.28	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VESEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 615 436.28				1 615 436.28
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
139	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS					
18	COMPTE DE LIANSON - AFFECTATIONS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS (2)					
	Total des recettes financières					
	[...]					
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 615 436.28				1 615 436.28
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	1 620 000.00	1 615 436.64		4 563.36	
3351	TERRAINS	1 455 000.00	1 403 804.33		1 165.67	
3358	FRAIS FINANCIERS	155 000.00	151 632.31		3 267.69	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	1 620 000.00	1 615 436.64		4 563.36	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 620 000.00	1 615 436.64		4 563.36	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 235 436.28	1 615 436.64			1 619 999.64
Pour information						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPÉ						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
 (2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'annulation de titres.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RO 040 + DF 042.
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, CI 041 + RO 041.

BUDGET PARKINGS

Numéro de siret : 21530130000756

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21530130000012	VILLE DE LAVAL
----------------------------------	----------------

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE PUBLIC LOCAL M4...(1)
--

Compte administratif

BUDGET : 10 PARKINGS (2)
ANNEE 2018

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE BUDGET PARKINGS

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
B1 - Balance générale du budget - Dépenses
B2 - Balance générale du budget - Recettes
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles Néant
IV - Annexes	
A - Éléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Néant
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Néant
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Néant
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Néant
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Néant
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Néant
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Néant
A3.2 - Etalement des provisions Néant
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des olop. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des olop. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans objet
A6 - Etat des charges transférées Néant
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Néant
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Néant
A8.3 - Opérations liées aux cessations Néant
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Néant
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Néant
A10 - Etat des travaux en régie Néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement Néant
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Néant
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Néant
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Néant
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Néant
B1.7 - Etat des engagements reçus Néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel titulaire au 31/12/N Néant
C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N Néant
C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Néant
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Néant
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Néant
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'adopter un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 3221-4 du CGCT, la loi n° 2010-165 du 15 février 2010 et le M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT) et des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art. L. 5111-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services classés de l'économie française et de la personnalité morale.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]
Neant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE <small>(mandats et titres)</small>	Section d'exploitation	636 450.20	636 352.50	-97.70
	Section d'investissement	411 915.62	436 717.00	+24 801.38
		*	*	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Report en section d'exploitation (002)			549.58	
Report en section d'investissement (001)			696 132.62	
		*	*	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		1 048 365.82	1 709 751.70	+721 385.88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Section d'exploitation				
Section d'investissement				
TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1				

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	636 450.20	636 002.08	+451.88
	Section d'investissement	411 915.62	1 132 849.62	+720 934.00
	TOTAL CUMULE	1 048 365.82	1 709 751.70	+721 385.88

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
[...] Opérations d'équipement n°			
45... Opération pour compte de tiers n° [...] (3)			

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF **II**
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES **A2**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	300.00			300.00
	Total des dépenses de gestion courante	300.00			300.00
06	CHARGES FINANCIERES	212 000.00	156 305.23	41 427.97	12 256.80
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES	249.50			249.50
08	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)				
09	RAPPORTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (3)				
22	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	212 549.50	156 305.23	41 427.97	12 816.30
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)				
023	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	437 000.00	436 717.00		283.00
042	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.43)(4)				
043	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	437 000.00	436 717.00		283.00
	TOTAL	649 549.50	593 022.23	41 427.97	13 099.30

Pour information
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Prods rattachés	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	VENTES DE PRODUITS				
71	FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICES MARCHANDISES				
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)				
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	411 000.00	336 000.00		75 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	108 000.00	173 129.50		45 129.50
	Total des recettes de gestion courante	519 000.00	509 129.50		9 870.50
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)				
	Total des recettes réelles d'exploitation	519 000.00	509 129.50		9 870.50
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)				
042	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.43)(4)	130 000.00	127 223.00		2 777.00
043	Total des recettes d'ordre d'exploitation	130 000.00	127 223.00		2 777.00
	TOTAL	649 000.00	636 352.50		12 647.50

Pour information
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts depuis le début de l'exercice qui n'ont pas été employés.
(2) Il s'agit de la répartition des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des dépenses de fournitures et de marchandises, des dépenses de biens immobiliers de placement, des dépenses de biens meubles et des dépenses de fournitures.
(3) Ce chapitre n'est pas en M.43.
(4) M.02 + M.03 + M.04 + M.05 + M.06 + M.07 + M.08 + M.09 + M.10 + M.11 + M.12 + M.13 + M.14 + M.15 + M.16 + M.17 + M.18 + M.19 + M.20 + M.21 + M.22 + M.23 + M.24 + M.25 + M.26 + M.27 + M.28 + M.29 + M.30 + M.31 + M.32 + M.33 + M.34 + M.35 + M.36 + M.37 + M.38 + M.39 + M.40 + M.41 + M.42 + M.43 + M.44 + M.45 + M.46 + M.47 + M.48 + M.49 + M.50 + M.51 + M.52 + M.53 + M.54 + M.55 + M.56 + M.57 + M.58 + M.59 + M.60 + M.61 + M.62 + M.63 + M.64 + M.65 + M.66 + M.67 + M.68 + M.69 + M.70 + M.71 + M.72 + M.73 + M.74 + M.75 + M.76 + M.77 + M.78 + M.79 + M.80 + M.81 + M.82 + M.83 + M.84 + M.85 + M.86 + M.87 + M.88 + M.89 + M.90 + M.91 + M.92 + M.93 + M.94 + M.95 + M.96 + M.97 + M.98 + M.99 + M.100 + M.101 + M.102 + M.103 + M.104 + M.105 + M.106 + M.107 + M.108 + M.109 + M.110 + M.111 + M.112 + M.113 + M.114 + M.115 + M.116 + M.117 + M.118 + M.119 + M.120 + M.121 + M.122 + M.123 + M.124 + M.125 + M.126 + M.127 + M.128 + M.129 + M.130 + M.131 + M.132 + M.133 + M.134 + M.135 + M.136 + M.137 + M.138 + M.139 + M.140 + M.141 + M.142 + M.143 + M.144 + M.145 + M.146 + M.147 + M.148 + M.149 + M.150 + M.151 + M.152 + M.153 + M.154 + M.155 + M.156 + M.157 + M.158 + M.159 + M.160 + M.161 + M.162 + M.163 + M.164 + M.165 + M.166 + M.167 + M.168 + M.169 + M.170 + M.171 + M.172 + M.173 + M.174 + M.175 + M.176 + M.177 + M.178 + M.179 + M.180 + M.181 + M.182 + M.183 + M.184 + M.185 + M.186 + M.187 + M.188 + M.189 + M.190 + M.191 + M.192 + M.193 + M.194 + M.195 + M.196 + M.197 + M.198 + M.199 + M.200 + M.201 + M.202 + M.203 + M.204 + M.205 + M.206 + M.207 + M.208 + M.209 + M.210 + M.211 + M.212 + M.213 + M.214 + M.215 + M.216 + M.217 + M.218 + M.219 + M.220 + M.221 + M.222 + M.223 + M.224 + M.225 + M.226 + M.227 + M.228 + M.229 + M.230 + M.231 + M.232 + M.233 + M.234 + M.235 + M.236 + M.237 + M.238 + M.239 + M.240 + M.241 + M.242 + M.243 + M.244 + M.245 + M.246 + M.247 + M.248 + M.249 + M.250 + M.251 + M.252 + M.253 + M.254 + M.255 + M.256 + M.257 + M.258 + M.259 + M.260 + M.261 + M.262 + M.263 + M.264 + M.265 + M.266 + M.267 + M.268 + M.269 + M.270 + M.271 + M.272 + M.273 + M.274 + M.275 + M.276 + M.277 + M.278 + M.279 + M.280 + M.281 + M.282 + M.283 + M.284 + M.285 + M.286 + M.287 + M.288 + M.289 + M.290 + M.291 + M.292 + M.293 + M.294 + M.295 + M.296 + M.297 + M.298 + M.299 + M.300 + M.301 + M.302 + M.303 + M.304 + M.305 + M.306 + M.307 + M.308 + M.309 + M.310 + M.311 + M.312 + M.313 + M.314 + M.315 + M.316 + M.317 + M.318 + M.319 + M.320 + M.321 + M.322 + M.323 + M.324 + M.325 + M.326 + M.327 + M.328 + M.329 + M.330 + M.331 + M.332 + M.333 + M.334 + M.335 + M.336 + M.337 + M.338 + M.339 + M.340 + M.341 + M.342 + M.343 + M.344 + M.345 + M.346 + M.347 + M.348 + M.349 + M.350 + M.351 + M.352 + M.353 + M.354 + M.355 + M.356 + M.357 + M.358 + M.359 + M.360 + M.361 + M.362 + M.363 + M.364 + M.365 + M.366 + M.367 + M.368 + M.369 + M.370 + M.371 + M.372 + M.373 + M.374 + M.375 + M.376 + M.377 + M.378 + M.379 + M.380 + M.381 + M.382 + M.383 + M.384 + M.385 + M.386 + M.387 + M.388 + M.389 + M.390 + M.391 + M.392 + M.393 + M.394 + M.395 + M.396 + M.397 + M.398 + M.399 + M.400 + M.401 + M.402 + M.403 + M.404 + M.405 + M.406 + M.407 + M.408 + M.409 + M.410 + M.411 + M.412 + M.413 + M.414 + M.415 + M.416 + M.417 + M.418 + M.419 + M.420 + M.421 + M.422 + M.423 + M.424 + M.425 + M.426 + M.427 + M.428 + M.429 + M.430 + M.431 + M.432 + M.433 + M.434 + M.435 + M.436 + M.437 + M.438 + M.439 + M.440 + M.441 + M.442 + M.443 + M.444 + M.445 + M.446 + M.447 + M.448 + M.449 + M.450 + M.451 + M.452 + M.453 + M.454 + M.455 + M.456 + M.457 + M.458 + M.459 + M.460 + M.461 + M.462 + M.463 + M.464 + M.465 + M.466 + M.467 + M.468 + M.469 + M.470 + M.471 + M.472 + M.473 + M.474 + M.475 + M.476 + M.477 + M.478 + M.479 + M.480 + M.481 + M.482 + M.483 + M.484 + M.485 + M.486 + M.487 + M.488 + M.489 + M.490 + M.491 + M.492 + M.493 + M.494 + M.495 + M.496 + M.497 + M.498 + M.499 + M.500 + M.501 + M.502 + M.503 + M.504 + M.505 + M.506 + M.507 + M.508 + M.509 + M.510 + M.511 + M.512 + M.513 + M.514 + M.515 + M.516 + M.517 + M.518 + M.519 + M.520 + M.521 + M.522 + M.523 + M.524 + M.525 + M.526 + M.527 + M.528 + M.529 + M.530 + M.531 + M.532 + M.533 + M.534 + M.535 + M.536 + M.537 + M.538 + M.539 + M.540 + M.541 + M.542 + M.543 + M.544 + M.545 + M.546 + M.547 + M.548 + M.549 + M.550 + M.551 + M.552 + M.553 + M.554 + M.555 + M.556 + M.557 + M.558 + M.559 + M.560 + M.561 + M.562 + M.563 + M.564 + M.565 + M.566 + M.567 + M.568 + M.569 + M.570 + M.571 + M.572 + M.573 + M.574 + M.575 + M.576 + M.577 + M.578 + M.579 + M.580 + M.581 + M.582 + M.583 + M.584 + M.585 + M.586 + M.587 + M.588 + M.589 + M.590 + M.591 + M.592 + M.593 + M.594 + M.595 + M.596 + M.597 + M.598 + M.599 + M.600 + M.601 + M.602 + M.603 + M.604 + M.605 + M.606 + M.607 + M.608 + M.609 + M.610 + M.611 + M.612 + M.613 + M.614 + M.615 + M.616 + M.617 + M.618 + M.619 + M.620 + M.621 + M.622 + M.623 + M.624 + M.625 + M.626 + M.627 + M.628 + M.629 + M.630 + M.631 + M.632 + M.633 + M.634 + M.635 + M.636 + M.637 + M.638 + M.639 + M.640 + M.641 + M.642 + M.643 + M.644 + M.645 + M.646 + M.647 + M.648 + M.649 + M.650 + M.651 + M.652 + M.653 + M.654 + M.655 + M.656 + M.657 + M.658 + M.659 + M.660 + M.661 + M.662 + M.663 + M.664 + M.665 + M.666 + M.667 + M.668 + M.669 + M.670 + M.671 + M.672 + M.673 + M.674 + M.675 + M.676 + M.677 + M.678 + M.679 + M.680 + M.681 + M.682 + M.683 + M.684 + M.685 + M.686 + M.687 + M.688 + M.689 + M.690 + M.691 + M.692 + M.693 + M.694 + M.695 + M.696 + M.697 + M.698 + M.699 + M.700 + M.701 + M.702 + M.703 + M.704 + M.705 + M.706 + M.707 + M.708 + M.709 + M.710 + M.711 + M.712 + M.713 + M.714 + M.715 + M.716 + M.717 + M.718 + M.719 + M.720 + M.721 + M.722 + M.723 + M.724 + M.725 + M.726 + M.727 + M.728 + M.729 + M.730 + M.731 + M.732 + M.733 + M.734 + M.735 + M.736 + M.737 + M.738 + M.739 + M.740 + M.741 + M.742 + M.743 + M.744 + M.745 + M.746 + M.747 + M.748 + M.749 + M.750 + M.751 + M.752 + M.753 + M.754 + M.755 + M.756 + M.757 + M.758 + M.759 + M.760 + M.761 + M.762 + M.763 + M.764 + M.765 + M.766 + M.767 + M.768 + M.769 + M.770 + M.771 + M.772 + M.773 + M.774 + M.775 + M.776 + M.777 + M.778 + M.779 + M.780 + M.781 + M.782 + M.783 + M.784 + M.785 + M.786 + M.787 + M.788 + M.789 + M.790 + M.791 + M.792 + M.793 + M.794 + M.795 + M.796 + M.797 + M.798 + M.799 + M.800 + M.801 + M.802 + M.803 + M.804 + M.805 + M.806 + M.807 + M.808 + M.809 + M.810 + M.811 + M.812 + M.813 + M.814 + M.815 + M.816 + M.817 + M.818 + M.819 + M.820 + M.821 + M.822 + M.823 + M.824 + M.825 + M.826 + M.827 + M.828 + M.829 + M.830 + M.831 + M.832 + M.833 + M.834 + M.835 + M.836 + M.837 + M.838 + M.839 + M.840 + M.841 + M.842 + M.843 + M.844 + M.845 + M.846 + M.847 + M.848 + M.849 + M.850 + M.851 + M.852 + M.853 + M.854 + M.855 + M.856 + M.857 + M.858 + M.859 + M.860 + M.861 + M.862 + M.863 + M.864 + M.865 + M.866 + M.867 + M.868 + M.869 + M.870 + M.871 + M.872 + M.873 + M.874 + M.875 + M.876 + M.877 + M.878 + M.879 + M.880 + M.881 + M.882 + M.883 + M.884 + M.885 + M.886 + M.887 + M.888 + M.889 + M.890 + M.891 + M.892 + M.893 + M.894 + M.895 + M.896 + M.897 + M.898 + M.899 + M.900 + M.901 + M.902 + M.903 + M.904 + M.905 + M.906 + M.907 + M.908 + M.909 + M.910 + M.911 + M.912 + M.913 + M.914 + M.915 + M.916 + M.917 + M.918 + M.919 + M.920 + M.921 + M.922 + M.923 + M.924 + M.925 + M.926 + M.927 + M.928 + M.929 + M.930 + M.931 + M.932 + M.933 + M.934 + M.935 + M.936 + M.937 + M.938 + M.939 + M.940 + M.941 + M.942 + M.943 + M.944 + M.945 + M.946 + M.947 + M.948 + M.949 + M.950 + M.951 + M.952 + M.953 + M.954 + M.955 + M.956 + M.957 + M.958 + M.959 + M.960 + M.961 + M.962 + M.963 + M.964 + M.965 + M.966 + M.967 + M.968 + M.969 + M.970 + M.971 + M.972 + M.973 + M.974 + M.975 + M.976 + M.977 + M.978 + M.979 + M.980 + M.981 + M.982 + M.983 + M.984 + M.985 + M.986 + M.987 + M.988 + M.989 + M.990 + M.991 + M.992 + M.993 + M.994 + M.995 + M.996 + M.997 + M.998 + M.999 + M.1000 + M.1001 + M.1002 + M.1003 + M.1004 + M.1005 + M.1006 + M.1007 + M.1008 + M.1009 + M.1010 + M.1011 + M.1012 + M.1013 + M.1014 + M.1015 + M.1016 + M.1017 + M.1018 + M.1019 + M.1020 + M.1021 + M.1022 + M.1023 + M.1024 + M.1025 + M.1026 + M.1027 + M.1028 + M.1029 + M.1030 + M.1031 + M.1032 + M.1033 + M.1034 + M.1035 + M.1036 + M.1037 + M.1038 + M.1039 + M.1040 + M.1041 + M.1042 + M.1043 + M.1044 + M.1045 + M.1046 + M.1047 + M.1048 + M.1049 + M.1050 + M.1051 + M.1052 + M.1053 + M.1054 + M.1055 + M.1056 + M.1057 + M.1058 + M.1059 + M.1060 + M.1061 + M.1062 + M.1063 + M.1064 + M.1065 + M.1066 + M.1067 + M.1068 + M.1069 + M.1070 + M.1071 + M.1072 + M.1073 + M.1074 + M.1075 + M.1076 + M.1077 + M.1078 + M.1079 + M.1080 + M.1081 + M.1082 + M.1083 + M.1084 + M.1085 + M.1086 + M.1087 + M.1088 + M.1089 + M.1090 + M.1091 + M.1092 + M.1093 + M.1094 + M.1095 + M.1096 + M.1097 + M.1098 + M.1099 + M.1100 + M.1101 + M.1102 + M.1103 + M.1104 + M.1105 + M.1106 + M.1107 + M.1108 + M.1109 + M.1110 + M.1111 + M.1112 + M.1113 + M.1114 + M.1115 + M.1116 + M.1117 + M.1118 + M.1119 + M.1120 + M.1121 + M.1122 + M.1123 + M.1124 + M.1125 + M.1126 + M.1127 + M.1128 + M.1129 + M.1130 + M.1131 + M.1132 + M.1133 + M.1134 + M.1135 + M.1136 + M.1137 + M.1138 + M.1139 + M.1140 + M.1141 + M.1142 + M.1143 + M.1144 + M.1145 + M.1146 + M.1147 + M.1148 + M.1149 + M.1150 + M.1151 + M.1152 + M.1153 + M.1154 + M.1155 + M.1156 + M.1157 + M.1158 + M.1159 + M.1160 + M.1161 + M.1162 + M.1163 + M.1164 + M.1165 + M.1166 + M.1167 + M.1168 + M.1169 + M.1170 + M.1171 + M.1172 + M.1173 + M.1174 + M.1175 + M.1176 + M.1177 + M.1178 + M.1179 + M.1180 + M.1181 + M.1182 + M.1183 + M.1184 + M.1185 + M.1186 + M.1187 + M.1188 + M.1189 + M.1190 + M.1191 + M.1192 + M.1193 + M.1194 + M.1195 + M.1196 + M.1197 + M.1198 + M.1199 + M.1200 + M.1201 + M.1202 + M.1203 + M.1204 + M.1205 + M.1206 + M.1207 + M.1208 + M.1209 + M.1210 + M.1211 + M.1212 + M.1213 + M.1214 + M.1215 + M.1216 + M.1217 + M.1218 + M.1219 + M.1220 + M.1221 + M.1222 + M.1223 + M.1224 + M.1225 + M.1226 + M.1227 + M.1228 + M.1229 + M.1230 + M.1231 + M.1232 + M.1233 + M.1234 + M.1235 + M.1236 + M.1237 + M.1238 + M.1239 + M.1240 + M.1241 + M.1242 + M.1243 + M.1244 + M.1245 + M.1246 + M.1247 + M.1248 + M.1249 + M.1250 + M.1251 + M.1252 + M.1253 + M.1254 + M.1255 + M.1256 + M.1257 + M.1258 + M.1259 + M.1260 + M.1261 + M.1262 + M.1263 + M.1264 + M.1265 + M.1266 + M.1267 + M.1268 + M.1269 + M.1270 + M.1271 + M.1272 + M.1273 + M.1274 + M.1275 + M.1276 + M.1277 + M.1278 + M.1279 + M.1280 + M.1281 + M.1282 + M.1283 + M.1284 + M.1285 + M.1286 + M.1287 + M.1288 + M.1289 + M.1290 + M.1291 + M.1292 + M.1293 + M.1294 + M.1295 + M.1296 + M.1297 + M.1298 + M.1299 + M.1300 + M.1301 + M.1302 + M.1303 + M.1304 + M.1305 + M.1306 + M.1307 + M.1308 + M.1309 + M.1310 + M.1311 + M.1312 + M.1313 + M.1314 + M.1315 + M.1316 + M.1317 + M.1318 + M.1319 + M.1320 + M.1321 + M.1322 + M.1323 + M.1324 + M.1325 + M.1326 + M.1327 + M.1328 + M.1329 + M.1330 + M.1331 + M.1332 + M.1333 + M.1334 + M.1335 + M.1336 + M.1337 + M.1338 + M.1339 + M.1340 + M.1341 + M.1342 + M.1343 + M.1344 + M.1345 + M.1346 + M.1347 + M.1348 + M.1349 + M.1350 + M.1351 + M.1352 + M.1353 + M.1354 + M.1355 + M.1356 + M.1357 + M.1358 + M.1359 + M.1360 + M.1361 + M.1362 + M.1363 + M.1364 + M.1365 + M.1366 + M.1367 + M.1368 + M.1369 + M.1370 + M.1371 + M.1372 + M.1373 + M.1374 + M.1375 + M.1376 + M.1377 + M.1378 + M.1379 + M.1380 + M.1381 + M.1382 + M.1383 + M.1384 + M.1385 + M.1386 + M.1387 + M.1388 + M.1389 + M.1390 + M.1391 + M.1392 + M.1393 + M.1394 + M.1395 + M.1396 + M.1397 + M.1398 + M.1399 + M.1400 + M.1401 + M.1402 + M.1403 + M.1404 + M.1405 + M.1406 + M.1407 + M.1408 + M.1409 + M.1410 + M.1411 + M.1412 + M.1413 + M.1414 + M.1415 + M.1416 + M.1417 + M.1418 + M.1419 + M.1420 + M.1421 + M.1422 + M.1423 + M.1424 + M.1425 + M.1426 + M.1427 + M.1428 + M.1429 + M.1430 + M.1431 + M.1432 + M.1433 + M.1434 + M.1435 + M.1436 + M.1437 + M.1438 + M.1439 + M.1440 + M.1441 + M.1442 + M.1443 + M.1444 + M.1445 + M.1446 + M.1447 + M.1448 + M.1449 + M.1450 + M.1451 + M.1452 + M.1453 + M.1454 + M.1455 + M.1456 + M.1457 + M.1458 + M.1459 + M.1460 + M.1461 + M.1462 + M.1463 + M.1464 + M.1465 + M.1466 + M.1467 + M.1468 + M.1469 + M.1470 + M.1471 + M.1472 + M.1473 + M.1474 + M.1475 + M.1476 + M.1477 + M.1478 + M.1479 + M.1480 + M.1481 + M.1482 + M.1483 + M.1484 + M.1485 + M.1486 + M.1487 + M.1488 + M.1489 + M.1490 + M.1491 + M.1492 + M.1493 + M.1494 + M.1495 + M.1496 + M.1497 + M.1498 + M.1499 + M.1500 + M.1501 + M.1502 + M.1503 + M.1504 + M.1505 + M.1506 + M.1507 + M.1508 + M.1509 + M.1510 + M.1511 + M.1512 + M.1513 + M.1514 + M.1515 + M.1516 + M.1517 + M.1518 + M.1519 + M.1520 + M.1521 + M.1522 + M.1523 + M.1524 + M.1525 + M.1526 + M

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60 ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66 CHARGES FINANCIERES	199 733.20		199 733.20
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		436 717.00	436 717.00
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
77 PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
Dépenses d'exploitation - Total	199 733.20	436 717.00	636 450.20

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 636 450.20

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		127 223.00	127 223.00
14 PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS			
14 DEROGATOIRES			
15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	284 692.62		284 692.62
18 COMPTE DE LIASON : AFFECTATIONS			
Total des opérations d'équipement			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26 PARTICIPATIONS			
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29 DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39 DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS			
4581 Opérations pour compte de tiers (7)			
481 CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3... Stocks			
Dépenses d'investissement - Total	284 692.62	127 223.00	411 915.62

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 411 915.62

- (1) Y compris les opérations réalisées au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre sans-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Fournit de réaliser les opérations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'est pas en M. 43.
 (5) Le régime applicable le régime des provisions budgétaires.
 (6) Non éligibles à opérations d'équipement.
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 ATTENUATIONS DE CHARGES			
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71 PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
73 PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	336 000.00		336 000.00
76 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	173 129.50		173 129.50
76 PRODUITS FINANCIERES			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		127 223.00	127 223.00
78 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79 TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total	509 129.50	127 223.00	636 352.50

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

549.53

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 636 902.03

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14 PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS			
14 DEROGATOIRES			
15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18 COMPTE DE LIASON : AFFECTATIONS			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26 PARTICIPATIONS			
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		436 717.00	436 717.00
29 DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39 DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582 Opérations pour compte de tiers (6)			
481 CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3... Stocks			
Recettes d'investissement - Total		436 717.00	436 717.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

696 132.62

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 132 849.62

- (1) Y compris les opérations réalisées au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre sans-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Fournit de réaliser les opérations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Le régime applicable le régime des provisions budgétaires.
 (5) Non éligibles à opérations d'équipement.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre n'est pas en M. 41, en M. 42 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ article	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+OB+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	300 00				
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	300 00				
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (4)(5)(6)(7)	300 00				
66	CHARGES FINANCIERES(8)(9)	312 639 00	138 303 33		41 427 37	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	156 000 00	144 099 32			
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICHE	-2 000 00	-43 810 83		41 427 97	
66118	INTERETS DES AUTRES DETTES	20 000 00	58 016 74			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(4)	249 58				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	249 58				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(8)(9)	243 58				
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(4)(7)					
622	DEPENSES IMPRÉVUES(1)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = embaument	312 549 58	138 303 33		41 427 37	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ article	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+OB+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(1)(2)	437 000 00	438 717 00			
0411	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES AMOULISATIONS INCORPORABLES ET CONSOMABLES	437 000 00	438 717 00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AUTOPROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	437 000 00	438 717 00			
043	OPERATIONS SPECIFIQUE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	437 000 00	438 717 00			
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (4)	649 549 58	581 020 33		41 427 37	
Total des opérations réelles et d'ordre						
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation de N-1						
Detail du calcul des ICHE au compte 66112 (5)						
Montant des ICHE de l'exercice						41 427 37
- Montant des ICHE de l'exercice N-1						43 810 83
= Différence ICHE N - ICHE N-1						-2 383 46

(1) Détailler les crédits budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 023 est relatif au tiers du chapitre 022.
 (3) Le compte 038 est imputé sur le compte 023.
 (4) Le compte 042 est imputé sur le compte 041.
 (5) Le montant des ICHE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si le régime applique le régime des provisions non budgétaires, ainsi que pour le régime des provisions des stocks de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, les opérations des comptes de tiers et des dépenses des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'est pas au 10-10.
 (8) Cf. décrets de compte des opérations d'ordre, DR, CAS + RC (40).
 (9) Le compte 6913 peut figurer dans le détail du chapitre 691 de la régie lorsque le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à résumer les opérations particulières telles que les opérations de stocks, au sein de la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES MARCHANDS					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (3)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	411 600 00	336 800 00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	130 000 00	173 128 50			
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESIONNAIRES	108 000 00	173 128 50			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (art013+70+73+74+75)	519 600 00	509 128 50			
76	PRODUITS FINANCIERS (3)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (3)					
78	REPROCES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = art0+4	519 600 00	509 128 50			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION(S)	130 000 00	137 222 00			
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT TRANSFERÉES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	130 000 00	137 222 00			
043	OPÉRATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(S)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	130 000 00	137 222 00			
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (5) Total des opérations réalisées d'exercice	649 590 00	636 352 50			

Pour information
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1 548 58

Détail du calcul des ICNE au compte 7622
Montant des ICNE de l'exercice
= Montant des ICNE de l'exercice N-1
+ Différence ICNE N - ICNE N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régime.
 (2) L'article 010 n'est pas en N-1.
 (3) La dotation reçoit uniquement de la M, de la C et de la CC.
 (4) Si le régime applique le régime des prélèvements volontaires, ainsi que pour le titulaire aux distributions des droits de liquidation et des marchandises, des créances et des valeurs mobilières.
 (5) Informations des comptes de tiers et aux dépenses des titres et financiers.
 (6) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'exercice RE 202 + 20305, RE 203 + 20305.
 (7) Le compte 715 peut figurer dans le total du chapitre 042 si le régime n'est pas pour les prélèvements volontaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap. art(1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Credits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	70 800,00			
2150	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	70 000,00			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	646 132,62			
2313	AMORTISSEMENTS EN COURS CONSTRUCTIONS Opérations d'équipement (1) (1)	646 132,62			
	Total des dépenses d'équipement	716 132,62			
18	DOTATIONS, FONDIS SVIERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	287 000,00	284 692,62		
16A1	EMPRUNTS EN EUROS	272 000,00	271 325,49		
16B1	AUTRES DETTES	15 000,00	13 367,13		
18	COMPTE DE LIASON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
609	DEPENSES IMPREVUES				2 387,38
	Total des dépenses financières	287 000,00	284 692,62		
	[Voir pour compte de tiers n° 152...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 033 132,62	284 692,62		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap. art(1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Credits annulés (2)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (3)	130 000,00	127 223,00		
	Reprise sur autofinancement antérieur (4)	130 000,00	127 223,00		
13011	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONALS	9 000,00	8 023,00		
13012	REGIONS	24 000,00	23 419,00		
13013	DEPARTEMENTS	16 000,00	15 499,00		
13015	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	78 000,00	77 620,00		
13018	AUTRES	3 000,00	2 662,00		
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	130 000,00	127 223,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (n° Total des opérations réelles et d'ordre)	1 133 132,62	411 915,62		
	Four information				
	D 061 Solde d'excédent reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes défini sur le rge.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts à l'exercice N-1 et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état N 03 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexes N 47 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. Cf. DG n° 98 542.
(6) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si le rge s'applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. Cf. S41 - R2 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES						B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Tires émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés(2)	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
18	DOTATIONS, FONDIS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
19	COMPTE DE LIASON : AFFECTATIONS					
24	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
	(Opt. pour compte de tiers n° 1-3) :					
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
	TOTAL DES RECETTES REELLES					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES						B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Tires émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés(2)	
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)(9)	437 000,00	436 777,00			
29100	AMORTISSEMENTS AUTRES CONSTRUCTIONS	432 000,00	432 181,00			
29101	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	4 000,00	4 047,00			
29108	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000,00	489,00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	437 000,00	436 777,00			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(4)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	437 000,00	436 777,00			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	437 000,00	436 777,00			
	Four information					
	R 001 Solde d'exécution positif reports de N-1	616 132,12				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régime.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts au point d'engagement de dépenses et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir Annexe N° AT pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Cf. C40 - R6 542.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si le régime applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Cf. S41 - R6 041.

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE						A1.1
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la délivrance de l'Etat de la Dette (1)	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des Trésors (2)	Montant des remboursements (3)		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêt (3)	Remboursement de trésor	
101 Avances de Trésor						
102 Avances de trésorerie						
103 Lignes de trésorerie						
104 Lignes de trésorerie liées à un contrat						
105 Bilan de trésorerie						
106 Autres éléments de trésorerie						
107 Total de Trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

NEANT

PARKINGS

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé D/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 540 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					7 540 000,00									
MPH263951EUR (127)	DEXIA-Crédit Local	23/12/2008	30/12/2008	01/12/2009	4 000 000,00	C	TALIX STRUCTURE	3,950	3,947	EURO	A	P	O	C-1
MPH261181EUR (130)	DEXIA-Crédit Local	06/10/2009	15/12/2009	01/11/2010	3 240 000,00	F	FIXE	3,540	3,548	EURO	T	P	O	A-1
15489 00381 00052484205 (132)	Crédit Mutuel	21/12/2010	27/12/2010	31/12/2011	300 000,00	F	FIXE	4,170	4,111	EURO	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tréage sur une de trésorerie (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
1651 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					7 540 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas énuméré dans le tableau ci-dessus et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, I : trimestrielle, X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour... et pour autres à préciser, si leur.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire IOCB1015/77C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				5 871 225,10					211 325,49	144 099,32		14 018,81	
1641 Emprunts en euros (total)				5 871 225,10					211 325,49	144 099,32		14 018,81	
MPH263951EUR (127)	N		A-1	2 945 845,55	14,92	F	FIXE	3,890	130 016,55	121 312,99		9 807,70	
MPH265181EUR (130)	N		A-1	2 795 376,15	20,83	V	EUR/BOR 03M + 0,60000	0,481	71 308,94	13 195,33		4 125,70	
15409 00361 0002484205 (132)	N		A-1	220 000,00	22,00	F	FIXE	4,170	10 000,00	9 591,00		25,13	
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général		0,00		5 871 225,10					211 325,49	144 099,32	0,00	14 018,81	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « état des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 est la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire ICB/15077C du 25 juin 2013 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (hors index de taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple additif d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Montant de l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture ajustées. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux contracté sur l'exercice.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts reçus à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 716.

IV - ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A1.3	
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)					0.00									
TOTAL (A)		0.00	0.00						0.00			0.00	0.00	0.00
Barrière simple (B)					0.00									
TOTAL (B)		0.00	0.00						0.00			0.00	0.00	0.00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0.00							0.00			0.00	0.00	0.00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)					0.00									
TOTAL (D)		0.00	0.00						0.00			0.00	0.00	0.00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)					0.00									
TOTAL (E)		0.00	0.00						0.00			0.00	0.00	0.00
Autres types de structures (F)					0.00									
TOTAL (F)		0.00	0.00						0.00			0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00	0.00						0.00			0.00	0.00	0.00

NEANT

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal, montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant le type de la circulaire du 29 juin 2010 sur les produits financiers (p. 14-15) : 1 - indice zone euro / 2 - indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - indices hors zone euro ou écart d'indices dont fun est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et corrigés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et corrigés à l'article 66111.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et corrigés à l'article 66111.

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4
Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) Autres indices
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont	Ecart d'indices hors zone euro	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	5 871 225.10					
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplieur jusqu'à 3 ; multiplieur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplieur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE												A1.5	
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total) (2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer si il s'agit d'un, d'une option (...), swap cap floor, tunnel, swaption.
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES										IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE										A1.5	
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture									
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)							0.00	0.00			
Taux variable simple (total)							0.00	0.00			
Taux complexe (total) (2)							0.00	0.00			
Total							0.00	0.00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) À compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Années de mobilisation et		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de Taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au 31/12																	
Refinancement de dette (3)					0.00	0.00						0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
Total des recettes au 31/12					0.00	0.00							0.00	0.00			0.00
Refinancement de dette (4)																	

NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription, par le même emprunteur, d'un nouvel emprunt. Pour ce qui concerne les opérations de refinancement de dette, il est précisé que le montant du capital restant dû est égal à la somme des remboursements effectués et des intérêts payés, diminuée des versements effectués et des intérêts payés.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour, X pour autres à préciser, in fine.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital			
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.											
TOTAL																			0.00	0.00	0.00	0.00

NEANT

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour, X pour autres, in fine - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A1.8	
AUTRES DETTES			
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
NEANT			

BUDGET PARKINGS

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			

Biens acquis antérieurement au 01/01/2015

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL
AMORTISSEMENT	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.321-1 du CGCT) : 500€</p> <p>Biens ou catégories de biens amortis :</p> <p>a) Immobilisations incorporelles</p> <p>- Logiciels 5 ans</p> <p>b) Immobilisations corporelles</p> <p>- Parkings 30 ans</p> <p>- Bâtiments 30 ans</p> <p>- Installations générales 20 ans</p> <p>- Matériel industriel 10 ans</p> <p>- Matériel de transport 10 ans</p> <p>- Mobilier 10 ans</p> <p>- Matériel de bureau et matériel informatique 10 ans</p> <p>- Matériel et outillage 10 ans</p>

Ville de Laval
DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Catégorie d'immobilisation	Article comptable à titre indicatif	Durée d'amortissement
IMMOBILISATIONS DE FAIBLE VALEUR		
Seul ultime en dépôt duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du GCT)	< 500 €	1 an
1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre (PLU, SCOT...)	202	10 ans
Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	203*	5 ans
Subventions d'équipement	204*	Selon la durée de vie du bien financé - biens mobiliers, matériel et études: 5 ans max - biens immobiliers ou installations: 30 ans max - projets d'infrastructure d'intérêt national: 40 ans max
Logiciels	205*	5 ans
Autres immobilisations incorporelles	20* si différents articles ci-dessus	5 ans
2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Agencement et aménagement de terrains (1)	211* - 212*	20 ans
Parkings (1)	213*	30 ans
Constructions - Bâtiments en dur (1)	213*	30 ans
Constructions - Bâtiments préfabriqués (1)	213*	15 ans
Constructions pour autrui (1)	214*	durée du bail
Constructions - Bâtiments d'exploitation (1)	213*	50 ans
Réseaux d'eau (1)	215*	50 ans
Réseaux d'assainissement (1)	215*	50 ans
Véhicules légers neufs (Voitures...)	2162	7 ans
Véhicules légers d'occasion (Voitures...)	2162	4 ans
Véhicules lourds neufs (camions, bennes...)	2162	10 ans
Véhicules lourds d'occasion (camions, bennes...)	2162	5 ans
Autre matériel de transport	2162	5 ans
Matériel informatique	2163	5 ans
Matériel et mobilier	2164 et 2168	10 ans
Matériel industriel	2154	10 ans
Poteaux d'incendie	2188	50 ans
Autre matériel	21* si différents articles ci-dessus	10 ans

(1) Uniquement pour les Services Publics Industriels et Commerciaux (S.P.I.C.) et immobiliers de rapport
Le calcul d'amortissement est fait selon la méthode de l'amortissement linéaire en année pleine, à partir de l'année qui suit la mise en service du bien.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+DS+DM+RA) (N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		411 915.62	411 915.62
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	287 000.00	284 682.62
1641	EMPRUNTS EN EUROS	212 000.00	211 325.49
1687	AUTRES DETTES	75 000.00	73 357.13
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		130 000.00	127 223.00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	9 000.00	8 023.00
13912	REGIONS	24 000.00	23 418.00
13913	DEPARTEMENTS	16 000.00	15 459.00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	78 000.00	77 620.00
13918	AUTRES	3 000.00	2 662.00
220	Depenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Depenses à couvrir par des ressources propres	411 915.62			411 915.62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP/SE/DH/RA R N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		437 000.00	436 717.00
Ressources propres estimées de l'exercice (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		437 000.00	436 717.00
28138	AMORTISSEMENTS AUTRES CONSTRUCTIONS	432 000.00	432 181.00
28151	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	4 000.00	4 047.00
28188	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000.00	489.00
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	436 717.00		608 132.62		1 132 849.62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	411 915.62
Ressources propres disponibles IV	1 132 849.62
Solde V=N-4 (3)	+720 934.00

(1) Les comptes 15, 113, 26, 27, 28, 29, 31 et 481 sont à balancer conformément au plan de comptes.
 (2) Les comptes 15, 25 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (3) Indiquer le signe algébrique.

C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

BUDGET PARKINGS

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT REALISE A L'ARTICLE 6215
NIÉANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A LAVAL, le

Le maire,

François Zocchetto

Nombre de membres en exercice

/ 45 /

Nombre de membres présents

/ /

Nombre de suffrages exprimés

/ /

VOTES : Contre /-----/ Pour /-----/ Abstention /-----/

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire

A LAVAL, le

Les membres du conseil municipal,

Xavier DUBOURG	Sophie LEFORT	Pascal HUON	Isabelle BEAUDOUIN
Marie-Cécile CLAVREUL	Jacques PHELIPPOT	Martine CHALOT	Aurélien GUILLOT
Alexandre LANOË	Jean-Pierre FOUQUET	Philippe VALLIN	Jean-Christophe GRUAU
Chantal GRANDIÈRE	Damiano MACALUSO	Stéphanie HIBON-ARTHUIS	Catherine ROMAGNÉ
Jean-Jacques PERRIN	Bruno de LAVENÈRE-LUSSAN	Mickaël BUZARÉ	Georges POIRIER
Danielle JACOVIAC	Ania ROBINEAU	Florence QUENTIN	Nadia CAUMONT
Didier PILLON	Bruno MAURIN	Patrice AUBRY	Pascal CUIFF
Béatrice MOTTIER	Marie-Hélène PATY	Dorothée MARTIN	Florian MARTEAU
Philippe HABAULT	Alain GUINOISEAU	Hanan BOUBERKA	Claudette LEFEBVRE
Gwendoline GALOU	Josiane DEROUET	Sophie DIRSON	Jean-François GERMERIE
Jean-Paul GOUSSIN	Jamal HASNAOUI	Claude GOURVIL	Isabelle EYMON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en préfecture, le et de la publication, le

2019

A LAVAL, le
143

2019